

Ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions sont du
n^o 611 de l'année 1919 au n^o 324 de l'année
1920. — Ce que nous certifions.

Lausanne, le 10 juin 1920.

L'Officier de l'état civil:

R. Lichaut



49

Manque la page1

Manque la page2

Registre des mariages A.

No. 325
Rieben
et
Barbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Marc-Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le vingt-six janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François-Henri Rieben, décédé et de
Sylvie née Blanc, à Forç-chez-les-Blanc

2. Barbaz, Anais-Julie
célibataire
ménagère
originaire de Epalinges domiciliée à
Epalinges née à
Epalinges le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Paul-Louis Barbaz, agriculteur et de
Jeanne née Pache, à Epalinges

Comme témoins :
1. Ernest Rieben, mécanicien, à Lausanne
2. Fernand Huser, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 1 et 2 à Epalinges, le
20 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne et Epalinges.

Les époux :
Rieben Henri
Anais Rieben

Les témoins :
E Rieben
F Huser

L'officier de l'état civil :
Ruech

Communiqué à l'état civil à
Epalinges

Registre des mariages A.

No 326
Modoux
et
Ruff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Modoux, Eugène-Martin
célibataire
mécanicien
originaire de Orsomens, Prouloz et Promasens, Freiburg domicilié à Lausanne né à

Orsomens / Freiburg le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean-Joseph-Théophile Modoux, agriculteur, à Orsomens et de
Rosalie née Loye, décédée

2. Ruff, Bertha
célibataire
femme de chambre
originaire de Freimettigen / Berne domiciliée à Lausanne née à

Meyriez / Freiburg le quatorze mai
mil huit cent septante-neuf fille de
Jean Ruff et de
Elise née Furrer, décédée

Comme témoins :
1. Fritz Meyer, retraité C.F.F., à Lausanne
2. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Promasens et Oberdiessbach, le 21, à Orsomens et Prouloz, le 22 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Orsomens, Prouloz, Promasens et Oberdiessbach

Les époux :

Martin Modoux
Bertha Modoux

Les témoins :

Meyer F.
E. Simonet

L'officier de l'état civil :

Fueci

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 31 mai 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1928, les époux ci-contre ont été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 26 juillet 1928. Lausanne, le 10 août 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

Registre des mariages A.

N^o 327
Rosseletet
Bersot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosselet, Jules-Bernardcelibataireartiste dramatiqueoriginaire de Bayards (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né àau Locle (Neuchâtel) le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils deCharles-Auguste Rosselet, horloger, au Locle et de
Martine-Louise-Elisabeth, née Robert, décédée2. Bersot, Lucie-Odèlecelibataireoriginaire de Brenets et des Planchettes (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née àaux Brenets le vingt-huit juin
mil huit cent septante-neuf fille deFritz Bersot, décédé et de
Julie-Elise-Christine, née Pittet, au Locle

Comme témoins :

1. Pierre Farenchon, architecte, à La Chaux-de-Fonds
2. Violette Farenchon (dame), à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, aux Bayards, aux
Brenets et aux Planchettes, le 20 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Les
Bayards, Les Brenets et Les
Planchettes.

Les époux :

B. Rosselet
Lucie Bersot

Les témoins :

Farenchon
Violette Farenchon

L'officier de l'état civil :

Pellet

Communiqué à l'état civil aux
Bayards, aux Brenets et
aux Planchettes.

Registre des mariages A.

14-378

No 328
Barman
Kehely

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barman, Maurice-Joseph
célibataire
employé de bureaux
originaire de Férossaz (Valais) domicilié à
La Cour-de-Peilz né à
Sion le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Joseph-Marie Barman et de
Marie-Thérèse née Gillioz, décédée.

2. Kehely, Renée-Elise
célibataire
cousine
originaire de Schwanden et Brienz (Berne) domiciliée à
Férey née à
Yverdon le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Adolphe-Emile Kehely et de
Constance-Vanette née Brisinel, à Yverdon

Comme témoins : { 1. Emile Kehely, employé de F.F., à Yverdon
2. Constance Kehely (dame), à Yverdon

Les publications ont eu lieu à La Cour-de-Peilz, le 15, Férossaz et
Brienz, le 17, et à Férey, le 18 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil à La Cour-de-Peilz

Les époux :

M. Barman
Renée Barman

Les témoins :

E. Kehely
E. Kehely

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Férossaz, La Cour-de-Peilz,
Brienz et Férey

Registre des mariages A.

N^o 329
Perret
et
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Alexis-Aurice
celibataire
agent de police
originaire de Esserbines sur Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Fules Perret, jardinier et de
Beanne-Rose-Christine née Brunner, à Lausanne

2. Schmid, Elsa-Frida
celibataire
femme de chambre
originaire de Luzgen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Luzich le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Joseph Schmid, décédé et de
Dina-Elisabetta née Flickliger, à Stein (Argovie)

Comme témoins :
1. Marc Perret, agent de police, à Lausanne
2. Louis Foly, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Esserbines et
Zuggen le 17 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Esserbines
et Zuggen

Les époux :

M^{lle} Perret
Elsa Perret

Les témoins :

Perret Marc
Foly Louis

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'établi à
Suarrens et Zuggen

Registre des mariages A.

N° 330
Grobet
et
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobet, Armand

divorcé de Flora Laper, dès le 12 avril 1912

négoceant

originaire de Montcherand et Ornex domicilié à

Berne né à

Granges le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Hubs-Henri Grobet, décédé et de

Rosalie Barbey, à Payerne

2. Pahud, Jeanne-Marguerite

célibataire

Steno-dactylographe

originaire de Ornex et Correyon domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Emile-Alfred Pahud, fonctionnaire d'Etat et de

Jeanne-Louise Serex, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Pahud, secrétaire, à Lausanne

2. Rosalie Grobet (dame), à Payerne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 30 avril, Ornex et Lausanne, le 3, à Montcherand, le 4, à Ornex, le 6, et à Correyon, le 9 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'écheviller de Berne

Les époux :

Grobet
Jeanne Grobet

Les témoins :

E. Pahud,
P. Grobet

L'officier de l'état civil :

P. Ue...

Communiqué à l'écheviller à
Ornex, Ornex 4, Ornex, Berne
et St-Basque

Registre des mariages A.

N° 331
Petitpierre
et
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre, Charles-Alexandre
célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Neuchâtel et Couvet domicilié à
Lausanne né à

rière Puidoux le vingt-un août
mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de

Charles-Ouguste Petitpierre, décédé et de
Marie-Rosalie née Pages, à Lausanne

2. Masson, Julie-Euphrasie
célibataire

originaire de Pignes (Palais) domiciliée à
Lausanne née à

Châbles de Pignes le neuf octobre
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alphonse Masson, menuisier et de
Catherine Euphrasie née Croillet, à Pignes

Comme témoins :
1. Henri Litzistorf, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Louis Murari (dame), employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Pignes, le 16, à
Neuchâtel et Couvet, le 17 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Neu-
châtel, Couvet et Pignes.

Les époux :

Petitpierre
Julie Petitpierre

Les témoins :

H. Litzistorf
Louis Murari

L'officier de l'état civil :

Juel

Communiqué à l'état civil à
Neuchâtel, Couvet et Pignes.

Registre des mariages A.

N^o 332
Marquet
et
Petitpierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquet, Charles
celibataire
vérificateur aux douanes françaises
originaire de Sac - ou - Willers / Doubs, France domicilié à
Fallorbe né à
Sac - ou - Willers le vingt-sept mai
mil huit cent soixante-seize fils de
César - Joseph Marquet et de
Marie née Guillemin, décédée

2. Petitpierre, Ida
divorcée de Gustave - Alphonse, Noël, dès le 27 avril 1916
originaire de Villars - St. Croix domiciliée à
Lausanne née à
Châtillens le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Charles - Auguste Petitpierre, décédé et de
Marie - Rosalie née Pages, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marius Chaulmonteb, employé de commerce, à
Poroye
2. Charles Petitpierre, commis d. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, les 7, à Lausanne, le 18, à
Villars - St. Croix, le 19 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Fallorbe

Les époux :

Marquet
C. Marquet

Les témoins :

Chaulmonteb
Petitpierre

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Fallorbe par Pusignny d. Poroye
et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 333
Clément
et
Gauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément, Alphonse-Eugène
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de L'Isle et Cuarnens domicilié à
aux Ferrières (Peuchâtel) né à
L'Abbaye le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Ferdinand-Henri-Louis Clément, agriculteur et de
Louise-Eugénie née Guignard, à Cuarnens

2. Gauthey, Marie-Angèle
célibataire
originaire de Fiez sur Grandson domiciliée à
Cuarnens née à
Grandson le vingt-six novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Julie Gauthey, ménagère, à Cuarnens et de

Comme témoins :
1. Ferdinand Clément, employé C. F. F., à Lausanne
2. William Berger, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Ferrières, le 11, à Fiez, le 12, à L'Isle et Cuarnens, le 13 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des Ferrières

Les époux :

Alphonse Clément
Marie-Angèle Clément

Les témoins :

Clément
W. Berger

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'état civil à
L'Isle, Les Ferrières et Fiez

Registre des mariages A.

N^o 334
Fiaux
et
Guibat

^{N-323}
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Eugène-Louis
veuf de Léonie-Constance-Elisabeth Carbella, née le 22
juillet 1868, négociant
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Pex le douze mars
mil huit cent soixante-quinze fils de
Louis-Jean Fiaux et de
Marie née Badan, décédée

2. Guibat, Léa-Ferny
célibataire
originaire de Pière domiciliée à
Lausanne née à
Pière le vingt-deux janvier
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Charles-Daniel-Frédéric Guibat, décédé et de
Fanchette née Chanson, à Pière

Comme témoins :
1. Juste Guibat, instituteur, à Epalinges
2. Louis Fiaux, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pière, le 14 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne et Pière. Pour
l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé, voir vol. 36, fol. 270.

Les époux :

Eug. Fiaux
Léa Fiaux

Les témoins :

Guibat
L. Fiaux

L'officier de l'état civil :

P. Furet

Communiqué à l'état civil à
Pière

Registre des mariages A.

No 335
Loth
et
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth, Henri - Jules
célibataire
restaurateur
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Pully le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Henri - Louis Loth, maraîcher et de
Henriette - Emma née Scholtes, à Pully

2. Emery, Louise - Germaine
célibataire
commerçante
originaire de Chagnières domiciliée à
Lausanne née à

St - Cloi / Orni, France le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Gustave Emery, décédé et de
Anthelmette née Thomas, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Pélard, fabricant, à Yverdon
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Chagnières, le 18
et à Pully, le 19 mai 1938

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent trente-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Pully
et Chagnières


Les époux :
Henri Loth
Germaine Loth

Les témoins :
Jules Pélard
Heysi M^s

L'officier de l'état civil :
Puce!

Communiqué à l'époux à
Gimel et Schallens

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 7 mars 1938
déclaré définitif et exécutoire le
21 avril 1938
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21
avril 1938, le délai pendant
lequel l'assuré
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 avril 1938.

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

No 336
Ryncki
et
Maget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryncki, Paul-Jacques-Hidore
celibataire
médecin
originaire de Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Fibor Stanislas Ryncki, directeur C. C. F. et de
Laurence-Ursule née Pichy, à Fribourg

2. Maget, Madeline-Lucie
celibataire
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Adolphe-Charles-Auguste Maget, Vice-Président du et de
Marie-Foanne née Boblier, à Lausanne Tribunal

Comme témoins :
1. Adolphe Maget, vice-président du Tribunal, à Lausanne
2. Dr. Gustave Clément, médecin, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Fribourg et L'Isle,
le 27 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fribourg et L'Isle.

Les époux :

P. Ryncki
M. Rynelli

Les témoins :

A. Maget
Dr G. Clément

L'officier de l'état civil :
P. Uccet

Communiqué à l'état civil à
L'Isle et Fribourg

Registre des mariages A.

N^o 337
Menétray
et
Chapallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, André

celibataire

employé de banque

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Poliez-le-Grand le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alloi Menétray, agriculteur et de

Amie née Martin, à Poliez-le-Grand

2. Chapallaz, Marguerite-Blanche-Alberbine

celibataire

originaire de Sussy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Henri-Gules Chapallaz, ancien coiffeur et de

Marie-Elisabeth née Linder, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Chapallaz, employé de bureau, à Lausanne

2. Henri Chapallaz, encaisseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Poliez-le-Grand et
Sussy et Morges, le 20 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication des
mariage à Lausanne, Poliez-
le-Grand et Sussy

Les époux :

Menétray
Marg Menétray

Les témoins :

Chapallaz
H. Chapallaz

L'officier de l'état civil :

Ure

Communiqué à l'établi à
Poliez-le-Grand et Pillars-
sous-Yver

Registre des mariages A.

No 338
Volet
et
Magniaux

Par jugement du Tribunal de la Suisse de Lausanne rendu en date du 15 avril 1910 déclaré définitif et exécutoire le 13 mai 1910 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 21 mai 1910

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet, Louis-Henri
celibataire
agriculteur
originaire de Chioleyres et de Châbillens domicilié à Forlens né à Forlens le vingt-deux septembre mil neuf cent fils de Eugène-Louis Volet, agriculteur, à Forlens et de Adèle née Claude, d'écidie

2. Magniaux, Berthe-Blaise
celibataire
cuisinière
originaire de Fuchereys domiciliée à Fézières née à Fuchereys le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Daniel Magniaux, décédé et de Hélène née Bessab, à Fuchereys

Comme témoins : 1. Albert Déglise, agent de police, à Lausanne 2. Francis Streiff, aspirant agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chioleyres, à Châbillens et à Forlens, le 23, à Fuchereys et à Fézières, le 24 avril 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil d'Oron

Les époux :

Louis Volet
Berthe Volet

Les témoins :

Déglise
Streiff Francis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Oron-la-Folle, Moudon et Fézières

Registre des mariages A.

No 339
Roth
et
Ruppen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Hermann
célibataire
boulangier
originaire de Grossaffoltern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Enlach (Berne) le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jakob Roth, boulangier et de
Rosina née Oesch, à Lausanne

2. Ruppen, Euphrosina
célibataire
originaire de Saasgrund (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Graächen (Valais) le neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Peter Ruppen et de
Maria née Fällter, décédés

Comme témoins : 1. Henri Lee, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Hans Roth, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Grossaffoltern et
Saas-Grund le 14 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Gross-
affoltern et Saas-Grund.

Les époux :

Roth Hermann
& Ruppen

Les témoins :

Lee
Roth

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil à
Grossaffoltern et Saas-Grund.

Registre des mariages A.

N^o 340
Catalan
et
Bauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Catalan, Edouard-Henri

celibataire

jardinier

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Rolle le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jean Catalan, décédé et de

Françoise-Lucie née Schweitzer, à Genève

2. Bauer, Anna-Klara

celibataire

couvrière

originaire de Obingen (Baden), Wurtemberg domiciliée à

Lausanne née à

Obingen le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Eugen-Christian-Gotthold Bauer, décédé et de

Anna-Magdalene née Götz, à Obingen

Comme témoins : { 1. Gerard Carvin, ouvrier, à Lausanne

2. Henri Schiefel, jardinier, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Genève, le 30 avril, à Obingen, le 3 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Genève et Obingen. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état civil à Genève (P. G.) et à Lausanne - Colonne 46

Les époux :

E. Catalan
Clara Catalan

Les témoins :

Gerard Carvin
Henri Schiefel

L'officier de l'état civil :

P. J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 311
Tahud
et
Toss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud, Has
celibataire
employé de commerce
originaire de Opens domicilié à
Lausanne né à
Carrouge (Taud) le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Samuel Tahud, décédé et de
Lucie née Dubois, à Lausanne

2. Toss, Madeleine - Olga
celibataire

originaire de Unbervaz (Grisons) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Ernest - Frédéric Toss et de
Marie - Madeleine née Felzer, décédée

Comme témoins : 1. Louis Peitrequin, cafetier, à Lausanne
2. Marques Tahud, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Unbervaz, le 27 et
à Opens, le 28 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Opens
et Unbervaz

Les époux :

Has Tahud
Olga Tahud

Les témoins :

Peitrequin Louis
Marques Tahud

L'officier de l'état civil :

Uccle

Communiqué à l'état civil à
S. Georges et Unbervaz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

N. au 11. 5. 29.

Par jugement du Tribunal...
district de Neuchâtel, rendu
en date du 6 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 23 juillet
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 août 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Leibaert
sont

Registre des mariages A.

N^o 342
Zürcher
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zürcher, Edouard-Alexis

célibataire

fondeur

originaire de Menzingen (Foug) domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le dix-huit octobre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Alexandre-Nicolas Zürcher, serrurier et de

Rosine née Maudonnet, à Lausanne

2. Rochat née Dutoit, Maria-Blanche-Emilie

veuve de Alfred-Henri Rochat, décédé le 14 octobre 1918

ménagère

originaire de Le Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Challens le vingt-cinq août

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Etienne-Albert-Marius Dutoit et de

Sina-Ulyne née Huilleumier, décédée

Comme témoins : 1. Charles Imboden, magasinier, à Lausanne

2. Emile Bourgeois, garçon de salle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, au Lieu, le 25 et à
Menzingen, le 26, mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Le Lieu et Menzingen.
Pour l'acte de décès du 1^{er} mari
de la fiancée, voir vol. 51, fol. 70.

Les époux :

Zürcher Edouard
Maria Rochat

Les témoins :

Imboden Charles
E. Bourgeois.

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'ébéniste à
Menzingen et au Lieu

Registre des mariages A.

No 313

Seuba

et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seuba, Louis-Emileveuf de Emma - Bertha Seuba, née Huguenin
menuisieroriginaire de Pruttes et La Côte-aux-Fées (Souchâtel) domicilié à
Lucens né àFleurier le dix-huit septembremil huit cent soixante-quatre fils de
Paul-Alexandre Seuba et deMadeline, née Hauffer, décédée2. Rochat, née Chevalley, Louisedivorcée de Louis-Fules Favoy, décédé le 27 janvier 1918
ménagèreoriginaire de Pompaples et Ecépens domiciliée à
Lausanne née àEssorbines-sur-Turrens le dix-huit avrilmil huit cent soixante-quatre fille de
Marc-Louis Chevalley et deLina, née Auberson, décédée

Comme témoins :

1. Emile Desponds, secrétaire à la Direction des Ecoles, à Lausanne
2. Fules Blanc, commis à la Direction des Ecoles, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 14, à Pruttes, le 15, à Ecépens, La Côte-aux-Fées, Lausanne et Pompaples, le 17 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Aubrication de l'état civil de Lucens

Les époux :

Emile Seuba
Louise Seuba

Les témoins :

Desponds
F. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué à l'état civil à
Pruttes, La Côte-aux-Fées,
Lucens et La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 344
 Stauffer
 et
 Menétray

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon, rendu en date du 26 septembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 23 octobre 1921, le mariage i. écrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à cent ans... le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 19 novembre 1921. L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer, Alfred-Charles
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Rubi 4. Pâren (Berne) domicilié à Lausanne né à Yverdon le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Alfred Stauffer, retraité C. F. et de Lucie née Luanoud, à Yverdon

2. Menétray, Emma
 célibataire
 couturière
 originaire de Champyent domiciliée à Lausanne née à Champyent le treize juillet mil neuf cent fille de Julien-Henri Menétray, de l'édè et de Sydie née Henriod, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Maurice Gaslo, cordonnier, à Lausanne
 2. Alexis Favre, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Rubi 4. Pâren, le 26 et à Champyent, le 29 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de sa mère. Acte de publication de mariage à Lausanne, Rubi 4. Pâren et Champyent.

Les époux :

Stauffer Charles
Stauffer Emma

Les témoins :

M. Gaslo
A. Favre

L'officier de l'état civil :
Pucelet

Communiqué à l'établi à Rubi 4. Pâren et Mathod

Registre des mariages A.

No 345
Moillen

Fankhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moillen, Armand-Emile

célibataire

chauffeur aux B.F.F.

originaire de Ormont-dessus

domicilié à

Lausanne

né à

Echerin 4. Subry le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

François-Louis Moillen, instituteur

et de

Lina, née Prailhard, à Echerin 4. Subry

2. Fankhauser, Clémentine-Françoise

célibataire

ménagère

originaire de Langnau / Berne /

domiciliée à

Yverdon

née à

Yverdon le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Alfred-Louis-Joseph Fankhauser, employé de commerce et de

Emma, née Pakud, à Yverdon

Comme témoins :

1. Eric Wittwer, mécanicien B.F.F., à Lausanne

2. Emile Brummer, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Ormont-dessus,
Langnau et Yverdon, le 18 mars 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ormont-
dessus, Langnau et Yverdon.

Les époux :

Moillen Armand

C. Moillen

Les témoins :

E. Wittwer

E. Brummer

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil à
Ormont-dessus, Langnau
et Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 346
Gamblanc
et
Stocker

9-23.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamblanc, Robert-Louis-Lucien

célibataire

employé de bureaux

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Alfred-Ernest-Eugène Gamblanc, maître de gymnastique, et de
Henriette-Louise née Magnenat, décédée à Lausanne.

2. Stocker, Mathilde-Caroline-Ida

célibataire

couturière

originaire de Baar (Soug)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Stanislas-Kayser Stocker, menuisier et de
Marie-Anne née Gilgen, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Gamblanc, maître de gymnastique, à Lausanne
2. Stanislas Stocker, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 et à Baar, le 14 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Baar.

Les époux :

R. Gamblanc
Mathilde Gamblanc

Les témoins :

Gamblanc
Stocker Stanislas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'échecivil à Baar

Registre des mariages A.

N^o 317
Margot
Gobalek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Lucien

célibataire

employé de commerce

originaire de Ste-Croix

domicilié à

Neuchâtel

né à

Soyatens

le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Paul Margot, pasteur

et de

Lucile - Caroline - Emma née Lacombe, à L'Isle

2. Gobalek, Hélène - Adèle

célibataire

employée de commerce

originaire de Château-d'Œx

domiciliée à

Lausanne

née à

Bormondèche (Neuchâtel) le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Rodolphe - Henri Gobalek, jardinier

et de

Rose - Marguerite née Dubreb, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jacques Comte, chef-adjoint du service de police cantonal, à Lausanne

2. Robert Brand, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 14, à Ste-Croix et Château-d'Œx, le 15, à Lausanne, le 17 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Neuchâtel

Les époux :

Lucien Margot

Hélène Margot

Les témoins :

J. Comte

R. Brand

L'officier de l'état civil :

J. F. [Signature]

Communiqué à l'état civil à Ste-Croix, Neuchâtel et Château-d'Œx

Registre des mariages A.

N^o 348
 Dufour
 et
 Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Alfred-Louis
 célibataire

condomnier

originaire de Montaubion-Chardonney, Fillars-Mendraz et domicilié à Dommarbin
Chierrens né à

Dommarbin le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Constant Dufour et de

Cécilie-Louise née Pillet, à Chierrens

2. Bron, Germaine-Lia

célibataire

blanchisseuse

originaire de Saint-Saphorin (Lausanne) domiciliée à

Nezery née à

Nezery le six juin

mil neuf cent un fille de

Constant Bron, agriculteur et de

Lina née Tacheron, à Nezery

Comme témoins :

- 1. Sules-Capt, employé de bureau, à Lausanne
- 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montaubion-Chardonney, Chierrens,
Fillars-Mendraz, le 24, à St-Saphorin et Dommarbin, le
25 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de St-Geroges

Les époux :

Alfred Dufour
Germaine Dufour

Les témoins :

Capt Jules
Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à St-Geroges, Pollex-le-Grand,
Chorbe et Dommeloy

Par jugement du Tribunal...
 en date du 14 décembre 1938,
 déclaré définitif et exécutoire le 4
 mars 1939 — le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne le mars 1939.
 L. [Signature] l'état civil.

Registre des mariages A.

No 349
 Nicollerat
 et
 Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollerat, Henri-Philippe

celibataire

directeur d'hôtel

originaire de Pex

domicilié à

Montreux (Planches)

né à

Montreux (Hôtelard) le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Henri Nicollerat, maréchal, à Montreux et de

Helène née Omb, décédée

2. Cuendet, Elie-Elisa

celibataire

originaire de Ste-Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Ste-Croix

le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Auguste-Louis Cuendet, facteur-postal et de

Thame née Dähler, à Ste-Croix

Comme témoins :

1. Omi Cuendet, maître de pension, à Ste-Croix

2. Fritz Barbezat, employé C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montreux (Planches), 146, à Pex, Ste-Croix, Les Granges de Ste-Croix et Lausanne, le 17 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publication de l'état civil de Montreux

Les époux :

Nicollerat
& Nicollerat

Les témoins :

J. Cuendet Pex
Barbezat

L'officier de l'état civil :

Pex

Communiqué à l'état civil à Pex, Montreux et Ste-Croix

Registre des mariages A.

N^o 350
Bovay
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Charles-Alfred
celibataire
employé de fabrique
originaire de Rougemont domicilié à
Edéons né à
Bossonay le douze février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Charles-Arnold Bovay, agriculteur et de
Anna-Susanne née Perrotte

2. Monney, Jeanne-Alice
celibataire
ménagère
originaire de Fallars-le-Grand domiciliée à
Lausanne, Duchy née à
Lausanne le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Samuel-Henri-Frédéric Monney et de
Marianne-Aline née Schneider, décédée

Comme témoins :
1. Jules Monney, relieur, à Lausanne
2. Alfred Bally, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 15, à Edéons, Fallars-le-Grand et Lausanne, le 17 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Lausanne

Les époux :
Bovay Alfred
Alice Bovay

Les témoins :
J. Monney
A. Bally

Communiqué à l'état civil à
Rougemont, Bossonay et
Colverd-Bellerive

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 351
Pache

et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Henri-Auguste

célibataire

magasinier

originaire de Epalinges

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Nicéphore Pache, agriculteur, à Lausanne

et de

Henri-Julie née Favre, décédée

2. Favre, Berthe-Louise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Chivres

Lausanne

Palézieux

domiciliée à

née à

le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Julien Favre, décédé

et de

Julie née Vosteyel, à Palézieux

Comme témoins :

1. Paul Herzog, relieur, à Lausanne

2. Jeanne Pochet, demoiselle de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Epalinges, le 29, et à Chivres, le 31 mai 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage à Lausanne, Epalinges et Chivres

Les époux :

Henri Pache

Berthe Pache

Les témoins :

Paul Herzog

Jeanne Pochet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Epalinges et Chivres

Registre des mariages A.

No 352
Herzog
et
Gorchet

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 29 février 1931, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel ... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 15 mai 1931. L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog, Paul-Albert-Henri
célibataire
religieux

originaire de Gross-Schrecklitz (Prusse) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Paul-Albert-Hugo Herzog, cuisinier et de Emma née Wittenbach, à Lausanne

2. Gorchet, Jeanne
célibataire
demoiselle de magasin

originaire de Porcelles-le-Forab, Sottens et Foudon domiciliée à Lausanne née à Ropraz le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Sophie Gorchet, à Porcelles-le-Forab et de

Comme témoins :
1. Henri Pache, magasinier, à Lausanne
2. Berthe Pache (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Foudon, le 14, à Porcelles-le-Forab, le 20, à Sottens, le 22 mars, à Gross-Schrecklitz, le 10 avril 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage à Lausanne, Gross-Schrecklitz, Porcelles-le-Forab, Sottens et Foudon.
Certificats de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Les époux :
Paul Herzog
Jeanne Gorchet

Les témoins :
Henri Pache
Berthe Pache

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à Ropraz, S. Sierges et Foudon et à la Chancellerie

No 333

Favre
et
Chauvond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Amédée-Joseph

célibataire

machiniste

originaire de Rossens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né àGumefens (Fribourg) le six décembre
mil huit cent septante-six fils deJean Favre et deMadeleine née Tottas, décédée2. Chauvond, Marie-Antoinette dite Louisedivorcée de Jean-Amédée Tâche, dès le 11 juillet 1919

repasseuse

originaire de Remaufens et Athalens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née àFoub (Fribourg) le seize janvier
mil huit cent septante-cinq fille deJean-Baptiste Chauvond, décédé et deMarie-Louise-Josephine née Pillonel, à FoubComme témoins : } 1. Jeanne Veis (dame), à Lausanne
2. Marcel Richier, cafetier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 mai, à Rossens et Athalens
le 1^{er}, à Remaufens, le 2 juin 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée
avec divorce. Acte de publi-
cation de mariage à Lausanne
Rossens, Remaufens et Athalens.

Les époux :

Favre Amédée
Louise Favre.

Les témoins :

Jeanne Veis - Borg
Marcel Richier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 354
Ochsenbein
et
Guillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ochsenbein, Ferner - Ernest
celibataire
ingénieur et négociant
originaire de Morab (Fribourg) et Fabriv (Berne) domicilié à
Paris, 7^e arr. né à
Bakia (Breil) le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Hermann-Gottlieb Ochsenbein, à Lausanne et de
Constance - Hermine née Korull, décédée

2. Guillard, Hélène - Françoise - Adrienne
celibataire
originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles-François Guillard, décédé et de
Adrienne née Maillardet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Ochsenbein, ex-secrétaire de Légation, à Lausanne
2. Charles Guillard, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morab, le 24, à Sheffisburg et Paris, le 25, à Lausanne, le 26, à Pex, le 28 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Morab

Les époux :
E. Ochsenbein
H. Ochsenbein

Les témoins :
A. W. Schenk
Ch. A. Guillard

Communiqué à l'état civil à
Morab, Sheffisburg et Pex

L'officier de l'état civil :
P. [Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 355
Jaurin
et
Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaurin, Victor-Eugène-Louis

célibataire

directeur

originaire de Fey et Villars-le-Terroir domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Auguste Jaurin, imprimeur

et de

Fanny-Julie née Gabon, à Lausanne

2. Ducet, Yvonne-Marie-Renée

célibataire

originaire de Cullens et St-Sulpice domiciliée à

Pully

née à

Lausanne le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Marc Ducet, employé de commerce

et de

Marie-Elisa née Goy, à Pully

Comme témoins :

1. Robert Ducet, employé de banque, à Lausanne

2. Christian Schiffer, photographe, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fey, Cullens, St-Sulpice

et Pully, le 30 avril, à Villars-le-Terroir, le 1^{er} mai 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent trente.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.

Certificats de publication de ce

mariage à Lausanne, Fey,

Villars-le-Terroir, Cullens,

St-Sulpice et Pully

Les époux :

J. Jaurin
Y. Ducet

Les témoins :

R. Ducet
C. Schiffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Fey, Echallens, Cullens
et Pully

Par jugement du Tribunal de
dist. de Lausanne, rendu
en date du 26 mai 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 30 septembre
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 30 septembre 1930.
Lausanne, le 22 octobre 1930.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 356
Magistral
et
Ferrero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magistral, Pierre - Joseph

celibataire

charcutier

originaire de Quarb (Turin), Italie domicilié à

Lausanne né à

Quarb

le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Joseph Magistral, décédé et de

mère non dénommée

2. Ferrero, Catherine

celibataire

cuisinière

originaire de Farallo Sesia (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Farallo

le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Antonio Ferrero, décédé et de

Maria née Lanone, à Farallo

Comme témoins : } 1. Ferdinand Roncolini, maçon, à Lausanne
2. Henri Lanone, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 avril, à Farallo, le 2 et à Quarb, le 1 mai 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Quarb et Farallo,
avec certificats de capacité.
Permis de publier. Permis de
marier.

Les époux :

Magistral Pierre
Catherine Magistral

Les témoins :

F. Roncolini
Lanone H

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à la chancellerie
le (en exp.)

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 357
Guisan
et Berdez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guisan, Georges-Paul
célibataire
ingénieur
originaire de Quenches domicilié à
Marseille né à
Barcelone (Espagne) le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Edouard-Charles-Henri-Louis Guisan, ingénieur et de
Blanche-Marie-Anne née de Ribeaupierre, à Marseille

2. Berdez, Marguerite-Fanny-Eugénie
célibataire
docteur en médecine
originaire de Fey et Rossinière domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Julien-Louis-Georges-Samson Berdez, docteur-médecin et de
Emma-Lina-Wilhelmine née Guisan, à Lausanne

Comme témoins :
1. Julien Guisan, ingénieur-chimiste, à Genève
2. Esther Berdez, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Quenches, le 25, à Lausanne et Rossinière,
le 26, à Fey, le 27 et à Marseille, le 28 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Subrogation de l'état civil
de Quenches

Les époux :
Georges Guisan
Marguerite Guisan

Les témoins :
Esther Berdez
Dr. Julien Guisan

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Quenches, Fey et Rossinière

Registre des mariages A.

No 358
Dutoit
et
Gwidit

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 11 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1929, le mariage contracté ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, soit le 3 janvier 1929. Lausanne, le 26 janvier 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dutoit, Edmond
celibataire
négociant
originaire de Bercher et Moudon domicilié à
Lausanne né à
Sugnens le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Ulyse Dutoit, agriculteur et de
Alicia née Richet, à Sugnens

2. Gwidit, Charlotte-Eglantine
celibataire
ménagère
originaire de Orissoules domiciliée à
Schallens née à
Orbe le neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Emile Gwidit, hôtelier et de
Julie-Lina née Félix, à Schallens

Comme témoins: { 1. François Dutoit, chef de gare, à Lausanne
2. Louis Emery, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Moudon et Orbe
le 3, à Bercher et Orissoules, le 5 juin 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bercher, Moudon,
Orissoules et Schallens

Les époux:

Edmond Dutoit
C. Dutoit

Les témoins:

J. Dutoit
Louis Emery

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Communiqué à l'état civil à
St-Sixes, Moudon, Epand
et Schallens

Registre des mariages A.

N^o 359
Mersel
et
Amy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mersel, Albert-Paul
celibataire
employé de commerce
originaire de Echichens domicilié à
Lausanne né à
Rolle le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jean-Louis-Auguste Mersel, décédé et de
Rosine née Friedrich, à Lausanne

2. Amy, Adette-Mathilde
celibataire
Blanchisseuse
originaire de Egens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Charles-Henri-Louis Amy, menuisier, à Lausanne et de
Bertha-Marie-Elisa née Furer, décédée

Comme témoins :
1. Henri Mersel, employé de commerce, Lausanne
2. Charles Amy, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Echichens et Egens,
le 7 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Echichens
et Egens

Les époux :

Albert Mersel
Adette Mersel

Les témoins :

Henri Mersel
Ch. Amy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'époux à
Romaz et St. Georges

Par décision du 3 décembre 1926,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de cet acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
écrit, par erreur, Mersel,
soit orthographié Mersel

Lausanne, le 2 décembre 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

69^{me} à Huppelins, Le Château
et St. Georges.

Registre des mariages A.

14-191

N^o 360
Bonvin
et
Vulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonvin, Charles-Edouard

célibataire

employé postal

originaire de Chermignon (Falais) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Henri Bonvin, tailleur, à Fejey et de

Blanche-Louise, née Laurent, à Lausanne

2. Vulliens, Eugénie

célibataire

originaire de St-Vierges et Poulens domiciliée à

Pully née à

St-Vierges le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Marie-Eugénie Vulliens, à Montpreveyres et de

et de

Comme témoins : } 1. René Feillard, employé postal, à Lausanne.
2. Alexandre Tilleraire, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 8, à Sers, le 9, à Lausanne, le 11, à St-Vierges, le 11 et à Poulens, le 12 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sers, St-Vierges,
Poulens et Pully

Les époux :

C. Bonvin
E. Bonvin

Les témoins :

Feillard
Tilleraire

L'officier de l'état civil :
Lucer

Communiqué à l'état civil à
Chermignon, St-Vierges et
Pully

Registre des mariages A.

No 361
Hoffmann
et
Obèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffmann, Richard
celibataire
tailleur
originaire de Wittenbach (S. Gall) domicilié à
Lausanne né à
Pucheldorf (Suisse) le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Franz Hoffmann, ouvrier de fabrique et de
Anna née Seidel, à Pucheldorf

2. Obèle, Blaise - Jeanne
celibataire
employée de commerce
originaire de Oberdorf (Turkemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Mulhouse (Alsace) le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Pauline Obèle, à Trêve et de

Comme témoins :
1. Henri Rind, tailleur, à Lausanne
2. Robert Rieder, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Wittenbach,
le 1^{er} et à Oberdorf, le 4 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wittenbach et
Oberdorf. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :
Richard Hoffmann
Blaise Hoffmann

Les témoins :
Henri Rind
Rob. Rieder

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Wittenbach et à la Chancellerie
de

Registre des mariages A.

N^o 362
Redard
Delaloye

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 10 juillet 1893, déclaré
définitif et exécutoire le 24 septembre
1893, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 24 septembre 1893.
Lausanne, le 24 septembre 1893.
L'officier de l'état civil:
H. Leclercq
suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard, René
célibataire
peintre en bâtiments
originaire de La Sarraz et Les Ferrières (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Charles-Louis Redard, jardinier et de
Marie née Frauchiger, à Lausanne

2. Delaloye, Rosa-Pauline
célibataire
ménagère
originaire de Ardon (Falais) domiciliée à
Lausanne née à
Ardon le dix-huit mai
mil neuf cent fille de
Paul Delaloye, mouleur et de
Madeleine née Pfamatter, à Ardon

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne.
2. Maurice Emery, fils, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai; aux Ferrières, le
1^{er}, à La Sarraz, le 2 et à Ardon, le 3 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, La
Sarraz, Les Ferrières et Ardon

Les époux :

René Redard
Rosa Redard

Les témoins :

Maurice Emery
M. Emery fr.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'habitant à
La Sarraz, Les Ferrières et
Ardon

Registre des mariages A.

N° 363

Nestorovitch

et
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nestorovitch, Dimitrije

célibataire

médecin

originaire de Shouga (Serbie)

domicilié à

Lausanne

né à

Shouga

le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Moïse Nestorovitch

et de

Nabumka née Tchakroff, décédée

2. Baud, Rose-Elise

célibataire

originaire de Gimel

domiciliée à

Lausanne

née à

Rolle

le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jean-Louis Baud, menuisier, à Genève

et de

Sophie-Elise née Rod, décédée

Comme témoins :

1. Marie Baud (delle), brodeuse, à Genève

2. Jules Scapb, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Gimel, le 5 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
avec une traduction. Actes
de publication de mariage
à Lausanne et Gimel. Certificat
de capacité du fiancé. Certificat
du Prêtre de l'Eglise orthodoxe.
Permis de publier. Permis de
mariage. Engagement à mariage
religieux.Communiqué à l'état civil à
Gimel et à la Chancellerie
etc.

Les époux :

M. Nestorovitch

Alice Nestorovitch

Les témoins :

Marie Baud

Jules Scapb

L'officier de l'état civil :

Recel

Registre des mariages A.

N^o 364
Goy
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Jules - Albert

celibataire

employé aux C. F. F.

originnaire de Faulion

domicilié à

Lausanne

né à

Faulion

le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Charles-Henri Goy, ouvrier d'usine

et de

Marie-Lotte née Guignard, à Fallorbe

2. Müller Christine-Marie

celibataire

ménagère

originnaire de St-Ours / Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Jean-Joseph Müller

et de

Elisa née Rochud

Comme témoins :

1. Ernest Bayin, conducteur C. F. F., à Lausanne

2. Milaire Loperetti, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Faulion et St-Ours,

le 8 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Faulion
et St-Ours

Les époux :

Goy Albert
Goy Christine

Les témoins :

Milair
Loperetti Hilavie

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à
Faulion et St-Ours

Registre des mariages A.

N^o 365Culka
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Culka, Rodolphe - Vincent

celibataire

accordeur de pianos

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Konst Bulka, décédé et de

Louise née Jordan, à Lausanne

2. Schneider, Pauline - Hélène

celibataire

dactylographe

originaire de Feschigen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Emma Schneider, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Louis Bulka, accordeur de pianos, à La Cour-de-Peily.

2. Emma Meylan (dame), à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 et à Feschigen, le 21 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne et
Feschigen

Les époux :

Vincent Culka
Hélène Culka

Les témoins :

Louis Culka
M^{lle} Meylan

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Feschigen

Registre des mariages A.

N° 366
Gerster
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerster, Edouard-Paul
célibataire
employé postal
originaire de Saigny domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Edouard-Henri-Jacob Gerster, décédé et de
Rose-Charlotte Prin, née Nicolas, à Lausanne

2. Blanc, Blanche-Virginie
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à

Fers-chez-les-Blanc, à Lausanne, le neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Anna-Lucie Blanc, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Lombard Savy, cafetier, à Lausanne
2. Marcel Guillemin, facteur postal, à Saigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 et à Saigny, le 3 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Saigny.

Les époux :
Edouard Gerster
Virginie Blanc

Les témoins :
E. Savy
M. Guillemin

Communiqué à l'ébavé à Saigny

L'officier de l'état civil :
Marcel

Registre des mariages A.

No 367
Chossis
et
Ahermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chossis, Charles
veuf de Jeanne - Emilie - Hélène née Till, déc. le 16 janvier 1918
conducteur - typographe
originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean-Marie Chossis, employé et de
Marie née Rayonet, à Genève

2. Ahermann, Bertha - Karolina
célibataire
couturière
originaire de Emmebürgen (Südwald) domiciliée à
Lausanne née à
Emmebürgen le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Marie Ahermann, à Lausanne et de

Comme témoins :
1. Jean Chossis, garçon, à Lausanne
2. Berthe Chossis (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Plainpalais, le
4 et à Buochs, le 5 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Plainpalais et
Buochs. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 44, fol. 320

Les époux :

Ch. Chossis
Berthe Chossis

Les témoins :

Jean Lullin
Berthe Chossis

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'établi à
Genève (P. G.) et Buochs

Registre des mariages A.

N^o 368
Girardet
et
Corboud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Louis - Arthur
divorcé de Marie - Philomène née Giroud, dès le 21 janvier 1910
mécanicien

originaire de Prilly _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

au Petit-Sacconex (Genève) le douze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Fules - Emile Girardet, décédé _____ et de
Marie - Adélaïde née Berra, à Genève _____

2. Corboud, Lucie - Bernadette
célibataire

repasseuse
originaire de Surpierre (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Surpierre _____ le vingt-trois novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Jacques - Joseph - Théodore Corboud _____ et de
Anne - Marie née Rouillier, décédée _____

Comme témoins : { 1. Marius Wärpelin, nettoyeur, à Lausanne
2. Charles Fogel, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Prilly, le 27 et à
Surpierre, le 28 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Prilly
et Surpierre _____

Les époux :

Girardet, Arthur
Lucie Girardet

Les témoins :

Wärpelin Marius
Charles Fogel

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'établi-civil à
Prilly et Surpierre _____

Registre des mariages A.

N^o 369
Wicht
et
Morard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicht, Florian

célibataire

carrossier

originaire de Montbèraz, Fribourg domicilié à Lausanne

Plasselt, Fribourg le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

reconnu de Félix Wicht, agriculteur, à Montbèraz et de Thilia Brügger, à Rechthalten

2. Morard, Angèle - Fichorine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Ayent, Valais domiciliée à Lausanne

Ayent le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Félix Morard, cordonnier, à Ayent et de Julie née Fos, décédée

Comme témoins :
1. Charles Raymond, mason, à Lausanne
2. Julien Saph, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 mai, à Montbèraz et Ayent, le 2 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Montbèraz et Ayent

Les époux :

Florian Wicht
Angèle Wicht

Les témoins :

Raymond Charles
Julien Saph

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil à Lausanne, à Montbèraz et Ayent

Registre des familles vol. 24 fol. 25.

Registre des mariages A.

N^o 370
Meylan
et
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Ernest-Henri
célibataire
palefrenier
originaire de La Pray et du Chemin domicilié à
Lausanne né à
Yens le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Auguste-Louis Meylan, cordonnier, à Yens et de
Marie-Flora-Eugénie née Guenin, décédée

2. Etter, Lina-Mathilde
célibataire
cousurière
originaire de Ried (Sae), Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Kerzers (Fribourg) le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Samuel Etter, employé aux C.F.F. à Payerne et de
Lina née Klaus, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Samuel Etter, employé C.F.F. à Payerne
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 au Sombier, les 8, à
La Pray, au Brassus et à Ried, les 9 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, La Pray,
Le Sombier, Le Brassus et
Ried

Les époux :

Ernest Meylan
Mathilde Meylan

Les témoins :

Etter Samuel
Heysi M^s

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébavouil à
Remainmôtier, Le Sombier et
Horas

Registre des mariages A.

N^o 371
Sargent
Coolidge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sargent, Daniel

célibataire

veuf

originaire de Boston (Etats-Unis) domicilié à

Boston né à

Boston le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Francis F. Sargent, décédé et de

Sarah F. Sargent, à Boston

2. Coolidge, Louise-Riché

célibataire

originaire de Portsmouth (New-Hampshire), Etats-Unis domiciliée à

Lausanne née à

Portsmouth le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

John-Compteman Coolidge, artiste-peintre et de

Katherine née Parkman, à Boston

Comme témoins : 1. Jeanne Fitzoy (dame), à Lausanne

2. Jeanne Faye (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, avec traduction. Déclaration consulaire, bonnet lieu d'acte de naissance de la fiancée. Promesse de mariage du fiancé, avec traduction. Acte de publication de mariage à Lausanne. Permis de publier. Permis de marier

Communiqué

Les époux :

Daniel Sargent
Louise Sargent

Les témoins :

Jeanne Fitzoy
Jeanne Faye

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

No 372
Rithener
et
Hossli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rithener, Charles-Marc-Théodore-Louis

celibataire

comptable

originaire de Chioleyres et de Château-d'Œx domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Théodore-Louis Rithener, comptable et de

Fanny-Elise née Poulenaz, à Lausanne

2. Hossli, Yvonne-Lina-Lydie

celibataire

couvrière

originaire de Cully et Herznach (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Théodore-Alexis-Lucien Hossli, décédé et de

Blanche-Hélène née Chaye à Lausanne

Comme témoins : 1. Théodore Rithener, comptable, à Lausanne
2. Lucien Hossli, conducteur typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Herznach, le 26, aux
Chioleyres, à Château-d'Œx et Cully, le 27 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Les
Chioleyres, Château-d'Œx,
Cully et Herznach

Les époux :

Ch. Rithener
Yvonne Rithener

Les témoins :

Th. Rithener
Lucien Hossli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Oron-la-Fille, Château-d'Œx
Cully et Herznach

Registre des mariages A.

No 373
Cottier
et
Marro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Jean-Maurice-Louis

celibataire

employé à la Direction des domaines

originaire de Rougemont et Dailens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Paul-Marie-Henri Cottier, professeur de gymnastique et de

belles-lettres-Louisa née Fabio, à Lausanne

2. Marro, Lucie-Emboinette

celibataire

couturière

originaire de Chambéry (Savoie), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Orge

le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Emboine-Jacques Marro, décédé et de

Lucie-Mathilde née Hansoz, à Lausanne

Comme témoins :

1. André Prost, employé de bureau, à Berne

2. Robert Thomay, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Rougemont et Dailens, le 15 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de sa mère. Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont et Dailens. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Cottier
Lucie Cottier

Les témoins :

A. Prost
R. Thomay

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'état civil à Rougemont et Dailens et à la Chancellerie de

Registre des mariages A.

N^o 371
 Massara
 et
 Singy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massara, Marco-Evaristo

célibataire

sommelier

originaire de Olite Castello, Novare, Italie

domicilié à

Lausanne

né à

Olite Castello le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Gio-Battista Massara, décédé

et de

Moresca née Foga, à Milan

2. Singy, Rosa

célibataire

femme de chambre

originaire de Misery et Corsallettes, Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Misery le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Alexis Singy

et de

Marie-Louise née Bugnon, décédée

Comme témoins :

1. Luigi Massara, cafetier, à Lausanne

2. Arthur Singy, agriculteur, à Misery (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Misery et Corsallettes, le
30 avril, à Olite Castello, le 16 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Olite
Castello, avec certificats de capacité
Misery et Corsallettes. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Marco Massara

Rosa Massara

Les témoins :

Luigi Massara

Arthur Singy

L'officier de l'état civil :

Reull

Communiqué à l'état civil à
Courbon et à la Chancellerie
de la

Registre des mariages A.

No 375

Clot

Nutz dit Profiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Paul-Louis-Combant

célibataire

employé au pénitencier

originaire de Curbilles domicilié à

Lausanne né à

Renens le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Frederic-Adolphe, retraité de S. F. et de

Pauline-Olympe née Radoux, à Lausanne

2. Nutz dit Profiz, Rose-Alice

célibataire

ménagère

originaire de La Sente (Vevre) et Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Paul-Charles-Eugène Nutz dit Profiz, agriculteur et de

Sida-Pertha née Pache, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Radoux, employé de commerce, à Lausanne
2. Charles Denton, employé de S. F., à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Curbilles
et Sente, le 2 juin 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Curbilles
et Sente.

Les époux :

Paullet
Rose Clot

Les témoins :

Ed. Radoux,
Ch. Denton.Communiqué à l'état civil à
Lucens et Sente

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Registre des mariages A.

No 376
Herren
et
Bavard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren, Jean
célibataire
charrelier-livreux
originaire de Turbigen et Meyriez (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Pully le vingt-cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de
Gottfried Herren, agriculteur, à Lausanne et de
Maria-Anna née Liniger, décédée

2. Bavard, Hélène-Elise
célibataire
ménagère
originaire de Robbens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

filles de
Marc-Emmanuel Bavard, cordonnier, à Lausanne et de
Adèle née Bavard, décédée

Comme témoins :
1. Jules Chamot, manoeuvre, à Lausanne
2. Jeanne Chamot, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Turbigen et Robbens,
le 4, à Meyriez, le 6 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Turbigen,
Meyriez et Robbens

Registre des familles vol. 23 fol. 297.

Communiqué à l'établissement à
Morat, Meyriez et Poliez-le-Grand

Les époux :
Herren Jean
Herren Hélène

Les témoins :
Jeanne Chamot
Jules Chamot

L'officier de l'état civil :
Pruce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 377

Andersel

Vuillemin

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 22 septembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1928, le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le marié ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 3 janvier 1928. Lausanne, le 11 janvier 1928.

L'officier de l'état civil:



R. du 5.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andersel, Edouard

veuf de Odette née Berger, de le 8 août 1918

boucher

originaire de Cressier (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Cressier le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Fidèle Andersel, agriculteur

et de

Caroline, née Morard, à Cressier 4 Morab

2. Vuillemin, Rose-Mathilde

célibataire

garde-malades

originaire de Bourgevaux (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bourgevaux le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Emile-Jean Vuillemin, agriculteur

et de

Adèle-Elie, née Vuillemin, à Bourgevaux

Comme témoins :

1. Henri Dorsaz, boucher, à Lausanne

2. James Vuillemin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Cressier, le 27, et à Bourgevaux, le 28 mai 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés,
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Cressier et Bourgevaux.
Pour l'acte de décès de la
1^{re} femme du fiancé, voir vol. 50, fol.
503.

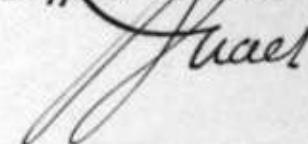
Les époux :

Andersel Edouard
Rose Andersel

Les témoins :

Henri Dorsaz
James Vuillemin

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil à
Cressier et Bourgevaux

Registre des mariages A.

N^o 378
 Burnat
 et
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnat, Eugène - Henri
 célibataire

manoeuvre

originaire de Froidexille domicilié à

Lausanne né à

Froidexille le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Eugène Burnat et de

Fanny née Pasche, décédée

2. Chappuis, Elise
 célibataire

originaire de Puidoux et Les Chioleyres domiciliée à

Lausanne née à

Fullyrens le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Paul-Louis Chappuis, employé de bureau et de

Adèle née Steiner, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Julien Burnat, ouvrier de ville, à Lausanne
 2. Alexandre Saucon, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Froidexille
et Les Chioleyres, le 2, à Puidoux, le 3 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de
mariage à Lausanne, Froidexille,
Puidoux et Les Chioleyres.

Les époux :

Eugène Burnat
Elise Burnat

Les témoins :

J. Burnat
A. Saucon

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'établissement à
 Police le Grand-Chêne et
 Cronch.-Ville

Registre des mariages A.

No 379

Jayet
et
Saltzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayet, Henri
 célibataire
 employé au L. O.
 originaire de Hermenches domicilié à
 Lausanne né à
 Schâbillens le vingt-six mars
 mil huit cent septante-six fils de
 David-Eugène Jayet et de
 Marie née Pasche, décédée

2. Saltzmann, Eugénie
 divorcée de Charles Bourgeaud, dès le 31 mai 1912
 ménagère
 originaire de Penthalaz domiciliée à
 Lausanne née à
 au Couland river Lausanne le vingt-six février
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Edouard Hemmy, agriculteur, au fond de Lausanne et de
 Fanny née Baquier, décédée

Comme témoins :
 1. Joseph Casagrande, négociant, à Lausanne
 2. Jacques Bonny, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Hermenches et
 Penthalaz, le 9 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de publication de mariage
 à Lausanne, Hermenches et
 Penthalaz. Acte de mariage
 de la fiancée, avec divorce.
 Pour l'acte de naissance de
 la fiancée, voir vol. 4, fol. 120.

Communiqué à l'état civil à
 Naudon et Bossonay

Les époux :

Henri Jayet
 Eugénie Jayet

Les témoins :

Jacq. Bonny
 Joseph Casagrande

L'officier de l'état civil :

Reu

Registre des mariages A.

N^o 350

Collet

Carbillet

Par jugement du Tribunal... en date du 19 octobre 1925... déclaré définitif et exécutoire le 30 décembre 1925... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 30 décembre 1925. Lausanne, le 15 janvier 1926. L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 21. 5. 26.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Eugène-Louis

célibataire

agent de police

originaire de Suchy

Orige

Meligny (Genève) le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-vingt

Louis Collet, concierge, à Lausanne

Fanny née Faurier, décédée

2. Carbillet, Marguerite-Alice

célibataire

cuisinière

originaire de Cochons (Hte-Marne), France

bourgeoise Prilly

au Petit-Saconnex (Genève) le six avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Nicolas-Henri Carbillet, employé de magasin, à Genève et de

Marie-Odèle née Petit, décédée

- Comme témoins : 1. Louis Collet, concierge, à Lausanne 2. Eugène Collet, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orige, le 5, à Prilly, le 7 et à Suchy, le 8 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées : Autorisation de l'état civil de Orige

Les époux : E. Collet, veuf M. Collet

Les témoins : L. Collet E. Collet

Communiqué à l'état civil à Belmont 4, Gondon, Orige et Prilly et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil : [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 381
 Monney
 et
 Rouvaty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Jules-Arnoine
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Presencens et Fiaugères (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Roment le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louise Monney, à Begnins et de

2. Rouvaty, Stéphanie-Sidonie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Mabran (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Mabran le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Subin Rouvaty, agriculteur et de
Pauline-Seraphique née Egger, à Mabran

Comme témoins :
 1. François Lambin, tailleur, à Lausanne
 2. Emile Grangier, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Mabran, le 8, à Presencens et Fiaugères, le 10 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Presencens, Fiaugères
et Mabran.

Les époux :

Jules Monney
Sidonie Rouvaty

Les témoins :

Lambin François
Grangier Emile

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à
S. Martin et Mabran

Registre des mariages A.

N^o 382
Gardel
Robellaz

1885
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardel, John-Bernard
célibataire
jardinier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Forges le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
John Gardel et de
Beame-Susanne née Porboën, décédée

2. Robellaz, Sophie-Emma
célibataire
cuisinière
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Fugelles-la-Poche le sept février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Fritz Robellaz, décédé et de
Nancy-Louise-Adèle Charin née Emery, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fritz Robellaz, employé C.F., à Lausanne
2. Emile Hoffmann, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 Pully, le 17 juin 1885

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne et Pully

Communiqué à l'état civil à Pully.

Les époux :
Gardel John
Gardel Sophie

Les témoins :
Robellaz Fritz
Emile Hoffmann

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 383
Kleinmann
et
Wachimson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kleinmann, Hersch
célibataire
docteur-médecin
originaire de Obodowko / Agopod / Russie domicilié à
Lausanne né à
Obodowko le vingt-deux 18
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Abraham Kleinmann, négociant et de
Chia née Rein, à Palta (Russie)

2. Wachimson, Sarah
célibataire
docteur-médecin
originaire de Plampalais (Genève) domiciliée à
Plampalais née à
Tran / Staffa le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Hirsch ben Sabel Wachimson, négociant et de
Sida née Berquer, à Plampalais (Genève)

Comme témoins :
1. Sida Wachimson (dame), à Genève
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 obu Plampalais, le 15
avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Acte d'origine de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Plampalais. Déclaration du ministre inopérante. Permis de publier. Permis de marier. Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'établi à Genève (B. G.)

Les époux :

Hersch Kleinmann
Sarah Kleinmann

Les témoins :

Sida Wachimson
Heysé M^s

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 26 juillet 1933, le Département de Justice et Police du Canton de Faud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens, que :
1^o le nom patronymique de l'époux et de son père soit orthographié 'Kleynmann', soit avec 'y' au lieu du 'i'.
2^o la date de naissance de l'époux qui est, selon le calendrier julien, le 5 décembre 1888, soit immédiatement suivie de celle du 18 décembre 1888 qui correspond au calendrier grégorien.
Lausanne le 24 juillet 1933
L'Officier de l'Etat civil
H. Luchant
logué à Genève (B. G.)

Registre des mariages A.

N^o 384
Guignard
et
Pache

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 11 Mars 1910, et
déclaré définitif et exécutoire le 2
avril 1910, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 2 avril 1910.
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Guignard, Edouard-Désiré
celibataire
employé de commerce
originaire de L'Isle et du Lieu domicilié à
Lausanne né à
Boulogne 4^{ter} Pas de Calais neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Henri-Louis Guignard, décédé et de
Catherine-Félicie-Joséphine née Loxel, à Lausanne

2. Pache, Ida-Louise
celibataire
dactylographe
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
François Pache, décédé et de
Louise née Polomey, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Samuel Aeschbacher, technicien, à Lausanne
2. Fernand Pache, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, au Lieu, le 22, à
L'Isle et à Epalinges, le 23 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, L'Isle,
Le Lieu et Epalinges

Les époux:

E. Guignard
Ida Guignard

Les témoins:

Aeschbacher
Pache

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'établi à
L'Isle, Le Lieu et Epalinges.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 335
 Martin
 et
 Röthlisberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Alfred
 célibataire
 conducteur aux C.-L.
 originaire de Neyruz domicilié à
Lausanne né à
Rueyres le six août
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Charles Martin et de

Marie, née Pichonnat, décédée
 2. Röthlisberger, Frieda
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Subzelflüh (Berne) le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Friedrich Röthlisberger, voiturier et de
Magdalena, née Schöni, à Grünenmatt

Comme témoins : { 1. Auguste Cordey, employé C.-L., à Lausanne
 2. Frédéric Bolomey, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Langnau, le 20
 et à Neyruz, le 22 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Neyruz et Langnau

Les époux :

Martin Alfred
Frieda Martin

Les témoins :

A. Cordey
F. Bolomey

L'officier de l'état civil :

Reac!

Communiqué à l'état civil à
Dorony et Langnau

Registre des mariages A.

No 386
Piquet
et
Hämmerli

n-322

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Francis-Lucien
célibataire
secrétaire
originaire de Chenib _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
François-Marie Piquet, à Paris _____ et de
Julie-Charlotte née Mayor, à Fère-en-Tardenois _____

2. Hämmerli, Berthe-Rose dite Betty
célibataire
employée de bureau
originaire de Finelz (Borne) et Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
André-Louis-Henri-Aloui Hämmerli, secrétaire et de
Senny-Henriette née Koopp, à Lausanne _____
municipal

Comme témoins : { 1. Alois Hämmerli, secrétaire municipal, à Lau-
sanne
2. Maurice Pord, représentant de commerce, à
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Soubier et Le Prassus,
le 28, à Finelz, le 29 mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf-cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
mariage à Lausanne, Le Sou-
lier, Le Prassus et Finelz.
Pour l'acte de naissance de
fiancé, voir vol. 17, fol. 153.
Pour celui de la fiancée, voir vol.
26, fol. 18 _____

Les époux :

[Signature]
Betty Piquet

Les témoins :

[Signature]
H. Pord

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil au
Soubier et à Finelz _____

Registre des mariages A.

No 357
Delisle
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, Marc-Louis
celibataire
chauffeur d'autos
originaire de Froidexville domicilié à
Lausanne né à
Froidexville le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pictor Delisle, cordonnier, à Froidexville et de
Louise née Corbaz, décédée

2. Meylan, Irma-Josephine
celibataire
cuisinière
originaire de Fessey domiciliée à
La Cour-de-Pailly née à
Hauterive (Neuchâtel) le trois février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Marie-Josephine Meylan, à Neuchâtel et de

Comme témoins : } 1. Fules Carth, employé de bureau, à Lausanne.
2. Henri Meyer, employé à l'usine à gaz à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à La Cour-de-Pailly, le 6, à Froidexville et Fessey, le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Froidexville, Fessey
et La Cour-de-Pailly

Les époux :

Louis Delisle
Irma Delisle

Les témoins :

Carth Jules
Meyer Henri

L'officier de l'état civil :

Puerch

Communiqué à l'état civil à
Poliez-le-Grand, Fessey et La
Cour-de-Pailly

Registre des mariages A.

N^o 388
Francy
et
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francy, Alois
celibataire
appareilleur
originaire du Châblard domicilié à
Lausanne né à
Clarens le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Alois Francy, décédé et de
Elise-Henriette Marie née Faye, à Lausanne

2. Mottier, Marthe-Orthémise
celibataire
ménagère
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à
Salvan (Valais) née à
Salvan le seize janvier
mil neuf cent deux fille de
Omer-Isaïe Mottier, meunier et de
Marie-Joséphine née Felley, à Salvan

Comme témoins :
1. Maurice Widemann, marchand, à Lausanne
2. Benjamin Foulaz, vendeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châblard, à Salvan
et à Salvan, le 26 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
consentement des père et
mère de la fiancée, Actes de
publication de mariage à
Lausanne, le Châblard,
Salvan et Salvan

Les époux :
Alois Francy
Marthe Francy

Les témoins :
Widemann Maurice
Foulaz

Communiqué à l'époux à
Montreux, Salvan et Salvan.

L'officier de l'état civil :
Reul

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 389
Perret
et
Perriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Charles-Gustave
veuf de Jeanne née Ryser, déc. le 20 février 1916
chauffeur d'autos
originaire de Ollon domicilié à
Lausanne né à
Ollon le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles Perret, agriculteur, à Ollon et de
Anna née Foly, déc. déc.

2. Perriaz, Berthe-Fanny
célibataire
femme de chambre

originaire de Chavornay et L'Abergement domiciliée à
Lausanne née à
Chavornay le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

François-Auguste Perriaz et de
Léa-Fanny-Esther née Rayassin, déc. déc.

Comme témoins : } 1. Gaston Ryser, agent de police, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ollon, Chavornay
et L'Abergement, le 10, à Huisimoz, le 11 juin 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Ollon,
Huisimoz, Chavornay et L'Ab-
ergement

Les époux :

Charles Perret
Berthe Perret

Les témoins :

G. Ryser
Pamblanc
L'officier de l'état civil
Perret

Communiqué à l'état civil à
Ollon, Chavornay et Ligne
rolles

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 21 mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 26 septem-
bre 1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 26 septembre 1928.
Lausanne, le 15 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:

Le Baug

Registre des mariages A.

No 390
 Chanson
 et
 Sarirana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson, Victor

divorcé de Louise Quereb née Faquier, décéde le 10 décembre 1914
 employé aux C. L.

originaire de Moiry domicilié à
Lausanne né à

Bully le dix-huit février

mil huit cent septante-cinq fils de

Marc Chanson et de

Henriette née Pelet, décédée

2. Sarirana née Joss, Marie
 veuve de Celestino Sarirana, décéde le 25 août 1916
 ménagère

originaire de Forb (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Fribourg le douze mars

mil huit cent septante-neuf fille de

Jacques Joss, à Beckenwil (Berne) et de

Catherine née Gerber, décédée

Comme témoins :

1. François Pamblan, suisse, à Lausanne

2. Henri Regamey, suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Moiry et Forb, le 9 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de mariage du fiancé,
avec divorce. Cebs de décès du
1^{er} mari de la fiancée. Cebs de
publication de mariage à
Lausanne, Moiry et Forb.

Les époux :

Chanson Victor
Chanson Marie

Les témoins :

H. Regamey
F. Pamblan

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'habitant à
La Sarraz et Forb.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 391
Ozriel
 et
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Ozriel, Armand*
 célibataire
 négociant
 originaire de *Belgrade (Serbie)* domicilié à
Manchester (Angleterre) né à
Belgrade le *dix-sept octobre*
 mil huit cent *quatre-vingt-dix* fils de
Isaac Ozriel, négociant et de
Blanche Ozriel, à Belgrade

2. *Jaccard, Madeleine - Susanne*
 célibataire

originaire de *Sainte-Croix* domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le *dix-sept juillet*
 mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* fille de
Marc-Emile Jaccard, comptable et de
Louise Schmuziger, née De Serber, à Lausanne

Comme témoins :
 1. *Marc Jaccard, comptable, à Lausanne*
 2. *Charles Fornasconi, ingénieur, à Chambéry*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 16, à St-Croix et aux Granges-de-St-Croix, le 17 juin 1920.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *cinq juillet mil neuf cent vingt*

Pièces déposées :

Promesses des fiancés. Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Croix et Granges-de-St-Croix. Certificats de capacité des fiancés. Déclaration du ministre impérial. Permis de publier. Permis de marier. Engagement à mariage religieux. Communiqué à l'état civil à St-Croix et à la Chancellerie de

Les époux :

Armand Ozriel
Madeleine Ozriel

Les témoins :

Marc Jaccard
Charles Fornasconi

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Registre des mariages A.

N^o 392
 Kochat
 et
 Hirschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kochat**, George - Auguste - Louis
 célibataire
 ingénieur - chimiste
 originaire de Lieu et d'Ecôlepens domicilié à
 Sausanne né à
 Chavornay le vingt-neuf mai
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 François - Louis Kochat, pasteur et de
 Marie - Rose née Clerc, à Chavornay

2. **Hirschy**, Madeleine - Henriette
 célibataire

originaire de Trub (Berne) et Neuchâtel domiciliée à
 Sausanne née à
 La Chaux-de-Fonds le dix-neuf février
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Paul Hirschy, représentant et de
 Elisa - Henriette née Garot, à Sausanne

Comme témoins : 1. Charles Secoultre, étudiant pharmacien, à Sausanne
 2. Charles Tschäppät, chimiste, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2, au Lieu, Ecôlepens, Trub
 et Neuchâtel, le 3 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Sausanne, Le Lieu, Ecôlepens,
 Trub et Neuchâtel

Les époux :

G. Kochat
 Madeleine Kochat

Les témoins :

Weninger
 et Tschäppät

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil du Lieu,
 La Sarraz, Trub et Neuchâtel

Registre des mariages A.

N^o 393
Crausaz soit Crausaz
et
Zettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz soit Crausaz, Jules-François-Charles-Louis

célibataire

négociant

originaire de Lutry et Hermenches domicilié à Sausanne né à

Sausanne le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Charles Crausaz soit Crausaz, négociant et de

Jenny-Emma-Charlotte née Moënnöz, à Sausanne

2. Zettler, Maria-Katharina
célibataire

originaire de Dudenhofen (Bavière) domiciliée à Sausanne née à

Dudenhofen le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Johannes Zettler, négociant et de

Katharina née Vondereschmitt, à Dudenhofen

Comme témoins :
1. François Pamblanc, huissier, à Sausanne
2. Julien Foretoy, employé au greffe municipal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 31 mai, à Lutry, le 1^{er} juin, à Hermenches, le 2 juin, et à Dudenhofen, le 4 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Sausanne, Lutry, Hermenches et Dudenhofen.
Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier

Communiqué à l'état-civil à Lutry, Moudon et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

J. Crausaz
C. Crausaz

Les témoins :

Pamblanc
J. Foretoy

L'officier de l'état civil :

P. Reu

Registre des mariages A.

N^o 394
 Zimmermann
 et
 Kraege

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne rendu
 en date du 16. janvier 1939.
 déclaré définitif et exécutoire le
 21. février 1939, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 21. février 1939.
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Gottfried
 célibataire
 boucher
 originaire de Schangnau (Berne) domicilié à
Sausanne né à
Brüttelen (Berne) le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Friedrich Zimmermann, forgeron et de
Rosa née Kämmerli, à Brüttelen

2. Kraege, Marie-Anna
 célibataire
 couturière
 originaire de Schrenz (Pusse) domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile Kraege, serrurier et de
Marie née Rysen, à Sausanne

Comme témoins :
 1. Jules Weber, horloger, à Sausanne
 2. Emile Kraege, facteur de piano, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, à Schangnau, le
4, et à Schrenz, le 19 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Sausanne, Schangnau et
Schrenz, Certificat de ca-
pacité de la fiancée. Permiso
de publier

Les époux :

Gottfr. Zimmermann
Marie Zimmermann

Les témoins :

J. Weber
C. Kraege

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à
Schangnau et à la Chancellerie
Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 395
Martin
Blanc

N-185
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, André-Fritz
célibataire
droguiste
originaire de Renan (Beine) domicilié à
Sausanne né à
Souvilier (Beine) le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
André Martin, décédé et de
Sauve - Emma née Käestli, à Sausanne

2. Blanc, Eva - Ida - Jeanne
célibataire
originaire de Sausanne domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le six août
mil neuf cent un fille de
Alfred - Robert Blanc, cultivateur et de
Ida née Nicolas, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Edouard Chassot, commis postal, à Sausanne
2. Hermann Schueebeli, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14 juin, et à Renan, le 15 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Sausanne et à Renan.
Consentement des père et mère
de la fiancée

Les époux :

Martin
Eva Martin

Les témoins :

E. Chassot
H. Schueebeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 396
MartinMora ^{et} née Gracasso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Henri-Souis

célibataire

employé de bureau

originaire de Avenches

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Henri Martin, décédé

et de

Lucie née Corbaz, à Sausanne

2. Mora née Gracasso, Giulia - Rosa - Angela

veuve de Paola Mora, dès le 22 septembre 1917

couturière

originaire de origine italienne

domiciliée à

Sausanne

née à

Casale Monferrato

le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Bernardo Gracasso, maçon

et de

Lucia née Marocchina, à Paris

Comme témoins : { 1. Louis Moret, employé C.F.F., à Pully

2. Paul Martin, commerçant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, à Avenches, le 22 mai, et à Bolzano, le 13 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Avenches et Bolzano, avec certificat de capacité. Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état-civil à Avenches et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Paul
Giulia Martin

Les témoins :

Louis Moret
Paul Martin

L'officier de l'état civil :

J. Ruef

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 337
Höppli
et
Pezet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Höppli, Friedrich - Jakob

célibataire

employé de bureau

originaire de Tuttwil (Thurgovie)

domicilié à

Sausanne

né à

Töss (Zurich)

le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jakob Höppli, fondé de pouvoirs

et de

Sophie née Ringger, à Bâle

2. Pezet, Eglantine - Emilie

célibataire

couturière

originaire de Sous-le-Saunier (Jura), France

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le dix-neuf août

mil neuf cent deux

fille de

Emile Jean Florentin Pezet, décédé

et de

Alice Mayor née Gogerat, à Sausanne

Comme témoins :

1. Jules Blanc, employé de bureau, à Sausanne

2. Eugène Gogerat, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 10, et à Tuttwil, le 11 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée et consentement de sa mère. Actes de publication de mariage à Sausanne et Tuttwil. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état-civil à Tuttwil et à la Chancelleuse C. G.

Les époux :

Höppli

E. Hoeppli

Les témoins :

J. Blanc

Eug. Gogerat

L'officier de l'état civil :

Pezet

Registre des mariages A.

6-373.

No 398
Gubetan
et
Guignard

Par jugement du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 24 décembre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 15 février 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce, Lausanne, le 20 février 1937.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gubetan, Alfred-Jean

célibataire

industriel

originaire de Sausanne domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Wilhelm-Christian Gubetan, industriel et de

Emile-Auguste-Kunigunde née Bülf, à Sausanne

2. Guignard, Rose-Blanche-Ida

célibataire

originaire de Cherit domiciliée à

Sausanne née à

Vevey

le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Albert-Jules-Emile Guignard, négociant, à Vevey et de

Hermiette née Guillard, décédée

Comme témoins :

1. Hélène Stalder (d^{lle}), à Sausanne

2. Emile Kaeoamann, comptable, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Le Sentier et Le Brassus, le 14 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Pour l'acte de naissance du

fiancé, voir vol. 23, fol. 213.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier et Le Brassus.

Les époux :

Alfred Gubetan
Blanche Gubetan

Les témoins :

Hélène Stalder

Emile Kaeoamann

L'officier de l'état civil :

P. K.

Communiqué à l'état-civil au
Sentier.

Registre des mariages A.

N^o 399
Noir
et
Beausite

3-32
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noir, Jean-Jules

célibataire

employé de banque

originaire de Sausanne

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Marie Noir, horticulteur

et de

Marie Joséphine née Buffet, à Sausanne

2. Beausite, Emma-Sophie

célibataire

employée de banque

originaire de Grandson

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jules-Félix Beausite, tailleur, à Sausanne

et de

Julie-Sydie née Pellaux, décédée

Comme témoins : } 1. Gustave Despland, facteur postal, à Sausanne
2. Jean Noir, horticulteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, et à Grandson, le 10
juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 21, fol. 66. Actes de
publication de mariage à Sau-
sanne et Grandson.

Les époux :

J. J. noir
E. Noir

Les témoins :

Gustave Despland
Jean Noir

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Grandson.

Registre des mariages A.

N^o 400
Borzini
et
Wenger

Le 28 novembre 1927 le Département politique fédéral a prononcé la célébration de mariage de Marie Borzini-Wenger mentionnée ci-dessus dans le décret n. 215 du canton de Berne de la commune de Gurgelen Lausanne, le 1^{er} décembre 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Bauf

à Gurgelen

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Borzini, Attilio - Tazzarano

célibataire

tailleur

originaire de Paciano (Umbria), Italie

domicilié à

Sausanne

né à

Paciano

le huit février

mil-huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Giovanni Borzini, agriculteur

et de

Clementina née Menicuccini, à Castiglione del Lago

2. Wenger, Marie

célibataire

modiste

originaire de Gurgelen (Berne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Cossonay

le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Frédéric Wenger, agriculteur, à Morges

et de

Jeannette - Charlotte née Dusanne, décédée

Comme témoins: } 1. Joseph Bonnat, tailleur, à Sausanne
2. Louis Heysé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, à Gurgelen, le 23 avril et à Paciano, le 9 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage à Sausanne, Paciano et Gurgelen. Termis de publier.
Termis de marier.

La publication à Paciano contient le certificat de capacité.

Communiqué à l'état civil à Gurgelen et à la chancellerie C^{le}

Les époux:

Attilio Borzini

Marie Borzini

Les témoins:

Bonnat Jos.

Heysé M^s

L'officier de l'état civil:

Bauf

Registre des mariages A.

No 401
Golay
Guthnecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Paul-David
célibataire
technicien
originaire des Chenit _____ domicilié à
Sausanne _____ né à
Sentier _____ le quatre janvier

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
Séon-Paul Golay, mécanicien _____ et de
Ellen-Cécile née Rochat, à La Chaux-de-Fonds _____

2. Guthnecht, Adèle
célibataire
steno-dactylographe
originaire de Oberried (Triboung) _____ domiciliée à
Sausanne _____ née à
Vallamand _____ le quatre juin

_____ mil neuf cent un _____ fille de
Samuel Guthnecht, décédé _____ et de
Caroline née Piquilloud, à Vallamand _____

Comme témoins : { 1. René Gonet, représentant de commerce, à Sausanne
2. Fernand Faucherie, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, Le Sentier, le 4, Le Brassus, le 5, et Ried-L.N., le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée. Consentement de sa
mère. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Le Sentier, Le Brassus et
Ried.

Communiqué à l'état-civil au
Sentier et à Noat.

Les époux :

Paul Golay
Adèle Golay

Les témoins :

F. Faucherie
R. Gonet

L'officier de l'état civil :

Wae!

Par jugement du Tribunal cantonal
de Fribourg, rendu
en date du 6 mars 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 22 avril
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ ans, le
délai pendant lequel l'
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 28 avril 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Baury

R. du 13.5.24

Registre des mariages A.

N^o 402
Rochat
et
Probst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Hector-Henri

célibataire

commis postal

originaire de Sieu

domicilié à

Sausanne

né à

Charbonnières

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Alphonse-Julien Rochat

et de

Fanny-Emma née Rochat, décédée

2. Probst, Jeanne-Souise

célibataire

couturière

originaire de Saupersdorf (Soleuse)

domiciliée à

Penthalaz

née à

Socle (Neuchâtel)

le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Charles-Joseph Probst, horticulteur, à Yverdon

et de

Souise-Marguerite née Becker, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Perrotet, commis postal, à Sausanne

2. Marcel Baudet, commis postal, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Le Sieu, le 8, Saupersdorf et Penthalaz, le 9 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage pour la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Sausanne, Le Sieu, Saupersdorf et Penthalaz

Les époux :

Rochat
Jeanne Probst

Les témoins :

H. Perrotet
M. Baudet

L'officier de l'état civil :

Murel

Communiqué à l'état-civil au
Sieu, Saupersdorf et Corsonay

Registre des mariages A.

N^o 403
 Vuagniaux
 et
 Sandolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vuagniaux**, Paul-Edouard-Raymond
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Tucherens domicilié à
 Sausanne né à
 Morges le vingt-huit juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 François-Souis-Jacob Vuagniaux et de
 Annette née Marguerat, décédée

2. **Sandolf**, Marie-Sophie
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Duten-zum-Loof (Reine) domiciliée à
 Sausanne née à
 Sausanne le huit avril
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 William-Auguste Sandolf, employé de commune et de
 Maria née Heimberg, à Sausanne

Comme témoins : } 1. William Sandolf, ouvrier de ville, à Sausanne
 } 2. Henri Daud, employé de commerce, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, à Tucherens et Simpach,
 le 10 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Sausanne, Tucherens et
 Simpach.

Les époux :

P. Vuagniaux
 Marie Vuagniaux

Les témoins :

William Sandolf
 H. Daud.

L'officier de l'état civil :

J. Vuagniaux

Communiqué à l'état civil à
 Tucherens et Simpach.

Registre des mariages A.

N^o 404
 Henchoz
 et
 Nicolliez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Victor - Louis

célibataire

chauffeur aux C.F.F.

originaire de Rossinières

domicilié à

Sausanne

né à

Yverdon

le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fil de

Jules Henchoz, décédé

et de

Alice née Pajod, à Orbe

2. Nicolliez, Angèle - Jeanne

célibataire

coiffeuse

originaire de Oléyes

domiciliée à

Sausanne

née à

Neuchâtel

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

David Nicolliez, décédé

et de

Adèle - Rosine - Octavie née Wolter, à Sausanne

Comme témoins :

1. Ulric Hausmann, boulanger, à Neuchâtel

2. Odèle Chevalley (d^{me}), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, à Oléyes, le 8 et à Rossinières, le 9 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Sausanne, Rossinières et Oléyes.

Les époux :

Victor Henchoz
 Angèle Henchoz

Les témoins :

Odèle Chevalley
 M. Hausmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Rossinières et Oléyes.

Registre des mariages A.

N^o 409
 Guffel
 et
 Sonderegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guffel, Jean-Souis**

célibataire

négoçant

originaire de Bussigny / Morges

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean-Souis-Joseph Guffel

et de

Françoise-Henriette née Winkler, à Sausanne

2. **Sonderegger, Hélène-Agnès**

célibataire

coiffeuse

originaire de Heiden (Appenzell)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

filie de

Jean Sonderegger, mécanicien, à Sausanne

et de

Frosine-Sina née Peitrequin, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Guffel père, à Sausanne

2. Jean Sonderegger, mécanicien, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 4, à Heiden, le 5, et à Bussigny, le 6 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Sausanne, Bussigny et Heiden.

Les époux :

L. Guffel
 H. Guffel

Les témoins :

L. Guffel
 J. Sonderegger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à Bussigny et Heiden.

Registre des mariages A.

N^o 406
 Thorens
 et
 Ropin

Auivant acte reçu Arnold
 Campiche, notaire à Ste-Croix,
 le 16 juillet 1928, approuvé par
 le conseil d'état, le 2 août 1928,
 la commune de Ste-Croix a
 concédé la bourgeoisie de Ste-
 Croix à Eugène Charles Thorens
 de même qu'à ses descendants.
 Lausanne, le 10 août 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

69^{me} à Concise, Ste-Croix et
 Corcelles près Payerne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorens, Jean-Charles

célibataire

commerçant

originaire de Concise domicilié à

St^e-Croix né à

St^e-Croix le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Eugène Thorens, fabricant et de

Marie née Oddor, à St^e-Croix

2. Ropin, Aimée

célibataire

originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à

Sausanne née à

Vallorbe le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Walther Ropin, professeur et de

Julie-Emilie-Sina née Vallotton, à Sausanne

Comme témoins : 1. Robert Matter, industriel, à Sausanne

2. Ernest Vallotton, commerçant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, aux Granges de St^e-Croix, à
 Concise, à Corcelles et à Sausanne, les 22 et 23 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
 de St^e Croix

Les époux :

J. Thorens
A. Ropin

Les témoins :

Rmatter
Mallat

L'officier de l'état civil :

Puciel

Communiqué à l'état civil à Con-
 cise, Corcelles près Payerne et St^e-
 Croix.

Registre des mariages A.

No 407
Favre
et
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Favre**, Louis
célibataire
employé de commerce
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Nyon né à
Chavannes-de-Bogis le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Louis-François-Rodolphe Favre, receveur aux douanes et de
Lucie née Bougez, à Nyon

2. **Zbinden**, Louise-Marie
célibataire
comptable
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Nyon née à
Nyon le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri-Julien Zbinden, serrurier et de
Louise née Lutin, à Nyon

Comme témoins : } 1. François Dupuis, dessinateur, à Sausanne
2. Charles Zbinden, architecte, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex et à Nyon, le 22, et à
Guggisberg, le 23 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Nyon

Les époux :

L. Favre
Louise Zbinden

Les témoins :

F. Dupuis
Ch. Zbinden

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état-civil à
Château-d'Oex, Nyon et Gug-
gisberg.

Registre des mariages A.

No 408
Lambert
et
Mandin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert, Georges-Edy

célibataire

technicien

originaire de Genève

domicilié à

Porrentruy

né à

Mainpalais

le sept février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Georges-Charles Lambert, bronzeur

et de

Jada née Boilet, à Genève

2. Mandin, Marthe-Hélène

célibataire

modiste

originaire de Rances

domiciliée à

Sausanne

née à

Yverdon

le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Louis-Henri Mandin, chef-comptable de la C^{ie} des tramways lausannois et de

Alice-Suzanne née Gueissaz, à Sausanne

Comme témoins :

1. Henri Mandin, chef-comptable, à Sausanne

2. François Dexon, ingénieur, à Coppet

Les publications ont eu lieu à Porrentruy, le 7, à Genève, à Rances et à Sausanne, le 9 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Porrentruy

Les époux :

G Lambert
M. Lambert

Les témoins :

H. Mandin

François Dexon

L'officier de l'état civil :

P. Verel

Communiqué à l'état-civil à
Porrentruy, Genève (D.C.) et Baul-
mes.

Registre des mariages A.

15-245

N^o 409
 Michel
 Züllig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Johann-Friedrich
 célibataire
 chauffeur aux C. F. F.
 originaire de Bönigen (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Berne le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Johannes Michel et de

Maria-Elisa née Faber, décédée

2. Züllig, Nina
 célibataire

ménagère
 originaire de Hefenhofen (Churgovie) domiciliée à
Amriswil (Churgovie) née à

Amriswil le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Wilhelmine Züllig, à Amriswil et de

Comme témoins :
 1. Jean Eggimann, employé C. F. F., à Lausanne
 2. Friedrich Liegenthaler, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Interlaken, le 24,
Hefenhofen et Amriswil, le 25 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Arzeize juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Interlaken, Hefenhofen et Amriswil. Actes de naissance des fiancés

Les époux :

Nina Jean
Nina Michel

Les témoins :

Eggimann Jean
Liegenthaler Friedrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Interlaken, Hefenhofen et
Amriswil

Registre des mariages A.

N^o 410
Lederemann
et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lederemann, Albert
veuf de Rose-Germaine née Parrachini, des le 27 janvier 1920
bailleur
originaire de Envy domicilié à
Lausanne né à
Paris (3^e arrt) le dix-neuf septembre
mil-huit cent soixante-seize fils de
Nathan Lederemann et de
Madeline née Ruffe, décédés

2. Simon, Emma-Georgette
célibataire

originaire de Sonvilier (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
St-Imier le neuf février
mil-huit cent soixante-dix-neuf fille de
Armand Simon, décédé et de
Lina-Alberbine née Rufenacht, à St-Imier

Comme témoins : { 1. François Hauser, ancien négociant, à Lausanne.
2. Alfred Fischer, étudiant-médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Envy et Sonvilier,
le 19 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copie d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Envy et Sonvilier. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé voir vol. 53, fol. 67

Les époux :

A. Lederemann
Georgette Lederemann

Les témoins :

F. Hauser
Alf. Fischer

L'officier de l'état civil :

Haefliger

Communiqué à l'établi à
Romanel et Sonvilier.

Registre des mariages A.

No 411
Guillerat
et
Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillerat, Charles-Louis
divorcé de Frane - Marie née Seubaz, dès le 27 novembre 1918, employé de commerce
originaire de Nebielier (Berne) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Jean-Baptiste Guillerat, décédé et de Lusette-Françoise-Lina née Blere, à Lausanne

2. Benoit, Louise-Lucie
célibataire
employée de bureau
originaire de Font-le-Grand domiciliée à Lausanne née à Lucens le douze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Louis-Léonard Pénocis, 1^{er} lieutenant de gendarmerie et de Lina née Thomas, à Lausanne

Comme témoins :
1. Robert Mettler, commerçant, à Lausanne
2. Edouard Straub, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Font-le-Grand, le 14, à Undervelier, le 15 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Undervelier et Font-le-Grand. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 16, fol. 119.
Pour son acte de mariage, avec divorce, voir vol. 41, fol. 215.

Les époux :

C. Guillerat
L. Benoit

Les témoins :

R. Mettler
E. Straub.

L'officier de l'état civil :

J. Fucel

Communiqué à l'état civil à Undervelier et Rolle

Registre des mariages A.

N^o 412.
Pétermann
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pétermann, Hermann-Louis
celibataire
layeur
originaire de Reconvilier (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Reconvilier le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Paul Pétermann, horloger et de
Lina née Foye, à La Chaux-de-Fonds

2. Maillard, Lucie-Emilie
celibataire
cuisinière
originaire de Hennens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Romont le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
François Maillard, déj. dé et de
Pauline née Badoud, à Romont

Comme témoins : { 1. Louis Rosset, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Christian Weber, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bayannes et Hennens,
le 18 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Bayannes
et Hennens.

Les époux :
Hermann Pétermann
Lucie Pétermann

Les témoins :
Louis Rosset
Christian Weber

Communiqué à l'éb. civil à
Bayannes et Pillens

L'officier de l'état civil :
Puce

R. du 1.5.25.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne rendu
en date du 22 janvier 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 7 avril
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari-
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 28 avril 1925.
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 413.
Mages
Gablitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mages, Henri-Gabriel _____

celibataire _____

employé d'hôtel _____

originaire de Bev _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le onze octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

François-Gabriel Mages, journalier _____ et de

Marie-Virginie, née Prousoz, à Lausanne _____

2. Gablitz née Kusknets, Anna-Luise-Laura _____

veuve de Bernhard Gablitz, des juns 1913 _____

originaire de nationalité russe _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Balderra-Riga (Russie) _____ le vingt-sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Friedrich Kusknets, décédé _____ et de

Jda-Barbara née Sukker, à Riga _____

Comme témoins : } 1. Gabriel Mages, journalier, à Lausanne _____

2. Gustave Boniface, architecte, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 et à Bev, le 25

juin 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Déclaration remplaçant l'acte

de décès du 1^{er} mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Bev. Déclaration

du Pasteur Fombon. Permis de

publier. Engagement à mariage

religieux _____

Communiqué à l'état civil à

Bev _____

Les époux :

Henri Mages

Anna Mages

Les témoins :

G. Mages

G. Boniface

L'officier de l'état civil :

P. Uccel

Registre des mariages A.

N^o 414
Dony
et
Duding

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dony, Emile-François

celibataire

conducteur-lithographe

originaire de Assens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le onze mars

mil neuf cent

fil de

Jules Dony, décédé

et de

Maria-Emma née Ottenhofer, à Lausanne

2. Duding, Rosalie-Sidonie

celibataire

ouvrière-lithographe

originaire de Riaz (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Riaz

le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Césarine Duding, à Férey

et de

Comme témoins :

1. Charles Pilet, mécanicien, à Lausanne

2. Henri Cuendet, fondeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Assens, le 4 et à Riaz, le 5 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Assens et Riaz.

Les époux :

E. Dony
S. Dony

Les témoins :

Charles Pilet
Henri Cuendet

Communiqué à l'ébéniste à
Challens et Riaz

L'officier de l'état civil :

Pese

Registre des mariages A.

N^o 415
 Laurent
 et
 Cornay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Constant
 célibataire
 manoeuvre - cimenteur
 originaire de Fey
 Lausanne

domicilié à
 né à
 Breycyagnes le vingt-cinq août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Théodore Laurent et de

Emma née Glob, décédée

2. Cornay, Marie-Anais
 célibataire
 journalière

originaire de Orsières (Falais)
 Lausanne

domiciliée à
 née à
 Commaire d'Orsières (Falais) le quatre mai
 mil neuf cent

filles de
 Ferdinand Cornay, agriculteur et de
 Joséphine née Gabrioud, à Commaire d'Orsières

Comme témoins :
 1. Eugène Sandoz, bûcheron, à Lausanne
 2. Sophie Sandoz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Fey, le 14 et à
 Orsières, le 20 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publications de
 mariage à Lausanne, Fey
 et Orsières

Les époux :

Laurent Constant
 Anais Laurent

Les témoins :

Eugène Sandoz
 Sophie Sandoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
 Fey et Orsières

Par jugement du Tribunal de
 Lausanne, rendu
 en date du 24 janvier 1921, déclaré
 définitif et exécutoire le 16 avril
 1921, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 16 avril 1921.

Lausanne, le 23 avril 1921.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 416
 Roland
 Krähenbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roland, Gustave
 célibataire
 originaire de Saxon domicilié à Saxon né à Eschens
 le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Basile Roland et de
Mari-Elisa née Weischmann, à Eschens

2. Krähenbühl, Hélène
 célibataire
 originaire de Signau (Berne) domiciliée à Pully née à Aylenches
 le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Théophile Krähenbühl et de
Elisabeth née Shucki, à Berne

Comme témoins :
 1. Emy Cordes, agent de police, à Lausanne
 2. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saxon, le 30 avril, à Signau, Pampigny et Pully, le 3 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Saxon

Les époux :
G. Roland
H. Roland

Les témoins :
E. Simonet
Cordes Ami

Communiqué à l'état civil à
Pampigny, Saxon, Signau et Pully

L'officier de l'état civil :
Perez

Registre des mariages A.

N^o 417
Gonnaz
Seilaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonnaz, Auguste - Henri - Louis
veuf de Marie - Adélaïde née Perbella, déc. le 20 avril 1916
menuisier
originaire de Sully et Lubry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf avril
mil huit cent soixante-un fils de
Louis - Samuel Gonnaz et de
Marie - Fanny née Tache, décédée

2. Seilaz née Waeber, Marie - Melanie
veuve de Henri - François - Samuel Seilaz, déc. le 26 juin 1918
ménagère
originaire de Fully - le - Bas (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le quatre mai
mil huit cent soixante-six fille de
Marie Waeber, décédée et de

Comme témoins : { 1. Paul Gonnaz, typographe, à Lausanne
2. Emile Heber, mécanicien, à Fully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sully et Bas-Fully, le
28, à Sully, le 30 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de lat^{re} femme du
fiancé. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Sully,
Sully et Bas-Fully. Pour l'acte
de naissance du fiancé, voir vol.
14, fol. 32. Pour l'acte de décès du
1^{er} mari de la fiancée, voir vol. 50,
fol. 187

Communiqué à l'état civil à
Sully, Sully et Bas-Fully

Les époux :

Gonnaz Auguste
Gonnaz Marie

Les témoins :

Heber
Emile Heber

L'officier de l'état civil :

Heber

Registre des mariages A.

No 418
Quintus
et
Guerry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quintus, Onno - Fostb.
célibataire
rentier
originaire de Groningue (Pays-Bas) domicilié à
Lausanne né à
Groningue le dix-neuf mai
mil huit cent soixante-trois fils de

du Tonkheer Cornelis - Henric Quintus et de
Altha-Catharina van Heloma, décédée

2. Guerry, Louise - Julia
célibataire

originaire de Sussy et Tuffens-la-Ville domiciliée à
Lausanne née à
Sussy le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

David - Edouard Guerry et de
Marie - Louise née Joumaz, décédée

Comme témoins : 1. Alfred Guerry, employé de commerce, à Lausanne
2. Louis Hedermeyer van Rosenthal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Sussy et Tuffens-la-Ville, le 25 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Acte de publication de mariage à Lausanne, Sussy et Tuffens-la-Ville. Certificat de rapatrié du fiancé, avec traduction. Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

Onno Quintus
Louise Guerry

Les témoins :

A. Guerry
L. Hedermeyer van Rosenthal

L'officier de l'état civil :

Race

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 17 décembre 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 26 février
1924, le mariage inséré ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à an le
délai pendant lequel l'an
ne pourrait contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 mars 1924
L'officier de l'état civil :

R. Scallif R du 12.5.24.

Registre des mariages A.

No 419
Bossel
Schaad

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossel, Alfred

celibataire

employé au Département Militaire

originaire de Oyennes

domicilié à

Lausanne

né à

Grandson

le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Alfred-Auguste-Jacob-Abraham Bossel

et de

Elisabeth-Auguste-Lisette née Schutte, décédée

2. Schaad, Frieda

celibataire

ménagère

originaire de Bannwil (Terne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Hubersdorf (Soleure) le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Rudolf Schaad, jardinier

et de

Louise née Affolter à Bannwil

Comme témoins :

1. Henri Fichod, huissier, à Lausanne

2. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oyennes et Orwangen

le 2 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oyennes et
Orwangen

Les époux :

Alfred Bossel
Frieda Bossel.

Les témoins :

H. Fichod
J. Forebay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 420
Beaurain
et
Verquin

Le fiancé étant
malade, ce mariage
n'a pas pu être célébré.
Lausanne le 25 juillet 1920
L'officier de l'état civil:
Puce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaurain, Gabriel
 célibataire
 représentant de commerce
 originaire de Lyon (France) domicilié à
Marseille (France) né à
Lyon (6^e) le vingt mars
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Léon-Adrien-Joseph Beaurain et de
Rose-Antoinette-Laure née Fombessy, décédée

2. Verquin, Louise-Antoinette
 célibataire
 couturière
 originaire de Comcy (Hte-Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Comcy le quatre décembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
Joseph Verquin, rentier et de
Jeanny née Hard, à Comcy

Comme témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 et à Marseille, le
17 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Promesse du fiancé. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à
Lausanne et Marseille. Certificats
de capacité des fiancés. Permis
de publier. Permis de marier

Les époux : _____

 Les témoins : _____

Communiqué à la Chancellerie
le 1 en 2 exp.

L'officier de l'état civil : _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

420

No 421

Wagnière
et
Mottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnière, Georges-Louis
celibataire
représentant de commerce
originaire de Rueyres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Pierre-Charles Wagnière, chef-visiteur C.F. et de
Carolins-Françoise née Höfler, à Lausanne

2. Mottaz, Alice-Blanche
celibataire
couburière
originaire de Syens et Nonpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Collonge (Planches) le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Auguste-Fules Mottaz, supérieur-pêchier et de
Olène née Collès, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Pfund, artiste lyrique, à Lausanne
2. Berthe Demierre, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, Rueyres, le 25, à
Syens et à Nonpreveyres, le 26 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rueyres, Syens
et Nonpreveyres

Les époux :

G. Wagnière
A. Wagnière

Les témoins :

Pfund Auguste
Berthe Demierre

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil à
Ley, Foudon et Propraz

Registre des mariages A.

No 421
~~422~~
Oragon
et
Cardis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oragon, Philippe-Henri
 célibataire
 comptable
 originaire de Corsier _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Froyes _____ le dix-sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Louis Oragon, ancien banquier _____ et de
 Henriette Fanny-Louise-Elise née Pilliod, à Froyes

2. Cardis née Badoux, Alice-Emma
 veuve de Georges-Fictot-Alfred Cardis, déc. le 14 novembre
 1918, ménagère
 originaire de Lausanne _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-un mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Edouard-Auguste Badoux, décédé _____ et de
 Marie née Guignard, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Charles Oragon, chimiste-carbonat, à Lausanne
 2. Georges Monnier, étudiant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Corsier, le 28 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte de publication de mariage
 à Lausanne et Corsier. Pour
 l'acte de naissance de la fiancée,
 voir vol. 17, fol. 4. Pour l'acte de
 décès de son 1^{er} mari, voir vol.
 51, fol. 120.

Communiqué à l'établi de
 Corsier _____

Les époux :

Ph. Oragon
 Alice Oragon

Les témoins :

Ch. Oragon
 G. Monnier

L'officier de l'état civil :
 F. P. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

422

N^o 422

Lardet

Ducimetière alias Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lardet, Emile-Louis-Edouard

celibataire

commis aux C. F. F.

originaire de La Côte-aux-Fées (Nuchâtel) domicilié à
Lausanne né àAlexandrie d'Egypte le vingt-cinq août
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils deLouis-Gustave Lardet, employé de commerce, à Genève et de
Antonine née Granier, à Lausanne

2. Ducimetière alias Monod, Elisa-Facie

celibataire

originaire de St-Saphorin 4 Forges et Corsier domiciliée à
La Cour-de-Peilz née àLa Cour-de-Peilz le deux novembre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille deAlfred Ducimetière alias Monod, de i. e. d. et de
Louise-Emilie née Terex, à La Cour-de-Peilz

Comme témoins :

1. Charles Lardet, horticulteur, à Courmouzel -
26. La Côte, France
2. Henri Doyat, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Corsier, le 25, à La
Côte-aux-Fées, St-Saphorin 4 Forges et La Cour-de-Peilz, le
26 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
de mariage à Lausanne, La
Côte-aux-Fées, St-Saphorin 4
Forges, Corsier et La Cour-de-
Peilz

Les époux :

E. Lardet
E. Marie Lardet.

Les témoins :

Ch. Lardet
H. Doyat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
La Côte-aux-Fées, Fullières,
Corsier et La Cour-de-Peilz

Registre des mariages A.

423
No ~~424~~
Guye
et
Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guye, Henri-Fernand
célibataire
ingénieur-chimiste
originaire de La Côte-aux-Fées (Stuchâtel) domicilié à
Pex né à
Pex le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis-Henri Guye et de
Olivia née Perrenod

2. Pillet, Julia-Elisa
célibataire
originaire de Baulmes domiciliée à
Lausanne née à
Pex le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jules-Auguste Pillet, fonctionnaire postal et de
Elise née Annon, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jacques Martin, correspondant, à Lausanne
2. Marius Neylan, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pex, le 25, à La Côte-aux-Fées, le 26,
à Lausanne et à Baulmes, le 28 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
de Pex

Les époux :
[Signature]
Julia Guye
Les témoins :
Neylan
Martin

Communiqué à l'étab. civil à
La Côte-aux-Fées, Pex et Baulmes.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 424
Rogivue
Mégroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rogivue, Jules-Emile-Ferdinand
celibataire
ingénieur
originaire de St-Saphorin (Savauz) domicilié à
Nice (France) né à
Sausanne le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Emile-Ernest-Adrien Rogivue, médecin et de
Anna-Elisa née Curdet, à Sausanne

2. Mégroz, Marie-Marguerite-Germaine
celibataire
originaire de Peney-le-Forab domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le seize août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Clément Mégroz, chef de bureaux et de
Marie-Louise née Schilt, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Gaston Mégroz, ingénieur, à Marseille
2. Edmond Rogivue, étudiant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Nice, le 2, à St-Saphorin, le 10, à
Sausanne, le 11, à Peney-le-Forab, le 12 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil
de Chexbres

Les époux :

Jules Rogivue
Marie Rogivue

Les témoins :

Ed. Rogivue

Mégroz
L'officier de l'état civil :
Juce

Communiqué à l'étab. civil à
Chexbres et Ropraz

Révisé par le 20.7.25.
Par décision du 7. mai 1925,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la commune de St-Saphorin (Savauz), seule in-
diquée comme lieu d'origine
de l'époux, soit ajoutée
celle de Chexbres
omise par erreur.

Lausanne, le 1. mai 1925.

L'officier de l'état civil :

do que à l'étab. civil à
Chexbres et Ropraz.

Registre des mariages A.

N^o 425
Dind
et
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind, Jean-Frédéric
veuf de Bertha-Emma Luy née Knebel, d. le 13 juillet 1919
employé de banque
originaire de St. Georges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize septembre
mil huit cent soixante fils de
Jean-Frédéric Dind et de
Marie-Bertha née Frölich, décédée

2. Bovet née Cailler, Sophie-Emma
divorcée de François Bovet, d. le 30 octobre 1919
ménagère
originaire de Bully, Saigny et Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Oron-le-Châtel le six mai
mil huit cent soixante-trois fille de
Jean-François Cailler et de
Jeanne née Arnoud, décédée

Comme témoins :
1. Samuel Chappuis, employé de commerce, à Lau-
sanne
2. Isabelle Chappuis (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Saigny, le 6, à St-
Georges, le 7 et à Bully, le 8 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, St-
Georges, Bully et Saigny. Décla-
ration médicale. Lettre du Dépar-
tement de Justice et Police, n^o 5319. I.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 200. Pour l'acte de décès de
la fiancée, voir vol. 53, fol. 161.
Communiqué à Métabis et à St-
Georges, Bully, Saigny et Châtenay.

Les époux :
J. Dind,
Emma Dind
Les témoins :
J. Chappuis
Isabelle Chappuis
L'officier de l'état civil :
Pierre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 426
Fournier
et
Voulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Pierre-Julien
dissocié de Odèle - Antoinette née Fournier, née le 8 avril 1894
cafébier
originaire de Fernayaz (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Fernayaz le quatre mars
mil huit cent soixante quatre fils de
François Fournier et de
Marie née Guy, décédée

2. Voulaz, Henry-Céline
célibataire
originaire de Oigle domiciliée à
Lausanne née à
Oey le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Charles Foubaz et de
Fanny-Julie née Michoud, décédée

Comme témoins :
1. Jean Walther, sommelier, à Lausanne
2. Marcelle Parmann, sommelière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Salvan et Oigle, le 25
juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Salvan et Oigle.
Pour l'acte de mariage des
fiancés, avec dissocié, voir vol.
43, fol. 180.

Les époux :

Julien Fournier
Céline Fournier

Les témoins :

Walther Jean
Marcelle Parmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Salvan et Oigle

Registre des mariages A.

N^o 427
Sogoz
et
Châtelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sogoz, Adolphe-François
célibataire
directeur commercial
originaire de Goumoens-la-Fille domicilié à
Colombier (Pâschâtel) né à
Paulmes le six mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Edouard Sogoz, pasteur et de
Blanche-Hélène née Margot, à Paulmes

2. Châtelan, Annie-Marie
célibataire

originaire de Brebigny-sur-Morrens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis-Harc-Emile Châtelan, entrepreneur et de
Louisa-Henriette née Pelissier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Châtelan, entrepreneur, à Lausanne
2. André Santzchi, médecin-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Colombier, le 27, à Goumoens-la-Fille,
Brebigny-sur-Morrens et Lausanne, le 28 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab.
civil de Colombier

Les époux :

A. Sogoz
Annie Sogoz

Les témoins :

L. Châtelan
A. Santzchi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étab. civil à
Schallens, Colombier et Péliz
le Grand

R. du 13.5.24.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 27 janvier 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 23 avril
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 5 mai 1924.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 428
Richard
et
Harris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Robert
celibataire
commerçant
originaire de Mont-sur-Rolle domicilié à
Londres né à
Rolle le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Alfred Richard et de
Mari-Julie Rochat, à Morgins

2. Harris, Nina-Nabel
celibataire
originaire de Chelmsford U. D. (comté d'Essex), (Angleterre) domiciliée à
Francins née à
Chelmsford le vingt-trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Harry-Herbert Harris, décédé et de
Mary-Annie Willsher, à Londres

Comme témoins :
1. Emile Richard, greffier-substitut du Tribunal cantonal, à Lausanne
2. Mary Harris (dame), à Londres

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand, le 16 et à Francins, le 17 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Substitution de l'état civil de Rolle

Les époux :
Robert Richard
Nina Richard

Les témoins :
Mary Harris
Emile Richard
Mary-Annie Willsher
L'officier de l'état civil :
Paul

Communiqué à l'état civil à
Rolle et Jon

Registre des mariages A.

N^o 429
Gonthier
et
Rosselet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonthier, Louis-Henri-Philippe

célibataire

agent d'affaires

originaire de St-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

La Haye (Pays-Bas)

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

— fils de

Henri-François Gonthier, décédé

et de

Marie-Françoise née Wenger, à Lausanne

2. Rosselet, Marie-Suzanne

célibataire

employée de bureau

originaire de Douanne (Suisse)

domiciliée à

Lausanne

née à

St-Imier (Suisse)

le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

— fille de

Georges-Léon Rosselet, à St-Imier

et de

Marie-Augusta née Tissot-Daquette, à Lausanne

Comme témoins :
1. Eugène Casin, agent d'affaires patenté, à Lausanne
2. Eugène Borle, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix, Les Granges-de-St-Croix et Evann, le 28 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés, avec une traduction. Celes de publication de mariage à Lausanne, St-Croix, Les Granges-de-St-Croix et Evann.

Les époux :

L. Gonthier

Les témoins :

E. Casin
E. Borle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 430
 Mingard
 et
 Fonjallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard, Edmond
 célibataire

employé au téléphone

originaire de Chapelle domicilié à

Lausanne né à

Cheseaux le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Benjamin-Louis Mingard, vigneron et de

Sda, née Rogamey, à Lausanne

2. Fonjallaz, Angèle-Marthe
 célibataire

couvrière

originaire de Epesses domiciliée à

Pully née à

Sacens le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Alfred Fonjallaz, décédé et de

Eugénie-Amélie, née Germond, à Pully

Comme témoins : 1. Julien Poyay, employé postal, à Lausanne

2. Edouard Chappuis, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully, le 11, à Epesses, le

12, et à Chapelle, le 14 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chapelle, Epesses
et Pully

Les époux :

Mingard Edmond
Angèle Mingard

Les témoins :

Poyay
Chappuis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
St-Georges, Pully et Pully

Registre des mariages A.

N^o 431

Jeanmaire dit Quachier

et
Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmaire dit Quachier, Henri-Oscar

célibataire

Waltmann

originaire de Brenets (Neuchâtel) domicilié à

Genève né à

La Chaux-de-Fonds le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Laure-Amélie Jeanmaire dit Quachier, décédée et de

2. Renaud, Jeanne-Lina

célibataire

ménagère

originaire de St-George domiciliée à

Lausanne née à

St-George le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Julia-Joséphine Renaud, à Lausanne et de

- Comme témoins :
- 1. Joseph Florin, menuisier, à Lausanne
 - 2. Charles Widana, horloger, au Locle

Les publications ont eu lieu à Genève, le 15, aux Brenets, le 17, à St-George et Lausanne, le 18 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque civil de Genève

Les époux :

J. Jeanmaire
Jeanmaire

Les témoins :

Monsieur Joseph
Widana Charles

L'officier de l'état civil :

Renaud

Communiqué à l'évêque civil aux
Brenets, à Genève (B.C.) et
Longjumeau

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 décembre 1917, déclaré définitif et exécutoire le 7 janvier 1918. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 7 janvier 1918, le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 1^{er} janvier 1920.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 432
Gallone
et
Lodio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallone, Domenico - Corbambino

celibataire

gypsière - peintre

originaire de Surino (Noyare), Italie domicilié à

Bugy né à

Surino le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Marbino Gallone et de

Catherine Foglia, décédée

2. Lodio, Ersilla - Maria - Anna

celibataire

cuisinière

originaire de Surino (Noyare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Surino le douze juin

mil huit cent septante-sept fille de

Tomaso Lodio, agriculteur, à Surino et de

Maria - Anna Lodio, décédée

Comme témoins : 1. Secondin Lodio, entrepreneur, à Lausanne

2. Noël Gallone, mason, à Bugy

Les publications ont eu lieu à Bugy, le 15, à Lausanne, le 16 janvier

1920, et à Surino.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de l'Etat civil de Poliez-le-Grand et à la Chancellerie de

Les époux :

Dominique Gallone

Ersilla Gallone

Les témoins :

S. Lodio

Noël Gallone

L'officier de l'état civil :

Recue

Communiqué à l'établi de l'Etat civil à Poliez-le-Grand et à la Chancellerie de

Registre des mariages A.

No 433
Estoppert
et
Perrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppert, Louis
celibataire
professeur
originaire de Crey domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le douze février
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Eugène - Samuel Estoppert et de
Fanchette - Louise - Lisette née Fabon, décédée

2. Perrot, Jeanne-Marthe
celibataire

originaire de Porrentruy (Vosges) domiciliée à
Pully née à

Porrentruy le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
François Perrot, décédé et de
Barbe née Hersinger, à Porrentruy

Comme témoins :
1. Ernest Estoppert, représentant, à Lausanne
2. Marius Caudray, fonctionnaire télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Porrentruy et Pully, le
30 juin, à Crey, le 1^{er} juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Crey,
Porrentruy et Pully

Les époux :

Louis Estoppert
Marthe Estoppert

Les témoins :

Caudray,
Ernstoppert

L'officier de l'état civil :

Perrot

Communiqué à l'établi à Crey,
Porrentruy et Pully

Registre des mariages A.

N^o 431
Soutter
Cüérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soutter, Gustave-Ferdinand

celibataire

employé de banque

originaire de Orige

domicilié à

Payerne

né à

Lausanne

le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

François-Julien Soutter, décédé

et de

Emma Marie née Marchand, à Lausanne

2. Cüérel, Florence-Rosalinde-Joséphine-Augustine

celibataire

employée de commerce

originaire de Fillars-St-Brois

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Samuel Cüérel, typographe

et de

Augustine née Clerc, à Lausanne

Comme témoins :

1. Samuel Cüérel, typographe, à Lausanne

2. Maurice Soutter, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne, le 1^{er} à Orige et Lausanne,
le 2, et à Fillars-St-Brois, le 3 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de
de Payerne

Les époux :

Soutter
F. Soutter

Les témoins :

S. Cüérel-Clerc
M. Soutter

Communiqué à l'établi de
Orige, Payerne et Passigny-
sur-Lognon

L'officier de l'état civil :

Cüérel

Registre des mariages A.

N^o 435
Gasparian
et
Sahagbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasparian, Nersis
celibataire
négoçant
originaire de nationalité arménienne domicilié à
Smyrne (Asie-Mineure) né à
Fan (Arménie) le cinq-quatze mai
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Manoug Gasparian, décédé et de
Mariam Gasparian, à Smyrne

2. Sahagbey, Armine
celibataire
originaire de nationalité arménienne domiciliée à
Lausanne née à
Serris (France) le deux-juin
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Farhan Sahagbey, décédé et de
Labouri née Argop, Nichanian, à Lausanne

Comme témoins :
1. Nouris Arpiar, représentant, à Genève
2. Poghos Arslanian, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-quatze juillet mil-neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne. Certificat de capacité
des fiancés. Permis de publier.
Permis de marier

Les époux :
Gasparian
Armine Gasparian

Les témoins :
K. Arpiar
P. Arslanian

L'officier de l'état civil :
P. [Signature]

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 436Rovari
et
Stornone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rovari, Pietro-Giuseppe-Francesco
célibatairecommerçantoriginaire de Farelli (Rovari), Italie domicilié àFarelli né àFarelli le six octobremil huit cent quatre-vingt-sept fils deFrancesco Rovari, commerçant et deMargherita née Antonido, à Farelli2. Stornone, Mathilde-Catherine-Charlotte-Chérie
célibataireoriginaire de Suzzogno (Rovari), Italie domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-cinq novembremil huit cent quatre-vingt-trois fille deGuillaume-Frédéric Stornone, entrepreneur et deMarie-Chérie-Adélaïde née Lane, à LausanneComme témoins : } 1. Félic Stornone, ferblantier, à Lausanne2. Jean Cosetti, ferblantier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 mars, à Farelli et
à Suzzogno, le 4 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Farelli et Suzzogno
avec certificats de capacité. Permis
de publier. Permis de marier.Communiqué à la chancellerie
bl. (en 2 expl.)

Les époux :

Rovari Pietro
Mathilde Rovari

Les témoins :

F. Stornone
Jean Cosetti

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

N^o 437

Gittel

Vallotton

Le fiancé étant malade, ce mariage n'a pas été célébré.

Lausanne, le 26 juillet 1920.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gittel, Robert-Louis

célibataire

éditeur-portraitiste

originaire de Fillars-Pramard et Seigneux domicilié à

Lausanne né à

Granges le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ernest Gittel, employé de S.F. et de

Caroline nee Pombald, à Eloy

2. Vallotton, Hélène-Marguerite

célibataire

steno-dactylographe

originaire de Falloche domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Georges-David Vallotton, sous-chef de bureau et de

Bertha nee Porret, à Lausanne

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Fillars-Pramard et Falloche, le 18, à Seigneux, le 19 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fillars-Pramard,
Seigneux et Falloche

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à Fillars et Falloche

Registre des mariages A.

437

N^o ~~438~~

Ansermet

Witz née Häfliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet, René

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Ormont-dessus domicilié à

Lausanne né à

Ormont-dessous le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

François Ansermet, décédé et de

Louisa née Gani, à Lausanne

2. Witz née Häfliger, Rosa

veuve de Georges Eugène Witz, décédé le 25 septembre 1915

employée de commerce

originaire de Nancy (Meurthe et Moselle), France domiciliée à

Lausanne née à

Wolkhusen (Sucrerie) le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Anton Häfliger, décédé et de

Katharina née Ross, à Wolkhusen

Comme témoins :

1. Georges Witz, tailleur, à Renens

2. Edouard Finard, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 et à Ormont-dessus,

le 4 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept-sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Ormont-
dessus. Certificat de capacité de
la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Ansermet René
Rosa Ansermet

Les témoins :

Witz
Finard Ed.

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil à
Ormont-dessus et à la Cham-
cellerie C. F. F.

Registre des mariages A.

438

N^o ~~439~~

Blanc

Vallée

2-321
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Gustave - Auguste
celibataire
horticulteur
originaire de Lausanne domicilié à
Beaucourt (Haut-Rhin), France né à
Lausanne le deux août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gules - Auguste Blanc, horticulteur, à Audincourt (Doubs) et de
Sida née Guigneb, de cédée

2. Vallée, Augustine - Léontine
celibataire
ménagère
originaire de d'origine française domiciliée à
Lausanne née à
Blida (Algérie) le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis - Aimé Vallée, coiffeur, à Lausanne et de
Maria - Amélie née Bonnard, à Paris (18^e)

Comme témoins :
1. Louis Vallée, coiffeur, à Lausanne
2. Alexis Regamey, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin et à Beaucourt,
le 3 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentements des père et mère
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne
et Beaucourt. Certificat de
capacité de la fiancée. Permis
de publier

Communiqué à la chancellerie.

Les époux :

G. Blanc
A. Vallée

Les témoins :

L. Vallée
Alexis Regamey

L'officier de l'état civil :

Vallée

Registre des mariages A.

439

No 40
Freymondet
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Louis

célibataire

négociant

originaire de St-Sierges

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre) fils de

Henri Freymond

et de

Lina née Pugnion, décédée

2. Goy, Emma-Louise dite Lily

célibataire

originaire de Chenib

domiciliée à

Yverdon

née à

Villeneuve

le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf) fille de

Charles-Alexis-Félix Goy, gendarme retraité, à Chêbles et de
Marie-Melanie née Fischer, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Pombet, mécanicien, à Yverdon

2. Félix Bonnet, géomètre, à Chêbles

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au tenbier et à Yverdon,
le 23, à St-Sierges et au Prassus, le 24 juin 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes
de naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, St-Sierges, Le tenbier,
Le Prassus et Yverdon

Les époux :

L. Freymond
Lily Freymond

Les témoins :

Ed. Pombet
F. Bonnet

L'officier de l'état civil :

P. Reber

Communiqué à l'état civil à
St-Sierges, au tenbier et à
Yverdon

Registre des mariages A.

440

N^o ~~441~~

Palaz

Vuisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palaz, Edouard-Auguste :

célibataire

combre - maître

originaire de Riez et Subry domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Marc-Edouard Palaz, employé postal et de

Emma-Lina née Rouge, à Lausanne

2. Vuisser, Antonette-Célestine - Jeanne

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Ooste (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Ooste le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Allin-Fictor Vuiller, banneur et de

Marie-Elise née Rigolleb, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Palaz, facteur postal, à Lausanne
2. Allin Vuiller, banneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Subry, le 11, à Riez, le 12 et à Ooste, le 30 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Riez, Subry et Ooste,
avec certificats de capacité.
Permis de publier.

Les époux :

E. Palaz

E. Vuisser

Les témoins :

E. Palaz

A. Vuiller

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'ébéniste à
Subry et à la chambre
de la ville.

Registre des mariages A.

441
No 442
Hemmi
et
Rétornaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hemmi, Ernest-Emile
divorcé de Anna-Famy née Morandi, dès le 8 octobre 1914
employé postal
originaire de Churwalden (Grisons) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six mars
mil huit cent septante-six fils de

Christian Hemmi et de
Rosine née Ammann, décédée

2. Rétornaz, Victorine-Emma
célibataire
fille de salle
originaire de Proc et Châtel 4. Montsalvens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Charmey (Fribourg) le trois février
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Jean-Louis Rétornaz et de
Marie-Petronille née Andrey, décédée

Comme témoins : 1. Alois Pamblan, comptable, à Lausanne
2. Rosa Pamblan (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Churwalden, le 28, à
Proc et Créuz, le 27 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Churwalden, Proc
et Créuz. Pour l'acte de mariage
du fiancé, avec divorce, voir
fol. 24, fol. 302

Les époux :

E. Hemmi
E. Hemmi

Les témoins :

J. Jaubert
R. Pamblan

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué l'établi à
Churwalden, Proc et Créuz.

Registre des mariages A.

442
 No ~~443~~
 Rouge
 et
 Aguel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Henri
 célibataire
 pasteur
 originaire de Mont sur Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Paris / 8^e arrt. le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Suzanne Rouge, décédée et de

2. Aguel, Hortense Marie
 divorcée de Paul-Fulcrand Chevalley, dès le 20 mars 1919
 repasseuse
 originaire de Champbauroz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Auguste Aguel, appareilleur, à Lyon et de
Eugénie née Polomey, à Ouchy

Comme témoins :
 1. Georges Rouge, ébéniste, à Lausanne
 2. Robert Herren, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, au Monteb à Champ-
bauroz, le 7 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Les
Monteb à Champbauroz. Pour
l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 17, fol. 35

Les époux :

Henri Rouge
H Rouge

Les témoins :

G. Rouge
R. Herren

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'établissement
Pully et Combremont-le-Grand.

N^o 443

Neuenschwander

et
Beha Béha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuenschwander, Ferdinand-Marc
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Langnau (Berne) domicilié à
 Sausanne né à
 Yverdon le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Charles-Frédéric Neuenschwander, tapissier et de
Marie-Angèle née Dugnon, à Sausanne

2. Beha, Angèle-Louise-Markine
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Bayards (Nuchâtel) domiciliée à
 Sausanne née à
 Sausanne le vingt-quatre janvier
 mil neuf cent

filles de
Arthur-Louis Beha, agent de police et de
Marie-Florentine née Dey, à Sausanne

Comme témoins :
 1. Charles Neuenschwander, tapissier, à Sausanne
 2. Arthur Beha, repris-ouvrier de commerce, à Sausanne
 Les publications ont eu lieu à Sausanne et Langnau, le 7, aux Bayards,
 le 8 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage
à Lausanne, Langnau et des
Bayards

Les époux :
Ferdinand Neuenschwander
Angèle Neuenschwander

Les témoins :
Neuenschwander
Beha Arthur

L'officier de l'état civil :
Fischer

Communiqué à l'établissement à
 Langnau et aux Bayards

Par jugement du Tribunal civil de
 Lausanne du 20 mai 1925, déclaré
 définitif et exécutoire le
 mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an le
 délai pendant lequel l'
 ne pourr- contracter un nouveau
 mariage.

L'officier de l'état civil

H. Baillif

69^{me} à Langnau et aux Bayards
 R. du 6.3.28.

RECTIFICATION

Par décision du 31 janvier 1956
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le nom patronymique
 "Beha" soit orthographié :

"Béha"

Lausanne, le 9 février 1956

L'officier de l'état civil

M. Fischer

Communiqué au Département de
 justice et police du canton de Vaud
 à Lausanne, et aux offices de l'état
 civil de Langnau et des Bayards.

Registre des mariages A.

N^o 444
Schäfer
et
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schäfer, Ernest-Albert
celibataire
employé de bureaux
originaire de Zurich domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Gottlob Schäfer, cordonnier et de
Thérésia née Harber, à Sausanne

2. Marguerat, Madeleine
celibataire
coiffeuse
originaire de Saigny et Epesses domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le quinze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis-Nicholas Marguerat, délégué et de
Elise-Fanny née Henriod, à Paudex

Comme témoins :
1. Gottlob Schäfer, cordonnier, à Sausanne
2. Henri Herbig, technicien, à Paudex

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Zurich, Saigny, le 5 et à
Epesses, le 6 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de publication de mariage
à Lausanne, Zurich, Saigny
et Epesses. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol.
23, fol. 237. Pour celui de la
fiancée, voir vol. 25, fol. 161

Les époux :

E. Schäfer
M. Marguerat

Les témoins :

Schäfer. G.
H. Herbig

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil à
Zurich, Saigny et Epesses

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 445
Caillens
et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillens, Charles-Albert
célibataire
boursier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Charles-Auguste Caillens, décédé et de
Albertine-Henriette née Pégallier, à Lausanne

2. Goy, Blanche-Hélène
célibataire

originaire de Faulion domiciliée à
Lausanne née à
Paulmes le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis Emile Goy, mécanicien et de
Julianne-Clémence née Fichet, à Faulion

Comme témoins :
1. Emile Goy, machiniste, à Faulion
2. Emile Favoy, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 et à Faulion, le 10
juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Copies de naissance des fiancés.
Copies de publications de mariage
à Lausanne et Faulion.

Les époux :
Caillens Charles
Blanche Caillens

Les témoins :
E. Goy
E. Favoy

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à Faulion.

Registre des mariages A.

N^o 446
 Perregaux
 et
 Joly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perregaux, René-Willy
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Genève-sur-Coffrane et Coffrane (Souchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Sachaux-de-Fonds le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
William Perregaux, décédé et de
Julie-Louise née Langd, à Lausanne

2. Joly, Chérie
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Percher domiciliée à
Lausanne née à
Percher le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Emile Joly et de
Sylvie née Fagnières, décédée

Comme témoins : { 1. François Davin, manoeuvre, à Lausanne
 2. Gustave Germain, employé P.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Coffrane, l'été et à
Percher, le 19 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Coffrane et Percher.

Les époux :

René Perregaux.
Chérie Perregaux.

Les témoins :

François Davin.
Germain Gustave

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'abbé Jucel
Coffrane et Percher.

Registre des mariages A.

No 447
Fossal
et
Audisio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fossal, Ludovico

célibataire

tailleur de pierres

originaire de Turin, Italie domicilié à

Lausanne né à

Turin le vingt-six janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Chiaffredo Fossal, tailleur de pierres, à Turin et de

Verena née Gai, de Turin

2. Audisio, Ester

célibataire

couturière

originaire de Cuneo, Italie domiciliée à

Lausanne née à

Cuneo le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giacomo Audisio, tailleur d'habits et de

Fitta née Allegra, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gustave Lichtenstein, employé de commerce, à
2. Lucien Nordmann, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Turin, le 23 mai et
à Cuneo, le 23 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Turin et Cuneo,
avec certificats de capacité.
Permis de publier. Permis de
marier.

Les époux :

Fossal Ludovic
Ester Fossal

Les témoins :

Gustave Lichtenstein
Lucien Nordmann

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à la chancellerie
le 1 en 24 pp.

Registre des mariages A.

N^o 448
Jordan
Schmidhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Adolphe-Henri
divorcé de Marquerite-Marie dite Jeanne Debonnoyille, de le 11
septembre 1877, secrétaire aux Forêts de Foug
originaire de Granges domicilié à
Lausanne né à
Moudon le treize octobre
mil huit cent septante-deux fils de
Louis-Philippe-Adolphe Jordan, décédé et de
Caroline-Marquerite née Martin, à Lausanne

2. Schmidhauser, Berthe-Jeanne
célibataire
institubrice
originaire de Riedt et Götigkofen (Churgozie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean-André Schmidhauser et de
Beckla née Winandy, décédée

Comme témoins :
1. Eugène Jordan, secrétaire aux Forêts de Foug, à
Lausanne
2. Marquerite Schmidhauser, garde-malades, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Granges, le 12, à
Riedt et Götigkofen, le 14 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Granges, Riedt
et Götigkofen. Pour l'acte de
mariage du fiancé, acte divorcé,
gouv. 21, fol. 558

Les époux :
A. H. Jordan
B. Jordan.
Les témoins :
Marquerite Schmidhauser
Eug. Jordan

Communiqué à l'état civil à
Granges et Tulgen

L'officier de l'état civil :
P. Reuzel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 449
Penteck
et
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penteck, Pélo
célibataire
bailleur
originaire de Deveser / Teszpreml, Hongrie domicilié à
Lausanne né à
Deveser le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Antal Penteck et de
Borbala née Poloskei, décédée

2. Rosset, Rose-Marguerite
célibataire
cuisinière
originaire de Granges-de-Félin et Chéiry / Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Pailly le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Emile Rosset, manœuvre et de
Marie-Clotilde née Rey, à Lausanne

Comme témoins :
1. Augustin Szalayik, bailleur, à Lausanne
2. Jean Szalayik, bottier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Granges-de-Félin
et à Chéiry, le 16 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit-vingt-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec traduction. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Granges-de-Félin et Chéiry.
Certificat de capacité au fiancé
avec traduction. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Pélo Penteck
M. Penteck

Les témoins :

Azlayik
Szalayik

L'officier de l'état civil :

Pelle

Communiqué à l'état civil à
Sumont et Surpierre et à
la Chancellerie.

Registre des mariages A.

N^o 450
Henrioud
et
Beyner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henrioud, Albert-Auguste
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Bidley-Orjulaz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Léonard-Louis Henrioud, imprimeur, à Lausanne et de
Augusta née Quiolab, décédée

2. Beyner, Alice
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Schüpfen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Ferrière (Berne) le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri-Ulysse Beyner, agriculteur et de
Rachel née Raimé, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Henri Henrioud, commis, à Lausanne
 2. René Beyner, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Schüpfen, le 30 juin, à
Bidley-Orjulaz, le 1^{er} juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hrente-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bidley-Orjulaz
et Schüpfen

Les époux :

Henrioud
à Henrioud

Les témoins :

Henrioud
Beyner

L'officier de l'état civil :

Reue!

Registre des mariages A.

No 451
Kagerer
et
Niegel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kagerer, Franz - Caser
celibataire
serrurier
originaire de Oshöcking-Mettenhausen (Bavière) domicilié à
Lausanne, précédemment à Landskub (Bavière) né à
Oshöcking le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Maria Kagerer, à Landskub et de

2. Niegel, Maria
celibataire
cuisinière
originaire de Münich (Bavière) domiciliée à
Lausanne née à
Münich le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Karl Niegel, chaudronnier et de
Anna-Maria née Beyer, à Munich

Comme témoins : } 1. Charles Preissler, menuisier, à Lausanne
2. Florin Nicht, carrossier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Landskub,
le 2 et à Munich, le 3 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le honte-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Landskub et
Münich. Certificats de capacité
des fiancés. Permis de publier.
Permis de marier

Les époux :

Franz Kagerer
Maria Kagerer

Les témoins :

Nicht florion
Charles Preissler

L'officier de l'état civil :

Pucc

Communiqué à la chancellerie
le 27 juillet 1920

16/52

No 452
Bully
et
Madi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bully, Fictor-Frédéric
celibataire
agent de police
originaire de Usey (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Saigny le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Fictor-Abel Bully, agriculteur et de
Marie-Susanne née Regamey, à Saigny

2. Madi, Marthe-Elga
celibataire
employée de bureaux
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Epalinges née à
Lausanne le douze juin
mil neuf cent un fille de
Gustave-Edois Marbi, inspecteur aux C.L. et de
Fanny née Chapuis, à Epalinges

Comme témoins :
1. Fernand Richard, agent de police, à Lausanne
2. Gustave Grandchamp, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Usey et Guggisberg, le 9,
à Epalinges, le 10 juillet 1920
Registre des f. m. vol. N° 52

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
de la fiancée. Certificats de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Usey, Guggisberg et Epalinges.

Les époux :
F. Bully
Marthe Bully

Les témoins :
Richard Fernand
Grandchamp Gustave

L'officier de l'état civil :
Rue

Communiqué à l'état civil à
Usey, Guggisberg et Epalinges.

Registre des mariages A.

No 453
Fonjallaz
et
Kernen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fonjallaz, Alois
 célibataire
 représentant de commerce
 originaire de Sully, Epesses et Subry domicilié à
Sully né à
Sully le dix-huit octobre
mil huit cent soixante-quatre fils de
Charles Fonjallaz et de
Susanne Marie-Augustine, née Hermessand, décédée

2. Kernen, Bertha
 célibataire
 commerçante
 originaire de Reubigen, Berne domiciliée à
Lausanne née à
Forges le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jacob Kernen et de
Marianne, née Laugg, décédée

Comme témoins :
 1. Georges Seidl, négociant, à Lausanne
 2. Alfred Pallez, syndic, à St-Saphorin, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sully, Epesses, le 16, à
Subry et Reubigen, le 17 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Sully

Les époux :
A. Fonjallaz
B. Kernen

Les témoins :
G. Seidl
A. Pallez
 L'officier de l'état civil :
P. Uebel

Communiqué à l'état civil à
Sully, Subry et Reubigen

Registre des mariages A.

N^o 454
Sierlin
et
Chamorel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sierlin, Henri
celibataire
professeur au Conservatoire
originaire de Cherbourg (Lurich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Henri Sierlin, propriétaire et de
Lina née Fallon, àully

2. Chamorel, Marguerite-Faria
celibataire
cantabrice
originaire de Olon domiciliée à
Lausanne née à
Champalain (Genève) le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Emile-Alfred Chamorel, entrepreneur et de
Marie-Philie née Hansen, à Paris

Comme témoins :
1. Thodore Hamy, ingénieur, à Filly-Franche
2. Louis Koller, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cherbourg, le 7, à
Olon et Hémoz, le 8 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance de fiancée.
Copie de publication de mariage
à Lausanne, Cherbourg, Olon
et Hémoz. Pour l'acte de nais-
sance du fiancé, voir vol. 14, fol.
162.

Communiqué à l'état civil à
Cherbourg et Olon

Les époux :

Henri Sierlin
Marguerite Sierlin

Les témoins :

T. Hamy
L. Koller

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Registre des mariages A.

No 455

Ammann

Briol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann, Jules - François - César

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Paudex

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept février

mil huit cent soixante-neuf

fils de

Louis - Jean - François Ammann,

et de

Marie Weillon dit Meyer, décédée

2. Briol, Françoise Henriette

célibataire

originaire de St. Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Moudon

le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Fanny - Lucie Briol, décédée

et de

Comme témoins :

1. Edmond Seligmann, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Prosper Goyab, fromager, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à St. Croix, à

Granges de St. Croix, le 13, à Paudex, le 14 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
 Acte de publication de mariage
 à Lausanne, Paudex, St. Croix
 et Granges de St. Croix. Pour
 l'acte de naissance du fiancé,
 voir vol. 19, fol. 40.

Les époux :

Jules Ammann

Henriette Briol

Les témoins :

E. Seligmann

P. Goyab

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à l'état civil à
 Pully, St. Croix

Registre des mariages A.

N^o 456
Bouverat
et
Bouverat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouverat, Jules-Albert

retirataire

serurier

originaire de Breuleux (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Delémont (Berne) le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Georges Bouverat

et de

Helmette née Saummi, décédée

2. Bouverat née Hurst, Rosa

veuve de Paul-Joseph Bouverat, dès le 10 juin 1919

ménagère

originaire de Breuleux (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Rammersweier (Bade) le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de

Augustin Hurst, décédé

et de

Sophie Hurst née Litzers, à Rammersweier

Comme témoins :

1. Emile Claudet, chauffeur, à Pully

2. Emile Koller, employé C. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Breuleux, le 14

juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Les Breuleux.

Les époux :

Albert Bouverat
Rosa Bouverat

Les témoins :

Emile Claudet
Emile Koller

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil aux Breuleux

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 457
Serex
et
Bolomeny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex, Francis - Alois
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Maracon domicilié à
Lausanne né à
Puidoux le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
David-Henri Serex, agriculteur, à Puidoux et de
Marie - Oimie née Pufey, décédée

2. Bolomeny, Anais - Julia
célibataire
lingère
originaire de Lubry et Forel (Luzaux) domiciliée à
Pully, Château Sec née à
Pully le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Joseph - Henri - Louis Bolomeny, agriculteur et de
Marie née Cordes, à La Conversion

Comme témoins :
1. Alfred Chabot, employé C. F. F., à Lausanne
2. Jean Meyron, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Lubry et Pully, le 8,
à Maracon et Forel, le 9 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Maracon, Lubry,
Forel et Pully

Les époux :

Alois Serex
Anais Serex

Les témoins :

Chabot Alfred
Meyron Jean

L'officier de l'état civil :

Sichant

No 458
Cohen
et
Cohen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cohen, Léon-David
 célibataire
 commerçant
 originaire de sujets ottoman domicilié à
Smyrne (Asie Mineure) né à
Salonique le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
David Cohen et de
Djmita Cohen nee Seiy, décédée

2. Cohen, Doudou
 célibataire
 originaire de sujets helène domiciliée à
Lausanne née à
Salonique le quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jacob Cohen, négociant et de
Rebecca Cohen nee Sasson, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Pension Benjamin, négociant, à Lausanne
 2. Mme Omon, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de notoriété des fiancés,
servant lieu d'actes de naissance.
Certificats de capacité des
fiancés. Acte de publication de
mariage à Lausanne. Déclaration
du ministre israélite. Permis
de publier. Permis de marier.
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Leon D. Cohen
Doudou Cohen

Les témoins :

B. A. Benjamin
M. Omon

L'officier de l'état civil :

H. Séchant

Registre des mariages A.

N° 459

Gaille
et
Brusorio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaille, Fritz
celibataire
ouvrier de ville
originaire de Provençe domicilié à
Lausanne né à

Faumarçus (Teuchâtel) le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Fritz Gaille, journalier et de

Louise - Amanda née Girardier, à Aigle

2. Brusorio née Schaller, Clémentine
veuve de Emilio Brusorio, déc. le 7 novembre 1918
ménagère
originaire de Bioglio (Curin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Chandon (Fribourg) le onze mars

mil huit cent septante-trois fille de

Christian - Jean - Paul Schaller, décédé et de

Catherine - Joséphine née Stehlin, à Tavet

- Comme témoins :
1. Marie Devaud (dame), à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Provençe, le 24
mai, à Bioglio, le 6 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinquante-mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissances des fiancés.
Cote de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Cotes de publication
de mariage à Lausanne, Pro-
vençe et Bioglio, avec certifi-
cat de capacité. Permis de publier.

Les époux :

Gaille Fritz
Gaille Clémentine

Les témoins :

M. Emery
Marie Devaud

L'officier de l'état civil :

H. Lühans

Par décision du 7 février 1922,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la commune... de
Bioglio (Curin), indiquée
par erreur comme lieu
d'origine de l'épouse, a été
substituée celle de Comi-
gnago (Touare).
Lausanne, le 8 février 1922.
L'officier de l'état civil:
Puce!

à 9 h à l'état civil à
Provençe.
Reçu le 15. 2. 22.

Par jugement du Tribunal... de
distric de Lausanne, rendu
en date du 30 novembre 1919, déclaré
définitif et exécutoire le 28 décembre
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 10 janvier 1923.
L'officier de l'état civil:
Puce!

R. du 11. 1. 23.

Registre des mariages A.

N^o 460
Chiappella
et
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiappella, Giuseppe-Giovanni - Battista - Lorenzo

célibataire

cordonnier

originaire de Cayour (Aurin), Italie domicilié à

Lausanne né à

Cayour le trois août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Celestino Chiappella, décédé et de

Orsola-Maddalena née Levetti, à Cayour

2. Barman, Louise - Josephine

célibataire

ménagère

originaire de S^t-Maurice (Falais) domiciliée à

Lausanne née à

Épenassy-rive S^t-Maurice le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Marie-Louise Barman, à Cyionnaz et de

Comme témoins :
1. Joseph Wellener, négociant, à Lausanne
2. Robert Wellener, bûcheron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à S^t-Maurice, le
15 et à Cayour, le 27 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de publication de
mariage à Lausanne, Cayour,
avec certificats de capacité,
et S^t-Maurice. Permis de publier.
Permis de mariage

Les époux :

Chiappella Giuseppe
Josephine Chiappella

Les témoins :

Joseph Wellener
Robert Wellener

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 461
George
et
Wood

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George, Louis-Henri-Charles
célibataire
employé de commerce
originaire de Fribourg domicilié à
Birmingham (Angleterre) né à
Lausanne le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis-François George et de
Franciska née Delling, à Lausanne

2. Wood, Dora-Ada
célibataire
originaire de Angleterre domiciliée à
Birmingham née à
Birmingham le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
George Wood, à Birmingham et de
Agnes née Lambeth, de Genève

Comme témoins :
1. Louis George, négociant, à Lausanne
2. Paul Huguenin, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 14 juillet 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab
civul de Cron-la-Fille

Les époux :

L. C. George.
Dora Wood George

Les témoins :

George
P. Huguenin
M. J. ...
L'officier de l'état civil :
H. Lichard

Communiqué à l'étab civul à
Cron-la-Fille

Par jugement de la
Haute Cour de Justice, divi-
sion des divorces, du bombé
de Fribourg (Angleterre), rendu
en date du 19 mars 1934, de-
venu définitif après avoir
le 2 octobre 1934, le mariage
inscrit ci-dessus a été
dissous par le divorce.
Inséré sur ordre du
Département de Justice et
Police, le 2 avril 1935.
L'Officier de l'Etat civil
M. L.
69 me à Cron-la-Fille.

Registre des mariages A.

No 462
Margot
et
Duisuis

RECTIFICATION

Par décision du 19 novembre 1955 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le mari soit désigné comme étant originaire de:

"Sainte-Croix et Breigny-sur-Morrens"

Lausanne, le 2 décembre 1955
L'officier de l'état civil: -

Communiqué aux offices de l'état civil de Sainte-Croix et de Bottens à Poliez-le-Grand, au Département de justice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Margot, Edouard-Arthur
veuf de Elise née Fauques, dès le 21 octobre 1918
négociant

originaire de Ste-Croix domicilié à Lausanne né à Ste-Croix

le quatorze août mil huit cent septante-huit fils de

Louis Margot, agent d'affaires, à L'Auberson et de Nemy-Éophie née Belle, décédée

2. Duisuis, Fiolette-Rose
célibataire

originaire de Belagnens domiciliée à Lausanne née à Orbe

le sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

David Dupuis et de Marie née Gaudin, décédée

Comme témoins: 1. Emile Pidoux, sellier, à Lausanne
2. Odèle Pidoux (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ste-Croix et aux Granges-de-St-Croix, le 10, à Belagnens, le 12, avril 1955

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent cinquante

Pièces déposées:

Cebs de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé. Cebs de publication de mariage à Lausanne, Ste-Croix, Granges-de-St-Croix et Belagnens

Les époux:

Margot
M. Margot

Les témoins:

Emile Pidoux
A. Pidoux

L'officier de l'état civil:

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil à Ste-Croix et Echallens

Registre des mariages A.

No 463
Favre
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Charles

divorcé de Eugénie Françoise Gauthier, née le 5 février 1877
secrétaire

originaire de Gummoëns-la-Ville domicilié à

Lausanne né à

Renens le deux avril

mil huit cent septante-sept fils de

Louis Favre, employé de commune, retraité, à Lausanne et de
Senny née Raymond, décédée

2. Durussel, Bertha

célibataire

couturière

originaire de Bussy & Moudon domiciliée à

Lausanne née à

Bussy le deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Adrien-Félix Durussel, charpentier et de
Sina née Gillieron, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Favre, employé de commerce, à Lausanne
2. Arthur Thierry, vendeur de journaux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Gummoëns-la-Ville,
le 11 et à Bussy, le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de mariage du fiancé,
avec divorce. Cote de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Gummoëns-la-Ville et Bussy.

Les époux :

Favre Charles
Bertha & Favre

Les témoins :

Louis Favre
Thierry Arthur

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
1926

Communiqué à l'échafaud à
Challens et Moudon

Registre des mariages A.

N^o 464
Fournier
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Jules-Laurent-Raphaël
 célibataire
 tailleur
 originaire de Romont et Chavannes-les-Forts (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Naples (Italie) le vingt-quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Louis Fournier, décédé et de
 Concetta Polichetti, à Lausanne

2. Bron, Marie-Emilie
 célibataire
 couturière
 originaire de St-Saphorin (Savoy) domiciliée à
 Lausanne née à
 Belmont 4. Pully le treize juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Louis-Emile Bron et de
 Jeanette-Gebrude dite Marie Lambel né Lyanahy, d'indes

Comme témoins :
 1. Charles Curchod, pasteur, à Lausanne
 2. Henri Corday, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romont, le 14, à
 Chavannes-les-Forts et St-Saphorin, le 15 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de
 mariage à Lausanne, Romont
 Chavannes-les-Forts et St-
 Saphorin.

Les époux :
 Fournier Jules.
 Fournier Marie.

Les témoins :
 Ch. Curchod Pasteur.
 H. Corday.

Communiqué à l'état civil à
 Romont, Sionnaz et Chexbres.

L'officier de l'état civil :
 A. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 465
 Pitton
 et
 Karbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitton, Robert

celibataire

agriculteur

originaire de Opfens domicilié à

Opfens né à

Opfens le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Emile Pitton et de

Eugénie née Fagnières, à Opfens

2. Karbel, Emma-Rosa

celibataire

ménagère

originaire de Fuarrens domiciliée à

Fuarrens née à

Fuarrens le trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Emile Karbel et de

Mélie née Porchet, à Fuarrens

Comme témoins : 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

2. Fulco Bapt, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Opfens, le 16 et à Fuarrens, le 21

juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisations de l'état civil à Opfens

Les époux :

Pitton Robert

Pitton Emma

Les témoins :

Maurice Emery

Fulco Bapt

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Opfens et Fuarrens

Registre des mariages A.

N^o 466
Chopard
et
Guerra

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, Adrien-Henri

celibataire

typographe

originaire de Sonvilier (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Reuchâtel le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Fritz-Hippolyte Chopard, décédé et de

Lina née Höckler, à Genève

2. Guerra, Rosa

celibataire

ménagère

originaire de Gassino (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le seize août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Michel Guerra, brasseur, à Fribourg et de

Emma-Louise née Sulzer, décédée

Comme témoins : } 1. Albert Sauer, menuisier, à Reuchâtel
2. Edmond Chopard, magasinier, à Reuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Sonvilier, le 17
juin et à Gassino Torinese, le 4 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Sonvilier et
Gassino Torinese, avec certi-
ficats de capacité. Permis
de publier.

Les époux :

A. Chopard.

R. Guerra.

Les témoins :

Albert Sauer.

Edmond Chopard.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
1920

Communiqué à l'établi à
Sonvilier et à la Chamelloria
le 16.

Registre des mariages A.

N^o 467
Chevenaz
et
Florio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevenaz, Emile-Maurice

celibataire

ingénieur

originaire de Bulles

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Charles-Louis Chevenaz, menuisier

et de

Marie-Hélène-Frédérique née Haub, à Lausanne

2. Florio, Evangelina

celibataire

originaire de Bioglio (Soyare), Italie

domiciliée à

Montreux (Châtelard)

née à

Bioglio

le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Guisepe Florio, entrepreneur

et de

Fortunata née Furno, à Montreux

Comme témoins :

1. Emile Ferrab, ingénieur, à Palézieux

2. Frédéric Ballenegger, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Bulles et au

Châtelard, le 22, à Bioglio, le 6 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Bulles,
Bioglio, avec certificats des
capacités de Montreux. Permis
de publier

Les époux :

E. Chevenaz

E. Florio

Les témoins :

Emile Ferrab

F. Ballenegger

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'établiement à
Bulles et Montreux et à la
chancellerie de

Registre des mariages A.

N^o 468
Marsauche
et
Gointet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marsauche, Albert-Paul

divorcé de Marie-Caroline-Marthe Pelik-le-Paun, dès le 12
juin 1920, agent commercial
originaire de Olais (Gard), France domicilié à
Lausanne né à

Perrey (Penchâbel) le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Hippolyte Marsauche, décédé et de
Marie-Louise née Delachaux, à Provence

2. Gointet, Silas-Lucie

célibataire

originaire de Echandens domiciliée à
Lausanne née à

Echandens le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul-Lucien Gointet, décédé et de
Ida-Féanne née Perret, à Lausanne

Comme témoins : 1. René Perret, négociant, à Lausanne
2. Olive Gointet (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 et à Echandens, le 11
juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
divorce. Acte de décès du frère
du fiancé. Consentement de la
mère. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Echandens.
Certificat de capacité du
fiancé. Permis de publier. Permis
de marier.

Communiqué à l'échad, vizul à
Echandens et à la Chancellerie
de la

Les époux :

A. Marsauche
L. Gointet

Les témoins :

René Perret
Olive Gointet

L'officier de l'état civil :

A. Lühmann

Registre des mariages A.

No 469
Kalpopoulos
et
Amacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kalpopoulos, Emmanuel

célibataire

directeur de l'école commerciale d'Ébas

originaire de sujet hellène

domicilié à

Salonique (Grèce)

né à

Constantinople

le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Constantin Kalpopoulos, décédé

et de

Seyashi née Helaiditis, à Constantinople

2. Amacher, Emma-Marguerite

divorcée de Pierre dit Marcel Loh, dès le 15 janvier 1888

originaire de Fribourg-le-Grand

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Gottlieb Amacher

et de

Marguerite née Michel, décédée

Comme témoins :

1. Gustave Amacher, coiffeur, à Lausanne

2. Aimé Amacher, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et à Fribourg-le-Grand,

le 19 juillet 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Acte de mariage de la fiancée, avec divorce.
Acte de publication de mariage à Lausanne et Fribourg-le-Grand.
Certificat de capacité du fiancé.
Certificat du Prêtre de l'Église orthodoxe.
Permis de publier. Permis de marier. Engagement à mariage.
Communiqué à l'état civil de Robert-Pellerin et à la Chancellerie.

Les époux :

Emmanuel Kalpoulos

Emma Kalpoulos

Les témoins :

G. Amacher

Gustave Amacher

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

N^o 470
 Jeanneret
 et
 Sadányi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret, Lucien

célibataire

docteur - médecin

originaire de Trarays et Le Locle (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Orège le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alfred Jeanneret, commerçant et de

Pauline-Henriette née Windgenied, à Orège

2. Sadányi, Berthe-Marie

célibataire

originaire de Budapest (Hongrie) domiciliée à

Lausanne née à

Budapest le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jules Sadányi et de

Hermine née Löwy, décédée

Comme témoins : 1. D^r Hermann Martin, médecin, à Lausanne

2. D^r Francis Nesslerli, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Trarays et au Locle, le 19 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés, avec une traduction. Actes de publication de mariage à Lausanne, Trarays et au Locle. Déclaration de la Légation d'Aubriche-Hongrie, à Berne. Permis de publier

Les époux :

Philippe Jeanneret
Mme Marie Jeanneret

Les témoins :

D^r H. Martin
D^r F. Nesslerli

L'officier de l'état civil :

H. Siehart

Communiqué à l'état civil à Trarays et au Locle et à la chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 471
Delure
et
Nicolas

Par jugement du Tribunal du
district de Morges, rendu
en date du 25 mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 2 octobre
1928, le mariage contracté ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 28 janvier 1929
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delure, Henri
célibataire
employé aux C. F.
originaire de Orbe domicilié à
Lausanne né à
Frey le quinze juin
mil neuf cent fils de

Louis-Jean-Henri Delure, bûcheron et de
Marie-Louise née Bollet, à Morges

2. Nicolas, Juliette-Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Epalinges domiciliée à
Préverenges née à
Lausanne le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Edmond-Henri Nicolas, charpentier et de
Emma-Fanny née Schappuis, à Préverenges

Comme témoins : 1. Jules Bapst, employé de bureau, à Lausanne
2. Albert Gayin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orbe et à Préverenges,
le 21 et à Epalinges le 22 juillet 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé,
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Orbe,
Epalinges et Préverenges. Pour
l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 24, fol. 384

Les époux :

H. Delure
J. Delure

Les témoins :

A. Favon
A. Guly

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état civil à
Orbe, Epalinges et Echandens.

Registre des mariages A.

N^o 472
Guillermet
et
Sevillain

Par jugement du Tribunal de la
canton de Genève, rendu
en date du 6. mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 16. mai
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 3. an. le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16. mai 1928
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillermet, Gustave-Lucien
célibataire
mécanicien
originaire de Meinier (Genève) domicilié à
Lausanne né à
au Petit-Sacomy (Genève) le huit cent quatre-vingt-neuf fils de
reconnu de Ami-Daniel Guillermet et de
Rose-Louise Perrin, décédée

2. Sevillain, Marcelle
célibataire
cousurière
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne précédemment à Genève née à
Paris (20^e arr.) le dix-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alfred-Edouard Sevillain, décédé et de
Marie-Anne née Le Menbec, à Paris

Comme témoins : { 1. André Faure, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Marcel Ruffi, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Genève, le 22 et à
Meinier, le 23 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés
Certificat de décès du père de la fiancée
Consentement de sa mère. Copies
de publication de mariage à
Lausanne, Meinier et Genève.
Certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier

Les époux :

Lucien Guillermet
Marcelle Guillermet

Les témoins :

André Faure
Marcel Ruffi

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à l'établi à
Genève (P.C. en exp.) et à la
Chancellerie C.

Registre des mariages A.

N^o 473
Bonzon
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Fiebor-Edouard
célibataire

géomètre officiel

originaire de Pompaples domicilié à

Nyon né à

Forges le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Louis-Charles-Edouard Bonzon, décédé et de

Emma-Marie née Renaud, à Forges

2. Rochat, Laure-Elie

célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Camille-François Rochat, inspecteur des assurances nationales et de

Elie-Louise née Pilliod, à Lausanne

Comme témoins :

1. Camille Rochat, employé d'assurances, à Lausanne

2. Paul Bonzon, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon, le 10, au Lieu et à Lausanne, le 12, à Pompaples, le 14 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil
de Nyon

Les époux :

Victor Bonzon
Laurette Bonzon

Les témoins :

C. Rochat
Paul Bonzon

L'officier de l'état civil :

H. Siehard
cent

Communiqué à l'état civil à
La Sarraz, Nyon et Le Lieu.

Registre des mariages A.

No 474
Piquet
et
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Marius - René - William

célibataire
noble

originaire de Chenib _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Chardonne _____ le vingt-sept mai _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

William - Fritz Piquet _____ et de

Elise - Emma née Delafontaine, décédée

2. Ramuz, Berthe - Louise - Emilie

célibataire

originaire de Sullens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Cheseaux _____ le trois juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Emile - Charles Ramuz, décédé _____ et de

Heanne - Louise - Henriette née Dayel, à Lausanne

Comme témoins : 1. Odette Charannes, d. l. / à Lausanne

2. Jean Dubois, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, au Serbier, au Prassis
à Sullens, le 27 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Serbier, Le
Prassis et Sullens.

Les époux :

Marius Piquet
Berthe Piquet

Les témoins :

Odette Charannes
Jean Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne rendu
en date du 4 février 1943
déclaré définitif et exécutoire le 4
mars 1943. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 mars 1943.

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 475
Pache
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Emile-Eugène
celibataire
charcutier
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Eugène Pache, décédé
Mary-Louise née Fottaz, à Lausanne

2. Gillieron, Nelly-Louise-Marguerite
celibataire
dactylographe
originaire de Servion et Châtilleins domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles-Henri-Marc Gillieron, gérant
et de
Alice-Marie née Rigler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Georges Petter, pâtissier, à Lausanne
2. Paul Petter, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Epalinges, Servion,
et Châtilleins, le 21 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé.
Acte de publication des
mariage à Lausanne, Epalinges,
Servion et Châtilleins. Pour
l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 27, fol. 141.

Les époux :

Emile Pache
Nelly Gade

Les témoins :

Georges Petter
Paul Petter

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Epalinges et Oron-la-Fille.

N^o 476
 Allamand
 et
 Gutmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allamand Ernest-Alexandre
 veuf de Emma-Louisa-Eugénie née Harondaz, des le 13
 octobre 1881, modéleur
 originaire de Ormonts-dessus domicilié à
 Lausanne né à
 Genève le vingt-six mai
 mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
 Félix Allamand et de

2. Gutmann, Odèle-Eugénie-Louise
 célibataire
 originaire de Orneb (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le onze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-troix fille de
 Gabriel-Jacob-Mathias Gutmann, décédé et de
 Odèle née Kouhn, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Arthur Preneloup, employé de banque, à Lausanne
 2. Robert Gutmann, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Ormonts-dessus, le
 13 et à Yns, le 14 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé. Actes de publication
 de mariage à Lausanne, Or-
 monts-dessus et Yns

Les époux :
 E. Allamand.
 A. Allamand

Les témoins :
 Preneloup.
 Gutmann Robert

L'officier de l'état civil :
 H. Lechant

Communiqué à l'établi à
 Ormonts-dessus et Yns

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 477
Wydler
et
Brönnimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wydler, Arthur
célibataire
employé de bureaux
originaire de Carau / Argovie domicilié à
Lausanne né à
Carau le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julius Wydler, de cédé et de
Mina née Fischer, à Carau

2. Brönnimann, Rosa
célibataire
employée de bureaux
originaire de Gurzelen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Gurzelen le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Christian Brönnimann, camionneur et de
Anna née Oegerber, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Brönnimann, candidat notaire, à Lau-
sanne
2. Charles Fungfeld, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Carau et à Gurze-
len, le 15 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariage à Lausanne, Carau
et Gurzelen

Les époux :

Arthur Wydler
Rosa Wydler

Les témoins :

C. Brönnimann
Ch. Fungfeld

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
1920

Communiqué à l'état civil à
Carau et Gurzelen

Registre des mariages A.

No 478
Giciens
Bébox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giciens, Maurice-Auguste

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Etoy

Lausanne

domicilié à

né à

St. Prey

le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

François-Auguste Giciens, facteur postal

et de

Aimée-Emma née Bébox, à St. Prey

2. Bébox, Marguerite

célibataire

originaire de Cully et Lully

Lausanne

domiciliée à

née à

Gollion

le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Victor Bébox, boulanger

et de

Aline née Mange, à Etoy

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Charles Funfgeld, vifveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lully, le 2, à Etoy et Gollion

le 3 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication des mariages à Lausanne, Etoy, Cully et Lully

Les époux :

Giciens
M. Giciens

Les témoins :

Ch. Funfgeld
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à Etoy, Cully et Lully

Registre des mariages A.

No 479
Viquerat
et
Butticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Charles

célibataire

ingénieur

originaire de Combremont-le-Grand

domicilié à

Paris

né à

Fillarzel

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

— fils de

Charles Viquerat, décédé

et de

Elise née Rossier

2. Butticaz, Bertha

célibataire

originaire de Hongny, Le Châtelard et Puidoux

domiciliée à

Lausanne

née à

Zurich

le seize août

mil huit cent quatre-vingt-seize

— fille de

Henri Butticaz

et de

Elisa-Marie-Frédérique née Demarbin

Comme témoins :

1. Charles Butticaz, industriel, à Lausanne

2. Olga Viquerat, veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand et Lausanne, le 22, au Châtelard, le 24, à Puidoux, le 25, à Hongny, le 26 juillet 1920 et à Paris

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil à Combremont-le-Grand

Les époux :

C. Viquerat
B. Viquerat

Les témoins :

C. Viquerat
C. L. Butticaz

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Communiqué à l'étab. civil à Combremont-le-Grand, Courrier, Honbreux et Cherbres

Registre des mariages A.

N° 480
Sarrubbi
et
Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarrubbi, Umberto
veuf de Henriette Sarrubbi née Romer, dès le 6 juin 1915
secrétaire au Consulat d'Italie
originaire de Naples (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Naples le vingt-huit août
mil huit cent soixante-dix fils de
Giuseppe Sarrubbi et de

Grazia née Persico, à Milan
2. Pillet, Marguerite-Elisabeth
célibataire

originaire de Seigneux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier mai
mil huit cent soixante-douze fille de
Gustave-Auguste Pillet et de
Andrienne-Charlotte-Françoise née Pache, décédée

Comme témoins :
1. Carmelo Rappicavoli, capitaine d'artillerie, à Rome
2. Gaetano Castellano, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Naples, le 27 juin, à Lausanne, le 14
et à Seigneux, le 16 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de notoriété, tenant lieu d'acte
de naissance du fiancé. Acte de
naissance de la fiancée. Acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé. Actes
de publication de mariage à
Lausanne, Naples et Seigneux. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Umberto Sarrubbi
Marguerite Sarrubbi

Les témoins :

Carmelo Rappicavoli
Gaetano Castellano

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'établiquin à
Kilmerzel et à la chancellerie.

Registre des mariages A.

N^o 481
Burgi
Oholini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgi, Arnold-Pierre

célibataire

employé de banque

originaire de Cordas / Freiburg domicilié à Lausanne né à

Reuchâtel le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Gaspard dit Marcel Burgi jardinier et de

Pauline née Tseli, à Reuchâtel

2. Oholini, Maria-Louise

divorcée de Ernst Otto Braumbeck, dès le 24 mai 1911
brideuse

originaire de Langenargen / Tettnang, Wurtemberg domiciliée à Lausanne née à

Bischofszell / Thurgovie le sept août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Carlo-Andrea Oholini, à Lausanne et de

Louise née Ysella, en Espagne

Comme témoins :

1. Marcel Brunner, mécanicien, à Lausanne

2. Marie Porer / Dame, à Baden / Argovie

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Cordas, le 16 et
Langenargen, le 17 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, Cordas et Langenargen.
Cebs de mariage de la fiancée, avec divorce.
Cebs de capacité de la fiancée.
Permis de publier.

Les époux :

A. Burgi
R. Burgi

Les témoins :

M. Porer.
Brunner

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Communiqué à l'état civil à Gurmels et à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

N^o 482
Zuber
et
Sutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuber, Guibayer - Henri
célibataire
cuisinier
originaire de Prilly (Vaud) et Criswil (Berne) domicilié à
Genève né à
Porrentruy le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Emile Zuber, employé au C.F.F. et de
Bartha née Heibel, à Delémont (Berne)

2. Sutter, Emma - Marie
célibataire
sommelière
originaire de Büren (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Büren le trois août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Rudolf Sutter, décédé et de
Anna-Elisabeth née Haer, à Büren

Comme témoins : } 1. Robert Reynolds, charcutier, à Lausanne
2. Louis Zuber, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 21, à Prilly, Criswil et Büren, le 22, à Lausanne, le 23 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Quotisation de l'état civil de Genève

Les époux :
H. Zuber.
Emma Zuber

Les témoins :
Reynold Robert
Zuber

Communiqué à l'état civil à
Prilly, Criswil, Genève (B.C.) et Büren a. a.

L'officier de l'état civil :
H. Richard

Par décision du 14 septembre 1920.
Le tribunal cantonal de l'état civil du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, des époux
Zuber - Sutter, en ce sens qu'au
premier de "Henri" est par
erreur, comme deuxième prénom
de l'époux, soit substitué celui
de "Hans".

Inscrit le 10 septembre 1920
L'officier de l'état civil :
Uca!

à qu'à l'état civil à Prilly, Criswil, Genève (B.C.) et Büren a. a.

N^o 483
Schlumberger
Hirsbrunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlumberger, Gustav-Johann-Baptist

celibataire

négoçant

originaire de Bâle domicilié à

Barcelone (Espagne) né à

Niederbruck (Haut-Rhin, France) le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Friedrich-Johann-Baptist Schlumberger, décédé et de

Félicité née Hakler, à Bâle

2. Hirsbrunner, Elsa-Maria,

celibataire

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Choune (Berne) le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Johannes Hirsbrunner, ingénieur et de

Marie-Elise née Jakob, à Lausanne

Comme témoins :

1. Dora Reichen (fille), à Winterthur

2. Hans Roth, D. en droit, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 14, à Sumiswald et Lau-
sanne, le 21, à Barcelone, le 28 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Bâle

Les époux :

Jean Schlumberger
Elsa Hirsbrunner

Les témoins :

H. Roth

Dora Reichen

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'état civil à
Bâle et Sumiswald

Registre des mariages A.

N^o 484
Sambuc
et
Bertrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sambuc, Christian - Théophile
celibataire
ingénieur
originaire de Belmont sur Lully domicilié à
Lausanne né à
Paris, 16^e le onze avril
mil huit cent soixante-huit fils de
Gules-Henri-Jacques-Louis-Romain Sambuc et de
Sophie-Catherine née Guizel, décédés

2. Bertrand, Marie-Louise
celibataire
originaire de Grenoble (Isère), France domiciliée à
Lausanne née à
la Rouvenaz-Montreux le dix-huit décembre
mil huit cent soixante-quatorze fille de
Louis-Auguste Pierbrand et de
Stéphanie-Augustine née Milhan, décédés

Comme témoins :
1. Augustin Nicati, pharmacien, à Lausanne
2. Edmond Brocher, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 et à Belmont, le
25 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Belmont. Certi-
ficat de capacité des fiancés.
Permis de publier

Les époux :
Christian Sambuc
Marie Sambuc

Les témoins :
Aug. Nicati
Edmond Brocher

Communiqué à l'établi à
Lully et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 485
 Hirzeler
 et
 Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirzeler, Frédéric-Adolphe

celibataire

assistant pharmacien

originaire de Verkheim (Argovie) domicilié à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) né à

Neuchâtel le vingt-trois

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean-Frédéric Hirzeler et de

Marie-Catherine Euphrasie dite Joséphine Lambelly, de iides

2. Gerber, Anna-Amélie

celibataire

originaire de Orni (Berne) domiciliée à

La Chaux-de-Fonds née à

St. Imier (Berne) le douze avril

mil huit cent septante-neuf fille de

Christian Gerber, à St. Imier et de

Félicie née Fahrni, de iides

Comme témoins :

1. Ariste Blandinier, professeur, à Lausanne

2. Marius Perrin, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 26, à Verkheim

et Biglen, le 27 juillet 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publification de l'état civil de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Frédéric Hirzeler.

Anna Hirzeler

Les témoins :

A. E. Blandinier bay prof.

Perrin

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à
Verkheim, La Chaux-de-Fonds et Biglen

Registre des mariages A.

N^o 486
 Moerlen
 et
 Junier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moerlen, Jean
 célibataire
 ingénieur - chimiste
 originaire de de nationalité française domicilié à
 Epinay (Seine), France né à
 Barr (Bas-Rhin), Alsace le dix avril
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Jean-Jacques Moerlen, décédé et de
 Judith-Emma-Alice, née Witz, à Barr

2. Junier, Blanche-Isabelle
 divorcée de Paul Seidecker, dès le 7 juillet 1917
 originaire de Mont 4, Lausanne et Neuchâtel domiciliée à
 Lausanne née à
 Neuchâtel le sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Paul-Edouard Junier, décédé et de
 Isabelle-Emma-Caroline, née Mélanjoli dit Savyge, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Alfred Peter, négociant, à Dubonne
 } 2. Francis Junier, notaire, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Neuchâtel, au
 Mont, le 2 et à Epinay, le 3 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Acte de
 naissance des fiancés. Acte de
 mariage de la fiancée, avec
 divorce. Acte de publication de
 mariage à Lausanne, Epinay,
 Le Mont et Neuchâtel. Certificat
 de capacité du fiancé. Permis de
 publier. Permis de marier

Communiqué à l'état civil à
 Peilly et Neuchâtel et à la
 Chancellerie

Les époux :

J. Moerlen
 Blanche Junier

Les témoins :

A. Peter
 F. Junier

L'officier de l'état civil :

H. Jéhan

Registre des mariages A.

7-80.

No 487
Chapuis
et
Hänni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Emile-Marc-Louis
celibataire
sous-secrétaire au Département Militaire
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Marc-Louis-Emile-Edouard Chapuis et de
Stéphanie-Louise-Alberbine née Meyer, décédée

2. Hänni, Rosa
celibataire
employée de commerce
originaire de Gurzelen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Gurzelen le hrente juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Johann-Gottfried Hänni et de
Elisabeth, née Wenger, décédée

Comme témoins : } 1. Marius Chapuis, employé de bureau, à Lausanne
2. Julien Chapuis, employé au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 et à Gurzelen, le 15
juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dieu-neuf août mil neufcent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificat de publication de mariage
à Lausanne et Gurzelen

Les époux :

Chapuis

R. Chapuis.

Les témoins :

M. Chapuis
Chapuis père

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Gurzelen

Registre des mariages A.

No 488

Beaurain
et
Verquin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaurain, Gabriel

celibataire

représentant de commerce

originaire de Lyon (France)

domicilié à

Marseille (France)

né à

Lyon, 6^e arr.

le vingt mars

mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de

Léon-Adrien-Joseph Beaurain

et de

Rose-Arbinette-Laure née Montessuy, décédée

2. Verquin, Louise-Arbinette

celibataire

couburière

originaire de Annecy (H^{te}-Savoie), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Annecy

le quatre décembre

mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de

Joseph Verquin, rentier

et de

Jeanne née Dard, à Annecy

Comme témoins :

1. Jules Ducrot, architecte, à Lausanne

2. Olga Fardier Dame, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14^e à Marseille, le 17 avril

1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne et Marseille. Certificats de capacité des fiancés. Permis de publier. Permis de marier.

Les époux :

G. Beaurain

L. Beaurain

Les témoins :

J. Ducrot Fosse
O. Verdier

L'officier de l'état civil :

H. Richard

Communiqué à la chancellerie
de la préfecture.

Registre des mariages A.

N^o 489
Baumgardner
Staub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgardner, Armand-Justin

célibataire

1^{er} maître d'hôtel

originaire de La Pray domicilié à Lausanne né à

La Pray le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Jean-François-Armand Baumgardner, agriculteur, à La Pray et de Marie-Augustine née Goy, décédée

2. Staub, Rosa

célibataire

gouvernante

originaire de Höhlen (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Rapperswil (Berne) le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de Friedrich Staub, agriculteur et de Anno-Maria née Stiffeneger, à Seewis (Berne)

Comme témoins : 1. Louis Staub, restaurateur, à Lausanne
2. Henri Fallothen, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Höhlen, le 5 et à La Pray, le 6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Pray et Höhlen.

Les époux :

Justin Baumgardner
Rose Baumgardner

Les témoins :

H. Fallothen
Jany

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'échevinat à Romainmôtier et Höhlen

Registre des mariages A.

N^o 490
Osterwalder
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Osterwalder, Paul-Johann-Albich
celibataire
tailleur
originaire de Stettfurt (Surgovie) domicilié à
Lausanne né à
Oranau (Argovie) le vingt-six juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Rudolf Osterwalder, coupeur et de
Louise-Hélène née von Ort, à Oranau

2. Favre, Hélène
celibataire
commerçante
originaire de Yverois domiciliée à
Lausanne née à
Yveris le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
François-Louis Favre, décédé et de
Eugénie-Louise née Favre, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Ernest Hauer, négociant, à Lausanne
2. Pierre Favre, boulanger, à Paris (S^e)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stettfurt, le 2, à Yverois,
le 3 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés,
Copies de publications de
mariage à Lausanne, Stettfurt
et Yverois

Les époux :

Paul Osterwalder
Hélène Osterwalder

Les témoins :

E. Hauer
Pierre Favre

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann
2000

Communiqué à l'état civil à
Stettfurt et Chavornay

Registre des mariages A.

No 491

Terzi
et
Boulain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terzi, Lelio-Ludovic-Emile

celibataire

musicien

originaire de Parma (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Crix-lès-Pains (Savoie) France le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Edgard-Bernard-Frédéric Terzi, musicien, à Nice et de

Antoinette-Emmanuelle née Terzi, décédée

2. Boulain, Marcelle-Fulia-Amaïe-Charlotte

celibataire

dactylographe

originaire de Coulon (Sar), France domiciliée à

Lausanne née à

Coulon le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles-Louis-Joseph Boulain, absent et de

Anne-Damaris-Jeanne-Jeanne née Godobert, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pierre Godio, musicien, à Lausanne
2. Jean Boulain, étudiant, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai et à Parma, le

13 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père du fiancé.
Acte de décès de sa mère. Dispense
du consentement des père de la
fiancée. Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Parma, avec certi-
ficat de capacité du fiancé, certificats
de capacité de la fiancée. Permis de
publier. Permis de mariage.
Communiqué à la chancellerie
(en 2 exp.).

Les époux :

Lelio Terzi

Marcelle Terzi

Les témoins :

Godio Pierre

H. Leihaut

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

No 492
Thomas
et
Pulver

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas, Emile
célibataire
garagiste
originaire de Donatypre domicilié à
Lausanne né à
Oyennes le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Edouard - Frédéric Thomas et de
Elisabeth née Ryser, décédée

2. Pulver, Emma
célibataire
originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Blumenschein (Berne) le vingt-deux août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Johann - Karl Pulver et de
Susanna née Finkler, décédée

Comme témoins :
1. Rodolphe Turquet, chauffeur, à Lausanne
2. Pierre Flühler, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Donatypre, le 17
et à Rüeggisberg, le 19 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Donatypre et Rüeggis-
berg

Les époux :
Emile Thomas
Emma Thomas

Les témoins :
R. Turquet
P. Flühler

L'officier de l'état civil :
H. Siehard
1920

Communiqué à l'abbé reijul à
Oyennes et Rüeggisberg

Registre des mariages A.

N^o 493Annoni
et
Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annoni, Pietro

célibataire

portier d'hôtel

originaire de Caslino al Piano (Côme), Italie domicilié à

Lausanne né à

Caslino al Piano le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Antonio Annoni, boulanger, à Quanzate et de

Giuseppa née Filla, décédée

2. Schumacher, Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Wangen (Soleure) domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Adolphe Schumacher, magasinier et de

Marie née Fankhauser, à Fribourg

Comme témoins :

1. Ercole Gagliardini, peintre, à Lausanne

2. Léon Moser, lapidaire, à Quanzate

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Wangen, le 22
février, à Caslino al Piano, le 3 juillet 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Caslino al Piano,
avec certificats de capacité et
Wangen. Permis de publier.
Permis de marier

Les époux :

Annoni Pierre

Marie Annoni

Les témoins :

Ercole Gagliardini
Léon Moser

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'établissement à
Wangen et à la Chancellerie
le 11/11

Registre des mariages A.

N^o 494
Lafond
et
Mathey

5-199
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond, Louis-Marcel-Emile
celibataire
employé de commerce
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Alfred-Paul-Rodolphe Lafond, employé de commune et de
Julie-Henriette née Cuyer, à Lausanne

2. Mathey, Rose-Fiolette
celibataire
lingère
originaire de Assens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Auguste-Louis Mathey, décédé et de
Marie-Josephine née Pache, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Paul Michot, farbeur portai, à Lausanne
2. Edouard Simond, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 et à Assens, le 27 juillet
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de mariage
à Lausanne et Assens

Les époux :
Marcel Lafond
Violette Lafond

Les témoins :
P. Michot,
Ed. Simond.

Communiqué à l'établi à
Schallens

L'officier de l'état civil :
H. Sibaud

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 495
Gonet
et
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet, Henri-Albert
célibataire
employé de commerce
originaire de Faulion domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le hrente mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Albert Gonet, charcutier et de
Suzanne Famy, née Monod, à Renens

2. Fuchs, Louise-Barthe
célibataire
originaire de Remigen (Argovie) domiciliée à
Chavannes-le-Feyron née à
Chavannes-le-Feyron le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-François Fuchs, agriculteur et de
Alexandrine-Louisa, née Zimmermann, à Chavannes-le-Feyron

Comme témoins : } 1. Arthur Dufour, agriculteur, à Chermay 4.
2. Henri Fuchs, agriculteur, à Chavannes-le-Feyron

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Faulion, Remigen et Chavannes-le-Feyron, le 5 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Faulion, Remigen
et Chavannes-le-Feyron

Les époux :
Gonet Henri
Gonet Louise

Les témoins :
Arthur Dufour.
Henri Fuchs

Communiqué à l'établi à
Faulion, Remigen et Gancy.

L'officier de l'état civil :
H. Schaub
2020

Registre des mariages A.

N^o 496
Doudin
et
Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin, Henri-Daniel

celibataire

mécanicien

originaire de Payerne domicilié à

Domeloze né à

Payerne le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Daniel-Louis Doudin et de

Caroline-Elisa née Howard, à Lausanne

2. Auberson, Auguste

celibataire

ménagère

originaire de Esserbines domiciliée à

Epautheyres sur le Esserbines née à

Epautheyres le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Arnold Auberson, agriculteur et de

Anna née Desarzens, à Epautheyres

Comme témoins :

1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce,

2. Georges Roginier, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Domeloze, le 27, à Payerne et

Esserbines, le 28 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'établi
de Molondin, à Domeloze

Les époux :

Henri Doudin.

Auguste Doudin

Les témoins :

Bruppacher F.

Roginier

L'officier de l'état civil :

H. Lehaud

Communiqué à l'établi à
Payerne, Domeloze et Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 497
 Savenex
 et
 Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savenex, Auguste-Ernest
 célibataire
 employé postal
 originaire de Arney près Orbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri-Emmanuel Savenex, décédé et de
Fanny-Julie née Gleyre, à Lausanne

2. Piquet, Fiolette-Laure
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Le Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt octobre
mil neuf cent fille de

Arthur-Jules Piquet et de
Frédérica-Clara née Fumel, décédée

Comme témoins : } 1. Georges Girardet, electricien, à Lausanne
 } 2. Stéphane Syreth, employé postal, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arney et Le Lieu, le
6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du tuteur de
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Arney
et Le Lieu. Pour l'acte de décès
du père de la fiancée, voir vol.
43, fol. 17. Pour l'acte de décès
de sa mère, voir vol. 57, fol. 267.

Communiqué à l'état civil au
Lieu et à Arney et Orbe

Les époux :

Aug. Savenex
Fiolette Savenex

Les témoins :

G. Girardet
A. Syreth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 498
 Hummler
 et
 Karli

Par jugement du Tribunal...
 de Lausanne, rendu
 en date du...
 déclaré définitif et exécutoire le...
 le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne le 25 mars 1941.
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hummler, Johann-Georg
 célibataire
 originaire de Buchau (Riedlingen), Wurtemberg domicilié à
 Lausanne né à
 Buchau le six août
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Sophie Hummler, à Bâle et de

2. Karli, Christine-Luisa-Emalie
 célibataire
 couturière
 originaire de Lupikon (Argovie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Hedingen (Zurich) le six juin
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Josef Karli et de
 Christina née Fuelliger, décédée

Comme témoins: 1. Emile Summermatter, tailleur, à Lausanne.
 2. Ferner Strahl, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Lupikon, le 11 et
 à Buchau a. F., le 13 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Buchau a. F. et
 Lupikon. Certificat de capacité
 des fiancés. Permis de publier.
 Permis de mariage

Les époux:

J. Hummler
 C. Karli

Les témoins:

E. Summermatter
 F. Strahl

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
 Lupikon et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 499
Pelloux
Klinger^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelloux, Félix-Henri
divorcé de Mathilde Lombance Cheyoz, née le 10 avril 1868
métallurgiste
originaire de Pomy domicilié à
Lausanne né à

Yverdon le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Auguste Pelloux et de

Marie-Emilie née Galice, décédée

2. Klinger, Louise
divorcée de Charles-Omi Genexay, née le 31 juillet 1868
suyrière de fabrique
originaire de Bassins et Gimel domiciliée à
Lausanne née à

Soyrette (Berne) le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri-Joseph Klinger, décédé et de

Bertha née Durand, domicile inconnu

Comme témoins :
1. Gustave Milliquet, négociant, à Lausanne
2. Henri Bignens, colporteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 à Gimel, le 3, à Pomy
et à Bassins, le 4 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Acte de publication
de mariage à Lausanne Pomy,
Bassins et Gimel. Acte de
de mariage du fiancé, avec
divorce, voir fol. 30, fol. 34

Communiqué à l'ébéniste à
Yverdon, Pagnans et Gimel.

Les époux :

Pelloux Henri
Pelloux Louise

Les témoins :

G. Milliquet
Henri Bignens

L'officier de l'état civil :

P. F. F.

Registre des mariages A.

N^o 500
D'Orenberg
de Merode

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. D'Orenberg, Eberhard-Englebert-Antoine
célibataire
étudiant

originaire de Ossum-Lank (St. Grefeld), Rhinland, Allemagne domicilié à
Lausanne, précédemment à Ossum-Lank né à
Bruxelles (Belgique) le deux-huit février
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean-Baptiste-Englebert-Marie-François-Guilain d'Orenberg et de
Sophie-Moïse-Caroline-Marie-Emme-Melchiorine-Eléonore-Enaellorke
née d'Orenberg à Ossum-Lank

2. Comtesse de Merode, Anne-Louise-Mathilde-Guilaine
célibataire

originaire de Loverval (Hainaut), Belgique domiciliée à
Lausanne, précédemment à Bruxelles (Belgique), née à
Loverval le treize septembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Amaury-Fidorian-Guilain-Gabriel-Fernel, Comte de Merode et de
Pauline-Charlotte-Frédérique née de La Rochefoucauld, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Englebert, Duc d'Orenberg, à Nordkirchen (Westphalie)
2. Louis, Comte de Merode, à Loverval (Hainaut), Belgique

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Bruxelles, le 11, à Ossum,
le 23 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne, Ossum et Stollen. Copies
de capacités des fiancés. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Eberhard Prince et Duc
d'Orenberg.
Princesse et Duchesse Eberhard
de Merode
Les témoins :
Louise Marie Duc d'Or
et Louis de Merode

Communiqué à la chancellerie
le 1^{er} septembre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 501
Herzig
et
Wampfler

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzig, Friedrich
célibataire
boulangier
originaire de Obersteckholz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Mülldorf (Soleure) le vingt janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julius Herzig, décédé et de
Anna-Elisabeth née Baumgartner, à Mülldorf

2. Wampfler, Frieda
célibataire
cuisinière
originaire de Senk i. S. (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Senk i. S. le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jakob Wampfler, agriculteur, à Gsteig et de
Maria-Luise née Häfken, décédée

Comme témoins : } 1. Oscar Hort, cafetier, à Lausanne
2. Jacob Wampfler, sellier, à Gsteig (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Solzwil, le 29 et
à Senk i. S., le 30 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Solzwil et Senk.

Les époux :

Fritz Herzig
Frieda Herzig

Les témoins :

O. Hort
J. Wampfler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Solzwil et Senk

Registre des mariages A.

N^o 502
Corbaz
et
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, David-Paul

célibataire

scieur

originaire de Mont-sur-Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Femmes-Lausanne le trente mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Gustave Corbaz, scieur

et de

Rosine-Fenny née Pochon, à Chêne-Pâquier

2. Freymond, Rose-Blanche

célibataire

ménagère

originaire de St. Biorges

domiciliée à

Lausanne

née à

Moudon le onze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Octave Freymond

et de

Alexandrine-Elisa née Pesson, décédée

Comme témoins :

1. Cornelius Roth, représentant, à Lausanne

2. Fernand Duvoisin, machiniste, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, au Mont, le 4 et à St. Biorges, le 5 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des mariages à Lausanne, St. Biorges et Le Mont

Les époux :

P^e Corbaz
Rose Corbaz

Les témoins :

F. Duvoisin
C. Roth

L'officier de l'état civil :

Ucle!

Communiqué à l'établi à Prilly et St. Biorges

Registre des mariages A.

No 503
 Chuillard
 et
 Barben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuillard, Robert-Emile
 célibataire
 employé aux C. S.
 originaire de Froidexville _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le dix-huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
 Emile-Jean Chuillard, bûcheron _____ et de
 Eugénie née Panchaud, à Lausanne _____

2. Barben, Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Gryon _____ le premier décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Philippe Barben, agriculteur _____ et de
 Léa - Bertha - Amanda née Bellen, à Roche _____

Comme témoins : { 1. Charles Haari, employé S.-C., à Lausanne
 2. Julia Haari, dame, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Gessenay, le 15 et
 à Froidexville, le 16 juillet 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
 Cotes de publication de
 mariage à Lausanne, Gessenay
 et Froidexville _____

Les époux :

R. Chuillard
 B. Chuillard

Les témoins :

Ch. Haari
 J. Haari

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
 Poliez-le-Grand et Gessenay _____

Registre des mariages A.

No 504
Roy
Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy, Maurice-François
celibataire
voyageur de commerce
originaire de Fallorbe domicilié à
Aubonne né à
Fallorbe le treize août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Charles-Alexis Roy, secrétaire municipal et de
Clémence-Marie née Foley, à Fallorbe

2. Zwahlen, Anna-Olga
celibataire
demoiselle de magasin
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Pontie sous Olon le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Jean Zwahlen, charron et de
Anna née Egger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alexis Roy, secrétaire municipal, à Fallorbe
2. Jean Zwahlen, forgeron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le 16, à Fallorbe et à
Gessenay, le 17, à Lausanne, le 19 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébavoué
d'Aubonne

Les époux :

M Roy
Anna Roy

Les témoins :

A. Roy
Jean Zwahlen

Communiqué à l'ébavoué à
Fallorbe, Aubonne et Gessenay.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 505
Meyer
et
Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Charles

célibataire

manoeuvre

originaire de Genève (ville) domicilié à

Lausanne né à

Scarouge (Genève) le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Joseph-Hector Meyer, afficheur et de

Louise-Blotilde née Hombessoub, à Marseille

2. Chabloz, Marie-Romaine

célibataire

journalière

originaire de Tus (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Plan-Leytron, Falais le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean-Louis Chabloz, suvrier carrier et de

Marie-Ursule née Denis, à Orchamps, Hte Savoie

Comme témoins : 1. Charles Fernier, aspirant de police, à Lausanne

2. Henri Haury, manoeuvre, à Paudex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Genève, le 25 et à

Tus, le 30 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Genève,
et Tus, avec certificats de
capacité. Permis de publier.

Les époux :

Meyer Charles
Marie Meyer

Les témoins :

Fernier Charles aspt.
Haury Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Genève (B.C.) et à la chancellerie
B.C.

Registre des mariages A.

N^o 506
Gantzy
et
Lugin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gantzy, Paul-Ernest
celibataire
commis aux C. F. F.
originaire de Subry domicilié à
Lausanne né à
Epesses le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Auguste-Henri-Baptiste Gantzy, décédé et de
Alice-Fanny née Meylan, à Perpignan (France)

2. Lugin, Virginie Lina
celibataire
couburière
originaire de Le Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Bretonnières le huit mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Arnold Lugin, instituteur et de
Maria-Félicie née Recherhon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maria Lugin (dame), à Lausanne
2. Germaine Lugin (d^{lle}), couburière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Subry et au Lieu,
le 3 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certes de naissances des fiancés
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Subry et Le Lieu.

Les époux :

Gantzy
v^r Gantzy

Les témoins :

Maria Lugin
Germaine Lugin

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'ébéniste à
Subry et Le Lieu

Registre des mariages A.

N^o 507
Nanchen
et
Cuhat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nanchen, Joseph-Benoni
celibataire
caféier
originaire de Sens (Falais) domicilié à
Lausanne né à
Cortley (Falais) le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Fictor Nanchen et de
Elisabeth née Dissimoz, décédés

2. Cuhat, Lina
divorcée de Robert-François Baudet, dès le 22 février 1917
cuisinière
originaire de Echagnières domiciliée à
Lausanne née à
La Sarraz le trente-un mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François-Louis Cuhat et de
Henriette-Marie née Heussiller, décédés

Comme témoins : 1. Louis Perrier, Officier de l'état civil, à La Sarraz
2. Charles Blane, agriculteur, à Romanel, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Echagnières, le 22
et à Sens, le 27 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Sens et Echagnières

Les époux :

Nanchen Benoni
Lina Nanchen

Les témoins :

M. Perrier
Charles Blane

L'officier de l'état civil :

Perrier

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 1^{er} janvier 1920
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
juillet 1920 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 7 juillet 1920

L'officier de l'état civil :

Perrier

Communiqué à l'état civil à
Sens et Echallens

Registre des mariages A.

N^o 508
Chambraud
et
Hartmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambraud, Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Montboucher (Aube), France domicilié à

Chabelus-le-Marcheix (Aube), France né à

Montboucher le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jean-Baptiste-Eugène Chambraud, agriculteur et de

Marie née Rousseau, à Montboucher

2. Hartmann, Gabrielle-Elisa

célibataire

originaire de Paudex domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Huler Hartmann, fabricant et de

Anna-Louise née Lindig, à Lausanne

Comme témoins :

1. Huler Hartmann, fabricant, à Lausanne

2. Charles Freybre, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chabelus-le-Marcheix, le 13, à Lau-
sanne, le 23 et à Paudex, le 24 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de
naissance des fiancés. Consentement des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chabelus-le-
Marcheix et Paudex. Certificat de
capacité du fiancé. Permis de
publier. Permis de marier.

Communiqué à la chancellerie de
et à l'état civil à Pully

Les époux :

Chambraud
Gabriele Chambraud

Les témoins :

H. Hartmann
Frederic

L'officier de l'état civil :

Frederic

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 509

Bongard
et
Cotting

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bongard, Gabriel-Joseph

célibataire

ferblancier

originaire de Sâles (Sarine) et Ependes (Fribourg) domicilié àLausanne né àFribourg le vingt-quatre févriermil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils deClaude-Joseph vulgo Firmin Bongard, employé C.F. et de
Catherine-Angéline née Chienard, à Fribourg2. Cotting, Jeanne-Marie

célibataire

couburière

originaire de Vinterin (Fribourg) domiciliée àLausanne née àFribourg le huitième juinmil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deRaymond Cotting, menuisier et de
Monique née Blignard, à Fribourg

Comme témoins :

1. Firmin Bongard, employé C.F., à Fribourg2. François Hasler, employé C.F., à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Yffers, le 29, à
Ependes et Sâles, le 31 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ependes,
Sâles et Yffers

Les époux :

Gabriel Bongard
Jeanne Bongard

Les témoins :

F. Bongard
Hasler

L'officier de l'état civil :

PuceletCommuniqué à l'état civil à
Ependes et Yffers

Registre des mariages A.

N^o 510
Tschamper
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschamper, Ernst
veuf de Maria-Rosa née Felix, décédée le 17 décembre 1919
commis

originaire de Strengebach (Argovie) domicilié à
Flawil (St-Gall) né à

Strengebach le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jakob Tschamper, maître-bijou et de
Maria-Elisabeth née Füllschleger, à Strengebach

2. Bovard, Bertha
célibataire

originaire de Fillette domiciliée à
Berlingen (Churgoüe) née à

Grandvaux le premier février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François-Frédéric Bovard, décédé et de
Fenny née Kohler, à Grandvaux

Comme témoins : } 1. Auguste Bovard, employé C. L., à Lausanne
2. Edeline Bovard, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Flawil, le 2, à Strengebach et
Berlingen, le 3, à Fillette, le 5 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil
de Flawil

Les époux :

Ernst Tschamper
Bertha Tschamper

Les témoins :

Bovard Auguste
Bovard Edeline

Communiqué à l'étabecivil à
Strengebach, Flawil, Gully
et Berlingen

L'officier de l'état civil :

Prezel

Registre des mariages A.

N^o 511
 Longchamps
 et
 Menoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamps, Louis-François-François

célibataire

commerçant

originaire de Malapalud domicilié à

Lausanne né à

Dun-sur-Curon (Cher), France le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Fictor-Marcel Longchamps, commerçant et de

Mari-Marguerite née Ronquet, à Prilly

2. Menoud, Marie-Françoise

célibataire

originaire de Sommenhier et des Crassey (Fribourg) domiciliée à

Prilly née à

Fellens (Fribourg) le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Alexandre-Fictor Menoud, agriculteur et de

Catherine Lucie née Gobet, à Prilly

Comme témoins :

1. Alexandre Menoud, agriculteur, à Prilly

2. Paul Menoud, magasinier, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Prilly, le 29, à Malapalud, Sommenhier et Les Crassey, le 31 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Malapalud, Sommenhier, Les Crassey et Prilly.

Les époux :

Longchamps
 Françoise Longchamps

Les témoins :

Alexandre Menoud
 Paul Menoud

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'établissement
 Poliez-le-Grand, Fusthornens-
 sous-Romont, Le Crêt et Prilly.

Registre des mariages A.

No 512
Schwartz
et
König

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwartz, Marc-Louis
divorcé de Louise dite Jeanne Cause, diste le 20 mars 1913
pianiste
originaire de Genève _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
au Petit-Saconnex (Genève) le dix juin _____
mil huit cent soixante-sept _____ fils de
Christian-Alexandre Schwartz _____ et de
Pierrette-Marguerite née Martin, décédée _____

2. König née Sutter, Paulina
divorcée de Jakob-August Furrer, diste le 5 mai 1913
ménagère
originaire de Russikon (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Hörsbranz Forstberg _____ le trente avril _____
mil huit cent soixante-six _____ fille de
Konrad Sutter _____ et de
Paulina née Dörler, décédée _____

Comme témoins : { 1. Rodolphe Holl, photographe, à Lausanne
2. Bertha Schenk, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Genève et Russikon, le 16 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de mariage des fiancés,
avec divorces. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Genève et Russikon.

Les époux :

M. Schwartz
Paulina König

Les témoins :

R. Holl
Bertha Schenk

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi-civil à
Genève (B.C.) et Russikon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 513
Couppy
et
Devau

^{L-212}
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Couppy, Romain-Fabien
celibataire
cordonnier
originaire de Orbaz (Falais) domicilié à
Lausanne né à
Orbaz (Falais) le vingt-un mai
mil neuf cent _____ fils de

Joseph-Marie Couppy, cordonnier, à Lausanne et de
Angelique mé Larroz, décédée

2. Devau, Adèle-Elise
celibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt janvier
mil neuf cent deux _____ fille de

Fedor-Samuel Devau, décédé et de
Geneviève née Liniger, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jurkaye Liniger, charrelier, à Lausanne
2. Alfred Couppy, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orbaz, le 30 juillet 1949

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la
fiancée. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Orbaz.
Pour l'acte de décès du père de
la fiancée, voir vol. 24, fol. 212

Les époux :

Couppy, Fabien
Couppy Adèle.

Les témoins :

Jurkaye Liniger
Alfred Couppy

L'officier de l'état civil :

Jurkaye

Communiqué à l'état civil à
Orbaz

Par décision du 10 août 1949
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique des
intéressés doit orthographier "Coupy"
doit avec un seul "p"

Lausanne le 12 août 1949
L'officier de l'état civil:

Communiqué à Orbaz

Registre des mariages A.

N^o 514
Bicholey
et
Bassel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bicholey, Albert-Frédéric
celibataire
charretier
originaire de Percher et Chesalles 4. Moudon domicilié à
Lausanne né à
Pailly le vingt-un mars
mil neuf cent _____ fils de
Ulysse Bicholey, décédé et de
Marie-Constance née Pélard, à Lausanne

2. Bassel, Bertha
celibataire
lingère
originaire de Goumoens-la-Fille domiciliée à
Lausanne née à
au Mont sur Lausanne le hrente-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Auguste Bassel, maréchal et de
Hélène née Jordan, à Granges

Comme témoins : { 1. Alie Trolliet, employé à l'Hôpital cantonal, à Lausanne
2. Charles Messiller, ouvrier au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Goumoens-la-Fille, le 6,
à Chesalles 4. Moudon, le 7, à Percher, le samedi 11 20

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Percher, Chesalles
4. Moudon et Goumoens-la-
Fille

Les époux :

et Bicholey
B. Bicholey

Les témoins :

A. Trolliet
C. Messiller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'époux civil à
S. Pierre, Lucens et Echallens.

Registre des mariages A.

No 515
 Mayor
 et
 Bouvier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Marcel-Louis
 célibataire
 dessinateur
 originaire de Oron-le-Château domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis Mayor, charcutier et de
Caroline-Elie née Foudon, à Lausanne

2. Bouvier, Mathilde
 célibataire
 lingère
 originaire de St-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), France domiciliée à
Lausanne née à
St-Marie-aux-Mines le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Adolphe Bouvier, décédé et de
Maria-Elisabeth née Pfleger, à Rinningen (Bâle-Campagne)

Comme témoins :
 1. Gustave Rochat, dessinateur, à Lausanne
 2. Alfred Monod, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 et à Oron-le-Château, le 6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée. Consentement de sa
mère. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Oron-
le-Château. Certificat de capa-
cité de la fiancée. Permis de
publier.

Les époux :

Marcel Mayor
Math. Bouvier

Les témoins :

Gust. Rochat
Monod

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Par jugement du Tribunal du...
 de Lausanne, rendu
 en date du 20 février 1926,
 déclaré définitif et exécutoire le 17
mars 1926, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 25 mars 1926.

L'officier de l'état civil :
Musy

Communiqué à l'état civil à
Oron-la-Fille et à la Chan-
cellerie de

Registre des mariages A.

N^o 516
Lüscher
Vidmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüscher, Alfred-Georges
célibataire
tapissier - décorateur
originaire de Oberurdorf (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Albert-Salomon Lüscher, serrurier et de
Rosine née Indermühle, à Lausanne

2. Vidmer, Clara-Elise
célibataire
cuisinière
originaire de Faleryes-sous-Rances domiciliée à
Lausanne née à
Faleryes-sous-Rances le quinze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Emile-Henri Vidmer, fromager et de
Marie-Louise née Schmier, à Faleryes-sous-Rances

Comme témoins :
1. Louis Gray, commis S.-T., à Lausanne
2. Francis Feylan, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Oberurdorf et Fa-
leryes-sous-Rances, le 5 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberurdorf et Fa-
leryes-sous-Rances

Les époux :

A Lüscher
Clara Lüscher

Les témoins :

L. Gray
F. Feylan

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué à l'état civil à
Oberurdorf et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 517
Wattelet
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wattelet, Johannes-Karl-Hans

célibataire

professeur

originaire de Foras (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Bâle le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Dorette Koethmann, décédée; fils adoptif de Hans Wattelet, et de
ayorab, à Foras

2. Mayer, Clara-Mathilde dite Clara

célibataire

originaire de Künzelsau (Saxe) domiciliée à

Lausanne née à

Clampalais (Genève) le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ludwig-Wilhelm Mayer, fabricant et de
Clara née Haider, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marie Regamey, dame, à Lausanne

2. Edouard Dickmann, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Foras, le 24 et à
Künzelsau, le 27 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Foras et Künzelsau.
Certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier

Les époux :

Wattelet
Clara Wattelet

Les témoins :

M. Regamey.
E. Dickmann.

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état civil à
Foras et à la chancellerie de

Registre des mariages A.

No 518
Chevalier
Aeschlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Henri-Emile

célibataire

employé de commerce

originaire de Célèrens, Suresny et Fufflens-la-Ville domicilié à

Lausanne né à

au Prassus le vingt-deux juillet

mil neuf cent fils de

Edouard-Henri-Emile Chevalier, décédé et de

Henriette née Gorjeb, à Lausanne

2. Aeschlimann, Yvonne-Julie

célibataire

couturière

originaire de Berthoud (Bern) domiciliée à

Lausanne née à

Fernes (Schâbelard) le onze mars

mil neuf cent deux fille de

Heinrich-Walther Aeschlimann, fumeur et de

Eugénie-Elise née Perret, à Lausanne

Comme témoins : 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

2. Charles Morier, ouvrier de fabrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Célèrens, Suresny, Fufflens-la-Ville et Berthoud, le 30 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Célèrens, Suresny,
Fufflens-la-Ville et Berthoud.
Consentement des père et mère
de la fiancée.

Les époux :

Henri Chevalier

Yvonne Chevalier

Les témoins :

M. Emery

Morier Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 519
Mouther
et
Granger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouther, Jacques-Léger

célibataire

maître d'hôtel

originaire de Vendaz (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Basse-Vendaz (Valais) le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Pierre Mouther, décédé et de

Marie-Elisabeth, née Reyvilloud, à Vendaz

2. Granger, Germaine-Lyas

célibataire

originaire de Genève (ville) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Antoine Granger, directeur d'institut, à Membreux et de

Sara-Eugénie, née Denis, décédée

Comme témoins :
 1. Joseph L. Graggen, chef de poste aux gens-lits, à Lausanne
 2. François Mouther, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Genève, le 7 et à Vendaz, le 8 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vendaz et Genève.

Les époux :

Mouther
J. Mouther

Les témoins :

Graggen
J. Mouther

L'officier de l'état civil

P. Uebel

Communiqué à l'état civil à Vendaz et Genève (P.C.)

Registre des mariages A.

N^o 520
Bonzon
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Aloys-Henri
celibataire
secrétaire au Département de Justice et Police
originaire de Pompaples domicilié à
Lausanne né à
Pompaples le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles-Henri-Julien Bonzon, agriculteur et de
Eugénie Céline née Flayse, à Pompaples

2. Chevalley, Marthe
celibataire
ménagère
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Borseaux le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Marc-Henri Chevalley, ancien boulanger, à Lausanne et de
Louise née Piron, d'écédée

Comme témoins :
1. Henri Chevalley, ancien boulanger, à Lausanne
2. Elise Chevalley, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Pompaples, le 13
et à Puidoux, le 15 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Pompaples et Puidoux.

Les époux :

A Bonzon
M. Bonzon

Les témoins :

M^{rs} Chevalley
Elise Chevalley

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à
La Sarraz et Chêbles

Registre des mariages A.

N^o 521
Premat
et
Stutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Premat, Basile-Sylvestre
célibataire
capitulaire
originaire de Monthorion (H^{te}-Savoie), France domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le vingt-undécembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Isidore Premat, décédé et de
Henriette née Scheyllard, à Sausanne

2. Stutz, Alice-Rosal
célibataire
employée de bureau
originaire de Zurich domiciliée à
Zurich née à
St-Gall le deux août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jakob Stutz, décédé et de
Lina née Bell, à Zurich

Comme témoins : { 1. Lucien Reybaz, employé de commerce, à Sausanne
2. Paul Savary, directeur, à Paris

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 2 et à Zurich, le 5
juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne et Zurich. Certificats
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

B. Premat
Alice Premat

Les témoins :

Lucien Reybaz
P. Savary

L'officier de l'état civil :

H. Leibaut

Communiqué à l'étranger à
Zurich et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 522
Stocker
et
Barbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stocker, Ulys-Auguste
celibataire

serurier

originaire de Prar/Loug domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Stanilas-Lavier Stocker, menuisier et de

Marie née Gilgen, à Lausanne

2. Barbaz, Ida
celibataire

cuisinière

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François-Isaac Barbaz, décédé et de

Marie-Eugénie née Martin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Prar, le 13 et à Epalinges, le 14 août 1920

Registre des familles vol. 16 fol. 247

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Prar et Epalinges.

Les époux :

Aug. Stocker.
Ida Stocker

Les témoins :

J. Foretay
M. Emery

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
1920

Communiqué à l'établi à
Prar et Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 523
 Bianciotto
 Luchino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianciotto, Domenico

célibataire

mineur

originaire de Lumiana (Curin), Italie domicilié à

Lausanne né à

Rosario de Santa Fe, République Argentine le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Giuseppe Bianciotto, de cédé et de

Lidia Euxoria née Uppodone, à Lumiana

2. Luchino, Emma-Beame

célibataire

domestique

originaire de San-Mauro (Curin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Poudry, (Auchâtel) le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Michel-Fictor Luchino, maçon et de

Maria-Ceresa née Porca, à Trofarello

Comme témoins :

1. Piret Baccinotti, forblancier, à Lausanne

2. Joseph Formica, charrelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Lumiana et San Mauro, le 18 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de notoriété, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Lumiana et San Mauro, avec certificats de capacité.

Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la chancellerie

le 1^{er} (en 2 exp.)

Les époux :

Bianciotto Domenico

Bianciotto Emma

Les témoins :

Piret Baccinotti

Formica Giuseppe

L'officier de l'état civil :

A. Lühmann

Registre des mariages A.

13-230

N^o 524
Kaiser
et
Deriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Herman

célibataire

éditeur

originaire de Craiova (Dolpu), Roumanie domicilié à

Fincennes (Seine) né à

Craiova le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Max Kaiser, métallurgiste et de

Katherine née Singer, à Fincennes

2. Deriaz, Berthe-Julie

célibataire

éditeur

originaire de Paulmes domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Adrien Deriaz et de

Louise-Anna née Gachet, décédée

Comme témoins :

1. Auguste Poulin, imprimeur, à Lausanne

2. Henri Poulin, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Paulmes, le 15 et à Fincennes, le 17 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés, avec une traduction. Certes de publication de mariage à Lausanne, Paulmes et Fincennes. Certificats de majorité du fiancé. Certificats de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

Kaiser, Herman
Deriaz, Berthe-Julie

Les témoins :

A. Poulin
Henry Poulin

L'officier de l'état civil :

A. Leclercq

Communiqué à l'établi à Paulmes et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 525
Michel
et
Rossat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, William-Paul-Edouard

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Adolf Michel, professeur de gymnastique et de

Fulie-Eugénie-Louise née Waz, à Lausanne

2. Rossat, Alice-Jeanne

célibataire

gérante

originaire de Granges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Julien Rossat et de

Henriette-Fanny née Fricheux, de célibat

Comme témoins : 1. Adolphe Michel, père, à Lausanne
2. Louis Michel, agent de commerce, à Madagascar

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ringgenberg et Granges, le 6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariage à Lausanne, Ring-
genberg et Granges

Les époux :

W. Michel
Jeanne Michel

Les témoins :

A. Michel
J. Fricheux
L'officier de l'état civil
H. Lichaut

Communiqué à l'état civil à
Ringgenberg et Granges

Registre des mariages A.

No 526
Moser

et Neuenchwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Georges - Alexandre
divorcé de Emilie née Schär, dès le 28 février 1914
coiffeur
originaire de Madretsch (Berne) domicilié à
Lausanne né à
St. Imier (Berne) le vingt-sept février
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Arnold-Alfred Moser, de cédé et de
Louise-Hésèle née Fauthier, à Lausanne

2. Neuenchwander née Corbellini, Rose-
Valentine, veuve de Jules-Maurice Neuenchwander,
dès le 5 juillet 1910, ménagère
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Eysins le onze mai
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Eugène Corbellini et de
Angèle née Corbellini, de cédé

Comme témoins :
1. William Gigen, horloger, à Lausanne
2. Alphonse Huber, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Langnau, le 11, à Piemme
le 12 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre, mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Piemme
et Langnau. Pour l'acte de
mariage du fiancé, avec divorce,
voir vol. 35, fol. 344.

Les époux :

Georges Moser
Valentine Moser

Les témoins :

William Gigen
Alphonse Huber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Piemme et Langnau

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 527
de Montmollin
de Vargas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Montmollin, Philippe-Henri
célibataire

ingénieur civil
originaire de Pouchâtel, Borcelles-Bormondrecht, Falangin, Montb. domicilié à
Mollin, Gex, Gex, Buffane, Dombresson, La Chaux-de-Fonds, La Presquière et Provenance
Marseille (France) né à

Savagnin (Pouchâtel) le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Charles-Hermann de Montmollin, peabour et de
Thérèse-Alice-Marianne née Du Bois, à Borcelles (Pouchâtel)

2. De Vargas, Lucie-Louise
célibataire

originaire de Correlaguna (Espagne) domiciliée à
Lausanne née à

Gracia (Barcelone), Espagne le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Luis de Vargas Galvez, peabour évangélique et de
Lucie née Terrey-Burnand, à Barcelone (Espagne)

Comme témoins :
1. Luis de Vargas, peabour, à Barcelone
2. Madeleine de Montmollin (de), garde-malade, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Borcelles-Bormondrecht, le 14, à Pouchâtel,
Dombresson, Falangin, La Chaux-de-Fonds et La Presquière,
le 15, à Buffane, Provenance et Lausanne, le 16, à Marseille, les 17 et 18

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Borcelles-Bormondrecht

Les époux :

H. de Montmollin
L. de Montmollin

Les témoins :

Lucie Vargas
M. de Montmollin

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à Pouchâtel,
Borcelles, Falangin, Buffane,
Dombresson, La Chaux-de-Fonds, La
Presquière, Provenance et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

6-243

No 523
Dester
et
Chevoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dester, Jean
célibataire
commerçant
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Pully le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jakob Dester, rentier et de
Ursula née Pexaud, à Bollighofen (Churgovie)

2. Chevoz, Jeanne
divorcée de Georges Bachmann, dès le 29 avril 1919
originaire de Ruswil (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Ermond Chevoz, employé de banque et de
Elisabeth née Rochat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Maurice Abetel, inspecteur d'assurances, à Pully
2. Henri Chevoz, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 et 3 à Ruswil, le 4 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne et Ruswil. Pour
l'acte de mariage de la fiancée,
avec divorce, voir vol. 37, fol.
166

Les époux :

Jean Dester
Jeanne Dester

Les témoins :

M. Abetel
H. Chevoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Ruswil

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 529
Delarue
et
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delarue, Frédéric-Charles
célibataire
ingénieur
originaire de Genève (Fille) domicilié à
Paris (8^e arr.) né à
Genève le quatre février
mil huit cent septante-un fils de
Marc-Frédéric Delarue, décédé et de
Camille Gaberel, sa veuve, à Genève

2. Jaccottet, Julie-Georgine
célibataire
garde-malades
originaire de Schallens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Paul-Jean-Marc Jaccottet, décédé et de
Susanne-Marie Rochat, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Delarue, réquisiteur, à Genève
2. Fernand de Bons, adjoint à la Direction de la Justice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 24, à Schallens et Lau-
sanne, le 30 juillet, à Paris (8^e), le 4 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Genève

Les époux :

Delarue
Julie Delarue

Les témoins :

F. de Bons
E. Delarue

L'officier de l'état civil :

P. Jaccottet

Communiqué à l'état civil à
Genève (B.C.) et Schallens.

Registre des mariages A.

No 530
Mury
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury, Oscar

célibataire

ingénieur

originaire de Châtelard

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Auguste Mury, négociant, à Lausanne

et de

Sina-Marguerite née Chevalley, décédée

2. Reymond, Marguerite-Louise

célibataire

caissière

originaire de St. Sulpice / Veuchâtel

domiciliée à

Lausanne

née à

Oubonne

le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Charles-Marc Reymond, menuisier

et de

Anna-Fictorine née Meylan, à Blarmonk

Comme témoins :

1. Auguste Mury, négociant, à Lausanne

2. Charles Reymond, menuisier, à Blarmonk

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, au Châtelard et à

St. Sulpice, le 31 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificat de publication de mariage
à Lausanne, Le Châtelard et
St. Sulpice

Les époux :

Mury
M. Mury

Les témoins :

Reymond
M. Reymond

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil à
Lausanne et St. Sulpice

Registre des mariages A.

N^o 531

Derron

Kielbaey

14-374

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Derron, Paul-Maurice

célibataire

employé de banque

originaire de Bas-Fully (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Auguste-Louis Derron, ébéniste

et de

Julie née Gues, à Lausanne

2. Kielbaey, Louis-Marie

célibataire

employée de bureaux

originaire de Paris

domiciliée à

Lausanne

née à

Paris (XI^e)

le deux août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Hubert-Edmond-François Kielbaey, sculpteur, à Paris

et de Rosette née Derron, à Lausanne

Comme témoins :

1. Auguste Derron, ébéniste, à Lausanne

2. Rosette Kielbaey (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 et à Bas-Fully le 24 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
 Certificates de publication de mariage à Lausanne et à Bas-Fully. Certificats de capacité des fiancés. Permis de publier.

Les époux :

P. Derron
 L. Kielbaey

Les témoins :

A. Derron
 R. Kielbaey

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à
 Nétiv et à la Chancellerie.

Registre des mariages A.

N^o 532
Fleury
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Jean-Frédéric
celibataire
missionnaire
originaire de Mauraz domicilié à
Morges né à
Morges le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Gustave-Louis-Samuel Fleury, banquier et de
Louise-Rosalie née Wanner, à Morges

2. Pache, Marguerite-Mathilde
celibataire
garde-malades
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
au Petit-Saconnex (Genève) le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Fules Pache, directeur d'imprimerie, à Lausanne et de
Lucie Julie née Perrillard, de Yédis

Comme témoins : { 1. Gustave Fleury, banquier, à Morges
2. Fules Pache, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Morges et Mauraz, le
7, à Epalinges, le 8 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque
de Morges

Les époux :

J. Fleury
M. Fleury

Les témoins :

G. Fleury
Fules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'évêque à
Campigny, Morges et Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 533
 Anneler
 et
 Rudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anneler, Fictor-Christian

célibataire

sommelier

originaire de Lubschenthal (Dexne) domicilié à

Lausanne né à

Bruxelles (Belgique) le sept. octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Christian Anneler, décédé et de

Julienne-Hortense Clémence née Serdattel, à Fex (Valais)

2. Rudaz, Marie-Louise

célibataire

originaire de Ogettes et de Fex (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

La Cour-de-Fey le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph-Odolphe Rudaz, décédé et de

Hermette-Fusine née Hayer, à Monthey (Valais)

Comme témoins :

1. Wilhelm Holzmann, secrétaire, à Lausanne

2. Berthe Rudaz (delle), fille de salle, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Interlaken, le 14,
aux Ogettes et à Fex, le 22 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept. septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Interlaken, Les
Ogettes et Fex

Les époux :

F. Anneler
Marie-Louise Rudaz

Les témoins :

Berthe Rudaz
Odolphe

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'habitant à
Interlaken et Fex

Registre des mariages A.

N^o 534
 Hautefeuille
 et
 Calame

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hautefeuille, Louis-Pierre
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Paris domicilié à
 Paris, 17^e arr.
 Paris, 16^e arr. le vingt-sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Louis-Georges Hautefeuille, de cédé et de
 Emelie née Chevalley, à Lausanne

2. Calame, Marie-Louise
 célibataire
 originaire de Reverolles et du Locle (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-neuf janvier
 mil neuf cent un fille de
 Georges-François-Louis Calame et de
 Sophie-Emilie née Couvrel, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Calame, à Lausanne
 2. Apolléonine Hautefeuille (delle), à Paris, 17^e arr.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Reverolle et au
 Locle, le 18, à Paris, 17^e, le 19 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celex de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père du fiancé.
 Consentement de sa mère. Con-
 sentement des père et mère de
 la fiancée. Celex de publication
 de mariage à Lausanne, Paris,
 Reverolle et Le Locle. Certificat
 de capacité du fiancé. Formis
 de publier. Formis de marier.
 Communiqué à l'établiement à
 Fullières et Le Locle et à la
 chancellerie.

Les époux :

Hautefeuille
 M. L. Hautefeuille

Les témoins :

C. Hautefeuille
Louis Calame

L'officier de l'état civil :

Puce

Registre des mariages A.

N^o 535
De Menasce
et
Chalite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baron de Menasce, Gaston
divorcé de Laura née Hagg, dès le 4 août 1920
propriétaire
originaire de de nationalité hongroise domicilié à
Lausanne né à
Alexandrie (Egypte) le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Baron Jacques de Menasce et de
la Baronne Adrienne née Tahman, décédés

2. Chalite, Julie
célibataire
originaire de de nationalité russe domiciliée à
Lausanne née à
Riga (Russie) le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Guérassime Chalite, décédé et de
Sophie née Diouelle, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Giacomo Aglion, banquier, à Alexandrie (Egypte)
2. Arthur Belmann, chimiste, à Frankfurt/Main

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé certifié
fiat consulaire complétant l'acte
de naissance du fiancé. Extrait de
jugement de divorce du fiancé, avec
traduction. Certificat de capacité
du fiancé, avec traduction. Acte
de publication de mariage à Lau-
sanne. Déclaration du fiancé
israélite. Permis de publier. Permis de
mariage. Engagement au mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie
de l'Etat (en 1 exp.)

Les époux :

Gaston Menasce
Julie de Menasce

Les témoins :

Jacques D. Aglion
Arthur Belmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 536
Couchoud
et
Birgy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Couchoud, Louis-Albert-Adolphe
célibataire
imprimeur
originaire de Bas-Fully (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le hrente novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Julien Couchoud, imprimeur et de
Augusta-Henriette-Marie née Coussier, à Lausanne

2. Birgy, Madeleine-Susanne
célibataire
originaire de Delémont (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
St. Imier (Berne) le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis-Léon-François Birgy, industriel, à Bruxelles et de
Marie-Louisa née Schlupf, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Couchoud, imprimeur, à Lausanne
2. Percival Ternet, artiste-peintre, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, au Bas-Fully et à
Delémont, le 6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cebs de naissance des fiancés
Cebs de publication et mariage
à Lausanne, Bas-Fully et
Delémont

Les époux :
Couchoud
Madeleine Couchoud

Les témoins :
Amédée Chf.
H. Oravel Bernet

Communiqué à l'état civil à
Mairie de Delémont

L'officier de l'état civil :
F. Uccel

Registre des mariages A.

N^o 537Gagnaux
Friederich

Par décision du 2 novembre 1920,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la date de 1883, ...
indiquée par erreur, comme
année de naissance de l'époux,
soit substituée celle de 1885.

Lausanne, le 3 novembre 1920
L'officier de l'état civil:

Pue!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gagnaux, Léon,

célibataire

ingénieur

originaire de Monthod

domicilié à

Saint-Fovise (Bonneville), Haute-Savoie (France)

né à

Lausanne

le 27 janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Louis Gagnaux, propriétaire

et de

Caroline-Anna, née Blanc, à Lausanne

2. Friederich, Margueritha-Rosa-Elisabeth

célibataire

originaire de Schaufen (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Schaufen (Loug)

le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Rudolf-Adolf Friederich, décédé

et de

Louise-Augustine, née Sandoz, à Lausanne

Comme témoins:

1. Louis Gagnaux, propriétaire, à Lausanne

2. Charles Friederich, officier instructeur, à Lau-
sanne

Les publications ont eu lieu à Monthod, le 27, à Lausanne, le 28, à

Schaufen, le 30 juin, à St-Fovise, le 2 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Autorisation de l'étab-
lissement de l'état civil de Schaufen

Les époux:

Gagnaux
L. Gagnaux

Les témoins:

Louis Gagnaux
Charles Friederich

L'officier de l'état civil:

Pue!

Communiqué à l'établis-
sement de Monthod et Schaufen

Registre des mariages A.

N^o 538
Gorcher
et
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorcher, Alphonse
divorcé de Elie - Marie née Maillard, dès le 16 mars 1911
manœuvre
originaire de Corcelles-le-Fort domicilié à
Lausanne né à
Chavannes-s-Morges le vingt-neuf janvier
mil huit cent septante-huit fils de

Pierre - François Gorcher, agriculteur, à Pully et de
Euphorise née Ducroz, décédée

2. Guignet, Alice - Emma
divorcée de Jean Charles Pratin, dès le 29 avril 1912
lingère
originaire de Correyon domiciliée à
Lausanne née à
Chivrens le dix août
mil huit cent septante fille de

Jean - Daniel Guignet, agriculteur, à Correyon et de
Marie - Fanny née Freymond, décédée

Comme témoins : }
1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Corcelles-le-Fort
le 18 et à Correyon, le 20 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de publication de mariage
à Lausanne, Corcelles-le-Fort
et Correyon. Celes de mariage
des fiancés, avec divorces

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établi à
Repraz et St-Burquet

Registre des mariages A.

538

No

~~538~~Zbinden
et
Chenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Charles-Samuel

célibataire

négociant

originaire de Rüschegg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Samuel Zbinden, décédé et de

Anna née Lauffer, à Lausanne

2. Chenaux, Constance-Hélène

célibataire

couburière

originaire de Gollion domiciliée à

Lausanne née à

Gollion le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

César-Constant-Hippolyte Chenaux, agriculteur et de

Cécile-Louise née Gallay, à Gollion

Comme témoins :

1. Léon Martignier, employé de bureau, à Lausanne

2. Anna Zbinden (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Rüschegg et à

Gollion, le 21 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Rüschegg
et Gollion.

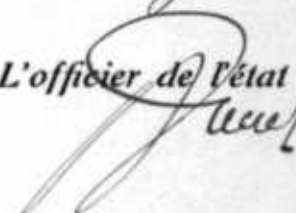
Les époux :

Charles Zbinden
Hélène Zbinden

Les témoins :

Léon Martignier
Anna Zbinden

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Rüschegg et Cossonay

539

No ~~540~~

Blanc

et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Ernest

célibataire

facteur postal

originaire de Belmont sur Jully domicilié àLausanne né àBelmont sur Jully le dix-neuf juinmil huit cent quatre-vingt-treize fils deMarc-Daniel Blanc, décédé et deFélice née Bron, à Lausanne2. Rochat, Hélène-Augusta

célibataire

dactylographe

originaire de Prayois et du Lieu domiciliée àPrayois née àPrayois le dix-huit maimil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille deAlexis Rochat, agriculteur et deSophie-Sophie-Héty née Ramuz, à PrayoisComme témoins :
1. Alcis Blanc, employé postal, à Lausanne
2. Eli Blanc, employé postal, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, au Lieu, le 17, à Belmont et Prayois, le 18 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Belmont, Prayois
et Le Lieu

Les époux :

E. BlancH. Blanc

Les témoins :

BlancE. Blanc

L'officier de l'état civil :

FacetCommuniqué à Nébabeuil à
Jully, Chavornay et Le Lieu.

Registre des mariages A.

540
 No ~~544~~
 Golaz
 et
 Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Paul-Adrien
 célibataire
 appareilleur
 originaire de L'Abbaye domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt février
mil neuf cent fils de

David-Adrien Golaz, serrurier et de
Lina-Elise née Polens, à Lausanne

2. Burnier, Renée-Elise
 célibataire
 originaire de Rossmière domiciliée à
Lausanne née à
Montreux-Schâbelard le vingt-sept mars
mil neuf cent deux fille de

Fischer-Louis Burnier, manoeuvre, à Lausanne et de
Rosa-Elise née Tanner, décédée

Comme témoins : } 1. Paul Bucher, mécanicien, à Lausanne
 } 2. Fischer Burnier, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à L'Abbaye et à
Rossmière, le 17 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certes de naissance des fiancés
Consentement du père de la fiancée.
Certe de décès de sa mère. Certes
de publication de mariage à
Lausanne, L'Abbaye et Rossmière.

Les époux :
Paul Golaz
Renée Golaz
 Les témoins :
Paul Bucher
V. Burnier

Communiqué à l'état civil à
L'abbaye et Rossmière

L'officier de l'état civil :
Fischer

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne, rendu
 en date du 10 juillet 1925, déclaré
 définitif et exécutoire le 30 septembre
 1925, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage (* dès le 30 septembre 1925).
 Lausanne, le 26 octobre 1925.
 L'officier de l'état civil :

R. du 21.12.25.

H. Baillif

Registre des mariages A.

541

N^o 542

Cause
et
Perrottel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cause, Ormond-Auguste-Emile
 célibataire
 chef-mécanicien
 originaire de Orige, Leyzin et Ormond-dessous domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Frédéric-Emile Cause, adjoint au conservateur du Musée cantonal et de
Auguste-Fanny-Sophie née Hauswirth, à Lausanne

2. Perrottel, Rosine
 célibataire
 employée d'hôtel
 originaire de Cormérod (Fribourg) domiciliée à
Gryon née à
Cormérod le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Pierre-Alphonse Perrottel, agriculteur et de
Fanni née Auderset, à Cormérod

Comme témoins : } 1. Eugène Gyger, bapissier, à Lausanne
 2. Louis Demartines, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Orige, Ormond-
dessous et Cormérod, le 10, à Leyzin et Gryon, le 11 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à Lau-
sanne, Orige, Leyzin, Ormond-
dessous, Cormérod et Gryon.

Les époux :

A. Cause
Rosine Cause

Les témoins :

Eugène Gyger
L. Demartines

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Orige, Leyzin, Ormond-dessous,
Cormérod et Gryon

No 512
Richard
et
Monge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Jean-Etienne
celibataire
ferblantier-appareilleur
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Suverna san Giovanni (Italie) le onze août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean Richard, ferblantier et de
Marguerite née Pounous, à Lausanne

2. Monge, Bertha-Emma
celibataire
couturière
originaire de Genève (Fille) domiciliée à
Lausanne née à
Forges le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis-Alfred Monge, ouvrier de tannerie et de
Emma née Barlen, à Forges

Comme témoins : 1. Jean Richard, ferblantier, à Lausanne
2. Théodore Long, comptable, à Pres

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Epalinges et
Genève, le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et Genève.

Les époux :

Jean Richard
Bertha Richard

Les témoins :

Jean Richard
Théodore Long

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Epalinges et Genève (P.B.)

Registre des mariages A.

No 543
Borel
Péclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Maurice
célibataire
représentant de commerce
originaire de Neuchâtel et Couvet domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux septembre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis-Gustave Borel, représentant de commerce, à Lausanne et de
Henriette-Sophie née Borel, décédée

2. Péclard, Marie-Françoise-Anne
célibataire
originaire de Pailly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt janvier
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jules-Louis-Eli Péclard, fonctionnaire postal, à Lausanne et de
Marie-Augusta-Louise née Roussy, décédée

Comme témoins :
1. Jules Péclard, sous-chef de bureau des postes, à Lausanne
2. Gustave Borel, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Neuchâtel, le 17, à
Couvet et Pailly, le 18 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre, mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Neuchâtel, Couvet
et Pailly. Pour l'acte de naissance
de la fiancée, voir vol. 26, fol. 328.

Les époux :

M. Borel
Marie Borel

Les témoins :

Péclard
Borel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Neuchâtel, Couvet et Fumens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

No 511
Schläfli
et
Jacot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläfli, Karl-Anton
veuf de Karolina-Emma, née Kiener, dée le 24 mai 1815
directeur de banque
originaire de Horriwil (Soleure) domicilié à
Gènes (Italie) né à
Lornach (Bade) le vingt-trois août
mil huit cent septante-huit fils de
August Schläfli, directeur de fabrique, à Lornach et de
Emilie-Julia, née Schilling, décédée

2. Jacot, Marguerite-Alberbine
célibataire
originaire de Leck et de La Chaux-du-Milieu (Soudet) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-Fonds (Soudet) le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Ludwig-Paul Jacot, décédé et de
Marianne-Olga, née Schreiff, à Lausanne

Comme témoins :
1. Odolphe Schläfli, médecin, à Kintterthur
2. Albert Fyssa, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Kriegstetten, le 28, au Leck et à La Chaux-du-Milieu, le 29, à Lausanne, le 30 juillet, à Gènes, le 1 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabeijil de Kriegstetten

Les époux :

C. Schläfli
Me. Schläfli

Les témoins :

F. M. M. M.

A. W. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étabeijil à Kriegstetten, au Leck et à La Chaux-de-Fonds

Registre des mariages A.

N^o 515
Barraud
et
Guignet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Fernand

celibataire

agriculteur

originaire de Bussigny-sur-Morges et Pillars-Ciercelin domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Georges-Samuel Barraud, agriculteur et de
Fanny née Foyre, à Lausanne

2. Guignet, Blanche

celibataire

ménagère

originaire de Châbillens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le dix-sept juin

mil neuf cent un fille de

Amie Guignet, de séde et de
Marie née Amaudruz, ménagère, à Choulex (Genève)

Comme témoins :

1. Charles Regamey, garde-champêtre, à Lausanne
2. David Regamey, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Bussigny, Pillars-Ciercelin et Châbillens, le 27 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Cebs
de publication de mariage à
Lausanne, Bussigny, Pillars-
Ciercelin et Châbillens.

Les époux :

Fernand Barraud
Blanche Barraud

Les témoins :

C^e Regamey.
D^e Regamey.

L'officier de l'état civil :

Recet

Communiqué à l'établi à
Bussigny-sur-Morges, Poliez-le-
Grand et Oron-la-Fille.

Registre des mariages A.

No 543
André
et
Weith

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André, Henry
célibataire
étudiant en droit
originaire de Porbalban (Fribourg) domicilié à
Fribourg né à
Annemasse le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
père et mère inconnus et de

2. Weith, Suzanne
célibataire
catholique
originaire de Cottens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Georges Weith et de
Alice née Telensperger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Raoul de Weck, licencié en droit, à Lausanne
2. Marie Chesaux, dame, au fond de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 25, à Lausanne, Cottens
et Porbalban, le 27 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Fribourg

Les époux :

H. André
Suzanne André

Les témoins :

Raoul de Weck
Marie Chesaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Porbalban, Fribourg et Grancy.

Registre des mariages A.

N^o 547
Cousin
et
Hausmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin, Jules

veuf de Alice née Hausmann, décédée le 13 juin 1917

resourabour

originaire de Boncise domicilié à

Boncise né à

Boncise le six janvier

mil huit cent septante quatre fils de

Charles Cousin, à Boncise et de

Louise née Furey, décédée

2. Hausmann, Marie-Thérèse Emma

célibataire

insubstituée

~~originaire de~~ d'origine française domiciliée à

Grandson née à

Rouen (Seine-Inférieure), France le huit janvier

mil huit cent soixante-dix-huit fille de

Jean-Guillaume Hausmann et de

Aurelia-Amaba Crayeb, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Rossel, secrétaire, à Lausanne

2. Jules Capab, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Boncise, le 6, à Grandson, le 7 et à

Rouen, le 8 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil

de Boncise

Les époux :

J. Cousin

M. Hausmann

Les témoins :

Ed Rossel

Jules Capab

L'officier de l'état civil :

Rossel

Communiqué à l'état civil à

Boncise et Grandson et à la

Chancellerie

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 548
Müller
et
Guigoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Karl-Robert
célibataire
employé de bureau
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à
Salerno (Italie) le dix-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Karl-Robert Müller et de
Emilie née Feurwiler, décédés

2. Guigoud, Marie-Laurence
divorcée de Cornelius-Pierre van Bronenburg, dès le 22
octobre 1913
originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne née à
aux Chères (Rhône), France le cinq avril
mil huit cent soixante-huit fille de
Jean-Aimé Guigoud et de
Françoise née Dalmais, décédés

Comme témoins : 1. Ernest Gloor, employé de commerce, à Lausanne
2. Jean Senn, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Zurich, le 6 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- Copies de naissance des fiancés.
- Copies de divorce de la fiancée.
- Copies de publications de mariage à Lausanne et Zurich.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Permis de publier

Les époux :

C. Guigoud
M. Müller

Les témoins :

E. Gloor
J. Senn

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à Zurich et à la chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 549
Marx
Wylor

Repondu le 18.12.50

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marx, Roger-Salomon _____
celibataire _____

négoceant _____

originaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle), France _____ domicilié à

Nancy _____ né à

Nancy _____ le vingt-un décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Max Marx, représentant de commerce _____ et de

Henriette née Lejy, à Nancy _____

2. Wylor, Edmée-Rose _____

celibataire _____

originaire de Berendingen (Argovie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Morges _____ le cinq février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Abraham Wylor, négociant _____ et de

Anna-Saroline née Lejy, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Abraham Wylor, négociant, à Lausanne _____

2. Paul Lejy, représentant de commerce, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Berendingen, le 11, à

Nancy, le 13 août 1930 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
du fiancé. Celes de publication
de mariage à Lausanne, Nancy
et Berendingen. Certificats
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'établissement à
Berendingen et à la chan-
cellerie de _____

Les époux :

Roger Marx
Edmée Marx

Les témoins :

A. Wylor
Lejy

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 550

Brügger

et
Béranger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger, Renécelibataire
médecinoriginaire de Belpberg (Berne) domicilié à
Lausanne né àGrenoble (Savoie), France le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fils deLouis-Henri Brügger et deMathilde-Adèle-Hélène née Redard, à Forges2. Béranger, Simone-Rachel

celibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née àNezières le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deLouis-Emile Béranger, pasteur et deHélène-Maria née Schrantz, à LausanneComme témoins :
1. Emile Béranger, pasteur, à Lausanne
2. Louis Brügger, dentiste, à ForgesLes publications ont eu lieu à Lausanne et Belp, le 25 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne et Belp

Les époux :

René Brügger
Simone Brügger

Les témoins :

Louis BrüggerBéranger

L'officier de l'état civil :

Registre des familles vol. 4 301

Registre des familles vol. 24 49

Communiqué à l'état civil à
Belp

Registre des mariages A.

No 551
Fawer
et
Irone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fawer, Oscar
célibataire
agent de police
originaire de Fillars - les Moines (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Cugy le sept novembre
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Gottfried Fawer, agriculteur et de
Marie née Fawer, à Chandon (Fribourg)

2. Irone, Anna - Emichetta
célibataire
repasseuse
originaire de Naples (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Naples le deux février
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Pietro Irone, valet de chambre, à Naples et de
Luisa née Rubino, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Auguste Thomas, mécanicien, à Lausanne
2. Henri Boch, pâtissier, à Grandvaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Hünchenuiler, le 8
et à Naples, le 25 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publications de mariage
à Lausanne, Hünchenuiler et
Naples, avec certificats de
capacité. Permis de publier

Les époux :

Fawer Oscar
Anna Irone

Les témoins :

A. Thomas
H. Boch

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'établissement à
Hünchenuiler et à la Chan-
cellerie etc.

Registre des mariages A.

No 552

Wys

Grolimund

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wys, Karl

commis-expéditeur

célibataire

originaire de Bâle et Arnheim (Pologne) domicilié àBâle né àBâle le sept marsmil huit cent quatre-vingt-onze fils deRudolf Wys, et deSabina née Kussel, décédée2. Grolimund, Marie

buraliste

célibataire

originaire de Subingen (Soleure) domiciliée àBâle née àSubingen le vingt-trois décembremil huit cent quatre-vingt-onze fille deHektor Grolimund, menuisier et deMarie née Pflaser, à BâleComme témoins :
1. Odelbert Mathmann, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Mina Walther (d'elle), sommelière, à LausanneLes publications ont eu lieu à Bâle, le 12, à Biglen et Subingen,
le 13 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabeijil
de Bâle

Les époux :

Wys KarlWys Marie

Les témoins :

MathmannM. Walther

L'officier de l'état civil :

P. Tere

Registre des mariages A.

N^o 553
Dusse²

et
Bron

Par décision du 2 octobre 1950
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique "Dusse²"
soit orthographié "Dussez".

Lausanne, le 4 octobre 1950.
L'officier de l'état civil:

Communiqué à Vex, Lutry et Pully.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dussez, Henri-Félix
célibataire
baptesme
originaire de Vex (Falais) domicilié à
Lausanne né à
Sion (Falais) le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Emmanuel Dussez et de
Madeleine née Batzab, décedés

2. Bron née Henrioud, Rosine
veuve de Gimon-Auguste Bron, de le 2 décembre 1917
ménagère
originaire de Lubry et Epesses domiciliée à
Lausanne née à
Geny-Fuiteboeuf le dix-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Jacques-Fules Henrioud et de
Emma née Baumgart, décedés

Comme témoins: 1. Auguste Germond, concierge, à Lausanne
2. Albert Dussez, employé de fabrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lubry, le 26, à Vex,
le 27, à Epesses, le 28 août 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Vex, Lutry et
Epesses. Pour l'acte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
vol. 49, fol. 241.

Les époux:

Dussez Henri
Dussez Rosine

Les témoins:

Auguste Germond
Dussez Albert

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Vex, Lutry et Pully

Registre des mariages A.

N^o 551
Simonin
et
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin, Emile
célibataire
employé postal
originaire de Rances domicilié à
Lausanne né à
Gully le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Adrien Simonin, décédé et de
Elie-Henriette née Prasian, à Lausanne

2. Bolomey, Louise
célibataire
repasseuse
originaire de Lubry et Forel domiciliée à
Savuit sur Lubry née à
Lubry le honte juin
mil neuf cent fille de
Félix-François Bolomey, décédé et de
Camille-Emma née Guigneb, à Savuit

Comme témoins :
1. Louis Néan, employé postal, à Lausanne
2. Ernest Gottfrey, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Rances et Lubry,
le 17, à Forel, le 18 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publications de mariage
à Lausanne, Rances, Lubry et
Forel.

Les époux :

Simonin
Louise Simonin

Les témoins :

Néan Louis.
Gottfrey Ernest

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'ébat civil à
Baulmes, Lubry et Forel (Lausanne).

Registre des mariages A.

No 555
 Nicatzy
 et
 Bettes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicatzy, Henri-Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sombremont-le-Petit et Moudon domicilié à
Sombremont-le-Petit né à
Sombremont-le-Petit le quinze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eugène Nicatzy et de
Louise Sina née Bettes, décédée

2. Bettes, Elise-Osmette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sombremont-le-Petit domiciliée à
Sombremont-le-Petit née à
Sombremont-le-Petit le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Julien-Emile Bettes, agriculteur et de
Sina née Benblyves, à Sombremont-le-Petit

Comme témoins : } 1. Paul Bettes, agriculteur, à Sombremont-
 } 2. Louise Pidoux (delle), à Forel s. Lucens

Les publications ont eu lieu à Sombremont-le-Petit, le 13 et à
Moudon, le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publication de l'ébaveuil
de Sombremont

Les époux :

Nicatzy Henri
Elise Nicatzy

Les témoins :

Paul Bettes
Louise Pidoux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébaveuil à
Sombremont-le-Grand et
Moudon

Registre des mariages A.

N^o 556
Crausaz
et
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Jules-Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chavannes-sur-Moudon domicilié à
Combremont-le-Petit né à
Combremont-le-Grand le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Amie Crausaz, agriculteur et de
Sulie née Gilliard, à Combremont-le-Petit

2. Bettex, Marie-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Combremont-le-Petit née à
Combremont-le-Petit le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri Bettex, agriculteur et de
Elisa née Freymond, à Combremont-le-Petit

Comme témoins :
1. Maurice Thomas, employé postal, à Bercher
2. Louise Bettex (delle), à Combremont-le-Petit

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, le 31 juillet
et à Chavannes-sur-Moudon, le 1^{er} août 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
de Combremont

Les époux :
Jules Crausaz
Marie Crausaz

Les témoins :
Mithomas
L. Bettex

Communiqué à l'étab. civil à
Moudon et Combremont-le-
Grand

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 557
Mouier
Aeschlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouier, Charles-François
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Sausanne né à
Brent (Châtelard) le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis-Henri Mouier, décédé et de
Elisa née Gillieron, à Prouillans

2. Aeschlimann, Elise-Hélène
célibataire
cuisinière
originaire de Brethoud (Berne) domiciliée à
Sausanne née à
Forney (Châtelard) le vingt-huit mars
mil neuf cent fille de
Heinrich-Falther Aeschlimann, fumiste et de
Eugénie-Elise née Perret, à Sausanne

Comme témoins :
1. Henri Chevalier, employé de commerce, à Sausanne
2. Marius Hoysi, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26, à Château-d'Oex
et Brethoud, le 27 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Château-d'Oex
et Brethoud

Les époux :

Mouier Charles
Hélène Mouier

Les témoins :

Henri Chevalier.
Hoysi M^s

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'établissement à
Château-d'Oex et Brethoud.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 533

Schwertfeger
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwertfeger, Johann

célibataire

gérant

originaire de Chardonnay s.orges

domicilié à

Lausanne

né à

Rüeggau (Berne) le vingt février

mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de

Johann Schwertfeger, mason, à Hirschberg et de

Anna-Elisabeth, née Deschbacher, décédée

2. Martin, Marie

célibataire

couburière

originaire de Chapelle, Neyruz et Fuarrens

domiciliée à

Chapelle

née à

Chapelle le deux juillet

mil-huit cent quatre-vingt-six fille de

Emile Martin, charbon et de

Louise née Hebrauy, à Chapelle

Comme témoins :

1. Jules Dufour, banquier, à Lausanne

2. Louisa Dufour (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chardonnay, le 27, à
Neyruz et Fuarrens, le 28, à Chapelle, le 30 août 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Char-
donnay, Chapelle, Neyruz
et Fuarrens

Les époux :

Johann Schwertfeger
Marie Schwertfeger

Les témoins :

Jules Dufour
Louisa Dufour

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'étab. civil à
Villars-sous-Yens, St-Luc, St-Georges,
Dorigny et Fuarrens

Registre des mariages A.

No 559
Paccard
et
Racine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard, Ernest
célibataire
cimenteur
originaire de Preyfontaines _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Preyfontaines _____ le vingt-trois février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Dennis-Combant Paccard _____ et de
Fanny née Pochon, décédée _____

2. Racine, Bertha-Elise
célibataire
cuisinière
originaire de Granges-Sarroz (Doubs), France _____ domiciliée à
Colombier 4. Jorges, précédemment à Lausanne _____ née à
Colombier 4. Jorges _____ le seize août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Félix Racine, décédé _____ et de
Elise-Marie-Louise Harbinet née Linder, à Colombier _____

Comme témoins : } 1. Emile Mignot, agent de police, à Pully
2. Combant Paudex, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Preyfontaines et à
Colombier 4. Jorges, le 14 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Acte de
naissance du fiancé. Acte de
décès du père de la fiancée. Consentement
de la mère. Acte de
publication de mariage à Lau-
sanne, Preyfontaines et Colombier
4. Jorges. Certificats de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Paccard Ernest
Bertha Paccard

Les témoins :

Mignot Emile
Paudex Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'épave civil à
Lucien G. Füllierens et à la
Chancellerie etc.

Registre des mariages A.

No 500
Ulrich
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ulrich, Arnold
celibataire
employé de commerce
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Fillars-Berzelin le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Christen Ulrich, agriculteur, à Gyrus et de
Anna née Wenger, décédée

2. Chappuis, Berthe-Juliette-Henriette
celibataire
employée de bureau
originaire de Culens et Delagnens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean-Albert Chappuis, décédé et de
Julie née Hegg, à Lausanne

Comme témoins :
1. Flora Gutzwiler (act.), à Lausanne
2. Charles Delacouraz, employé de bureau, à Guggisberg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Culens et Delagnens, le 17, à Guggisberg, le 19 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cents
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Culens
et Delagnens et Guggisberg

Les époux :

Ulrich

Berthe Ulrich

Les témoins :

Flora Gutzwiler

Ch. Delacouraz

L'officier de l'état civil :

Pucier

Communiqué à l'établi-suit à
Guggisberg et Châllens

Registre des mariages A.

N^o 561
Gyger
et
Montagne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gyger, Eugène-Fules

célibataire

manoeuvre

originaire de Adelboden (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Benens

le neuf janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

— fils de

Jean Gyger, décédé

— et de

Mathilde-Eugénie-Françoise née Sauby, à Lausanne

2. Montagne, Lucia-Alphonine

célibataire

femme de chambre

originaire de Champagnole (Sura), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Champagnole

le huit-dix décembre

mil-huit cent quatre-vingt-seize

— fille de

Noël-Jolément Montagne

— et de

Louise-Alphonsine née Paulin, décédée

Comme témoins :

1. Emile Sugrin, agent de police, à Lausanne

2. Louis Joly, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 et à Adelboden, le 19
novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès des père et mère
de la fiancée. Acte de publication
de mariage à Lausanne et
Adelboden. Certificat de capa-
cité de la fiancée. Permis de
publier.

Les époux :

Gyger Eugène
Lucia Gyger

Les témoins :

Sugrin
Joly

L'officier de l'état civil :

Uebel

Communiqué à l'état civil à
Adelboden et à la chancellerie
de

Registre des mariages A.

N^o 562
 Spack
 et
 Amstutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spack, Alfred

célibataire

garçon-laitier

originaire de Rüschlen (Freibourg) domicilié à

Lausanne né à

Rothrist (Argovie) le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Gottlieb Spack, charpentier, à Gurbellen (Ru) et de

Elisabeth née Herren, décédée

2. Amstutz, Maria-Magdalena

célibataire

cuisinière

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Sigriswil (Berne) le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Christian Amstutz, décédé et de

Magdalena née Amstutz, à Ringoldswil

Comme témoins : 1. Paul Craostino, plâtrier, à Lausanne

2. Jean Haag, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Rüschlen, le 8

et à Sigriswil, le 9 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rüschlen et
Sigriswil.

Les époux :

Alfred Spack
Maria Spack

Les témoins :

Paul Craostino
Jean Haag

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'échevinat à
Rüschlen et Sigriswil

Registre des mariages A.

N^o 563
Baer
et
Galaz

Par jugement du Tribunal dist. de Fribourg rendu en date du 14 décembre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 20 février 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 février 1923
L'officier de l'état civil:

R. du 2.3.23.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baer, Guy
célibataire
artiste-peintre
originaire de Menziken (Argovie) et Fribourg domicilié à
Châles rière St-Légier né à
La Cour-de-Peilz le huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
William-Louis Baer, propriétaire et de
Adèle-Eveline née Sillig, a. b. l. s.

2. Galaz, Marguerite-Marie-Joséphine
célibataire

originaire de Riez et Aubry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix août

mil neuf cent fille de
Adrien Galaz, ingénieur et de
Marguerite-Eugénie-Julie née Gourraud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Adrien Galaz, ingénieur, à Lausanne
2. William Baer, ancien industriel, à St-Légier

Les publications ont eu lieu à St-Légier, Aubry et Lausanne, le 11,
à Fribourg et Menziken, le 19, à Riez, le 20 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de St-Légier

Les époux :
Guy Baer
Marguerite Baer

Les témoins :
W Baer
A Baer

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Menziken, Fribourg, St-Légier,
Cully et Aubry

Registre des mariages A.

No 564

Bulleux

Rüchaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bulleux, Eugène

celibataire

cordonnier

originaire de Granges

domicilié à

Lausanne

né à

Hermiez

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Cécile Rutheux, décédée

et de

2. Rüchaz, Blanche

celibataire

ménagère

originaire de Grandcour

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le vingt mai

mil neuf cent fille de

Emile Constant Rüchaz, charpentier

et de

Cécile née Goumaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Joseph Weltner, mécanicien, à Lausanne

2. Lucien Gillard, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges et Grandcour,
le 30 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Granges et Grandcour.

Les époux :

E. Bulleux
B. Rutheux

Les témoins :

Weltner
Auzat

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'établissement à
Granges et Grandcour

Registre des mariages A.

N^o 565
 Michel
 et
 Putman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Johann-Josef
 veuf de Bartha née Michler, déc. le 26 juin 1910
 secrétaire d'hôtel
 originaire de Untereggen (St-Gall) domicilié à
Lausanne né à
Gallong (Tchecoslovaquie) le dix-neuf septembre
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de
Johann Michel, décédé et de
Julie née Schier, à Gallong

2. Putman née Allmann, Olga-Bertha
 veuve de Lionel-Arthur Putman, déc. le 10 avril 1917
 originaire de sujette britannique domiciliée à
Lausanne née à
aux eaux-froides (Genève) le huitième janvier
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Maximilien-Adolphe Allmann et de
Marie-Bertha née Traber, décédée

Comme témoins :
 1. Ernest Forner, hôtelier, à Lausanne
 2. Charles Allmann, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 et à Untereggen,
 le 24 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents
conjoints. Acte de mariage
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne
et Untereggen. Certificat de
capacité de la fiancée. Permis
de publier.

Communiqué à l'habitant à
Untereggen

Les époux :
J. Michel
Olga Michel

Les témoins :
C. Allmann
Ernest Forner
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 566

Martin

et
Claude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Ernest-Jean

célibataire

bottier

originaire de Froidesville domicilié àLausanne né àaux Planches-Montreux le vingt févriermil huit cent quatre-vingt-neuf fils dePierre Martin, décédé et deMarie-Louise née Pedoni, à Lausanne2. Claude, Louisa-Augusta

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Cominot domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-cinq octobremil huit cent quatre-vingt-trois fille deMarc-Auguste Claude et deJulie née Luagnier, décédée

Comme témoins :

1. Auguste Dubosson, appareilleur, à Lausanne2. Jean Rusli, auxiliaire en musique, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Froidesville, le 2^e
et à Cominot, le 3 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre, mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Froidesville et
Cominot.

Les époux :

E. MartinL. Martin

Les témoins :

Rusli, JeanA. Dubosson.

L'officier de l'état civil :

FuretCommuniqué à l'état civil à
chez le Grand et Begnins.

Registre des mariages A.

No 567
Fiaux

Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Louis-Combant

célibataire

jardinier

originaire de Hermenches domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ulysse Fiaux, jardinier et de

Clémence-Lucie Francfort, née Raymond, à Lausanne.

2. Michon née Langrando, Sokolina

veuve de Charles Michon, décédé le 4 décembre 1918

coûburière

originaire de Froideville domiciliée à

Lausanne née à

Spiez (Berne) le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Oswalde-Ambonio Langrando et de

Emma-Maria, née Pd Col, décédée

- Comme témoins :
- 1. Jean Christen, jardinier, à Bercelles (Soudis)
 - 2. Georges Magnin, conducteur C.L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Froideville, le 28 et à Hermenches, le 29 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cents vingt.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Hermenches et Froideville. Pour l'acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée, voir vol. 51, fol. 184

Les époux :

L. Fiaux
f. Braux

Les témoins :

Magnin Georges
Jean Christen

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à Neudon et Péliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

12-242

No 568
Blanc
et
Piccino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Henri-Fules

celibataire

foureur

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

François-Emmanuel-Louis Blanc, décédé

et de

Louise-Susanne-Marie, née Rielen, à Lausanne

2. Piccino, Maria

celibataire

originaire de Cremona (Italie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Cremona (Italie)

le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Francesco Piccino, décédé

et de

Catterina née Ramella, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marius Heyri, concierge, à Lausanne

2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 mai et à Cremona,

le 13 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne et Cremona,

avec certificats de capacité.

Permis de publier

Les époux :

H. Blanc

Maria Blanc

Les témoins :

M. Regamey

Heyri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie le

Registré des mariages A.

No 569
Chevalley
et
Martin

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 novembre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 12 février 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 12 février 1931. Lausanne, le 17 février 1931.
L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Ernest
celibataire
ébéniste
originaire de Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Soyerette (Berne) le onze avril
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Ernest Chevalley, manoeuvre et de
Amélie - Elise née Bertholet, à Lausanne.

2. Martin, Germaine-Marthe
celibataire
ménagère
originaire de Faleyres-sous-Montbagny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept mai
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis-Samuel Martin, commissionnaire et de
Augustine née Chappuis, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Louis Martin, commissionnaire facteur, à Lausanne
2. Ernest Chevalley, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, au Châtelard, le 28
avril et à Faleyres-sous-Montbagny, le 3 septembre 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil-neuf cent trente

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Châtelard et
Faleyres-sous-Montbagny

Les époux :

Chevalley Ernest
G. Chevalley

Les témoins :

Ernest Chevalley
Martin L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement
Faleyres-sous-Montbagny

Registre des mariages A.

N^o 570
 Langenstein
 et
 Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Langenstein, François-Auguste

veuf de Fanny née Widmer, décédé le 14 novembre 1919
 menuisier

originaire de Quillier domicilié à
Lausanne né à

Fich le premier mai
mil huit cent soixante-cinq fils de

Jean-Michel Langenstein et de

Fanny-Marie-Louise née Laurent, décédée

2. Bron, Jeanne-Joséphine
 célibataire

employée de bureau
 originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à
Genève le trois avril

mil huit cent quatre-vingt fille de
Jean-Christ Bron et de

Paulaz née Jaquenoud, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Bron, employé d'hôtel, à Lausanne
 } 2. Marquise Langenstein (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Quillier, le 13 et à
Genève, le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publications de mariage
à Lausanne, Quillier et Genève.
Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé, voir vol. 52, fol. 1326

Les époux :

Langenstein

J. Langenstein

Les témoins :

Bron

Langenstein

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil à
Quillier et Genève (S. G.)

Registre des mariages A.

No 571
Chorimbert
et
Käser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chorimbert, Louis - François
divorcé de Bertha - Alice Quayzin, dès le 4 avril 1917
chauffeur
originaire de Rueyres - Creffayes (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Châtel St. Denis (Fribourg) le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean Chorimbert et de
Catherine Chorimbert née Fauthey, décédés

2. Käser, Ida
célibataire
cuisinière
originaire de Seimiswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Meyriez (Fribourg) le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean Käser, décédé et de
Elisabeth née Bracher, à Meyriez

Comme témoins :
1. Fritz Käser, boucher, à Meyriez près Morat
2. Victorine Chorimbert (delle), gouvernante, à
- Fammennette, St. Sulpice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Rohrbach, le 24 et
à Rueyres - Creffayes, le 25 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cents
vingt.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Rueyres - Creffayes
et Rohrbach. Pour l'acte de
mariage du fiancé, avec divorce,
voir vol. 40, fol. 264

Les époux :

Chorimbert Louis
Ida Chorimbert

Les témoins :

Käser Fritz
Victorine Chorimbert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

14-108

No 572

Herren

et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren, René-Samuel-Alfred

célibataire

facteur au télégraphe

originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Alfred-Frédéric Herren, typographe et de

Wilhelmina née Mariller, à Lausanne

2. Meylan, Marguerite-Fanny

célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

Henniez née à

Henniez le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Félix Meylan, agriculteur et de

Odele Mary née Kottet, à Henniez

Comme témoins : 1. Alice Meylan (delle), à Henniez-les-Bains

2. Julia Meylan (delle), à Henniez-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, au Lieu, le 20, à

Mühleberg, le 21 et à Henniez, le 22 août 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent trente

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés.
Actes de publications de mariage à Lausanne, Mühleberg, Le Lieu et Henniez-

Les époux :

René Herren

Fanny Meylan

Les témoins :

Alice Meylan

Julia Meylan

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Mühleberg, Le Lieu et Granges.

Jugement du Tribunal du district
Lausanne en date du 15 octobre 1934
déclaré définitif et exécutoire le 19
décembre 1934,
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à un an, dès le 19
décembre 1934, le délai pendant
lequel les parties
peuvent contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 28 décembre 1934.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 573
Deluz
et
Bérard

6-18

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluz, Louis-Robert-Ferdinand
celibataire
commerçant
originaire de Romanel domicilié à
Lausanne né à
Orbe le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis-Benjamin Deluz, ingénieur et de
Jeanne-Louise née Rochat, à Lausanne

2. Bérard, Marguerite
celibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Cossonay née à
Cossonay le hrente janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Emile Bérard, négociant et de
Marguerite-Emma née Bonod, à Cossonay

Comme témoins :
1. Louis Deluz, ingénieur, à Lausanne
2. Emile Bérard, négociant, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Cossonay, le 24
et à Romanel, le 25 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Romanel et Cossonay.

Les époux :
R Deluz
M Bérard

Les témoins :
Deluz
Bérard

Communiqué à l'état civil à
Pully et Cossonay

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 574
 Guignard
 et
 Gaudard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Ernest - Alfred

célibataire

commis postal

originaire de Faulion domicilié à

Lausanne né à

Faulion le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jules - Alfred Guignard, buraliste postal, à Faulion et de

Emma - Joséphine née Goy, d'écclé

2. Gaudard, Marie - Clida

célibataire

originaire de Chalais (Falais) domiciliée à

Chalais née à

Chalais le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joaachim Gaudard, marchand de bois et de

Geneviève née Desponts, à Chalais

Comme témoins :

1. Alfred Guignard, buraliste postal, à Faulion

2. Paul Perrenoud, docteur, à Plan-le-Duc

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Faulion, le 28 et à Chalais, le 29 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Faulion et Chalais

Les époux :

E. Guignard
Marie Guignard

Les témoins :

Alfred Guignard
P. Perrenoud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établi à Faulion et Chalais

Registre des mariages A.

N^o 575
Zorzi
et
Merk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zorzi, Egidio-Dodovico
veuf de Adèle née Alberkini, d'le 5 février 1848
Charon

originaire de Castello-Molina (Crono), Italie domicilié à

Lausanne né à Castello-Molina le trois septembre

mil huit cent septante-deux fils de

Francesco Zorzi et de

Paola née Comari, décédée

2. Merk, Bertha-Maria
célibataire

domestique

originaire de Podelshausen (Rottenburg), Wurtemberg domiciliée à

Lausanne née à Zurich le huit mars

mil huit cent quatre-vingt fille de

Johann-Georg Merk et de

Anna-Maria née Haak, décédée

Comme témoins :
1. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Podelshausen, le 8 et à Castello-Molina, le 11 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cents
vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Cebs de publication
de mariage à Lausanne, Cas-
tello-Molina, avec certificat
de capacité du fiancé, le Podels-
hausen. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier.
Permis de marier.
Communiqué à la chancellerie
le 1^{er} en 2 exp.

Les époux :

Egidio Zorzi
Bertha Zorzi

Les témoins :

J. Forebay
M. Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 576
Duboux
Dénériaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Georges - Auguste

célibataire

employé de banque

originaire de Lubry et Grandvaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles - Auguste Duboux, décédé et de

Sophie née Liardet, à Lausanne

2. Dénériaz, Marguerite - Henriette

célibataire

originaire de Chardonne domiciliée à

St-Saphorin (Lausanne) née à

Ferrey le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François Dénériaz, entrepreneur et de

Senny née Schopfer, à St-Saphorin

Comme témoins : 1. Louis Gorgeras, représentant de commerce, à

Lausanne

2. Jean Purnici, sous-chef de bureau postal, à

Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lubry, le 26, à

Chardonne et St-Saphorin, le 27 et à Grandvaux, le 28

oct. 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent

vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Lubry,

Grandvaux, Chardonne

et St-Saphorin

Communiqué à l'épaveur à

Lubry, Gully, Courier et

Chéribres

Les époux :

G. Duboux
M. Dénériaz

Les témoins :

L. Gorgeras
J. Purnici

L'officier de l'état civil :

A. Decol

Registre des mariages A.

N^o 577
Stalder
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder, André
célibataire
médecin
originaire de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à
Cossonay né à
Romainmôtier le six juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Henri-Joseph Stalder, vétérinaire et de
Emilie-Augustine dite Anna née Nageli, à Cossonay

2. Jaquet, Elisabeth-Emilie
célibataire

originaire de Fallorbe domiciliée à
Fallorbe née à
Fallorbe le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules-Samuel Jaquet et de
Marie-Mathilde née Garaggio, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Stalder, vétérinaire, à Cossonay
2. Marcel Jaquet, négociant, à Fallorbe

Les publications ont eu lieu à Cossonay et Fallorbe, le 31 août et
à Escholzmatt, le 1^{er} septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab
civil de Cossonay

Les époux :

A. Stalder ved
Elisabeth J Stalder

Les témoins :

H Stalder
M Jaquet

L'officier de l'état civil :

Urell

Communiqué à l'étab civil à
Escholzmatt, Cossonay et
Fallorbe

Registre des mariages A.

No 578
Junod
et
Maier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Eugène - Michel
veuf de Emma - Marie née Stern, déc. le 24 septembre 1918
machiniste
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le vingt-trois juillet
mil huit cent septante-deux fils de
Charles - Ami Junod et de
Elise née Giroud, décédés

2. Maier, Luise
célibataire
femme de chambre
originaire de Esparingen (Prade) domiciliée à
Lausanne née à
Esparingen le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Félix Maier, charbonnier et de
Maria Maier née Maier, à Esparingen

Comme témoins :
1. Louis Henchoz, commissaire, à Lausanne
2. Georges Clavel, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à St-Croix et aux
Granges-de-St-Croix, le 31 août, à Esparingen, le 2
septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé. Actes de publication de
mariage à Lausanne, St-Croix,
Les Granges de St-Croix et Esparin-
gen, avec certificat de capacité
pour la fiancée. Permis de publier.

Les époux :
Michel Junod
Luise Junod
Les témoins :
Clavel Georges
Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :
Cesca

Communiqué à l'établissement à
St-Croix et à la Mairie de
St-Croix

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1912.

Registre des mariages A.

No 579
Regard
et
Contury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regard, Pierre
célibataire
négoçant
originaire de Genève (ville) domicilié à
Genève né à
Lausanne le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Louis-François-Joseph Regard, négociant et de
Augusta née Calame, à Lausanne.

2. Contury, Jeanne-Félicie-Angéline
célibataire
employée de commerce
originaire de Argentan (Sarthe), France domiciliée à
Lausanne née à
Reyssac (Sarthe) le onze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Louis-Jean Contury, décédé et de
Jeanne-Marie-Antoinette née Chize, à Argentan.

Comme témoins :
1. Francis Regard, ingénieur, à Praden (Argentan)
2. Louis Kwallen, constructeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 4, à Lausanne, le 6 et à
Argentan, le 8 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'échafaud
de Genève

Les époux :
Pierre Regard

Les témoins :
Francis Regard
Louis Kwallen

Communiqué à l'échafaud à
Genève (B.C.) et à la Chancellerie
le 6.

L'officier de l'état civil :
Puce

Registre des mariages A.

N^o 580
Cuanillon
et
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuanillon, Paul-Emest

célibataire
instituteur

originaire de Constantine et Fallamand domicilié à
Villars-St-Croix né à

Cottard-rive Bellerive le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jacques-Frédéric Cuanillon et de

Lina-Constantine née Loup, à Cottard-rive Bellerive

2. Bourgeois, Rose-Samille

célibataire

originaire de Pex domiciliée à

Pex née à

Pex le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Samuel Bourgeois et de

Julie-Louise née Chesaux, à Pex

Comme témoins :
1. Jacques Cuanillon, ancien instituteur, à Bellerive
2. Henri Bourgeois, agriculteur, à Pex

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix, le 3, à Cudrefin, Constantine et Pex, le 4 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Prussigny-St-Morges.

Les époux :

Paul Cuanillon.
Rose Cuanillon

Les témoins :

J. Cuanillon
Bourgeois-Chesaux

L'officier de l'état civil :

Receut

Communiqué à l'état civil à
Cottard-Bellerive, Cudrefin, Prussigny-St-Morges et Pex.

Registre des mariages A.

N^o 581
Creux
et
Krieg

2-376
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Creux, Jean - Paul - William
célibataire
agriculteur
originaire de Sausanne _____ domicilié à
Sausanne _____ né à
Sausanne _____ le onze octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Frédéric - Emile Creux, agriculteur _____ et de
Adèle née Brun, à Sausanne _____

2. Krieg, Anna - Alice
célibataire
originaire de Honolfingen (Gysensstein), Berne _____ domiciliée à
St. Sulpice _____ née à
Sausanne _____ le vingt-un février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Paul - Eugène Krieg, agriculteur _____ et de
Susanne - Louise née Rièben, à St. Sulpice _____

Comme témoins : } 1. Elisabeth Nirole (dette), à Sausanne _____
2. Ernest Boey, agriculteur, à Romanol, Sausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23, à Stalden et St. Sulpice, le 24 août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariage à Sausanne, Stalden
et St. Sulpice _____

Les époux :

J. Creux
Alice Creux.

Les témoins :

Elisabeth Nirole
Ernest Boey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établi à
Stalden et à Sulpice _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 582
Masson
et
Dessauges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Jules-Eugène-Alexandre
veuf de Hélène-Sophie née Chuard, décédée le 26 novembre 1919
employé au C.S.
originaire de Seublen domicilié à
Sausanne né à
Seublen le quinze janvier
mil huit cent septante-sept fils de
Emile Masson et de
Sulie née Mathys, décédée

2. Dessauges, Eugénie-Elise-Andriès
célibataire
cousurière
originaire de Naz domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Louis-François-Emile Dessauges et de
Elise-Marie née Pilet, décédée

Comme témoins :
1. Fritz Ribi, cafetier, à Sausanne
2. Arthur Schenker, ajusteur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 27, à Seublen, le 28
et à Naz, le 30 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Seublen et Naz.
Pour l'acte de décès de la 1^{re}
femme du fiancé, voir vol. 52,
fol. 345.

Les époux :

J Masson.
S Dessauges

Les témoins :

Fritz Ribi.
Schenker Arthur

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'ébéniste à
Seublen et Naz

Registre des mariages A.

N^o 583
Goy
et
Mösching

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Marcel-Henri
célibataire
coiffeur
originaire de Faulion domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
David-Louis Goy, coiffeur et de
Héranthe - Robine née Bonod, à Ballaigues

2. Mösching, Marthe
célibataire
coiffeuse
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Gilly née à
Gilly le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jacob Mösching, cordonnier et de
Sophie Melina née Pilloux, à Gilly

Comme témoins :
1. Jacques Mösching, agriculteur, à Gilly
2. Samuel Grobet, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 13, à Gilly, Faulion et Gessenay, le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi civil de Ballaigues

Les époux :
Goy Marcel
Marthe Goy

Les témoins :
S. Grobet
Mösching Jacques

Communiqué à l'établi civil à
Faulion, Ballaigues, Gessenay et Gilly

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 551
Zwahlen
et
Gugel

51
6
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Albert
célibataire
hôtelier
originaire de Saanen / Berne domicilié à
Lausanne né à
Origle le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Alfred Zwahlen, propriétaire et de
Louise-Emma née Hayder, à Origle

2. Gugel, Marguerite-Louise
célibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean Gugel, décédé et de
Elisabeth née Prisi, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Elisabeth Gugel (sœur), à Lausanne
2. Louis Compendu, ingénieur, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les cha Gessenay, le 9
septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte de publication de mariage
à Lausanne et Gessenay. Pour
l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 22, fol. 164

Les époux :

Zwahlen
M. Zwahlen

Les témoins :

E. Gugel Prisi
Louis Compendu

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 585
Morea
et
Gratini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morea, Pietro-Serafino

veuf de Anne-Marie-Madeleine dite Annette, née De Gaudenzi,
dès le 31 août 1844, mason

originaire de Pettenasco (Soyare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Pettenasco le vingt-trois août

mil huit cent septante-quatre fils de

Francesco Morea et de

Carolina née Primateska, décédée

2. Gratini née Bardone, Giulia-Maria

veuve de Antonio Gratini, dès le 25 novembre 1844

ménagère

originaire de Fogogna (Soyare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Fogogna le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Gabriele Bardone, décédé et de

Cheresa Perbolini, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Tolponi, tailleur, à Lausanne

2. Maurice De Regibus, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 juillet, à Pettenasco,
le 8 et à Fogogna, le 15 août 1880

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents
conjoints. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Pette-
nasco et Fogogna, avec certificats
de capacité. Permis de publier.
Permis de marier

Communiqué à la Chancellerie

le 1^{er} (en 2 ex.)

Les époux :

Morea Pietro

Giulia Morea

Les témoins :

Tolponi Eugène
De Regibus Maurice

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

No 555
Baudat
de Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat, Charles-Julien-Maurice

célibataire

avocat

originaire de Genthod (Genève) et Arnes s. Orbe domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Emile-Abraham Baudat, décédé et de

Marie-Louise-Julie-Henriette née Wild, à Lausanne

2. de Haller, Elizabeth-Madeleine

célibataire

originaire de Berne domiciliée à
Lausanne née à

Fulliens le onze août

mil neuf cent un fille de

Gonzalve-Albert de Haller, pasteur et de

Yvonne-Emma née De Cérényville, à Lausanne

Comme témoins : 1. René de Cérényville, administrateur, à Paris
2. Marie Baudat (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Arnes, le 5, à
Berne, le 6 et à Genthod, le 10 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Genthod, Arnes
et Berne

Les époux :

le Baudat
Elizabeth Baudat

Les témoins :

Rui & Junia
M. Baudat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'habitué à
Genève (P. G.), Arnes s. Orbe
et Berne

Registre des mariages A.

No 587
Gueydan
von Herff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueydan, Francis-Arthur
celibataire
artiste peintre
originaire de Ependes domicilié à
Ependes né à
Nimes (France) le quinze avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
François Gueydan et de
Renée née Roussel, à Ependes

2. von Herff, Else-Emma-Sophie
celibataire
originaire de Darmstadt (Hesse) domiciliée à
Bâle née à
Halle (Hesse) le trente-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Wilhelm-Baldwin-Otto von Herff, décédé et de
Anna née Dornseiff, à Bâle

Comme témoins :
1. Renée Gueydan (dame), à Ependes
2. Otto Koegel, médecin, à Berne

Les publications ont eu lieu à Ependes, le 23, à Bâle, le 24 et à
Darmstadt, le 25 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi
de Belmont 4, Ependes

Les époux :
Arthur Gueydan
Else Gueydan

Les témoins :
Gueydan de Roussel
Dr Otto Koegel

Communiqué à l'établi à
Belmont 4, Ependes et Bâle
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
Pucci

N^o 588
Bussel

et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussel, Ernest-Edouard celibataire
agriculteur et marchand de bois
 originaire de Ormont-dessus domicilié à
Ormont-dessus né à
Ormont-dessus le vingt-deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eugène-Alexis Bussel, décedé et de
Marie-mé Fayre, à Ormont-dessus

2. Bron, Emma-Henriette celibataire
 originaire de Saigny et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Emile-Samuel-Louis Bron et de
Sophie-Pauline Agueb, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Eugène Fayre, sous-directeur commercial, à Lausanne
 2. Armand Poillet, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus et Forel, le 2, à Lausanne et Saigny, le 3 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi-
 ciciel d'Ormont-dessus

Les époux :
E. Bussel
Emma Bussel

Les témoins :
Fayre
Ar. Poillet

L'officier de l'état civil
[Signature]

Communiqué à l'établi-
 ciciel à Ormont-dessus, Saigny et
 Forel (Lausanne)

Registre des mariages A.

N^o 589
 Bonolis
 et
 Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonolis, Jean-Edouard

célibataire

commerçant

originaire de Castello - Faltravaglia (Rome), Italie domicilié à

Fexy né à

Fexy le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pierre Bonolis, décédé et de

Jeannette - Elise née Spozio, à Fexy

2. Berger, Hélène-Fictorine

célibataire

employée de bureau

originaire de Collonge - Bellevue (Genève) domiciliée à

Lausanne née à

Plainpalais (Genève) le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles - Joseph Berger, capitaine à la B.^e de navigation et de

Hubé - Sarah - Louise née Pacorek, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Frédéric Lemah, employé de banque, à Lausanne
 2. Chéodore Bonolis, voyageur de commerce, à Chêne

Les publications ont eu lieu à Fexy, le 22, à Lausanne, le 23, à Collonge - Bellevue, le 27 juillet, à Castello - Faltravaglia, le 14 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre, mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Fexy

Les époux :

Jean Bonolis

Hélène Bonolis

Les témoins :

Ch. Bonolis

F. Lemah

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à Fexy et Genève (B.C.) et à la Chancellerie C^e.

Registre des mariages A.

No 530
Brunner

Gillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Alfred-Emile

célibataire

employé de bureau

originaire de Walthwil (St-Gall) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Alfred-Eugène-César Brunner, décédé et de

Emma-Suzanne née Ponz, à Lausanne

2. Gillet, Oline-Ida

célibataire

directrice d'atelier

originaire de Seigneux domiciliée à

Lausanne née à

Seigneux le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de

Melanie Pilleb, à Genève et de

Comme témoins :
1. Paul Brunner, 1^{er} lieutenant de police, à Lausanne
2. Fictot Raymond, commis de bureau, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Walthwil, le 2^e et à Seigneux, le 3 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre, mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Walthwil et Seigneux.

Les époux :

H. Brunner

O. Brunner

Les témoins :

P. Brunner

T. Reymond

L'officier de l'état civil :

J. Brunner

Communiqué à l'état civil à
Walthwil et Villarzel

Registre des mariages A.

A^o 591
Herren
et
Cossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren, Jean-Frédéric
célibataire
employé aux C.F.
originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Palézieux le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jean Herren, agriculteur et de
Louise-Selina née Fagnon, à Chexbres

2. Cossy, Berthe
célibataire
couburière
originaire de Puidoux domiciliée à
Puidoux née à
Forel (Savary) le vingt-un août
mil neuf cent deux fille de
Henri Cossy, menuisier et de
Elise née Paley, à Puidoux

Comme témoins :
1. Emile Keesbli, agent de société, à Lausanne
2. Henri Fanchet, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Mühleberg, le 7 et
à Puidoux, le 8 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
de la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Mühleberg
et Puidoux.

Les époux :
Herren Jean
Berthe Herren

Les témoins :
Emile Keesbli
H. Fanchet

Communiqué à l'état civil à
Mühleberg et Chexbres

L'officier de l'état civil :
Pace

Registre des mariages A.

No 532
Favre
et
Jean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis-Emile
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Château-d'Oex domicilié à Lausanne né à Lusery le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Louis-Emile Favre, décédé et de Nathalie-Louisa née Despones, à Yollion

2. Jean, Alphonsine
célibataire
coiffeuse
originaire de St-Nazaire / Trémes, France domiciliée à Lausanne, précédemment à Falangin (Néuchâtel) née à Apples le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de Jean-Pierre Jean, décédé et de Louise-Marguerite née Antonietti, à Genève

Comme témoins :
1. Emile Kaesbli, agent de suite, à Lausanne
2. Henri Blanchet, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 août, à Château-d'Oex et Falangin, le 2 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Actes de publication de mariage à Lausanne, Château-d'Oex et Falangin. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Berthe Favre.
Alphonsine Favre.

Les témoins :

Emile Kaesbli
H. Blanchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à Château-d'Oex et Falangin et à la Chancellerie

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 10 janvier 1927, déclaré définitif et exécutoire le 8 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 avril 1927. Lausanne, le 25 avril 1927.

L'officier de l'état civil:
[Signature]

R. du 6.3.28

Registre des mariages A.

No 593
Bornoz
et
Suller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornoz, John-Paul
veuf de Elvina-Louise Raymond, dès le 14 février 1920
employé de bureau
originaire de Faugondry domicilié à
Sausanne né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
John-Edouard Bornoz, banneur et de
Louise née Racine, a Morges

2. Suller, Elisa-Anna
célibataire
originaire de Hölliken (Argovie) domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le vingt janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Henri Suller, employé de commune et de
Anna-Marie née Bigler, a Sausanne

Comme témoins :
1. Edouard Fallet, inspecteur de garages d'auto
à Sausanne
2. Albert Gruaz, directeur des douanes, a Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, a Hölliken, le 7 et
a Faugondry, le 9 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Arvent septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Faugondry et
Hölliken. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 55, fol. 111.

Les époux :

Anna Bornoz

Les témoins :

Alfred Gruaz
Fallet

L'officier de l'état civil :

Fallet

Communiqué à l'état civil à
Champagne et Hölliken

Registre des mariages A.

No 531
 Borboën
 et
 Amy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borboën, Marius Marcel _____

célibataire _____

employé postal _____

originaire de Sonay et Morges _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Sonay _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Gustave-Louis Borboën, cafetier _____ et de

Eugénie née Desmeules, à Lausanne _____

2. Amy, Renée-Emma _____

célibataire _____

originaire de Ogens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Henri-Auguste Amy, charpentier _____ et de

Emma née Péillard, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Gustave Borboën, cafetier, à Lausanne _____

2. Henri Amy, charpentier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 août, à Sonay et Morges,

le 1^{er} et à Ogens, le 2 septembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil huit cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Sonay, Morges et

Ogens _____

Les époux :

Marius Marcel Borboën

R. Borboën

Les témoins :

G. Borboën

H. Amy

L'officier de l'état civil :

J. Luce

Communiqué à l'état civil à
 Echandens, Morges et St. Julien.

Registre des mariages A.

No 595
Delacretaz
et
Berdoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Charles-Louis
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Corbeyrier domicilié à
Lausanne né à
Yverne le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Gustave-Adolphe Delacretaz, agriculteur et de
Marie-Ida née Nicolier, à Yverne

2. Berdoz, Suzanne
célibataire
repasseuse
originaire de Rossinière domiciliée à
Lausanne née à
Moudon le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Julien Berdoz et de
Rosine née Fayet, décédée

Comme témoins :
1. Julien Berdoz, garçon laitier, à Lausanne
2. Eugène Delacretaz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Corbeyrier et
Rossinière, le 10 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Corbeyrier et Rossinière.

Les époux :

Delacretaz Charles
Berdoz Suzanne

Les témoins :

Eug Delacretaz
Julien Berdoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'habitant à
Vigle et Rossinière

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonin, Bruno-Auguste

célibataire

berrassier

originaire de d'origine italienne domicilié à

Gollion né à

Ferrayes (Turin), Italie le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Alexis Hugonin, agriculteur, à Ferrayes et de

Marie-Madeleine Saveroy, décédée

2. Michelet, Marie-Félicité

célibataire

domestique

originaire de d'origine italienne domiciliée à

Lausanne née à

Ferrayes le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Marie-Rosalie Michelet, ménagère, à Ferrayes et de

Comme témoins :

1. Jean Tarbeur, manoeuvre, à Lausanne

2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gollion, le 22, à Lausanne, le 23

juin et à Ferrayes, le 8 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi
de Coussonay

Les époux :

Hugonin Bruno
Michelet Félicité

Les témoins :

Garteur Jean
Heysé M^s

L'officier de l'état civil :

Receut

Communiqué à l'établi à
Coussonay et à la Chancellerie
B^{te} (en l'esp.)No 595
Hugonin
et
Michelet

Registre des mariages A.

N^o 597
 Dessarzin
 et
 Grumelon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessarzin, René-Hidore
 célibataire
 ingénieur
 originaire de Surpierre (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Charmey (Fribourg) le treize avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Joseph-Dominique Dessarzin, instituteur et de
Marie-Emma née Repond, à Charmey

2. Grumelon, Leontine-Josephine
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de S^t-Seryan (Ille-et-Vilaine), France domiciliée à
Lausanne née à
S^t-Seryan le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Auguste-Marie-Joseph Grumelon, maçon et de
Stéphanie-Françoise née Paliner, à Rennes

Comme témoins :
 1. Louis Dessarzin, commis de gare, à Charmey
 2. Elisa Dessarzin (d^{lle}), institutrice, à Châtaignier (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 et à Surpierre, le 19
avril 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Surpierre.
Certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier.

Les époux :
Dessarzin
R. Dessarzin
 Les témoins :
Dessarzin Louis
Dessarzin Elisa

Communiqué à l'établi à
Surpierre et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
Puceat

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 595
Jeanmonod
et
Delessert

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 18 octobre 1929, déclaré définitif le 3 janvier 1929, le mariage contracté ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 3 janvier 1929. Lausanne, le 24 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Louis-Henri
veuf de Anna née Waldenmaier, décédée le 6 juin 1919
manœuvre
originaire de Provence domicilié à
Lausanne né à
Tuchâtel le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Auguste Jeanmonod et de
Louise-Elise née Ruchat, décédée

2. Delessert, Rose-Marthe
célibataire
couturière
originaire de Gully et Lully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Gabriel Delessert, gypsière-peintre et de
Marie-Julie née Guignard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Lombet, manœuvre, à Lausanne
2. Henri Pelloux, métallurgiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lully, le 27, à Gully, le 28 et à Provence, le 30 août 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence, Gully et Lully. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir fol. 52 fol. 110.

Les époux :

Louis Jeanmonod
Rose Jeanmonod

Les témoins :

Charles Lombet
Henri Pelloux

L'officier de l'état civil :

Delessert

Communiqué à l'état civil à Provence, Gully et Lully.

Registre des mariages A.

N^o 599
 Jaumin
 et
 Barraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Adrien
 célibataire
 téniste
 originaire de Rivaz domicilié à
Lausanne né à
Oyonnaches le deux octobre
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Jean-Henri Jaumin, tailleur et de
Caroline-Henriette née Formrod, à Oyonnaches

2. Barraz, Alice-Louise
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Epesses domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit octobre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Emile Barraz, employé de bureau et de
Louise Vestuz née Richard, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Henri Jaumin, tailleur, à Oyonnaches
 2. Emile Barraz, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Epesses, le 8 et
à Rivaz, le 9 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epesses et Rivaz.

Les époux :

Adrien Jaumin
Alice Jaumin

Les témoins :

Henri Jaumin
Em. Barraz

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'habitant à
Lully et Cheubres

Registre des mariages A.

N^o 600
 Perret
 et
 Genevryne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Arthur-Marc

célibataire

agent de police

originaire de Esserbines sur Fuarrens domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Felix Perret, jardinier

et de

Stéphanie-Rose-Christine née Brunner, à Lausanne

2. Genevryne, Louise-Odile

célibataire

cuisinière

originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Lausanne

née à

L'Isle

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Daniel Genevryne, décédé

et de

Marie née Schuler, à L'Isle

Comme témoins :

1. Louis Perret, employé postal, à Lausanne

2. Maurice Perret, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Esserbines, le 9
et à Château-d'Oex, le 10 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Esserbines et
Château-d'Oex

Les époux :

Perret Marc
Louise Perret

Les témoins :

Perret Louis
Perret Maurice

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil à
Fuarrens et Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 601
Heydkamp
et
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heydkamp, Oloypius-Wilhelm-Eduard
celibataire
négociant
originaire de Barmen, Düsseldorf, Prusse domicilié à
Lausanne né à
Barmen le quatorze décembre
mil huit cent soixante-cinq fils de
Carl-Josef - Eduard Heydkamp et de
Wilhelmine née Bonradi, décédée

2. Mercier, Blanche-Anna
celibataire
originaire de Fy-les-Sure, Haute-Saône, France domiciliée à
Lausanne née à
Fy-les-Sure le dix-sept septembre
mil huit cent soixante-quinze fille de
Auguste Mercier, rentier et de
Anne-Josephine née Dubret, à Fy-les-Sure

Comme témoins :
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 juillet et à Bar-
men, le 11 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Barmen.
Certificats de capacité des
fiancés. Permis de publier.
Permis de marier.

Les époux :

Ed. Heydkamp
Bl. Heydkamp

Les témoins :

H. Regamey
M. Emery

L'officier de l'état civil :

P. Ue...

Communiqué à la chancellerie
le 1^{er} en 3 exp.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 602
Faoucho
et
Beyrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faoucho, Jules-Crnest
célibataire
magasinier
originaire de Comsins domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Auguste-Jules Faoucho et de
Hélène-Marianne née Greb, à Lausanne

2. Beyrer, Blanche-Mathilde
célibataire
repasseuse
originaire de Schüpfen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Ferrière (Berne) le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Henri-Ulysse Beyrer, cocher et de
Rachel née Racine, à Lausanne

Comme témoins :
1. Albert Hennoud, employé de bureau, à Lausanne
2. René Beyrer, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Comsins, le 8
et à Schüpfen, le 13 septembre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Cebs de naissance de la fiancée.
Cebs de publication du mariage
à Lausanne, Comsins et Schüpfen.
Pour l'acte de naissance du
fiancé, voir vol. 25, fol. 185.

Les époux :

Jules Faoucho
No. Faoucho

Les témoins :

Hennoud
R. Beyrer

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil à
Pégnins et Schüpfen

Par décision du 20 février 1932,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
écrit par erreur, Faoucho
sait orthographié Faoucho

Lausanne, le 22 février 1932.
L'officier de l'état civil:
Ballif
69^{me} à Pégnins et Schüpfen

Le jugement du Tribunal du district
de Lausanne
du en date du 24 janvier 1935
déclaré définitif et exécutoire le 30
mars 1935
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à un an, dès le 30
mars 1935, le délai pendant
lequel l'époux
pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 10 avril 1935

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 603
 Milliquet
 et
 Ryter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet, Fernand-Ami
 célibataire
 employé au J. C.
 originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Ami-Jean-Marc Milliquet, journalier et de
Sophie-Bertha née Boss, à Lausanne

2. Ryter, Esther
 célibataire
 couturière
 originaire de Frubigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-Fonds le vingt-cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jacob Ryter, décédé et de
Anna née Shucky, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Eugène Ryter, horloger, à La Chaux-de-Fonds
 2. Charles Caillens, infirmier, à Courmairon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Pully, le 9 et à
Frubigen, le 10 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Pully et Frubigen.

Les époux :

Milliquet Fernand
Esther Milliquet

Les témoins :

Eug Ryter
Charles Caillens

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état civil à
Pully et Frubigen

Registre des mariages A.

N^o 604
Sanner
et
Janet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sanner, Carlos-Narciso-Paradolomé

celibataire

industriel

originaire de Nassain (Nassau), Prusse domicilié à

Palamós (Espagne) né à

Palamós le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Guillermo Sanner, industriel et de

Emma née Wenzel, à Palamós

2. Janet, Elia-Louise

celibataire

originaire de Léon (Espagne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Sambert Janet, décédé et de

Mari-Carmen née Roman, à Lausanne

Comme témoins :

1. José Janet, employé de banque, à Lausanne

2. Guillaume Sanner, fabricant, à Palamós (Espagne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 juin et à Nassain, le

1^{er} juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Ce de naissance du fiancé, avec dispense de publications en Espagne et traductions. Ce de naissance de la fiancée. Ce de décès du père de la fiancée. Consentement de la mère. Ce de publication de mariage à Lausanne, avec qualification de capacité pour la fiancée et Nassain. Certificat de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie (en 2 exp.)

Les époux :

C. Sanner
Elia Janet

Les témoins :

Guillermo Sanner

L'officier de l'état civil :

Prace!

Registre des mariages A.

N^o 605
Rochat
et
Masson

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 29 novembre 1918 déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____, le délai pendant lequel l'_____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 février 1929. L'officier de l'état civil:

Le Brauge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Louis-Rodolphe-Albert
célibataire
médecin
originaire de Lieu et de L'Abbaye domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis-Sigismond Rochat et de
Barbara née Hilty, de ce dés.

2. Masson, Juliette-Pauline
célibataire

originaire de Ecublens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles-Emile Masson, banquier et de
Jeanne - Odèle - Pauline née Imet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Masson, banquier, à Lausanne
2. Charles Andrieu, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, au Lieu, L'Abbaye et Ecublens, le 4 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, au Lieu, L'Abbaye et Ecublens

Les époux :

A. L. Rochat
Juliette Rochat

Les témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil au Lieu, à L'Abbaye et à Ecublens.

Registre des mariages A.

No 606
Carasso
et
Gotschall

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carasso, Enrique-Salbiel

celibataire

négoçant

~~originaire~~ de nationalité espagnole domicilié à

Lausanne né à

Gumuldjina (Bosnie) le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Salbiel-David Carasso, négociant et de

Ether Carasso née Holko, à Gumuldjina

2. Gotschall, Emma-Markha

celibataire

originaire de Kirchdorf (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre octobre

mil neuf cent deux fille de

Friedrich-Rudolf Gotschall, mécanicien C. F. F. et de

Albertine née Düring, décédée à Lausanne

Comme témoins :

1. Rodolphe Gotschall, mécanicien C. F. F., à Lausanne

2. Emma Heitz (dame), à Richen (Bâle)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 oct à Kirchdorf,
le 2 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de notoriété, le même lieu d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Consentement du père du fiancé. Consentement du père de la fiancée. Acte de décès de la mère. Autorisation du Consul d'Etat pour la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, avec certificat de capacité pour le fiancé, et Kirchdorf. Permis de publier. Permis de mariage. Communiqué à l'état civil à Kirchdorf et à la chancellerie de

Les époux :

Carasso
Emma Carasso

Les témoins :

R. Gotschall
E. Heitz Düring

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 607
Bonnet
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnet, Fernand-Charles

célibataire

commis postal

originaire de Bulleb

Lausanne

Bulleb

le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

Paul-Auguste Bonnet, Tailleur

et de Marie-Nancy-Félicie née Gaillard, à Bulleb

2. Müller, Jeanne-Elise

célibataire

originaire de Chessel

Orige

Orige

le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Eugène Müller, docteur

et de Elise née Bossard, à Orige

Comme témoins :

1. Robert Chomney, comptable, à Lausanne

2. Gaston Fayle, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orige, le 15, à Bulleb et Chessel, le 16 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bulleb, Chessel
et Orige

Communiqué à l'ébavé à
Bulleb, Villeneuve et Orige

Les époux :

F. Müller
Jeanne Bonnet

Les témoins :

Chomney
G. Fayle

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

No 605
Néroz
et
Duprez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Néroz, Emile-Henri
célibataire
négoçant
originaire de Poney-le-Torab domicilié à
Lausanne né à
Delmont-sur-Pully le trente septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Eugène Néroz, agriculteur, à Delmont et de
Louise-Adèle née Meyrat, décédée

2. Duprez, Yvonne-Adélaïde
célibataire
couburière
originaire de Sorens et Gumefens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Sorens le sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Pierre Duprez, agriculteur et de
Éléonore-Curllie née Tornare, à Sorens

Comme témoins :
1. Alexis Pinneyre, manoeuvre, à Lausanne
2. Julien Meyrat, conducteur C.T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Sorens, le 12, à
Poney-le-Torab et Gumefens, le 13 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Poney-
le-Torab, Sorens et Gumefens.

Les époux :

Henri Néroz
Yvonne Duprez

Les témoins :

Alexis Pinneyre
Julien Meyrat

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'état civil à
Neproz, Sorens et Aully-de-samb-
Pond

Registre des mariages A.

N^o 609
Wathelet

Waldispuhl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wathelet, Jules-Émile-Henri

célibataire

coiffeur

originaire de Namur-Lyoz (Siège), Belgique domicilié àMolenbeek-St-Jean, Bruxelles, Belgique né àNamur-Lyoz le vingt-deux aoûtmil huit cent quatre-vingt-troize fils deHenri-François Wathelet, décédé et deBerthe-Ghislaine née Goffaux, à Bruxelles2. Waldispuhl, Marguerite

célibataire

coiffeuse

originaire de Ballwil (Lucerne) domiciliée àLausanne née àau Châtelard (Morbegno) le dix-sept juinmil neuf cent deux fille deFrançois-Joseph Waldispuhl, cordonnier et deSophie née Lurkinden, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Loffing, coiffeur, à Lausanne2. Cyrard Wathelet, dessinateur, à BruxellesLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Ballwil, le 24 juillet
et à Molenbeek-St-Jean, le 1^{er} août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de fiancé. Actes de nais.
sance des fiancés. Acte de décès du
père du fiancé. Consentement de
sa mère. Consentement du père
et mère de la fiancée. Acte de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Molenbeek-St-Jean et Ballwil. Actes de
fiabilité de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.
Communiqué à l'état civil à
Ballwil et à la Chancellerie
à Lausanne.

Les époux :

Wathelet
J. Wathelet

Les témoins :

François Loffing
Cyrard Wathelet

L'officier de l'état civil :

Reue!

Registre des mariages A.

N^o 610
Borgeaud
et
Gigandet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Louis - Omond
veuf de Marie née Raechler, d'âge 1^{er} juillet 1888
ouvrier de ville
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Rebens le quatorze mai
mil huit cent septante-sept fils de
Louis - Henri Borgeaud, décédé et de
Louise - Clémentine née Fontannaz, à Lausanne

2. Gigandet, Marie - Louise
célibataire
gouvernante
originaire de Fendlincourt (Dorne) domiciliée à
Lausanne née à
Fendlincourt le neuf octobre
mil huit cent cinquante-six fille de
Jean - Pierre Gigandet et de
Thérèse née César, décédés

Comme témoins : 1. Louis Borgeaud, serblantier, à Lausanne
2. Alfred Ruffel, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Pully le 2 et à
Fendlincourt, le 3 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pully et Fendlin-
court. Pour l'acte de décès de
la 1^{re} femme du fiancé, voir vol.
50, fol. 115

Les époux :

A. Borgeaud
Borgeaud Louis

Les témoins :

Ruffel
L. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Pully et Fendlincourt

Registre des mariages A.

No 611
Rouiller
et
Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouiller, Henri-Fules _____

célibataire _____

célibataire _____

originaire de Sommentier (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Neuchâtel _____ le premier mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Fules-François Rouiller, graveur _____ et de

Jeanne-Françoise née Gros, à La Chaux-de-Fonds _____

2. Gendre, Joséphine-Philomène _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Neyruz (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Neyruz _____ le seize août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Théophile Gendre, agriculteur, à Neyruz _____ et de

Marie née Page, d'ici _____

Comme témoins :

1. Alois Weber, tapissier, à Lausanne _____

2. Francis Baethig, tapissier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Neyruz, le 9 et à
Sommentier, le 10 septembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Neyruz
et Sommentier _____

Les époux :

Mariée

J. Rouiller

Les témoins :

Baethig

Alois Weber

L'officier de l'état civil :

Prezel

Communiqué à l'état civil à
Fusterrens 4. Roman et
Neyruz _____

Registre des mariages A.

N^o 612

Dumas
et
Bonnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas, Gédéon - René
célibataire
comptable
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Genève le six décembre

mil huit cent quatre-vingt
fils de
Jean-Emile Gubaye-George-Paul Dumas et de
Adeline-Rosalie-Dimée, née Fayard-Louise, décedés

2. Bonnard, Françoise - Wilhelmine
célibataire

originaire de Nyon et Ornex 4. Nyon domiciliée à
Lausanne née à
Coppet le six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix
fille de
Jacques-Emile Bonnard, parleur et de
Hubine-Marie, née Schas, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Curchod, parleur, à Lausanne
2. Fernand Demisjulle, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Nyon, le 3,
à Ornex 4. Nyon, le 4 septembre 1890.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Genève,
Nyon et Ornex 4. Nyon

Les époux :

G. René Dumas
François Dumas

Les témoins :

Ch. Curchod, Past.
F. Demisjulle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Genève P.C., Nyon et Ornex.

Registre des mariages A.

N^o 613
Schneider
Marletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Léopold-Robert
veuf de Angélique-Henriette-Louise, née Grand, des le 11^{er} septem-
bre 1849, employé de commerce
originaire de Orné (Savoie) domicilié à
Lausanne né à
Pully le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Gustave-Henri Schneider, charron et de
Augustine-Astanie née Meyer, à Lausanne

2. Marletti née Baud, Odèle-Anna
veuve de Pietro Marletti, des le 29 août 1817
repasseuse
originaire de Rome (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Spalinges le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Léopold Baud et de
Catherine née Gerber, décédés

Comme témoins : 1. John Dances, employé de commerce, à Lausanne
2. Fictor Ding, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Biglen, le 6, à Rome,
le 29 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents
conjoints. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Orné
et Rome, avec certificat de
capacité pour la fiancée. Permiso
de publier.

Les époux :

R. Schneider
Odèle Schneider

Les témoins :

J. Dances
F. Ding

L'officier de l'état civil :

P. Picot

Communiqué à l'établissement à
Biglen et à la Chancellerie
etc.

Registre des mariages A.

No 614
 Perrenoud
 et
 Richter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrenoud Emmanuel-Albert
 célibataire
 caissier de banque
 originaire de La Sagne, Les Ponts-de-Narbel et La Brejune (Suisse) domicilié à
Lausanne né à
Norayens (Neuchâtel) le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Emmanuel Perrenoud, horloger, à Lausanne et de
Melina née Perret-Genbil, décédée

2. Richter née Schaffner, Jeanne
 veuve de Max-Hermann Richter, de le 5 juin 1919
 ménagère
 originaire de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Genève le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Alfred Schaffner, décédé et de
Emma née Landsmann, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Emmanuel Perrenoud, horloger, à Lausanne
 2. Frédéric Moser, commis à la Chancellerie du Tribunal fédéral, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à La Sagne et La Brejune, le 16, aux Ponts-de-Narbel et Bâle, le 17 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Sagne, Les
Ponts-de-Narbel, La Brejune
et Bâle. Pour l'acte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
vol. 52, fol. 105. Pour l'acte de
mariage de la fiancée, avec
reintégration, voir vol. 28, fol. 206.
 Communiqué à l'état civil à
La Sagne, Les Ponts, La Brejune
et Bâle

Les époux :

A. Perrenoud
Jeanne Perrenoud

Les témoins :

Perrenoud
F. Moser

L'officier de l'état civil :

Perrenoud

Registre des mariages A.

N^o 615
Andres
Fahni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andres, Walter-Friedrich
celibataire
négoiant
originaire de Bargen (Berne) domicilié à
Sucerne né à
Berne le vingt-neuf juin
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Friedrich-Emil Andres et de
Margaritha née Steiner, décédée

2. Fahni, Calise-Bertha
celibataire
originaire de Cruz (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf octobre
mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jakob Fahni, décédé et de
Anna née Bürgi, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Adolphe Brack, commerçant, à Lausanne
2. Emile Kinkler, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sucerne, le 31 août, à Bargen, à Schwarzenegg et à Lausanne, le 1^{er} septembre 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Sucerne

Les époux :
W. Andres
B. Andres

Les témoins :
Brack
Kinkler

Communiqué à l'état civil à Bargen, Sucerne et Schwarzenegg

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

No 616
Robellaz
et
Charbon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robellaz, Robert
celibataire
employé postal
originaire de Bulles _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Paris (M^e ark) _____ le vingt-sept février
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Julien Robellaz _____ et de

Marie-Elise née Kessler, décédée
2. Charbon, Lucile-Olympe
celibataire
couburière
originaire de Treybovens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Vevey _____ le vingt-neuf novembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Louis-Frédéric Charbon _____ et de
Marie-Nancy née Beller, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Ferdinand Bruppacher, encaisseur, à Lausanne
2. Louis Girard, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Bulles et à
Treybovens, le 9 septembre mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Copie d'acte de naissance
du fiancé. Acte de naissance
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à
Lausanne, Bulles et Treybovens.

Les époux :

Robellaz
Lucile Robellaz

Les témoins :

Bruppacher F.D.
Girard L.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Bulles et Combremont-le-
Grand _____

Registre des mariages A.

N^o 617
Formica
et
Rigoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Formica, Joseph-Bartholomé-Sébastien
célibataire
sellier
originaire de Grugliasco (Turin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Aigle le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Joseph Formica, charrelier et de
Solise-Thérèse-Marie née Suchino, à Lausanne

2. Rigoli, Vittoria-Clorinda
célibataire
ménagère
originaire de Unchio (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Unchio le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Giuseppa Rigoli, décédée et de
Virginia née Delmatti, ménagère, à Unchio

Comme témoins : 1. Michel Belloirini, cafetier, à Lausanne
2. Pascal Cassinotti, forblancier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 juillet, à Grugliasco
le 28 et à Unchio, le 15 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Gru-
gliasco et Unchio, avec certificats
de capacité. Formes de publica-
tion.
Permis de marier

Les époux :
Formica Joseph Bartholomé
Rigoli Vittoria

Les témoins :
Michel Belloirini
P^r Cassinotti

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à la chancellerie
le 10 (en 2 exp.)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 4913.

Registre des mariages A.

N^o 618
 Chivaz
 et
 Kurz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chivaz, Almar - Baptiste
 célibataire
 négociant
 originaire de Randogne (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Randogne le neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Joseph - Marie Chivaz, agriculteur et de
Mélanie née Ombilli, à Randogne

2. Kurz, Marthe - Caroline
 célibataire
 négociante
 originaire de Fechigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Sokeron (Belgique) le six décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles - Louis - Jules Kurz, négociant et de
Amélie - Joséphe née Coppinches, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Charles Kurz, négociant, à Lausanne
 2. Marc Piffard, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Fechigen, le
11 et à Randogne, le 13 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ran-
dogne et Fechigen.

Les époux :

Almar Chivaz

Les témoins :

Marc Piffard
Charles Kurz

L'officier de l'état civil :

F. Uccelli

Communiqué à l'établi à
Hollens et Uzigen

Registre des mariages A.

N^o 619

Erba

Biboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erba, Pietro - Onbenio

célibataire

manœuvre

originaire de Pallanza (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Pallanza le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Luigi Erba, décédé et de

Mathilde née Alberganti, à Lausanne

2. Biboux, Isaline

célibataire

ménagère

originaire de Epalinges et Belmont domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Ida Biboux, à Bâle et de

Comme témoins :

1. Louis Girard, opérateur de cinéma, à Lausanne

2. Alfred Ferrari, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Belmont, le 22,
à Epalinges, le 23 juillet, à Pallanza, le 25 août 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pallanza, avec
certificat de capacité, Epalinges
et Belmont. Permis de publier.
Permis de marier.

Les époux :

Erba Pierre

Isaline Erba

Les témoins :

L. Girard

Ferrari Alfredo

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 620
Morel
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Aloys - Charles - Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Chardonne domicilié à
Fessey né à
Corrier le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles - Henri Morel, décédé et de
Julie née Peroud, à Corrier

2. Gillieron, Emma - Louise
célibataire
employée de commerce
originaire de Serrion domiciliée à
Lausanne née à
Fessey le trente-un mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis Gillieron, comptable et de
Elise - Sophie Ornaud, à Fribourg

Comme témoins :
1. Marius Morel, ouvrier, à Corrier s. Fessey
2. Pierre Zutter, agriculteur, à Palézieux

Les publications ont eu lieu à Fessey, Serrion et Lausanne, le
25, à Chardonne, le 26 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage,

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil
de Fessey

Les époux :

Aloys Morel
Louise Morel

Les témoins :

Marius Morel
Pierre Zutter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Corrier, Fessey et Chon-la-
Ville

Registre des mariages A.

No 621
Mischler
et
Cuany

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler Georges
célibataire
tailleur d'habits
originaire de Mählern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf août
mil huit cent septante-huit fils de
Jean Mischler et de
Elisabeth née Schmutz, décédée

2. Cuany née Blanc, Léa-Elisa
divorcée de Jules-David Cuany, décédé le 29 septembre 1920
ménagère
originaire de Cheyroux domiciliée à
Lausanne née à
Missy le vingt-cinq février
mil huit cent septante-deux fille de
Emile Blanc et de
Marguerite née Besson, décédée

Comme témoins : } 1. Jules Badoux, employé de commerce, à Lausanne
2. Mathilde Badoux (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Mählern, le 15, à
Cheyroux, le 16 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Mählern et
Cheyroux. Pour l'acte de mariage
de la fiancée, avec divorce,
voir vol. N, fol. 42.

Les époux :

G. Mischler
Léa Mischler

Les témoins :

Badoux Jules
Badoux Mathilde

L'officier de l'état civil :

Pucco

Communiqué à l'établi à
Schwarzenburg et Grandcour.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 622
Basset
Silvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset, Edouard-Charles
célibataire
agent de police
originaire de Goumoëns-la-Fille domicilié à
Lausanne né à
Goumoëns-la-Fille le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Daniel-Edouard Basset, agriculteur, à Goumoëns-la-Fille et de
Lucie-Louise née Basset, décédée

2. Silvet, Hélène-Henriette
célibataire
couburière

originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Aigle le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
David-Charles-Auguste Silvet et de
Anna-Maria née Siegenthaler, décédée

Comme témoins :
1. Albert Perret, employé de commerce, à Lausanne
2. Georges Rochat, ex-gendarme, à Belmont, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Goumoëns-la-Fille et Pully, le 18 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Goumoëns-la-Fille et Pully

Les époux :

E. Basset.
H. Basset

Les témoins :

F. Rochat gent. br.
Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. — 1913.

Communiqué en l'état civil à
Schallens et Pully

Registre des mariages A.

No 623 X
Graz
et
Derivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graz, Jean-Marcel
célibataire
magasinier
originaire de Curbilles domicilié à
Lausanne né à

Leyruz le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Ulysse Graz, charpentier et de

Filma née Dubois, à Lausanne

2. Derivaz, Mathilde-Marie
célibataire
cuisinière

originaire de St-Gingolph (Talais) domiciliée à
St-Gingolph née à

St-Gingolph le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Eugène-Jacques Derivaz, décédé et de

Pauline-Anastasia née Derivaz, à St-Gingolph

Comme témoins :
1. Charles Boyard, vigneron, à Pully
2. Alfred Keller, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Curbilles, le 2nd
à St-Gingolph, le 3 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Curbilles et
St-Gingolph

Les époux :
Graz ex.
M. Graz

Les témoins :
C. Boyard
A. Keller

Communiqué à l'état civil à
Sucours et St-Gingolph

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 22 janvier 1924
déclaré définitif et exécutoire le 22
février 1924,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 22
février 1924, le délai pendant
lequel l'a femme
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 12 mars 1924

Officier de l'état civil
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 624
Garnisari
et
Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garnisari, Paolo-Francesco

célibataire

mason

originaire de Coquio (Côme), Italie domicilié à

Prey né à

Coquio le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles Garnisari, mason et de

Olivia née Porini, à Prey

2. Fayet, Marthe-Julie

célibataire

originaire de Lully et Forel domiciliée à

Lausanne née à

Prangins le dix août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Eugène Fayet, charpentier et de

Fanny née Fionnet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Rose Fayet (Pelle), repasseuse, à Lausanne

2. René Sandoz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prey, le 22, à Forel, le 23, à Lully et Lausanne, le 24 mai, à Coquio le dix août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'établiement
de Prey

Les époux :

Garnisari Paul

Marthe Garnisari

Les témoins :

Rose Fayet

René Sandoz

L'officier de l'état civil :

Lucer!

Communiqué à l'établiement à
Prey, Lully et Forel et à la
Chancellerie

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Lausanne rendu
en date du 1er septembre 1914.
déclaré définitif et exécutoire le 23
septembre 1914. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 10 octobre 1914.

Registre des mariages A.

No 625

Matter

et Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matter, Jacques-Robert

celibataire

industriel

originaire de Moosleerau (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Frédéric Matter et de

Albertine née Moor, décédée

2. Baumgartner, Marie-Louise

celibataire

originaire de Cham (Loug) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Joseph-Maurice Baumgartner, commerçant et de

Eugénie-Firginie-Suzanne née Dubois, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Baumgartner, négociant, à Lausanne

2. Chéodore Roussy, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moosleerau et Cham,

le 15 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage à Lausanne, Moosleerau et Cham. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 16, fol. 110. Pour celui de la fiancée, voir vol. 27, fol. 331.

Les époux :

Matter
M-L. Matter.

Les témoins :

J. Baumgartner
M. Roussy.

L'officier de l'état civil :

Heule

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'épaveuil à Moosleerau et Cham.

Registre des mariages A.

N^o 626
Schär
et
Morlet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schär, Ernst-Caspar

celibataire

employé de banque

originaire de Leimiswil (Berne)

domicilié à

Zurich

né à

San Martin (Buenos-Aires), Argentine le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Hermann-Eduard Schär, décédé

et de

Anna-Maria-Elisabeth née Arn, à Berthoud (Berne)

2. Morlet, Auguste-Rose-Henriette

celibataire

originaire de Neuchâtel (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Fiez

le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean-François-Auguste Morlet, voyageur de commerce et de

Eugénie Louise née Favrat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Morlet, représentant de commerce,
à Lausanne
2. Paul Morlet, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 22, à Rohrbach et Neuchâtel, le 23, à Lausanne, le 24 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisations de l'établi
de Zurich

Les époux :

E. Schär
A. Schär

Les témoins :

A. Morlet
J. Morlet

L'officier de l'état civil :

J. Ue...

Communiqué à l'établi à
Rohrbach, Zurich et Neuchâtel.

N^o 627
Werner
Duboux

L 1-69.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Werner, Claude-Alfred-Hermann
celibataire
professeur
originaire de Lausanne domicilié à
Château-d'Oex né à
Lausanne le vingt-neuf mai

mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alfred-Henrich-Ehrenreich Werner, employé de banque et de
Heanne-Harry née Jackson, à Lausanne

2. Duboux, Julia-Eugénie
celibataire
originaire de Grandvaux et Lully domiciliée à
Lausanne née à
Grandvaux le six mars

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Samuel-Louis Duboux, négociant et de
Elisabeth née Ogi, à Grandvaux

Comme témoins :
1. Louis Duboux, propriétaire, à Lausanne.
2. Edith Jackson (delle), à Londres.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex et Lausanne, le 22,
à Lully et Grandvaux, les 23 et 25 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Subrogation de l'état civil
de Château-d'Oex

Les époux :
Claude Werner
Julia Werner

Les témoins :
Edith Jackson
L. Duboux

Communiqué à l'état civil à
Château-d'Oex, Lully et
Lully

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par décision du 24 novembre 1920
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'au mot "mai" indiqué
par erreur comme mois de
naissance de l'épouse, doit
substituer celui de "mars".

Lausanne, le 7 décembre 1920
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Agé à l'état civil à Château-
d'Oex, Lully et Lully

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 4 décembre 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 26 janvier
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an, le
délai pendant lequel l'—
ne pourr. — contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 février 1921
L'officier de l'état civil :
[Signature]

N. du 19.7.20

Registre des mariages A.

N^o 628
Cruchet
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchet, Louis-Cornest

célibataire

agriculteur

originaire de Pailly domicilié à

Yverdon né à

Ogens le quinze décembre

mil huit cent soixante-quinze fils de

Henri-Louis Cruchet, agriculteur et de

Eugénie Celina, née Pakud, à Yverdon

2. Müller, Rosa

célibataire

originaire de Gränichen (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Fleurier le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Samuel-Rodolphe Müller, boulanger et de

Marthe-Elise née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hans Walder, pâtissier, à Neuchâtel

2. Marc Sandoz, employé de banque, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 14, à Gränichen, Pailly
et Lausanne, le 15 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Yverdon

Les époux :

L. Cruchet
Rosa Cruchet

Les témoins :

Mari Sandoz
Hans Walder

L'officier de l'état civil :

P. Müller

Communiqué à l'état civil à
Yverdon, Yverdon et Gränichen

Registre des mariages A.

No 629
Vuillerat
et
Schwarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuillerat, Emile-Hippolyte
veuf de Anna née Bischoff, dès le 27 juin 1890
manœuvre

originaire de Colochenaz et Denens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Charles-Louis Vuillerat, manœuvre et de
Lucie née Chamob, à Ouchy

2. Schwarz, Bertha-Habellé
célibataire
cuisinière

originaire de Eiken (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
aux Breuleux (Berne) le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Louis Schwarz, décédé et de
Oline née Pelletier, aux Breuleux

Comme témoins :
1. Pierre Savioz, manœuvre, à Lausanne
2. Louis Peneyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Colochenaz,
Denens et Eiken, le 28 août 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Colo-
chenaz, Denens et Eiken. Pour
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 11, fol. 82. Pour l'acte
de décès de la 1^{re} femme du
fiancé, voir vol. 53, fol. 356.

Communiqué à l'établi à
Herges, Villars-sous-Yens
et Eiken.

Les époux :

Emile Vuillerat
Habellé Schwarz

Les témoins :

Pierre Savioz

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 630
Rochat
et
Suchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Paul-Marcel

célibataire

horloger

originaire de L'Abbaye

Lausanne

domicilié à

né à

Soleure

le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Adrien-Marcel Rochat horloger

et de

Rachel-Louise née Rochat, à Lausanne

2. Suchet, Marie-Louise

célibataire

originaire de Semsales (Fribourg)

Lausanne

domiciliée à

née à

Semsales

le vingt mars

mil neuf cent un

fille de

Claude-Emile Suchet, agriculteur

et de

Marie-Françoise née Gaudard, à Semsales

Comme témoins :

1. Marcel Rochat, horloger, à Lausanne

2. Emile Suchet, agriculteur, à Semsales (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et L'Abbaye, le 13, à Semsales, le 14 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, L'Abbaye et Semsales. Consentement des père et mère de la fiancée.

Les époux :

Paul Rochat
Marie Louise Rochat

Les témoins :

Marcel Rochat
Emile Suchet

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil à L'Abbaye et Semsales

Registre des mariages A.

No 631
Delessert
et
Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Samuel - Edouard
célibataire
employé de bureau
originaire de Poney-le-Forab domicilié à
Lausanne né à
Apples le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
François-Louis Delessert, et de
Marie-Lucie née Lochet, décédée

2. Henny, Madeline - Henriette
célibataire
institutrice
originaire de Gurzelen (Berne) domiciliée à
Pörschigny 4. Morrens née à
au Mont sur Lausanne le premier août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Ernest-Auguste Henny, agriculteur et de
Louise-Henriette née Brédaz, au Mont

Comme témoins :
1. Jean von Allmen, négociant, à Lausanne
2. Alfred Rogamey, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gurzelen, le 15, à
Pörschigny 4. Morrens, le 16 et à Poney-le-Forab, le 17
septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Poney-
le-Forab, Gurzelen et Pörschigny.

Les époux :
1. Delessert.
M. Delessert

Les témoins :
Jean von Allmen
A. Rogamey

Communiqué à l'état civil à
Repras Gurzelen et Pörsch-
le-Grand

L'officier de l'état civil:
Rue!

Registre des mariages A.

No 632
Pochon
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon, Henri
célibataire
employé de bureau
originaire de Chêne-Pâquier, Chavannes-le-Chêne et Porey domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Olimé Pochon, magasinier et de
Emilie-Louise née Séchaud, à Lausanne

2. Chapuis, Louise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Lina Chapuis, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. André Hurmi, bijoutier, à Lausanne
2. Albert Inghoffel, étalagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Epalinges, le 19,
à Porey, le 20, Chêne-Pâquier, le 21 et à Chavannes-le-
Chêne, le 25 septembre 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent trente-quatre.

Pièces déposées :

Copies de publication de mariage
à Lausanne, Chêne-Pâquier,
Chavannes-le-Chêne, Porey
et Epalinges. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol.
24, fol. 315. Pour celui de la
fiancée, voir vol. 22, fol. 180.

Les époux :

H. Pochon
L. Chapuis

Les témoins :

A. Hurmi
A. Inghoffel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Domeloye, Yvonand, Porey
et Epalinges

Un jugement du Tribunal de première
instance du canton de Genève
en date du 8 janvier 1934
déclaré définitif et exécutoire le 17
mars 1934.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à un an, dès le 17
mars 1934, le délai pendant
lequel il est permis de
contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 24 mars 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 633
 Lichenet
 et
 Petitbrouhaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lichenet, Georges-Charles-Louis-Antoine
 célibataire

attaché au Consulat de France

originaire de Paris domicilié à

Lausanne né à

Paris (P.) le vingt-huit octobre

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Francis-Alfred Lichenet, décédé et de

Marquerite-Omélie-Charlotte née Boulier, à Fleury-aux-Érables

2. Petitbrouhaud, Hélène-Mathilde

célibataire

originaire de Montgeoye (Doubs), France domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le dix-neuf avril

mil-neuf cent un fille de

Sules-Eugène Petitbrouhaud, décédé et de

Blanche-Marie-Antoinette née Fallet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Germain Tiron, négociant, à Genève.
 2. Oline Vachon (d'elle), à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père du fiancé.
 Consentement de sa mère. Acte
 de décès du père de la fiancée.
 Consentement de sa mère. Acte
 de publication de mariage à
 Lausanne. Certificat de capacité
 des fiancés. Permis de publier.
 Permis de marier.
 Communiqué à la Chancellerie
 C. (en 2 exp.)

Les époux :

Georges Lichenet
Hélène Lichenet

Les témoins :

Oline Vachon
Horne

L'officier de l'état civil :

Frue

Registre des mariages A.

No 631
 Faubert
 et
 Eguez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faubert, Gustave - Adolphe

célibataire

professeur de musique

originaire de Courbrai (Belgique) domicilié à

Courbrai né à

Courbrai le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Gules Faubert, fabricant, à Courbrai et de

Emérance - Clémence née Polfliet, décédée

2. Eguez, Jeanne - Edmée

célibataire

originaire de Ormonb-dessous domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

David - Joseph - Henri Eguez, chef de service au Dépot, et de
 Josephine - Friederika - Louise née Kriener, a Lausanne
sergent militaire

Comme témoins :

1. Paul Maillefer, syndic, à Lausanne

2. Edouard Permet, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ormonb-dessous, le
 27, à Courbrai, le 29 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de
 naissance des fiancés. Consentement
 du père du fiancé. Acte de
 décès de la mère. Actes de publica-
 tion de mariage à Lausanne,
 Courbrai et Ormonb-dessous. Actes
 de nationalité du fiancé. Actes
 de capacité du fiancé. Permis
 de publier. Permis de marier.
 Communiqué l'établiquit à Ormonb-
 dessous et à la Chancellerie C^e.

Les époux :

Faubert
 Jeanne Faubert

Les témoins :

Paul Maillefer
 Edouard Permet

L'officier de l'état civil :

Permet

Registre des mariages A.

No 635
Mausli
et
Belex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mausli, Friedrich dit Alfred
célibataire
employé postal
originaire de Grosshöchstetten (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Frey le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Frédéric Mausli et de
Julianne-Susanne née Durdeb, décédée

2. Belex, Alice-Berthe-Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Font sur Lausanne domiciliée à
au Font née à
au Font le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Gustave-Henri Belex, agriculteur, au Font et de
Vilma née Corbaz, décédée

Comme témoins :
1. Maurice Regamey, huissier-chef du conseil
d'état, à Lausanne
2. François König, chef de service au télégraphe,
à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Grosshöchstetten, le
15, au Font, le 16 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Grosshöchstetten
et Le Font

Les époux :

Alfred Mausli
Berthe Belex

Les témoins :

F. König
Regamey

L'officier de l'état civil :

Belex

Communiqué à l'établi à
Grosshöchstetten et Prilly

Registre des mariages A.

No 636
Vindayer
et
Seubaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vindayer, William
célibataire
conducteur aux C. L.
originaire de Cronay domicilié à
Lausanne né à
Bournens le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Marc-François Vindayer, ancien menuisier et de
Fanny née Guizel, à Bournens

2. Seubaz, Jeanne-Marie
divorcée de Charles-Louis Guillerab, dès le 27 novembre 1888
originaire de Rebvelier (Berne) domiciliée à
Chayannes 4 Morges née à
Chayannes le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Louis Seubaz, employé de fabrique et de
Henriette née Collet, à Chayannes

Comme témoins :
1. Charles Collet, courrier, à Lausanne
2. Charles Brot, employé C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Cronay, Under-
velier et Chayannes, le 12 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Cronay,
Undervelier et Chayannes.
Pour l'acte de mariage de la
fiancée, avec divorce, voir vol.
41, fol. 205.

Les époux :

Vindayer William
Jeanne Vindayer

Les témoins :

Charles L. Collet
Charles Brot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Donneloye, Undervelier et
Saules

Registre des mariages A.

N^o 637
Frasseren

Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frasseren, Louis-Félicien

célibataire

chauffeur

originaire de Orient et Marbigny (Falais) domicilié à

Lausanne né à

Orient le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Joseph-Félicien Frasseren, boulanger et de

Marie-Firginie née Droz, à Orient

2. Rochat, Charlotte-Gabrielle

célibataire

infirmière

originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à

L'Abbaye née à

L'Abbaye le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri-Eugène Rochat, boulanger et de

Marie-Fanny née Rochat, à L'Abbaye

Comme témoins :
1. Emile Gaillard, concierge, à Lausanne
2. Fictor Kobi, conducteur d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Marbigny-Fille, L'Abbaye et Le Lieu, le 24, à Orient, le 25 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil huit cent vingt.

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Orient, Marbigny-Fille, L'Abbaye et Le Lieu.

Les époux :

Frasseren Louis
C. Frasseren

Les témoins :

Gaillard Emile
T. Kobi

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

No 638
Bora
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bora, Secondo - Eugenio
célibataire
maréchal-ferrant
originaire de Andorno (Nozare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Andorno le treize février
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Angelo Bora, cordonnier, à Andorno et de
Margherita née Corte - Farione, diécide

2. Golaz, Valentine - Hélène
célibataire
ménagère
originaire de S'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Brocy le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri Golaz, agriculteur et de
Annette dite Kathalie née Gerber, à Brocy

Comme témoins : } 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et S'Abbaye, le 25 août
à Andorno, le 11 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Andorno, deux
certificats de capacité au fiancé
et S'Abbaye. Permis de publier.
Permis de marier

Les époux :

Secondo Bora
V. Bora

Les témoins :

Pamblanc
M. Emery

L'officier de l'état civil :

Giacca

Communiqué à l'état civil à
S'Abbaye et à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

N^o 639
Favre

et
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Charles-Alexis

célibataire

mécanicien

originaire de Payeris

domicilié à

Lausanne

né à

Cheseaux

le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Charles-François Favre, serrurier

et de

Elise, née Rosendal, à Lausanne

2. Favez, Marthe-Emma

célibataire

couturière

originaire de Serjon

domiciliée à

Lausanne

née à

Morges

le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Jules-Arthur Favez, employé de commerce

et de

Marie-Louise, née Lechaire, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Favre, serrurier, à Lausanne

2. Jules Favez, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Serjon, le 23 et à Payeris, le 24 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Payeris et Serjon.

Les époux :

Alexis F. Favre
Marthe Favez

Les témoins :

J. Favez
F. Favre

L'officier de l'état civil :

Favez

Communiqué à l'établiquin à
Chavornay et Cron-la-Fille.

Registre des mariages A.

No 630
Vacheronet
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vacheron, Léon - Albert

célibataire

négoceant

originaire de Haut-Fully (Fribourg) et Mur (Faud) domicilié à
Lausanne né à

Mur (Haut-Fully) le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Edouard Vacheron, jardinier, à Genève et de
Louise née Faumin, à Pellerin

2. Dubois, Laure-Léa

célibataire

garde-malades

originaire de Moudon et Treyruz domiciliée à
Lausanne née à

Lancy (Genève) le quatorze juillet

mil neuf cent fille de

Louis Dubois, huilier, à Carouge (Genève) et de
Henriette née Chuard, docteur

Comme témoins :

1. Jean Pache, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Alfred Christinat, employé de commerce, à Chablais

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Haut-Fully,
Mur et Moudon, le 25, à Treyruz, le 27 septembre 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Haut-Fully, Mur
Moudon et Treyruz

Les époux :

Vacheron Léon

Vacheron Laure

Les témoins :

Jean Pache

Christinat Alfred

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à
M. Chudrapin, Moudon
et Genève

Registre des mariages A.

N^o 641
 Cowley
 Chabot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cowley, Sigismond
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Savigny domicilié à
Lausanne né à
Pully le huitième avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Hubs - Daniel Cowley et de
Lucie née Pully, décédée

2. Chabot, Olga-Dolorès
 célibataire
 originaire de Belagnens domiciliée à
Lausanne née à
Montricher le treize juillet
mil neuf cent un fille de
Julien - Isaac - Arthur Chabot, maréchal et de
Fanny - Felicie née Hornung, à Montricher

Comme témoins :
 1. Francis Capt, concierge, à Lausanne
 2. Marcel Papay, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Savigny, le 17, à Belagnens
le 18 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Savigny et Belagnens.

Les époux :
S. Cowley
Olga Cowley

Les témoins :
Francis Capt.
Marcel Papay

Communiqué à l'épaveur à
Savigny et Chablans

L'officier de l'état civil :
P. P.

Registre des mariages A.

N^o 642
 Monnier
 et
 Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier, Marius
 veuf de Anna née Guigneb, déc. le 19 septembre 1918
 signeron
 originaire de Celèrens _____ domicilié à
 Subry _____ né à
 Celèrens _____ le trente-un décembre
 _____ mil huit cent septante-huit _____ fils de
 Jean-Fules-Louis Monnier, décédé _____ et de
 Julie née Gillieron, à Subry _____

2. Bonjour, Juliette-Soûte
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Honay _____ domiciliée à
 Subry _____ née à
 Sausanne _____ le douze février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Jean-Charles-Fules Bonjour _____ et de
 Louise-Eugénie née Heiner, décédée _____

Comme témoins : { 1. Joseph Delmonaco, mason, à Sausanne
 2. Fules Michaud, chauffeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Subry, le 4, à Celèrens et Honay, le
 5 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébaveijita
 de Subry _____

Les époux :

Marius Monnier
 Juliette Monnier

Les témoins :

Joseph Delmonaco
 Fules Michaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébaveijita
 La Savraz, Subry et St-Léger

Registre des mariages A.

No 643
Meyer
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Antoine - Henri - Marius
célibataire
commis aux C. F. F.
originaire de Pfeffingen, (Pate Campagne) domicilié à
Sausanne né à
Yverdon le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Antoine Meyer, chef-mécanicien C. F. F. et de
Elisa - Adèle née Schneider, à Sausanne

2. Jaques, Ida - Marguerite
célibataire
originaire de St. Croix domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Julien Jaques, chef d'équipe C. F. F. et de
Louise née Dupuis, à Sausanne

Comme témoins :
1. Alfred Porrin, comptable d. G. T., à Sausanne
2. Albert Jaques, employé C. F. F., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, à St. Croix et aux
Granges de St. Croix, le 18, à Orsch, le 20 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du
mariage à Sausanne, St. Croix
et Granges de St. Croix et Orsch.

Les époux :

Meyer Henri
Ida Meyer

Les témoins :

Porrin
Jaques

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'état civil à
Orsch et St. Croix

Registre des mariages A.

No 644
Emonset
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emons, Leonhard-Joseph

celibataire

représentant de commerce

originaire de Hallern (Prusse)

domicilié à

Lausanne

né à

Oix-la-Chapelle (Prusse) le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Johann-Joseph Emons, négociant et de

Maria-Ludgardis née Schumacher, à Oix-la-Chapelle

2. Bonnet, Amboinette

celibataire

employée de commerce

originaire de Simoges (Haute-Franchie), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Simoges

le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Pierre Bonnet, employé d'administration, à Simoges et de

Anna née Herle, décédée

Comme témoins :

1. Henri Zahnd, candidat notaire, à Lausanne

2. Robert Feller, notaire, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 et à Hallern, le 9
septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne et Hallern.
Certificat de capacité de la
fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Emons
A. Emons

Les témoins :

Henri Zahnd
Robert Feller

L'officier de l'état civil :

Feller

Communiqué à l'établi à
Hallern et à la Chancellerie
de la

Registre des mariages A.

N^o 645
Berthod
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthod, René-Henri

celibataire

négoçant

originaire de Chavannes-de-Bogis et Prâle domicilié à

Lausanne né à

Prâle le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Fules-Henri Berthod, négociant, à Lausanne et de

Marie-Adelaine née Gebregenthum, décédée

2. Rochat, Emilie-Louise-Henriette

celibataire

originaire de L'Abbaye et Penthaq domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Henri Rochat et de

Anna-Emilie Nancy, née Dumartheray, décédée

Comme témoins : 1. Henri Berthod, négociant, à Lausanne

2. Jean Schar, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Prâle et L'Abbaye
le 28, à Chavannes-de-Bogis et Penthaq, le 29 septembre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chavannes-de-
Bogis, Prâle, L'Abbaye et
Penthaq

Les époux :

René Berthod
Emilie Berthod

Les témoins :

H. Berthod
J. Schar

L'officier de l'état civil :

Lucas

Communiqué à l'état civil à
Luzern, Prâle, L'Abbaye et
Sullens

Registre des mariages A.

No 616
Ballenegger
et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballenegger, Oscar-François-Auguste
célibataire

commis aux C.F.F.

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Olten le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles-François Ballenegger, décédé et de

Mina née Köhler, à Sausanne

2. Magnin, Marie-Renée
célibataire

couturière

originaire de Coffrane (Tschâtel) domiciliée à

Sausanne née à

Tschâtel le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Gules-Henri Magnin, décorateur et de

Bertha-Louise née Harolt, à Pienne

Comme témoins :
1. Gules Magnin, décorateur, à Pienne
2. Raymond Ballenegger, magasinier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Langnau et Coffrane,
le 27 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Langnau et Coffrane.

Les époux :

Oscar Ballenegger Aug.
Renée Ballenegger

Les témoins :

Raymond Ballenegger
John Magnin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi civil à
Langnau et Coffrane

Registre des mariages A.

No 647
Bigler
et
Bonzon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler, Marcel-Edouard
célibataire
employé de bureau
originaire de Muri (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Emile-Louis-Auguste Bigler, décédé et de
Florence-Henriette née Harbi, à Lausanne

2. Bonzon, Ida-Bertha-Augustine
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Pompaples domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Samuel Bonzon, décédé et de
Ida née Fahrni, à Lausanne

Comme témoins :
1. William Bigler, secrétaire, à Lausanne
2. Alfred Rochat, employé de bureau, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Muri et Pompaples,
le 23 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Muri et Pompaples.

Registre des familles vol. 22 fol. 112.

Communiqué à l'état civil à
Muri et La Sarraz

Les époux :

Bigler
Bigler

Les témoins :

W Bigler
Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 615

Peter

Peter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peter, Werner-Charles

veuf de Louise-Hélène Faugnier-Guillard, de le 15 mai 1870
mécanicien

originaire de Bertschikon (Lucerne) domicilié à
Lausanne

né à
Coudens (Neuchâtel) le vingt-un avril

mil huit cent septante-cinq fils de
Friedrich Peter et de

Marie née Amstutz, décédée

2. Peter, Emma-Charlotte

divorcée de Jules-Jean-Samuel Widmann, de le 20 janvier
1870, ménagère

originaire de Chex (Berne) domiciliée à
Lausanne

née à
Rolle le premier avril

mil huit cent septante-trois fille de
Marc-Henri Peller et de

Charlotte née Walther, décédée

Comme témoins : 1. Secondo Fiano, cafetier, à Lausanne.
2. Charles Wetti, surveillant de travaux, à
Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 septembre, à
1^{er} et à Bertschikon, le 2 octobre 1870

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Autorisation de mariage pour
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Bertschi-
kon et Mts. Pour l'acte de décès de
la 1^{re} femme du fiancé, voir fol. 53,
fol. 302. Pour l'acte de mariage de
la fiancée, avec divorce, voir fol.
123, fol. 57.

Communiqué à l'état civil à
Heidberg by. Salikon et Mts.

Les époux :

Ch. Peter
Emma Peter

Les témoins :

Fiano Secondo
C. Wetti

L'officier de l'état civil :

Peller

Registre des mariages A.

No 649
Mischler
Eberle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler, Jean Henri Maurice
veuf de Sophie-Henriette née Ruffet, déc. le 7 mars 1820
jardinier

originaire de Wählern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux décembre

mil huit cent soixante-sept fils de
Jean Mischler et de
Georgine-Louise née Spombornou, décédés

2. Eberle, Betty-Natalie-Elsa
célibataire
couburière

originaire de Durlach (Karlsruhe), Baden domiciliée à
Lausanne née à
Schaffhouse le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Philipp Eberle et de
Barbara née Munderer, décédés

Comme témoins :
1. Pierre Morel, jardinier, à Lausanne
2. Alfred Ohanson, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Wählern et
Durlach, le 23 septembre 1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-trois octobre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Wählern
et Durlach, avec certificats
de capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :
M^{re} Mischler
Elsa Mischler

Les témoins :
Pierre Morel
Ohanson

Communiqué à l'établi-civil à
Schwarzenburg et à la
chancellerie

L'officier de l'état civil :
P. Morel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

No 650
 Rochat
 Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Ernest - Henri

célibataire

mécanicien

originaire de La Sarraz et du Lieu

aux Croisettes domicilié à

Lausanne le dix-sept octobre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Charles - Alexis Rochat, décédé et de

Anna - Maria née Isler, aux Croisettes

2. Corbaz, Aline - Marguerite

célibataire

repasseuse

originaire du Mont et Lausanne domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le cinq mars

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles - Alexis Corbaz, mécanicien et de

Maria - Anna née Pécari, à Epalinges

Comme témoins : 1. Charles Rochat, représentant, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne, La Sarraz et

Le Lieu, le 6, au Mont, le 7 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab civil
 d'Epalinges

Les époux :

Rochat Ernest
 Aline Rochat

Les témoins :

Ch. Rochat
 Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Hueber

Communiqué à l'étab civil à
 La Sarraz, Le Lieu, Epalinges
 et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 651
Grobet
et
Fenninger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobet, Fernand-Ernest
célibataire
employé de bureau
originaire de Montcherand et Ornex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Ernest Grobet, employé au service de l'électricité et de
Rosa née Leiser, à Lausanne

2. Fenninger, Louise-Marie
célibataire
originaire de Lurich domiciliée à
St-Sulpice née à
Nejon le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Gaspard-Henri Fenninger, sellier, à St-Sulpice et de
Marie née Ockernahl, d'ici

Comme témoins :
1. Gaspard Fenninger, sellier, à St-Sulpice
2. Ernest Grobet, mason, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Ornex, Lurich
et St-Sulpice, le 5, à Montcherand, le 6 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Montcherand,
Ornex, Lurich et St-Sulpice.

Les époux :

F. Grobet
Louise Grobet

Les témoins :

G. Fenninger

E. Grobet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Orbe, Ornex et Orbe, Lurich
et Ecublens

Registre des mariages A.

N^o 652
Baratta
et
Roh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baratta, Maurizio - Roberto

célibataire

manoeuvre

originaire de Monte S. Pietro (Bologna), Italie domicilié à

Lausanne né à

Monte S. Pietro le seize mars

mil huit cent septante-six fils de

Giuseppe Baratta et de

Rosalia née Ferrari, décédée

2. Roh née Schmidt, Louise - Elise

veuve de Joseph Roh, des le 12 mars 1911

marchande-foraine

originaire de Fébroz (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Rougemont le vingt-huit décembre

mil huit cent soixante-huit fille de

Gilgion Schmidt, à Burier et de

Suzanne - Marie née Luyt, décédée

Comme témoins :

1. Louis Girod, coiffeur, à Lausanne

2. Louis Favre, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Fébroz, le 22

juin, à Monte S. Pietro, le 8 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du 1^{er} mari de la

fiancée. Actes de publication

de mariage à Lausanne, Monte

S. Pietro, avec certificat de

capacité du fiancé, et Fébroz.

Permis de publier. Permis de

mariage.

Communiqué à la Chancellerie

et à l'état civil à Fébroz.

Les époux :

Baratta Maurizio

Elise Baratta

Les témoins :

Louis Favre

Girod Louis

L'officier de l'état civil :

Fucci

Registre des mariages A.

N^o 653
Villoz
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villoz, Robert-Arnest

célibataire

étudiant en théologie

originaire de Froidesville

domicilié à

Ormont-dessous

né à

Yverdon

le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

— fils de

Edouard-Samuel Villoz, professeur

et de

Caroline-Ama-Clara née Lehner, à Lausanne

2. Rochat, Amélie-Aina-Denise

célibataire

originaire de Lieu

domiciliée à

Ormont-dessous

née à

rière Champagne

le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

— fille de

Edouard-Louis Rochat, pasteur

et de

Elisa-Henriette-Berthe née Huet, à Ormont-dessous

Comme témoins :

1. Paul Villoz, professeur, à Lausanne

2. Edouard Villoz, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froidesville, le 1^{er} octobre, à Ormont-dessous, le 25 septembre et au Lieu, le 27 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi

d'Ormont-dessous

Les époux :

Robert Villoz

Jane Villoz

Les témoins :

R. Villoz

P. Villoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 654
 Burnand
 Sèchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Olivier - Oscar
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Fulliens domicilié à
Chalest-de-Brie rière St-Léger né à
aux Bourgeaux rière Barroge le seize mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Félic Burnand, agriculteur et de
Tancy-Rosine née Dubois, au Chalest-de-Brie

2. Sèchard, Louise-Marie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Gollion domiciliée à
Gachet rière Founes née à
Chayannes-de-Pogis le vingt-huit janvier
mil neuf cent fille de
Louis Sèchard, agriculteur et de
Louise-Agelina née Menneb, à Pogis-Posse

Comme témoins : } 1. Julien Papples, propriétaire, à Lausanne
 } 2. Léonie Papples (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Léger, le 1^{er} à Gollion et à
Founes, le 2, à Fulliens, le 3 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de St-Léger

Les époux :

Oscar Burnand
Louise Burnand

Les témoins :

Léonie Papples
J. Papples

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
M. Mézières St-Léger-Corsonay
et Gachet

Registre des mariages A.

N^o 655
Maille
et
Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maille, Robert-Henri-Marie

celibataire

voyageur de commerce

originaire de nationalité française domicilié à

Lausanne, précédemment à Grasse (Alpes-Maritimes), France né à
Sombantline (Algérie) le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri-Augustin Maille, avocat, à St-Fasime et de
Marie-Rose-Claire-Emilie née Girard, à Odignac (Var)

2. Brandt, Jeanne-Feanne

celibataire

originaire de Pégnyns domiciliée à

Genève née à

La Rippe le vingt-quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Marie-Adeline Brandt, à Genève et de

Comme témoins :
1. Emile Sugrin, agent de police, à Lausanne
2. Marius Meyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Genève, le 23, à
Pégnyns, le 24 et à Grasse, le 25 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grasse, Pégnyns et
Genève. Certificat de nationalité
du fiancé. Certificat de capacité
du fiancé. Permis de publier. Permis
de marier.

Les époux :

Maille Robert
Jeanne Maille

Des témoins :

Sugrin
Meyri

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil à
Pégnyns et Genève (S.C.) et à
Chancellerie C.

Registre des mariages A.

N^o 656
 Champrenaud
 et
 Châtelanat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champrenaud, Charles-Henri

veuf de Hélène-Lucie-Elise née Polomey, décédée le 13 juillet 1919
 mécanicien

originaire de Sully et Lubry domicilié à
Sausanne né à

Sausanne le trois juillet
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles-Constant-François Champrenaud, décédé et de
Julie-Mina-Charlotte-Louise née Francillon, à Froy

2. Châtelanat, Alice-Fiolette

célibataire
 cuisinière

originaire de Dompierre et Moudon domiciliée à
Sausanne née à

Sausanne le vingt juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Paul-Onésime Châtelanat, boulanger, à Sausanne et de
Lina née Pitet, décédée

Comme témoins : } 1. Mina Champrenaud (dame), à Froy
 2. Paul Grodimund, aide-chauffeur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, à Sully, Lubry et
Moudon, le 18, à Dompierre, le 19 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Sully, Lubry, Dom-
puerre et Moudon. Pour l'acte
de naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 396. Pour l'acte de
de sa 1^{re} femme, voir vol. 52, fol. 167.

Communiqué à l'état civil à
Sully, Lubry, Lucens et Moudon.

Les époux :

Champrenaud Ch.
Alice Champrenaud

Les témoins :

Neuve Champrenaud
Grodimund Paul

L'officier de l'état civil:

Pueri

Registre des mariages A.

No 657
Dufflon
et
Hunziker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufflon, Alfred-Alphonse-Émile

célibataire

cuisinier

originaire de Ries domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Ernest-Gaspard Clément Dufflon, décédé et de

Marie née Leder, à Interlaken

2. Hunziker, Rosa

célibataire

cuisinière

originaire de Mosleerau (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Meienried (Schwyz), Berne le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Johannes Hunziker, surveillant de travaux, à Bâle et de

Elisabeth née Furrer, décédée

Comme témoins : } 1. Albert Toyeraz, employé P. & F., à Lausanne
2. Albert Gianotti, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Mosleerau, le 30
septembre, à Ries, le 2 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ries et Mosleerau.

Les époux :

Al. Dufflon Hunziker
Rosa Dufflon

Les témoins :

Gianotti
Toyraz

L'officier de l'état civil :

Furrer

Communiqué à l'état civil à
Bully et Mosleerau

Registre des mariages A.

No 658
Diserens
et
Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Marcel

célibataire

mécanicien

originaire de Saigny domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Etienne-Louis-Edouard Diserens, décédé et de

Fanny née Peyroud, à Sausanne

2. Henriod, Rose

célibataire

couburière

originaire de Sullens domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Tules Henriod, décédé et de

Rosine née Omandruz, à Sausanne

Comme témoins :

1. William Hartmann, commis au Tribunal fédéral, à Sausanne
2. Edouard Diserens, comptable, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Saigny et Sullens, le 6 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Sausanne, Saigny et Sullens

Les époux :

M. Diserens

R. Diserens

Les témoins :

M. Hartmann

Ed. Diserens

L'officier de l'état civil :

Heu!

Communiqué à l'état civil à
Saigny et Sullens

Registre des mariages A.

N^o 659
Schärer
et
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schärer, Walter

célibataire

chauffeur aux C.F.F.

originaire de Richerswil (Zürich) domicilié à

Rapperswil (St. Gall) né à

Mönchaltorf le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Heinrich Schärer, agriculteur et de

Sophie née Trudel, à Mönchaltorf

2. Cornu née Ansermet, Hélène

veuve de Henri-Julien Cornu, dès le 24 juillet 1881

originaire de Murbroy domiciliée à

Lausanne née à

Ormont-dessous le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Franz Ansermet, décédé et de

Soussa née Garin, à Lausanne

Comme témoins :

1. René Ansermet, employé C.F.F., à Lausanne

2. Charles Pfauki, chauffeur C.F.F., à Froyey

Les publications ont eu lieu à Rapperswil, le 27, à Richerswil, le 28, à Lausanne, le 29 et à Froyence, le 30 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébavcujil
de Rapperswil

Les époux :

Walter Schärer

Hélène Schärer

Les témoins :

Justin Charles

Ansermet René

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébavcujil à
Richerswil, Rapperswil et
Froyence

Registre des mariages A.

No 660
Naudin
et
Ode

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Naudin, Maurice-Laurent-Louis
divorcé de Joséphine-Guglielme-Honoré Sacchini, dès le 13
mars 1912, linotypiste
originaire de Coulon (Var), France domicilié à
Lausanne né à
Coulon le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt fils de
Charles-Louis Naudin, facteur de pianos et de
Jeanne-Adelina née Faudey, à Coulon

2. Ode née Liard, Marie-Suzanne
veuve de Auguste Ode, dès le 8 août 1916

originaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Héli Liard, tanneur, à Pully et de
Fanny-Fanny née Albel, d'écéde

Comme témoins :

1. Héli Liard, tanneur, à Pully
2. Léon Demont, reprieurbant de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Extrait de jugement de divorce
du fiancé. Cote de décès du 1^{er}
mari de la fiancée. Cote de publi-
cation de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité des fiancés.
Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

M^{ce} Naudin
Marie Naudin

Les témoins :

Héli Liard
Léon Demont

L'officier de l'état civil :

Pues

Communiqué à la Chancellerie
le (en 2 ex.)

Registre des mariages A.

N° 661
Bertholet
Bedoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Maurice-Eugène

célibataire

instituteur

originaire de Rougemont domicilié à

Fallorbe né à

Lausanne le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Alexandre Bertholet et de

Marie-Hélène née Pognny, soit Pony, à Lausanne

2. Bedoni, Valentine

célibataire

employée de bureau

originaire de Cesara (Noyare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Joseph-Marie-François Bedoni, à Lausanne et de

Augustine née Girard, absente

Comme témoins :
1. Louis Bertholet, commandant d'artillerie militaire, à Lausanne
2. François Bedoni, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 6, à Lausanne et Rougemont, le 7 juillet et à Cesara, le 1^{er} août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque de Fallorbe

Les époux :

M. Bertholet

M. Bedoni

Les témoins :

L. Bertholet

F. Bedoni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'évêque à Rougemont et Fallorbe et à la Chancellerie le

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 662
Wuerchoz
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuerchoz, Charles-Fules
celibataire
jardinier
originaire de Bussigny sur Forges _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trente mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
David-Fules Wuerchoz, jardinier _____ et de
Famy-Péale née Girou, à Lausanne _____

2. Chevalley, Marthe
celibataire
originaire de Puidoux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Palézieux _____ le vingt-neuf mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
Charles Chevalley, agriculteur _____ et de
Aline née Péhèrez, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Rose Hirschmann (delle), souburière, à Lausanne
2. André Wuerchoz, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Bussigny, le 3
et à Puidoux, le 4 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bussigny et Puidoux.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir fol. 25, fol. 264

Les époux :

Ch. Wuerchoz
Marthe Wuerchoz

Les témoins :

Rose Hirschmann
André Wuerchoz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établissement à
Bussigny s. Forges et Chexbres

Par jugement du Tribunal... du
tribunal de Lausanne rendu
en date du 17 janvier 1924 déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} avril
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1^{er} avril 1924.

L'officier de l'état civil:

L. Baum

R. du 11.5.24

Registre des mariages A.

N^o 663
Lohri
et
Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lohri, Edmond-Julien

celibataire

désinfecteur

originaire de Cigeretschi (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de

Julien-Edouard Lohri, désinfecteur, à Lausanne

et de

Elisabeth née Gex, décédée

2. Rouiller, Lucie

celibataire

femme de chambre

originaire de Boyernier (Falaix)

domiciliée à

Boyernier

née à

Boyernier

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Emile Rouiller, agriculteur

et de

Alexandrine née Pely, à Boyernier

Comme témoins :

1. Eugène Gyger, manœuvre, à Lausanne

2. Louis Bolomey, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Minsingen et Boyernier,
le 6 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Minsingen et
Boyernier

Les époux :

Edmond Lohri

Lucie Lohry

Les témoins :

Gyger Eugène

L. Bolomey

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil à
Minsingen et Boyernier

Registre des mariages A.

No 661
Crottag
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crottag, Louis-Gustave
veuf de Alice-Oline née Crosset, déc. le 6 décembre 1919
jardinier
originaire de St. Barthélemy domicilié à
Lausanne né à
Romanet & Lausanne le vingt-huit mai
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de
Victor Crottag et de
Marie-Elisa née Peitrequin, décédée

2. Besson, Adèle
célibataire
femme de chambre
originaire de Bofflens domiciliée à
Lausanne née à
St. Croix le vingt-trois septembre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Eugène Besson et de
Rosalie née Daccord, décédée

Comme témoins :
1. Emile Crottag, gendarme, à Bossonay
2. Louis Besson, employé C. F., à Fallorbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St. Barthélemy, le 6
et à Bofflens, le 7 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le honte octobre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St. Barthélemy
et Bofflens. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé,
voir vol. 52, fol. 560

Les époux :

Louis Crottag
Adèle Crottag

Les témoins :

Crottag Emile
Besson Louis

L'officier de l'état civil :

Recu

Communiqué à l'établi à
Schallens et Romanel.

Registre des mariages A.

No 665
Grandguillaume
Perrenoud
et
Dance

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 12 octobre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 20 novembre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 11 novembre 1936.

L'officier de l'état civil:

H. Lichant

Suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Grandguillaume Perrenoud, Henry-Lamile
célibataire

et

originaire de La Sagne, Les Ponts-de-Marbel et Preb-dessous, domicilié à Lausanne, né à

Zurich le trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Arnold Grandguillaume Perrenoud, employé de bureau, et de Olga née Salame, décédée, Lausanne

2. Dance, Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Lubry et Fillette, domiciliée à

Mur, Haut-Fully (Fribourg), née à

Mur, Haut-Fully le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filles de

Elie Dance, agriculteur et de

Marie née Cornuz, à Mur

Comme témoins: 1. Arthur Marek, comptable, à Lausanne
2. Edouard Perrenoud, instituteur, à Courry, Lubry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à La Sagne, Les Ponts de Marbel, Rochefort, Lubry et Haut-Fully, le 30 septembre, à Fillette, le 2 octobre 1936.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent trente-six.

Pièces déposées:

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage
à Lausanne, La Sagne, Les
Ponts-de-Marbel, Rochefort,
Lubry, Fillette et Haut-Fully

Les époux:

Henry Grandguillaume Perrenoud
Jeanne Grandguillaume Perrenoud

Les témoins:

A. Marek
E. Perrenoud

L'officier de l'état civil:

H. Lichant

Communiqué à l'état civil à
La Sagne, Les Ponts, Rochefort,
Lubry, Fully et Mur

Registre des mariages A.

N^o 666
 Emery
 et
 Cauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Henri-Charles-Alexandre, veuf, en 1^{re} noces, de Adèle Fonjallaz et, en 2^e noces, de Sophie-Louise Bonjean, dis le 22 octobre 1914, propriétaire

originaire de Chardonne domicilié à

Frey né à

Corsier le vingt-deux novembre

mil huit cent cinquante-sept fils de

Marc-Charles dit Henri Emery et de

Beanne-Julie née Pilliod, décédée

2. Cauxe née Etter, Rosina-Bertha, veuve, en

1^{re} noces, de Marius-Edouard Gaimard et, en 2^e noces, de

Auguste-Vincent Cauxe, dis le 26 octobre 1917

originaire de Ormonb-dessous et Leyrin domiciliée à

Lausanne née à

Champyent le vingt-cinq août

mil huit cent soixante-sept fille de

Christian Etter et de

Anna-Barbara née Schütz, décédée

Comme témoins :

1. Georges Axiolat, employé de commerce, à Lausanne

2. Paul Richardet, hôtelier, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Frey, Ormonb-dessous et Leyrin,

le 28, à Chardonne et Lausanne, le 30 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Frey

Les époux :

Emery
Rose Emery

Les témoins :

Paul Richardet
Georges Axiolat

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à
Corsier, Frey, Ormonb-dessous et Leyrin

Registre des mariages A.

No 667

Cappy
et
Apothélos

Rectification

Par décision du 16 septembre 1982, l'autorité de surveillance a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse est originaire d'Onnens (VD) et de Romairon.

Lausanne, le 23 septembre 1982.

L'officier de l'état civil:

321

Copie aux états civils de L'Isle à Pampigny, de Concise et de Champagnole à Bonvillars.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cappy, Louis-Benjamin-Albert
veuf de Henriette-Famille-Hélène née Ellis, déc. le 29
avril 1916, employé de commerce
originaire de Sezery domicilié à
Lausanne né à
Olon le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis-Benjamin Cappy, voiturier, à Sezery et de
Emma née Pfluger, décédée

2. Apothélos, Cécile-Emilie-Hermence
célibataire
institutrice
originaire de Onnens domiciliée à
Schandens née à
Lausanne le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles Apothélos, représentant et de
Cécile-Louise née Will, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Louis Cappy, voiturier, à Sezery
2. Charles Apothélos, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sezery et Schandens, le 11 et à Onnens, le 12 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Se-
zery, Onnens et Schandens.

Communiqué à l'état civil à
Grancy, Concise et Schandens.

Les époux:

Albert Cappy

Cécile Cappy

Les témoins:

Louis Cappy

Charles Apothélos

L'officier de l'état civil:

Puce

Registre des mariages A.

N^o 665
Reiser
et
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reiser, Johann Paul
veuf de Marie née Levebrehoff, dès le 17 décembre 1878
causquier
originaire de Wetzikon (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Wädenswil (Zurich) le dix octobre
mil huit cent septante-six fils de
Johannes Reiser et de
Louise née Bachmann, décédée

2. Meier, Louise
célibataire
femme de chambre
originaire de Cress (Bate-Campagne) domiciliée à
Genève - Fillo née à
Dornach (Soleure) le premier janvier
mil huit cent septante-sept fille de
Benjamin Meier et de
Louise née Garibaldi, à Cress

Comme témoins :
1. Auguste Amare, fabricant, à Lausanne
2. Willy Targeli, causquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Wetzikon, le 1^{er}, à
Cress et Genève, le 3 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes
de naissance des fiancés. Actes
de décès de la 1^{re} femme du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wetzikon, Cress
et Genève

Les époux :

Paul Reiser
Louise Reiser

Les témoins :

A. Amare
Willy Targeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'écheciel à
Wetzikon, Cress et Genève
(B.C.)

Registre des mariages A.

N^o 669
Viale
Köhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viale, Eugène - Second - Quentin
célibataire
maçon
originaire de Bioglio (Novare), Italie domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Eugène Viale, de cédé et de
Primitiva Caroline, née Viale, à Sausanne

2. Köhler née Foglia, Marie - Louise - Charlotte
veuve de Alfred - Fustlin Köhler, décé. le 15 juillet 1917
ouvrière de fabrique

originaire de Purgisheim (Sarre) domiciliée à
Sausanne née à
Quian - les - Dains (Alsace) le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean Foglia, menuisier, à Monthey (Valais) et de
Marie née Perrin, de cédé

Comme témoins : { 1. Hulbert Paschoud, employé de commerce, à
2. Auguste Köhler, forgeron, à Crêt de la Neige

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, à Niblethurnen,
le 21 août, à Bioglio, le 5 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Cebs
de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
Cebs de publication de mariage
à Sausanne, Bioglio, avec certificats
de capacité, et Niblethurnen.
Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'état civil à
Niblethurnen et à la Chan-
cellerie de

Les époux :

Eugène Viale
Charlotte Viale

Les témoins :

H. Paschoud
A. Köhler

L'officier de l'état civil :

Ueue!

Registre des mariages A.

No 670
Meylan
et
Estoppet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Constant-Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Lieu domicilié à
Ballens né à
Ballens le dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis-Auguste Meylan, agriculteur, à Ballens et de
Fanny-Henriette née Blinden, décédée

2. Estoppet, Rose
célibataire
garde-malades
originaire de Crey domiciliée à
Lausanne née à
Granges le seize janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Félix Estoppet et de
Elie-Marguerite née Parbey, à Granges

Comme témoins : } 1. Alfred Herrey, agent de la Sécurité, à Lausanne
2. Constant Pabud, portier d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballens, Crey, Lausanne et Le
Lieu, le 16 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Suborisation de l'étabeijil
de Ballens

Les époux :

Constant Meylan

Rose Meylan

Les témoins :

Pabud Constant

Herrey Alfred

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'étabeijil au
Lieu, Ballens et à Crey

Registre des mariages A.

N^o 671
Visinand
Schwarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand, Henri-Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Corsier A. Fexes

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Louis-François-David Visinand

et de

Susanne née Moyroz, décédée

2. Schwarz, Bernadette

célibataire

ménagère

originaire de Eiken (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

aux Breuleux (Berne) le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Louis Schwarz, décédé

et de

Oline née Pellebier, aux Breuleux

Comme témoins :

1. Jules Capt, employé de bureau, à Lausanne

2. Edouard Dumont, radaleur, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier et Eiken, le 8 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, Corsier et Eiken.

Les époux :

H. Visinand
B. Schwarz

Les témoins :

Jules Capt

E. Dumont

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Corsier et Eiken

Registre des mariages A.

No 672
 Rossi
 et
 Fuillerminaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Adelfonso - Lodovico - Ermilio
 célibataire
 mason
 originaire de Tobello (Tozare), Italie domicilié à
 Sausanne né à
 Tobello le douze juin
 mil huit cent septante-neuf fils de
 Giacomo Rossi et de
 Teresa née Rossi, décédés

2. Fuillerminaz, Maria - Alessandrina
 célibataire
 ménagère
 originaire de S^t. Vincent (Turin), Italie domiciliée à
 Sausanne née à
 S^t. Vincent le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt fille de
 Clemente Fuillerminaz, agriculteur et de
 Eleonora née Peris, à S^t. Vincent

Comme témoins :
 1. Sylvestre Fornara, bannier, à Sausanne
 2. Victor Riolo, mason, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, à Tobello et S^t. Vincent,
 le 17 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Sausanne, Tobello et S^t.
 Vincent, avec certificats de
 capacité. Permis de publier. Permis
 de marier

Les époux :

Rossi Alfonso
 Maria Rossi

Les témoins :

Riolo Vittorio
 Tomara Silvestro

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la chancellerie
 le (en 2 ex.)

Registre des mariages A.

N^o 673

Wylor

et
Cuvin

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 4 octobre 1933,
déclaré définitif et exécutoire le 4
novembre 1933, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 10 novembre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wylor, Armand
célibataire
coiffeur
originaire de Cherendingen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Sébastien Wylor, négociant et de
Semy nee de Kernen, à Gublens 4 Berges

2. Cuvin, Alice
célibataire
ménagère
originaire de Faloyres-sous-Rances domiciliée à
Lausanne née à
Ballaigues le cinq septembre

mil neuf cent fille de
Ellie-Marie Cuvin, décédée et de

Comme témoins: { 1. Alphonse Walther, agriculteur, à Sullens
2. Ernest Debéaz, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cherendingen, le 8, à
Faloyres-sous-Rances, le 14 octobre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent trente

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cherendingen et
Faloyres-sous-Rances

Les époux:

Armand et Wylor
Alice Wylor

Les témoins:

Alphonse Walther
Ernest Debéaz

Communiqué à l'établi civil à
Cherendingen et Yvertois.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 674
Glaisette
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glaisette, Fernand-Paul-Marc-Albert

célibataire

photographe

originaire de Sainte-Croix domicilié à

Lausanne né à

Fillard 4. Ellen le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit - fils de

Marc-Henri Glaisette, hôtelier, à Genève et de

Suzette-Sylvie-Fanny née Demond, décédée

2. Golay, Olga-Emma

célibataire

originaire de Prebigny sur Morrens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze - fille de

Henri-Louis Golay et de

Marie-Saï née Fabon, décédée

Comme témoins : } 1. Marius Heyre, comierge, à Lausanne

2. Henri Golay, limonadier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Ste-Croix, aux

Granges-de-St-Croix et Prebigny 4. Morrens, le 14 octobre 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ste-Croix, Granges-
de Ste-Croix et Prebigny 4. Morrens.

Les époux :

M. Marc Glaisette
Olga Glaisette

Les témoins :

Henri Golay.
Henri M.

L'officier de l'état civil :

Reue!

Communiqué à l'état civil à
Ste-Croix et Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 675
Fayet
et
Mathez

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 2 juillet 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 11 septembre
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 septembre 1920.
L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fayet, Charles-Henri
celibataire
agriculteur
originaire de Forel et Subry domicilié à
Grandvaux né à
au Cronchet sur Grandvaux le neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jules-Henri Fayet, absent et de
Elie née Pachoud, décédée

2. Mathez, Jeanne-Olimp
celibataire
cousurière
originaire de Crâmelan dessus (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-Fonds le onze novembre
mil neuf cent fille de
Paul-Edrien Mathez et de
Louise-Hélène née Héroz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne.
2. Marius Heysse, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31, à Subry, Grandvaux,
Forel et Crâmelan, le 21 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Subry

Les époux :

Fayet Henri
Olimp Forel

Les témoins :

Maurice Emery
Marius Heysse

L'officier de l'état civil :

Fayet

Communiqué à l'état civil à
Forel (Lausanne), Subry, Grandvaux
et Crâmelan

Registre des mariages A.

N^o 676

Reuge
et
Zellweger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reuge, Adrien - Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Ballaigues et Signerolle domicilié à

Ballaigues né à

Ballaigues le cinq décembre

mil huit cent septante - cinq fils de

Marc - Henri Reuge, et de

Jeannette - Leticie née Raymond, décedés

2. Zellweger, Mathilde

célibataire

femme de chambre

originaire de Crogen (Appenzell) domiciliée à

Ballaigues née à

Crogen le deux juin

mil huit cent septante - six fille de

Johannes Zellweger et de

Bertha née Bänziger, décedés

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Signerolle et Crogen, le 15 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ballaigues

Les époux :

Adrien Reuge

Math. Reuge

Les témoins :

M^r Regamey

Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Jucur

Communiqué à l'état civil à Ballaigues, Signerolle et Crogen

Registre des mariages A.

N^o 677
de Graujo Sampaio
et
Stöcker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Graujo Sampaio, Leonardo
veuf de Fladimira Sampaio, décédée le 2 janvier 1918
commerçant
originaire de nationalité portugaise domicilié à
Lausanne né à
Fila Nova de Fomalicão, Portugal douze janvier
mil huit cent soixante-six fils de
Elie Lourea de Graujo et de
Florine de Graujo Sampaio, décédée

2. Stöcker, Fanny-Luise
célibataire
originaire de Obermumpf (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Zurich le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Carl-August Stöcker, décédé et de
Theresia née Subz, à Zurich

Comme témoins :
1. Gino Steuroni, industriel, à Lugano
2. Martha Steuroni (delle), à Lugano

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Obermumpf, le 12
septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés, avec
une traduction. Acte de décès de
la 1^{re} femme du fiancé. Actes de
publication de mariage à Lausanne
et Obermumpf. Certificats de capacité
et de nationalité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier

Les époux :
Leonardo de Graujo Sampaio
Fanny de Graujo Sampaio

Les témoins :
Martha Steuroni
G. Steuroni

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à la Chancellerie le
et à l'établi à Obermumpf

Registre des mariages A.

No 678

Felber

Kurfürst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Felber, Robert

célibataire

maître-ferblantier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq-quatre-vingt

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Gustave Felber, ferblantier et de

Odèle-Liduzine née Pifferini, à Lausanne

2. Kurfürst, Maria Acheresia

célibataire

originaire de Pery (Haute-Oberrhodie) domiciliée à

Lausanne née à

Winger-Bergham le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Julius Kurfürst et de

Maria née Albertseder, décédée

Comme témoins : 1. Charles Schmiedt, tailleur, à Lausanne

2. Gustave Felber, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne. Certificat de
capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :

Robert
Marie Felber

Les témoins :

G. Felber
G. Felber

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 679
Giller
et
Bozzetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giller, François - Arnold

célibataire

typographe

originaire de Fuadens (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Fuadens

le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Eugène - Emilien Giller, marbrier, à Romont

et de

Hyacinthe - Philomène veuve Cercier, décédée

2. Bozzetti, Marie dite Angèle

célibataire

ménagère

originaire de Mergozzo (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Orges

le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

César Bozzetti, décédé

et de

Hida - Louise veuve Farbin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Maffei, manoeuvre, à Lausanne

2. Georges Martin, opérateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Fuadens, le 16 et à Mergozzo, le 26 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage à Lausanne, Fuadens et Mergozzo, avec certificats de capacité de la fiancée. Permis de publier

Les époux :

François Giller
Angèle Giller

Les témoins :

Charles Maffei
Georges Martin

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'écheviller à Fuadens et à la chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 680
Curlif
et
Amstutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curlif, Ernest-Loayer

célibataire

ouvrier de ville

originaire de Monbet (Praye), Fribourg domicilié à

Lausanne né à

Rueyres-les-Prés (Fribourg) le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis Curlif, décédé et de

Marie-Cléline née Lambin, à Lausanne

2. Amstutz, Marie

célibataire

domestique

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Reyzeville (Berne) née à

au Sandron (Tuchâtel) le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Frédéric-Abraham Amstutz, décédé et de

Rosine née Späbig, à Reyzeville

Comme témoins : } 1. Eugène Jordan, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Robert Jordan, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Monbet, Sigriswil

et Reyzeville, le 7 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Monbet, Sigriswil
et Reyzeville

Les époux :

Curlif Ernest

Marie Curlif

Les témoins :

Eugène Jordan

R. Jordan

L'officier de l'état civil :

Recuit

Communiqué à l'état civil à
Monbet (Praye), Sigriswil et
Reyzeville

Registre des mariages A.

No 681
Blanc
et
Brodbeck

5. 59
6. / Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules - Frédéric - Louis
veuf de Marie - Adèle Schambag née Eberhardt, des le 10 mars 1894
employé de commerce
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trente - un décembre
_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de
Louis - Henri - François Blanc, à Lausanne _____ et de
Elisabeth Braudet née Meyer, décédée _____

2. Brodbeck, Rose - Emilia
célibataire
horlogère
originaire de Buchthalen (Schaffhouse) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
La Chaux-de-Fonds _____ le huit mars
_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fille de
Bernard Brodbeck, horloger _____ et de
Emma - Emilia née Perret Gentil dit Maillard, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : } 1. Marius Bonnet, fonctionnaire postal, à Lausanne.
2. Henri Braudet, électricien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Buchthalen, le 11 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Buchthalen.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir fol. 14, fol. 183. Pour l'acte de décès de sa 1^{re} femme, voir fol. 51, fol. 364.

Les époux :

J. Blanc
Rose Blanc

Les témoins :

M. Bonnet
H. Braudet

L'officier de l'état civil :

R. Lecu

Communiqué à l'établi à Buchthalen

No 682
Wheeler
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wheeler, Alfred-Owen
celibataire

administrateur de la colonie anglaise de Nigeria

originaire de sujet britannique domicilié à

Sagor (Nigeria), Afrique occidentale né à

Abneydon (Surrey), Angleterre le seize mai

mil huit cent septante-huit fils de

Robert Wheeler et de

Mary-Ann-Felicia née Newbury, décédée

2. Bovard, Marie-Lina Louisa

celibataire

originaire deully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Maurice Charles-Félix Bovard, electricien et de

Lina-Rosine née Tötz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Maurice Bovard, electricien, à Lausanne

2. William Bovard, hôtelier, à Marseille

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 et àully, le 13

septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne etully. Certificat
de capacité du fiancé. Permis de
publier. Permis de mariage.

Communiqué à l'ébavciuit à
ully

Les époux :

Owen Wheeler
Marie Wheeler.

Les témoins :

M. Bovard
M. Bovard
Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 683
Jaquet
et
Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Jules-Eugène
célibataire
couvreur
originaire de Granges-de-Felin (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Grandson le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Charles Jaquet, à Echayayer-le-Sac et de
Anna-Eline née Vichudin, décédée

2. Jaquenoud, Pauline-Françoise
divorcée de Jean-Emile Faucher, dès le 27 octobre 1919
ménagère
originaire de Fauderens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Eublens (Fribourg) le seize décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Pierre-Joseph Jaquenoud, retraité b. F. F., à Lausanne et de
Marie-Catherine née Pache, décédée

Comme témoins :
1. Arthur Groux, employé b. F. F., à Lausanne
2. Emile Lang, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fauderens, le 15, à Granges-de-Felin, le 17 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Granges-
de-Felin et Fauderens.

Les époux :

Jaquet
Jaquet Françoise

Les témoins :

Emile
Arthur Groux.

L'officier de l'état civil :

Piret

Communiqué à l'état civil à
Dumont et Hoy

Registre des mariages A.

N^o 684
Sordet
et
Monsciani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet, John-Maurice

célibataire

gendarme

originaire de Brebonnières

domicilié à

Lausanne

né à

La Brezine (Neuchâtel) le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Gules Sordet, manoeuvre, à Chavornay

et de

Adèle Irma née Scote dit Faquet, décédée

2. Monsciani, Antonia-Margherita dite Anboinette

célibataire

ménagère

originaire de Crobaso (Soyare), Italie

domiciliée à

Cossonay

née à

Crobaso

le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Pietro Monsciani

et de

Maria-ni Malacida, décédée

Comme témoins :

1. Eugène Volponi, bailleur, à Lausanne

2. Maurice De Regibus, bailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cossonay, le 27, à Brebonnières, le 28 août, à Crobaso, le 12 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Brebonnières,

Crobaso, avec certificat de capacité

de la fiancée, à Cossonay. Permis

de publier

Les époux :

Sordet Maurice

et Sordet

Les témoins :

Volponi Eugène

De Regibus Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'habitant à
Romanimattier et Cossonay et
à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 685

Cristina

Kirschmann^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cristina, Robert

célibataire

sibérien

originaire de Spalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles-Emile Cristina, commerçant, à Lausanne et de

Josephine-Scholastique Storz née Bugnon, d'ici

2. Kirschmann, Rose-Juliette

célibataire

soubrière

originaire de Echichens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri-Julien Kirschmann, d'ici et de

Emilie née Zürcher, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Cristina, négociant, à Lausanne

2. Emilie Kirschmann, (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Spalinges et Echichens, le 13 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Spalinges et Echichens.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 23, fol. 44. Pour celui de
la fiancée, voir vol. 25, fol. 278.

Les époux :

R. Cristina

Rose Cristina

Les témoins :

Ch. Cristina
A. Kirschmann

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'établi à
Spalinges et Fufflens-le-Château.

Registre des mariages A.

No 686

Wenk

Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenk, Anton - Juliusveuf de Maria - Antonia Koscheger, dès le 27 octobre 1886
horticulteuroriginaire de Bütschwil (St-Gall) domicilié à
Lausanne né àFlawil (St-Gall) le seize février
mil huit cent soixante-quatre) fils deJoseph Wenk, décédé et de
Josepha née Fölkle, à St-Gall2. Schneider, Anna

ce libataire

maîtresse de pension

originaire de Fechigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née àWältringen (Berne) le seize juin
mil huit cent soixante-douze) fille deJakob Schneider et de
Anna - Barbara née Glanzmann, décédéeComme témoins : } 1. Jules Allaz, cafetier, à Echallens
2. Lina Graf, dame, à StuchâtelLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Fechigen, le 2^e
et à Bütschwil, le 4 octobre 1890.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bütschwil et
Fechigen. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé, voir vol.
51, fol. 96.

Les époux :

Jules Wenk
Anna Wenk

Les témoins :

Jules Allaz
Lina Graf

L'officier de l'état civil :

Jurel

Communiqué à l'établi à
Bütschwil et Uziken

Registre des mariages A.

N^o 687
Junod
et
Belet

Rectification.

Par décision du 12 mai 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la recti-
fication de l'acte ci-dessus, en ce
sens que le nom patronymique
"Belet" soit orthographié

"BELET"

Lausanne, le 23 mai 1955

L'officier de l'état civil

Cqui à Stz-Croix et Pully

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Emile-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Stz-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Stz-Croix

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Charles-Justin Junod, ouvrier en musique, à Stz-Croix et de
Rose-Sophie née Margot, décedée

2. Belet, Henriette-Eugénie

célibataire

couturière

originaire des Monts de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

Georges-Jules Belet, employé et de
Marie née Polomey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Junod-Margot, ouvrier en musique, à Stz-Croix

2. Georges Belet, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Stz-Croix et Prangin
de Stz-Croix, le 7, au Mont, le 8 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Stz-Croix,
Prangin de Stz-Croix et au Mont.

Les époux :

Emile Junod
Henriette Junod

Les témoins :

Charles Junod-Margot
G. Belet

L'officier de l'état civil :

Belet

Communiqué à l'état civil à
Stz-Croix et Pully

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 688

Dupraz

Celiier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz, Marius-Henri

célibataire

baptesme

originaire de Oulens

domicilié à

Lausanne

né à

Oigle

le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Gustave-Frédéric Dupraz, décédé

et de

Lucile née Turbot, à Lausanne

2. Celiier, Rose-Elisabeth

célibataire

femme de chambre

originaire de Neuchâtel (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux-de-Fonds

le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Aimé-Auguste Celiier, menuisier

et de

Rose-Hermanne née Fayer, à Chavannes-Prenes

Comme témoins :

1. Fritz Charin, commissionnaire, à Lausanne.

2. Edmond Vuillymoz, jardinier, à Saubert (Lully)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Oulens et Neuchâtel, le 12 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oulens et Neuchâtel.

Les époux :

Marius Dupraz

Rose Dupraz

Les témoins :

F. Charin

E. Vuillymoz

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Communiqué à l'état civil à
Schallens et Neuchâtel

Registre des mariages A.

No 689
Fiaux
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Jean Louis
célibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Hermenches domicilié à
Lausanne né à
Hermenches le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Emile Fiaux, agriculteur et de
Elise née Cherpillat, à Lausanne

2. Gillieron, Alice-Blanche
célibataire
employée de commerce
originaire de Corcelles-le-Forab domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un avril
mil neuf cent fille de
Louis Gillieron, délégué et de
Adèle-Louise née Faquillard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alexis Fiaux, agriculteur, à Lausanne
2. Auguste Borgeaud, employé C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Hermenches et
Corcelles-le-Forab, le 13 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Hermenches et
Corcelles-le-Forab

Les époux :

Jean Fiaux
Alice Fiaux

Les témoins :

Fiaux Alexis
Borgeaud Aug.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Moudon et Rozoy

N^o 690
Benoit
et
Quario

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit, Louis-Charles
celibataire
nettoyeur
originaire de Plampalais (Genève) domicilié à
Genève né à
Genève le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Franceline - Emma Benoit, repasseuse, à Genève et de

2. Quario, Ida-Madeleine
celibataire
femme de chambre
originaire de Throna (Royale), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Biemme (Berne) le huit-vingt
mil neuf cent un fille de
Henri-Louis Quario, décédé et de
Anna Branca, sa veuve, à Genève

Comme témoins : } 1. Louis Girard, commissionnaire-facteur, à Lausanne
2. Edouard Négroz, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 25, à Plampalais, le 26,
et à Lausanne, le 27 septembre, à Throna, le 3 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :
Louis Charles Benoit
Ida Benoit

Les témoins :
Girard L
Négroz Edouard
L'officier de l'état civil :
Uccelli

Communiqué à l'état civil à
Genève (B.C. 2) et à la Chan.
cellerie de

Par jugement du Tribunal de la
canton de Genève, rendu
en date du 5 juin 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 17 juillet
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 22 juillet 1925.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

B. du 27.7.25.

Registre des mariages A.

N^o 691
Corboz
et
Iselin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz, Jean
célibataire
conducteur d'autos
originaire de Oron-le-Châtel et Bussigny (Oron) domicilié à
Lausanne né à
Oron-le-Châtel le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Frédéric Corboz, agriculteur et de
Elise née Dubois, à Oron-le-Châtel

2. Iselin, Martha-Josephine
célibataire
femme de chambre
originaire de Muttenz (Prat-Sampagne) domiciliée à
Lausanne née à
Oberwil (Prat-Sampagne) le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Walter Iselin, conducteur de tramways, à Oberwil et de
Rosina née Studer, d'écéde

Comme témoins :
1. Frédéric Pasche, camionneur, à Lausanne
2. Henri Marendaz, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Oron-le-Châtel,
à Bussigny 4. Oron et Muttenz, le 20 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oron-le-Châtel,
Bussigny 4. Oron et Muttenz.

Les époux :

J. Corboz
Martha Corboz

Les témoins :

F. Pasche
Marendaz Henri

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué à l'établissement à
Oron-la-Fille et Muttenz

Registre des mariages A.

No 692
Cristin
et
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cristin, Fernand-Tules

célibataire

agriculteur

originaire de Gland

domicilié à

Gland

né à

Gland

le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Charles-Auguste Cristin, décédé

et de

Louise-Jenny-Fanny Pex nic' Cachet, à Gland

2. Burnier, Clara-Léonie

célibataire

originaire de Fillette et Subry

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jean-Christian Burnier, décédé

et de

Fanny-Sylvie Blanc, à Sausanne

Comme témoins :

1. Gustave Burnier, charcutier, à Sausanne

2. Albert Gaeng, confiseur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à

Gland et Subry, le 9, à Cully et Sausanne, le 11 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'échevill
de Pégny

Les époux :

Cristin

Clara Cristin

Les témoins :

Gust Burnier

Al. Gaeng

L'officier de l'état civil :

J. Pex nic'

Communiqué à l'échevill à
Pégny, Cully et Subry

Registre des mariages A.

N^o 693
Maulini
et
Givonetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maulini, Eremelinda - Fabrizio - Antonio
célibataire
maçon
originaire de Pelkenasco (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Pelkenasco le seize mars
mil huit cent quatre-vingt fils de
Suzi Maulini, agriculteur et de
Serafina néi Morea, à Pelkenasco

2. Givonetti née Forno, Maria - Elisabetta - Suzia
veuve de Suzi Givonetti, déc. le 14 avril 1918
ménagère
originaire de Limone (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Limone le vingt-cinq octobre
mil huit cent septante-trois fille de
Giovanini Forno et de
Angela néi Perazzone, décédée

Comme témoins :
1. Charles Maulini, maçon, à Lausanne
2. Jean Maulini, papissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 août, à Limone, le
26 septembre et à Pelkenasco, le 30 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pelkenasco et Limone,
avec certificats de capacité. Actes
de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

Monsieur Eremelinda
Elisabetta Maulini

Les témoins :

Jean Maulini
Maurice P. P.

L'officier de l'état civil :

P. P.

Communiqué à la Chancelleuse
le 1^{er} (en 1921)

Registre des mariages A.

N^o 694
 Bolton
 et
 Geissmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolton, Haim

celibataire

négociant

originaire de protégé portugais

domicilié à

Lausanne

né à

Salonique

le treize août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Abraham Bolton, bijoutier

et de

Ors Bolton née Jacol, à Salonique

2. Geissmann, Georgette

celibataire

originaire de nationalité française

domiciliée à

Lausanne

née à

Dornach (Alsace)

le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Hulès Geissmann, décédé

et de

Sara née Spira, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Geissmann, voyageur de commerce, à Lausanne
2. David Bolton, représentant de commerce, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de notoriété, penonbliers
 d'acte de naissance du fiancé. Acte
 de naissance de la fiancée. Acte
 de décès du père de la fiancée.
 Consentement de sa mère. Acte
 de publication de mariage à
 Lausanne. Certificats de capacité
 du fiancé. Permis de publier. Permis
 de marier

Communiqué à la Chancellerie
 le 10/11/20

Les époux :

Haim Bolton
 Georgette Bolton

Les témoins :

Louis Geissmann
 David Bolton

L'officier de l'état civil :

P. P.

Registre des mariages A.

No 695
Springmann
et
Joss

Par jugement prononcé le 7 juin 1939 par le Tribunal de première instance, 7e. Section, de Montevideo (Uruguay), le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 10 novembre 1948
L'Officier de l'Etat civil:

Toward

suppléant

^{L. 150}
5-150 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Springmann, Josef-Frany

celibataire
blanchisseur

originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à

Sucern le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Frany-Anton Springmann, blanchisseur, à Lausanne et de

Franziska-Elisabeth née Bisseg, d'ici

2. Joss, Béatrice-Marguerite

celibataire

originaire de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à

Pully le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Fictor-Adolphe Rochab et de

Henriette-Emilie née Blanc, à Lausanne

- Comme témoins : { 1. Charles Remer, secrétaire, à Lausanne
2. Florence Remer (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et L'Abbaye, le 22 octobre 1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et L'Abbaye

Les époux :

J. Springmann
J. Springmann

Les témoins :

Ch. Remer
F. Remer

L'officier de l'état civil :

P. Recet
P. Recet

Registre des mariages A.

N^o 696
Rouge
et
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Pierre-Vincent
célibataire
employé de banque
originaire de Lubry et Fillette domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Henri Rouge, comptable et de
Marie née Jaquier, à Lausanne

2. Roulet, Emma-Adèle
célibataire
couburière
originaire de Donatyre domiciliée à
Lausanne née à
Pesey le deux février
mil neuf cent fille de
François-Louis Roulet, de ici et de
Adèle-Marie née Bonzon, à Paris

Comme témoins :
1. Henri Rouge, comptable, à Lausanne
2. William Rouge, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Lubry, le 20, à Fillette, le 22, et à Donatyre, le 24 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lubry, Fillette
et Donatyre. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol.
28, fol. 251

Les époux :

Doung
Emma Rouge

Les témoins :

H. Roulet
W. Roulet

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à
Lubry, Cully et Orsines

Registre des mariages A.

N° 697
Bernasconi
et
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Georges-Emile
célibataire
mécanicien
originaire de Cremona (Cessin) domicilié à
au Locle né à
au Locle le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Paul-Emile Bernasconi, rebraité C.F.F. et de
Elyna née Franquenin, au Locle

2. Perrin, Marguerite-Susette-Fenny
célibataire
repassante
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Alfred-Fritz Perrin, employé communal et de
Elise née Duffon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Perrin, jardinier, à Lausanne
2. Eugène Perrin, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à u Locle, le 9, à Lausanne, le 11, à Cremona
le 12 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Subrogation de l'état civil
du Locle

Les époux :
Emile Bernasconi
Marguerite Bernasconi

Les témoins :
Perrin Alfred
Eugène

Communiqué à l'état civil à
Cremona et au Locle

L'officier de l'état civil :
Perrin

Registre des mariages A.

N^o 698
Blanc
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Paul-Edouard

celibataire

agriculteur

originaire de Sausanne domicilié à

Sausanne né à

Fers-chez-les-Blanc le vingt-septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Marie-Louis Blanc, décédé et de

Louise née Fayre, à Fers-chez-les-Blanc

2. Delessert, Marie-Louise

celibataire

ménagère

originaire de Saigny, Forel et Poney-le-Foral domiciliée à

Saigny née à

Saigny le vingt-sept avril

mil neuf cent fille de

Eugène Delessert, agriculteur et de

Marie née Pouly, à Saigny

Comme témoins :

1. Julien Blanc, secrétaire, à Sausanne

2. Henri Regamey, huissier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 18, à Saigny et Forel,
le 19, à Poney-le-Foral, le 22 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Saigny, Forel et
Poney-le-Foral

Les époux :

Blanc Paul

Blanc Louise

Les témoins :

J. Blanc

H. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Saigny, Forel et Poney-le-Foral

Registre des familles vol. 26 31

Registre des mariages A.

N° 699
Fressineau
et
Castella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fressineau Eugène - Firmin
célibataire
employé d'hôtel
originaire des Chenib domicilié à
Lausanne né à
au Sentier le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Eugène Fressineau, cafetier et de
Odèle-Marie Robert née Grandjean, à Prilly

2. Castella née Bron, Sophie - Augustine
veuve de Julien - Félix Castella, décé le 2 février 1891
sommelière
originaire de Fribourg et Gruyères domiciliée à
Lausanne née à
Escherin s. Lully le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
François Bron et de
Marie - Louise née Fidek, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Dutruit, concierge, à Lausanne
2. Victor Kobi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, au Sentier, au
Brassus et à Fribourg, le 23, à Gruyères, le 24 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celex de naissance des fiancés.
Celex de publication de mariage
à Lausanne, Le Sentier, Le
Brassus, Fribourg et Gruyères. Sur
l'acte de décès du mari de la
fiancée, voir vol. 87, fol. 3021

Les époux :

Fressineau
Sophie Fressineau

Les témoins :

Louis Dutruit
V. Kobi

L'officier de l'état civil :

Muret

Communiqué à l'établi au
Sentier, à Fribourg et Gruyères.

Registre des mariages A.

N^o 700
Leresche
et
Nicolel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Francis - Paul

célibataire

menuisier

originaire de Ballaigues domicilié à

Ballaigues né à

Ballaigues le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Auguste-Louis Leresche, charpentier, à Ballaigues et de

Louise-Franquette née Raymond, décédée

2. Nicolel, Yvonne-Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Signerolle domiciliée à

Ballaigues née à

Signerolle le neuf septembre

mil neuf cent fille de

Gules-Oscar Nicolel, maçon et de

Bertha née Gues, à Ballaigues

Comme témoins :

1. Emile Nicolel, maçon, à Ballaigues

2. Marius Heysé, comierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et à Signerolle, le 15 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisations de l'étabecivil
de Ballaigues.

Les époux :

Francis Leresche
Yvonne Leresche

Les témoins :

Emile Nicolel
Heysé M^s

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étabecivil à
Ballaigues et Signerolle.

Registre des mariages A.

N^o 701
Belet
et
Perey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Aloys-Benjamin
veuf de Henriette-Georgine née Lurbek, déc. le 26 novembre 1914
employé aux travaux publics
originaire de Mont sur Lausanne domicilié à
Lausanne né à

au Mont le neuf août
mil huit cent septante fils de
Jean-François Belet et de

Marie née Belet, déc. de

2. Perey, Marie-Louise
célibataire

ménagère

originaire de Orzens domiciliée à
Lausanne née à

Schallens le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Edouard-Louis Perey, déc. de et de

Elie née Payer, à Schallens

Comme témoins : 1. Louis Perey, employé de commune, à Lausanne

2. Marie Desgallier (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, au Mont et à Orzens,
le 8 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Cotes de publication
de mariage à Lausanne, Les
Mont et Orzens.

Les époux :

Belet Benjamin
Marie Belet

Les témoins :

Louis Perey
Marie Desgallier

L'officier de l'état civil :

Perey

Communiqué à l'état civil à
Pully et Orzens

Registre des mariages A.

N^o 702
 Lavanchy
 et
 Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Louis-Emile

divorcé de Marie-Emilie Borcky née Tschabold, née le 3
 octobre 1879, typographe

originaire de Saigny et Forel domicilié à
 Sausanne né à

Corvies le dix juin
 mil huit cent soixante-sept fils de

François-Louis Lavanchy et de
 Mariamne-Louise-Henriette-Jeanne Lavanchy née Borcky, décédée

2. Michel née Bernet, Fanny-Augustine

veuve de Gabriel-Basimix Michel, né le 14 novembre 1876
 ménagère

originaire de Villarod (Fribourg) domiciliée à
 Sausanne née à

Yverne le huit septembre
 mil huit cent soixante-quatre fille de

Louis-Auguste Bernet et de
 Madelaine née Gampeler, décédée

Comme témoins :
 1. Henri Amstutz, secrétaire, à Sausanne.
 2. Georges Roginier, commis de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Saigny et Forel, le 22, à
 Villarod, le 23 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
 Cebs de décès du 1^{er} mari de la
 fiancée, Cebs de publication de
 mariage à Sausanne, Saigny,
 Forel et Villarod. Pour l'acte
 de mariage du fiancé, avec dispou,
 voir vol. 35, fol. 315.

Les époux :

Lavanchy Louis
 Fanny Lavanchy

Les témoins :

Henri Amstutz
 Georges Roginier

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'établiant à
 Saigny, Forel, Sausanne et
 Villarod

Registre des mariages A.

N^o 703
 Jaton
 et
 Cerottini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Edouard - Auguste
 célibataire
 barmeur
 originaire de Poney-le-Toral domicilié à
Sausanne né à
Bozuelles-le-Toral le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri Jaton, manoeuvre et de
Elisa née Jordan, à Sausanne

2. Cerottini, Louisa - Julie - Marie
 célibataire
 couturière
 originaire de Bellio (Soyare), Italie domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Edouard - Joseph Cerottini, typographe, à Sausanne et de
Marie - Sylvie - Félié née Bron, décédée

Comme témoins :
 1. Henri Jaton, employé de commerce, à Sausanne
 2. Edouard Cerottini, typographe, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 10, à Poney-le-Toral, le 13
 et à Bellio, le 26 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Sausanne, Poney-le-Toral et
Bellio, avec certificats de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

A. Jaton
L. Jaton

Les témoins :

Henri Jaton
E. Cerottini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Napraz et à la Chancellerie C^{te}.

Registre des mariages A.

N° 704

Roux

Mellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roux, Jean-Elisée
 célibataire
 employé de fabrique
 originaire de Rossens domicilié à
 Sausanne né à
 Sausanne le vingt-trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Chérie-Elise Roux, à Pourmens et de

2. Mellet, Marguerite-Salva
 célibataire
 ménagère
 originaire de Montpreux domiciliée à
 Sausanne née à
 Montpreux le vingt-deux septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Jules Mellet, délégué et de
 Hélène Louise née Gailloud, à Montpreux

Comme témoins : } 1. Victor Wild, journalier, à Sausanne
 } 2. Léon Schwab, employé d'hôtel, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 18, à Rossens et à Montpreux, le 21 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés
 Certes de publication de mariage
 à Sausanne, Rossens et Montpreux

Les époux :

Roux Jean
 Marguerite Roux

Les témoins :

Léon Schmark
 Victor Wild

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établiant à
 Pillarzel et Repraig

Registre des mariages A.

N^o 705
Chilo

et
Grival

5-41
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chilo, Max - Adolphe - Ernest
veuf de Helena née Takowleff, décédée le 23 décembre 1912
ingénieur

originaire de Sausanne domicilié à
Sausanne né à

Riga (Russie) le vingt-deux avril
mil huit cent septante-sept fils de

Ernst - Holdemar Chilo, décédé et de
Suisse - Pauline - Francisca née Hachlen, à Sausanne

2. Grival, Marthe - Louise
célibataire

originaire de Genève domiciliée à
Sausanne née à

Sablauy - de - Fonds (Neuchâtel) le vingt-neuf
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles - Henri - Louis Grival et de
Rose née Barrelet, décédée

Comme témoins : } 1. Fules Johannob, ancien négociant, à Genève
2. Emile Chilo, secrétaire au Tribunal Fédéral, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 25 et Genève, le 27 octobre
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
copie de l'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé. Copies de publications de mariage à Sausanne et Genève. Pour l'acte de mariage du fiancé, avec mention de naturalisation, voir vol. 36, fol. 36.

Communiqué à l'Etat civil à Genève (B. G.)

Les époux :
M. Chilo
Marthe Chilo

Les témoins :
J. Schmitt
B. Emile Chilo.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 703
Naef
et
Scordelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Naef, Théodore-Charles-Félix

celibataire

archéologue

originaire de Zurich, Genève et Bâle domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Antoine-François-Spencer Naef, décédé et de

Augusta-Tamny née Sautter, à Lausanne

2. Scordelli, Hélène

celibataire

originaire de Athènes (Grèce) domiciliée à

Lausanne née à

Athènes le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Nlassio Scordelli, décédé et de

Anna Scordelli née Athanassiou, à Constantinople

Comme témoins : } 1. Albert Dubois, négociant, à Lausanne
2. Henri Naef, homme de lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Zurich, le 12, à Genève et Bâle, le 13 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Certificat consulaire, bon au lieu
à l'acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Zurich, Genève et
Bâle. Certificat de capacité de
la fiancée. Certificat du Prêtre
de l'Eglise grecque. Permis de publier.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué à l'écheviquet à
Zurich, Genève (Bâle) et Bâle
et à la Chancellerie etc.

Les époux :

Naef

Hélène Naef

Les témoins :

A. Dubois

H. Naef-Reyrol

L'officier de l'état civil :

Reyrol

Registre des mariages A.

No 707
Henni
et
Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henni, Karl
célibataire
employé de bureau
originaire de Liefen (Bâle-Campagne) domicilié à Porrentruy
né à Bâle le onze juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Wilhelm Henni, décédé et de
Rosina née Matt, à Liefen

2. Locher, Jeanne-Marie
célibataire
employée de magasin
originaire de Hasle près Berthoud (Berne) domiciliée à Porrentruy
née à Forvoix le cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jacob Locher, décédé et de
Jenny-Henriette née Rusillon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Locher, employé de commerce, à Lausanne
2. John Heimann, geôlier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Porrentruy, le 25, à Liefen et à Hasle
le 27 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
de Porrentruy

Les époux :
K. Henni
M^{lle}. Jenny

Les témoins :
J. Locher
Heimann

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'étab. civil à
Liefen, Porrentruy et Hasle
près Berthoud

N^o 703
Steck
et
Riche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steck, Jean-Fules
célibataire
magasinier
originaire de Wältringen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Paris (4^e arr.) le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Eugène Steck et de
Hanne née Boie, décédée

2. Riche, Marie-Rosalie
célibataire
ménagère
originaire de Romont (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Estavayer-le-Lac (Fribourg) le quinze septembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Ernest Riche et de
Josephine née Paul, décédée

Comme témoins :
1. Louis Berock, conducteur C.L., à Lausanne
2. Alfred Faysse, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wältringen et Romont,
le 20 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication des mariages
à Lausanne, Wältringen et
Romont

Les époux :

Jean Fules
Marie Steck

Les témoins :

Louis Alfred
Berock Louis

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'établissement à
Wältringen et Romont

Registre des mariages A.

No 709
Pahud
et
Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Robert-Alfred

célibataire

coiffeur

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Alphonse-Victor-François Pahud, décédé et de

et de

Sina née Galabin, à Lausanne

2. Vaney, Hélène-Louise

célibataire

sommelière

originaire de Lugy et Boffens

domiciliée à

Lausanne

née à

Ruesres

le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Hules Vaney

et de

Ellie née Porchet, décédé

Comme témoins :

1. Charles Margot, typographe, à Lausanne

2. Auguste Mann, couchier en publicité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Poliez-Pittet, Lugy et Boffens, le 23 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage
à Lausanne, Poliez-Pittet,
Lugy et Boffens

Les époux :

Robert Pahud
Hélène Pahud

Les témoins :

L. Maryot
A. Mann

L'officier de l'état civil :

P. Uerli

Communiqué à l'état civil à
Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 710

Hug
et
Zuccarino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hug, Georges - Eugène

célibataire

ferblantier

originaire de Sulz (Orgozue) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Joseph Hug et de

Anna née Brunner, décédés

2. Zuccarino, Anna

célibataire

femme de chambre

originaire de Ronco Scrizia (Genova), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Ronco Scrizia le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Giovanni Zuccarino et de

Luigia, née Pietra, décédés

Comme témoins :
1. Hermann Hug, typographe, à Lausanne
2. Hector Durand, fabricant d'outils, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et Sulz, le 25 août, à
Ronco Scrizia, le 26 septembre 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sulz et Ronco
Scrizia, avec certificats de
capacité de la fiancée. Permis
de publier.

Les époux :

G. Hug
Anna Hug

Les témoins :

H. Hug
Durand

L'officier de l'état civil

Hug

Communiqué à l'ébavéruit à
Sulz b. S. et à la chancellerie
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 711
Giddey
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giddey, Robert-Edmond
celibataire
conducteur-typographe
originaire de Grandvaux et Lully domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Frédéric-François Giddey et de
Marie-Fulvi-Fanny née Findayer, décédée

2. Maillard, Olie
celibataire
ménagère
originaire de Chesalles 4. Oron domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Gustave Maillard et de
Rosine Desbraz née Raymond, décédée

Comme témoins :
1. John Desmeules, agent de police, à Lausanne
2. Ulysse Desbraz, écrivain de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, Lully, le 28, Grandvaux,
et Chesalles, le 29 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grandvaux, Lully
et Chesalles.

Les époux :

R. Giddey
O. Maillard

Les témoins :

J. Desmeules
U. Desbraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Lully, Lully et Oron-la-Fille.

N^o 712
Rumpf
et
Chassot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rumpf, Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Schwarzenburg (Haklern), Berne domicilié à

Grey

né à

Chagnières

le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

François-Benjamin-Gabriel Rumpf, décédé et de

Rose-Louise née Quercet, à Monthey (Valais)

2. Chassot, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Orsonnens et Fribourg domiciliée à

Sédeilles

née à

Sédeilles

le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

François-Théodore Chassot et de

Eugénie née Goumaz, décédée

Comme témoins :

1. Marius Heyri, concierge, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Haklern Schwarzenburg, Grey, Fribourg et Orsonnens, le 15, à Sédeilles, le 18 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'établissement de Grey

Les époux :

Rumpf Alfred

Marie Rumpf

Les témoins :

Marius Emery

Heyri M^s

L'officier de l'état civil :

Woe

Communiqué à l'état civil à
Schwarzenburg, Grey, Orsonnens,
Fribourg et Fällanden.

Registre des mariages A.

N^o 713
 Fauthey
 et
 Goget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauthey, Francis-Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sugnens domicilié à
Lausanne né à
Sugnens le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Alme Fauthey, agriculteur et de
Rosine née Porchet, à Lausanne

2. Goget, Jeanne-Rosine
 célibataire

originaire de Orsiez domiciliée à
Lausanne née à
Pully le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Eugène-Constant Goget, agriculteur et de
Rosine-Elise née George, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Emile Goget, agriculteur, à Lausanne
 2. Valentine Fauthey, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Sugnens et Orsiez,
le 31 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Sugnens
et Orsiez

Les époux :
Fauthey Francis
Fauthey Jeanne

Les témoins :
Emile Goget
Valentine Fauthey

Communiqué à l'état civil à
Fey et Ormes 4. Orbe

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 714
Crivierio
et
Furno.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crivierio, Costanzo-Ferdinando-Romolo

célibataire

menuisier

originaire de Pioglio (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Pioglio le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Carlo Crivierio et de

Quinta née Fossati, décédée

2. Furno née Cavallini, Giovanna-Antonia

veuve de Angelo Furno, décédé le 18 mai 1871

ménagère

originaire de Pioglio (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Fogogna (Novare) le deux novembre

mil huit cent septante-cinq fille de

Francesco Cavallini, décédé et de

Rosa née Lanoli, à Fogogna

Comme témoins : } 1. Marius Dubsburger, brigadier-chef de la tirade,
 } 2. Jean Ferrari, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 septembre et à
Pioglio, le 3 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de l'ancien mari de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne et
Pioglio, avec certificat de capacité.
Permis de public. Permis des
mariés.

Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

Crivierio Costanzo
Antonia Crivierio

Les témoins :

Marius Dubsburger
Jean Ferrari

L'officier de l'état civil :

Fucci

Registre des mariages A.

N^o 715
Benev
et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benev, Edouards

célibataire

agriculteur

originaire de Faluyres-sous-Ursins domicilié à

Corrençon rive St-Geroges né à

Corrençon le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Edouard Benev, décédé et de

Marie-Louise née Pageb, à Corrençon

2. Guex, Louis

célibataire

ménagère

originaire de Boulens et Moudon domiciliée à

Boulens née à

Boulens le huit-vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean-Alexis Guex, agriculteur, à Boulens et de

Louise née Fülliens, décédée

Comme témoins : { 1. Jules Monachon, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Lucien Guex, agriculteur, à Boulens

Les publications ont eu lieu à Boulens et St-Geroges, le 16, à Moudon
et Faluyres-sous-Ursins, le 18 octobre 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecijl
de St-Geroges

Les époux :

Ed. Benev
Louise Benev

Les témoins :

J. Monachon
Lucien Guex

Communiqué à l'étabecijl à
Ursins, St-Geroges et Moudon.

L'officier de l'état civil :

Ucel

Registre des mariages A.

N^o 716
Caccia
et
Chatton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caccia, Besso-Carlo
veuf de Maria-Catherina-Margherita née Besso, déc. le 30
août 1920, chaudronnier-utrier
originaire de Ronco-Banayese (Turin), Italie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Ronco-Banayese _____ le vingt-quatre septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Pietro Caccia, chaudronnier _____ et de
Maria-Rosa née Costa, à Lausanne _____

2. Chatton née Rossier, Marie-Féronique
veuve de Alexandre Chatton, déc. le 2 août 1911
cuisinière
originaire de Romont (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Romont _____ le vingt-deux décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de
Anoine Rossier _____ et de
Nannette née Tissot, de l'Ides _____

Comme témoins : } 1. Leon Tomazzi, employé de banque, à Pully
2. Louis Lesina, coupeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romont, le 22 septembre,
à Ronco-Banayese, le 3 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents
conjoints. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Ronco-
Banayese, avec certificats de
capacité pour le fiancé, et Romont.
Permis de publier. Permis des
marier.

Communiqué à la Chancellerie
et à l'état civil à Romont.

Les époux :

Charles Caccia
Marie Caccia

Les témoins :

Leon Tomazzi
Louis Lesina

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 717
Bonnesoy
et
Stuby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bonnesoy, Foram-Albert

celibataire

preparateur

originaire de Fugelles-la-Motte domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le hrente-un août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules-Foram Bonnesoy, décédé et de

Marie-Fanny dite Fenny, née Dupont, à Lausanne

2. Stuby, Selma

celibataire

ménagère

originaire de Russigny-sur-Oron domiciliée à

Russigny-sur-Oron née à

Russigny-sur-Oron le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Chrèphile Stuby, agriculteur et de

Suzie-Caroline, née Fernex, à Russigny sur Oron

Comme témoins :
1. Joseph Chiappella, cordonnier, à Lausanne
2. Florian Gotthard, radiologiste, à Champex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fugelles-la-Motte et Russi-
gny s/Oron, le 1^{er} novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fugelles-la-Motte
et Russigny s/Oron.

Les époux :

Foram Bonnesoy
Selma Bonnesoy

Les témoins :

Chiappella Giuseppe
Florian Gotthard

L'officier de l'état civil :

Urcel

Communiqué à l'état civil à
Montbagny et Oron-la-Ville.

Registre des mariages A.

N° 718
 Agassis
 et
 Boschung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Agassis, Robert
 célibataire
 agent de police
 originaire de Yveroy domicilié à
Lausanne né à
Penthelaz le premier avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Eugène Agassis, agriculteur et de
Fanny née Dubuk, à Lottinay

2. Boschung, Olyse Sébastienne
 célibataire
 cuisinière
 originaire de St. Antoine (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Arminibouff (Fribourg) le vingt novembre
 mil neuf cent fille de
Jacques-Martin Boschung et de
Mari-Louise née Egger, décédée

Comme témoins :
 1. Edouard Schaub, cafetier, à Cuchy
 2. Pierre Romanens, agent de police, à Cuchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne les 2, à Yveroy et St. Antoine, le 5 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de décès des père et mère
de la fiancée. Consentement de
son tuteur. Celes de publication
de mariage à Lausanne, Yveroy
et St. Antoine

Les époux :

Agassis Robert
Agassis Olyse

Les témoins :

Romanens Pierre
Schaub Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Chavornay et St. Antoine.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} ins...
 de Genève
 en date du 6 juin 1940
 déclaré définitif et exécutoire le 17
juillet 1940
 mariage inscrit en date a été dissous par le
 Tribunal a fixe à un an, dès le 17
juillet 1940 le délai pendant
 lequel le mari
 pourra contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 14 juillet 1940.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 719
 Allamand
 et
 Fromentin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allamand, Louis-Émile

célibataire

infirmier

originaire de Rougemont

domicilié à

Lausanne

né à

Chavannes 4. Forge le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Émile-Louis Allamand, décédé

et de

Bertha-Rosine née Schneider, à Lausanne

2. Fromentin, Rose-Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Ormont-dessus

domiciliée à

Lausanne

née à

Romens

le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Émile Fromentin

et de

Sauvrette-Thérèse née Genoud, décédée

Comme témoins :
 1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce à Lausanne
 2. Victor Guénoud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, le 31 octobre, à Lausanne et Rougemont, le 1^{er} novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
 Copies de publication de mariage
 à Lausanne, Rougemont et
 Ormont-dessus

Les époux :

Louis Allamand
 Rose Allamand

Les témoins :

Bruppacher Ferdinand
 Guénoud Victor

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

No 720

Blösch

et
Vollenweider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blösch, Charles

célibataire

sommelier

originaire de Mörigen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Mörigen le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Rudolf Blösch, décédé et de

Elisa née Ringgeli, à Mörigen

2. Vollenweider, Sina-Frida

célibataire

sommelière

originaire de Carburg (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Frédéric-Rodolphe-Adolphe Vollenweider, retraité de l'F.F. et de

Sina née Zahnd, à Berne

Comme témoins :

1. Samuel Grob, restaurateur, à Lausanne.

2. Louis Köchli, sommelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Carburg, le 21, à Trévies-
len, le 23 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Trévies-
len et Carburg

Les époux :

Blösch Charles
Frida Blösch

Les témoins :

S. Grob
L. Köchli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'établi à
Trévies-
len et Carburg

Registre des mariages A.

N° 721
Wörner
et
Béboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wörner, Albert-Fidèle-Philippe
célibataire
inspecteur de la police de sûreté
originaire de Amriswil (Churgoye) domicilié à
Sausanne né à
Brocy le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Gottlob-Christian dit Chéophile Wörner, mécanicien et de
Sophie-Julie-Fanny née Rapaz, à Sausanne

2. Béboux, Alice-Emma
célibataire
cousine
originaire de Sully et Lubry domiciliée à
Fillette née à
Sully le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Olivier Béboux, docteur et de
Benny née Parisot, à Fillette

Comme témoins :
1. Chéophile Wörner, mécanicien, à Sausanne
2. Samuel Béboux, employé de banque, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 25, à Lubry, le 26, à
Amriswil, Sully et Fillette, le 27 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Sausanne, Amriswil, Sully,
Lubry et Fillette.

Les époux :
Arworn
Alice Wörner

Les témoins :
Ch. Wörner
hautdélors

Communiqué à l'état civil à
Amriswil, Sully et Lubry

L'officier de l'état civil :
Lucas

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1912.

Registre des mariages A.

N° 721
Wörner
et
Béboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wörner, Albert-Fidèle-Philippe
celibataire
inspecteur de la police de sûreté
originaire de Amriswil (Churgoye) domicilié à
Sausanne né à
Brocy le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Gottlob-Christian dit Chéophile Wörner, mécanicien et de
Sophie-Julie-Fanny née Rapaz, à Sausanne

2. Béboux, Alice-Emma
celibataire
cousurière
originaire de Sully et Lubry domiciliée à
Fillette née à
Sully le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Olivier Béboux, de idé et de
Benny née Parisot, à Fillette

Comme témoins :
1. Chéophile Wörner, mécanicien, à Sausanne
2. Samuel Béboux, employé de banque, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 25, à Lubry, le 26, à
Amriswil, Sully et Fillette, le 27 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Sausanne, Amriswil, Sully,
Lubry et Fillette.

Les époux :
Arörner
Alice Wörner

Les témoins :
Ch. Wörner
hautdélors

Communiqué à l'état civil à
Amriswil, Sully et Lubry

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1912.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Epoux.</u>				<u>Epouses.</u>			
Agassis	Robert		307	Acherzmann	Bertha - Karolina		43
Alaman	Ernest - Alexandre		154	Adé née Liard	Marie - Suzanne		330
id.	Louis - Emile		308	Aeschlimann	Yvonne - Julie		106
Ammann	Jules - François - César		133	id.	Elise - Hélène		236
André	Benny		226	Aguet	Fortense - Marie		120
Andres	Walther - Friedrich		204	Allmann	Olga - Bertha		244
Annelet	Victor - Christian		211	Amacher	Emma - Marguerite		149
Annoni	Pietro		171	Amstutz	Marie		350
Ansermet	Jene		195	Amstutz	Maria - Magdalena		241
Araujo Sampaio (de)	Leonardo		356	Amy	Adette - Mathilde		35
Arenberg (d')	Obertard - Engelbert - Antoine		178	id.	Jenée - Emma		273
Azagon	Philippe - Benji		98	Ansermet	Hélène		338
Auderset	Edouard		53	Apothélos	Cécile - Emilie - Zérence		246
Aziel	Almond		67	Auberson	Augusta		174
				Audisio	Esther		125

Ce volume se termine par le n° 721 de l'année 1920.
 La suite se trouve dans le volume 50, commençant par le n° 722.
 Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.
 Ce que nous certifions.



Lausanne, le 28 novembre 1921.
 L'officier de l'état civil:
H. Lühaut

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Baer	Guy		242	Badoux	Alice - Emma		88
Ballenegger	Escar - Francois - Auguste		325	Barbaz	Anais - Julie		7
Baratta	Maurizio - Roberto		331	id.	Ida		200
Barman	Maurice - Joseph		4	Barben	Bertha		181
Barraud	Fernand		224	Barman	Louise - Josephine		138
Basset	Edouard - Charles		307	Barraz	Alice - Louise		278
Baudat	Charles - Jules - Maurice		265	Basset	Bertha		192
Baumgartner	Amand - Justin		167	Baud	Rose - Alice		30
Beaurain	Gabriel		166	id.	Odèle - Anna		292
Bécholey	Albert - Frédéric		192	Bauer	Anna - Clara		16
Belet	Aloys - Benjamin		380	Baumgartner	Marie - Louise		304
Beney	Edouard		394	Bavaud	Hélène - Elise		52
Benoit	Louis - Charles		369	Beausire	Emma - Louise		75
Bernasconi	Georges - Emile		376	Béboux	Marguerite		156
Berthod	Pierre - Henri		324	id.	Saline		298
Bertholet	Maurice - Eugène		340	id.	Alice - Emma		400
Bianciotto	Domenico		201	Bedoni	Valentine		340
Bigler	Marcel - Edouard		326	Béha	Angèle - Louise - Martine		121
Blanc	Gustave - Auguste		146	Belet	Alice - Berthe - Marguerite		314
id.	Gineat		218	Bellet	Henriette - Eugénie		366 366
id.	Henri - Jules		247	Benoit	Louise - Lucie		87
id.	Jules - Frédéric - Louis		360	Béranger	Simone - Rachel		229
id.	Paul - Edouard		377	Bécard	Marguerite		252
Blösch	Charles		399	Berdez	Marguerite - Fanny - Eugénie		33
Bongard	Gabriel - Joseph		187	Bervoz	Suzanne		274
Bounefoy	Etienne - Albert		306	Berger	Hélène - Victoire		268
Bonnét	Fernand - Charles		286	Bésot	Lucie - Odèle		3
Bonolis	Jean - Edouard		268	Betzand	Marie - Louise		162
Bonvin	Charles - Edouard		36	Besson	Odèle		343
Bonzon	Victor - Edouard		157	Beltex	Elza - Annette		234
id.	Aloys - Henri		198	id.	Marie - Louise		235
Bora	Secondo - Eugénie		317	Beynez	Blanche - Mathilde		281
Borboën	Marius - Marcel		23	id.	Alice		128
Botel	Maurice		222	Blanc	Blanche - Virginie		42
Borgeaud	Louis - Amand		289	id.	Eva - Ida - Jeanne		71
Boënoz	John - Paul		272	id.	Lea - Eliza		300
Bosset	Alfred		95	Blardone	Giulia - Maria		284
Bolton	Edwin		373	Bolomey	Anais - Julia		135
Bouverat	Jules - Albert		134	id.	Louise		233
Bovay	Charles - Alfred		26	Bonjour	Juliette - Cecile		321
Bügger	Rene		229	Bonnard	Françoise - Wilhelmine		291
Bünner	Alfred - Emile		269	Bonnet	Antoinette		323
Burgi	Arnold - Pierre		159	Bonzon	Ida - Bertha - Augustine		326

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
Buznand	Olivier		333	Boschung	Olive - Léontine		307
Buznat	Eugène - Henri		54	Boulairt	Marcelle - Julia - Chais - Charlotte		169
Busset	Lincolt - Edouard		267	Bouzegeois	Rose - Camille		259
Butter	Eugène		243	Bouvezat	née Kunst, Rosa		134
Bully	Victor - Frédéric		430	Bouvier	Mathilde		193
				Bovard	Bertha		188
				id.	Marie - Lina - Louisa		361
				Bovet	née Callet, Sophie - Emma		102
				Borzetti	Marie dite Angèle		358
				Branst	Célaie - Jeanne		334
				Briol	Françoise - Henriette		133
				Brodbeck	Rose - Emilia		360
				Bron	Germaine - Léa		24
				id.	Marie - Emilie		142
				id.	Jeanne - Joséphine		249
				id.	Emma - Henriette		267
				id.	Sophie - Augustine		378
				id.	née Henrioud; Rosine		232
				Brönnimann	Rosa		155
				Brusocio	née Schaller, Clémentine		137
				Bürgy	Madeleine - Suzanne		214
				Bulnier	Rose - Elise		219
				id.	Clara - Léonie		375
				Bulticaz	Bertha		157

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Époux.</u>				<u>Épouses.</u>			
Caccia	Beno - Carlo		305	Caillet	Sophie - Emma		212
Cazasso	Émile - Salciel		205	Calame	Marie - Louise		212
Catalan	Édouard - Henri		16	Carbillet	Marguerite - Alice		56
Chambraud,	Lucien		186	Cardis	née Debois, Alice - Emma		18
Champrenaud,	Charles - Henri		335	Castella	née Bron, Sophie - Augustine		378
Chanon	Victor		66	Cavallini	Giovanna - Antonia		393
Chapuis	Émile - Marc - Louis		165	Cellier	Rose - Elisabeth		367
Chevalier	Henri - Émile		196	Cerottini	Louise - Julie - Marie		382
Chevalley	Ernest		248	Chabloz	Marie - Romaine		183
Chossis	Charles		43	Chabot	Olga - Dolores		320
Chiappella	Giuseppe - Giovanni - Battista - Lo-		138	Chalite	Julie		213
Chopard	Adrien - Henri		144	Chamozel	Marguerite - Maria		132
Clément	Alphonse - Eugène		9	Chapallaz	Marguerite - Blanche - Albertine		13
Clivaz	Stéphan - Baptiste		207	Chappuis	Elise		54
Clot	Paul - Louis - Constantin		57	id.	Berthe - Juliette - Henriette		239
Cohen	Leon - David		136	Chapuis	Louise		311
Collet	Eugène - Louis		56	Charbon	Cécile - Olympe		295
Corbaz	David - Paul		180	Chassot	Marie		391
Corboz	Jean		370	Chatelan	Annie - Marie		104
Corvey	Sigismond		320	Chatelanat	Alice - Violette		335
Cottier	Jean - Maurice - Louis		49	Chatton	née Rossier, Marie - Véronique		595
Couchoud	Louis - Albert - Adolphe		24	Chaupond	Marie - Antonie dite - Louise		20
Coupy	Romain - Fabien		191	Chenaux	Constance - Hélène		217
^{sup} Cousin	Julien		226	Chevalley	Louise		19
Crausaz	Julien - Louis		235	id.	Marthe		198
id. soit	Crausaz, Jules - François - Charles - Louis		69	id.	Marthe		341
Creux	Jean - Paul - William		260	Claudet	Louise - Auguste		245
Cristin	Fernand - Jules		371	Cohen	Doudour		136
Cristina	Robert		364	Contuxy	Jeanne - Victoire - Angeline		258
Cottaz	Louis - Gustave		343	Coolidge	Louise - Riche		47
Crousaz (Crausaz soit)	Jules - François - Charles - Louis		69	Corbaz	Alice - Marguerite		329
Cruchet	Louis - Ernest		307	Corboud	Lucie - Bernadette		44
Cuanillon	Paul - Ernest		259	Coënu	née Omeunet, Hélène		338
Pulka	Thodolphe - Vincent		41	Cortellini	Rose - Valentine		204
Purdy	Ernest - Faolier		359	Cossy	Berthe		270
				Cotting	Jeanne - Marie		187
				Cuarty	née Blanc, Léa - Elise		301
				Cuendet	Elise - Elise		25
				Cuëzel	Florence - Rosalinde - Josephine - Au-		111
				Cuhat	Lina		185

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
d'Azembert	Eberhardt - Englebert	Antoine	178	Dance	Jeanne		344
de Azaújo	Sampaio	Leonardo	356	de Hallez	Elizabeth - Madeleine		265
Delacétaz	Charles - Louis		274	Delaloye	Rosa - Pauline		38
Delacue	Friederic - Charles		207	Delesset	Rose - Marthe		277
Delesset	Samuel - Edouard		310	id.	Marie - Louise		377
Delisle	Marc - Louis		63	de Mécove	Anne - Louise - Mathilde - Ghislain		178
Deluze	Lenti		149	Denezéaz	Marquette - Henriette		255
Deluz	Louis - Robert - Ferdinand		252	Déziaz	Berthe - Julia		202
de Menasce	Gaston		213	Dézivaz	Mathilde - Marie		312
de Montmolin	Philippe - Lenti		205	Dessauges	Eugénie - Elise - Andria		261
Dézon	Faul - Maurice		209	de Vargas	Lucie - Louise		205
Dessarzin	René - Sidote		276	Devau	Adèle - Elise		191
Destet	Jean		206	Duboux	Julia - Eugénie		306
Dins	Jean - Frédéric		102	Ducimetière	alias Monod, Eliza - Marie		99
Disetens	Marcel		337	Ducet	Yvonne - Marie - Renée		31
Dony	Emile - François		90	Duding	Rosalie - Sidote		90
Douwin	Henri - Daniel		174	Dupérez	Yvonne - Adélaïde		287
Duboux	Georges - Auguste		255	Dupuis	Violette - Rose		140
Duston	Alfred - Alphonse - Emile		336	Durussel	Bertha		141
Dusouz	Alfred - Louis		24	Dutoit	Marie - Blanche - Emilie		18
Dumas	Jedéon - René		201	id.	Saute Léa		319
Dupraz	Marino - Lenti		367				
Dusser	Lenti - Félix		232				
Dutoit	Edmond		232 37				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Imery	Benni - Charles	Alexandre	345	Cherle	Betty - Natalie - Elie		328
Imonts	Leonard - Joseph		323	Imery	Louise - Germaine		11
Éba	Pietro - Antonio		208	Éstoppey	Rose		349
Éstoppey	Louis.		110	Éter	Sina - Mathilde		46
				id.	Reina - Bertha		375

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Faouchs	Jules-Ernest		201	Fahzni	Elise-Bertha		204
Fawec	Oscar		230	Fankhauser	Clementine-Jeanne		21
Favre	Amedee-Joseph		20	Favez	Marthe-Emma		218
id.	Louis		83	Favre	Berthe-Louise		27
id.	Charles		141	id.	Helene		158
id.	Louis-Emile		271	Fayet	Marthe-Julie		303
id.	Charles-Alexis		318	Fézeo	Catherine		32
Fayet	Charles-Henri		357	Flozio	Lucretia		145
Felber	Robert		357	Foglia	Marie-Louise-Charlotte		348
Fiaux	Eugene-Louis		10	Fonjallaz	Angele-Marthe		107
id.	Louis-Constant		246	Forno	Maria-Elisabetta-Luigia		372
id.	Jean-Louis		368	Fracasso	Giulia-Rosa-Angela		72
Fleury	Jean-Frederic		210	Freymond	Rose-Blanche		180
Fonjallaz	Alain		131	Friedrich	Margaretha-Rosa-Elizabeth		215
Fornica	Joseph-Berthe-Henri-Sebastian		296	Fromentin	Rosa-Marguerite		308
Fossat	Indouico		125	Fuchs	Louise-Bertha		173
Fournier	Pierre-Jules		113	Fuzo	née Cavallini, Giovanna-Antonia		307
id.	Jules-Laurent-Raphael		142				
Francey	Alain		64				
Frasseren	Louis-Felicien		316				
Fressineau	Eugene-Firmin		378				
Freymond	Louis		117				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouse</u>		
Gagnaux	Léon		215	Gablitz née	Huskmets, Anna - Luise - Louise		89
Gaille	Fritz		137	Gaudard	Marie - Odile		253
Gallone	Domenico		109	Geissmann	Georgette		373
Gantly	Paul - Ernest		184	Gendre	Josephine - Philomène		290
Gardel	John - Bernard		38	Genevne	Louise - Odile		279
Gaspasian	Nerses		112	Gerber	Anna - Amélie		163
George	Louis - Henri - Charles		139	Gigandet	Marie - Louise		289
Gerster	Edouard - Paul		42	Gilliéron	Nelly - Louise - Marguerite		153
Giddey	Robert - Edmond		390	id.	Emma - Louise		299
Gillee	François - André		328	id.	Alice - Blanche		368
Girardet	Louis - Arthur		44	Givonetti née	Forno, Maria - Elisabetta - Luigia		372
Giziens	Maurice - Auguste		156	Gobalet	Helène Adèle		23
Glaisette	Fernand - Paul Marc - Albert		353	Golay	Olga - Emma		353
Golay	Paul - David		77	Golz	Valentine - Helène		317
Golz	Paul - Adrien		219	Gottschall	Emma - Martha		215
Gonet	Henri - Albert		173	Goy	Emma - Louise dite Lilly		147
Gonthier	Louis - Henri - ...		106	id.	Blanche - Helène		123
Goy	Jules - Albert		40	Granger	Germaine - Eva		197
id.	Marcel - Henri		262	Grölimund	Marie		231
Grandquillaume - Perzenoud,	Léon - Emile		344	Grumelon	Séantine - Josephine		276
Graz	Jean - Marcel		302	Gudit	Charlotte - Eugénie		34
Grobet	Armand		6	Guezza	Rosa		144
id.	Fernand - Ernest		330	Guerry	Louise - Julia		94
Grübel	Jean - Louis		81	Gux	Louisa		394
Gubezan	Alfred - Jean		74	Gugel	Marguerite - Louise		263
Gueydan	François - Arthur		266	Guibat	Ed - Penny		10
Guignard	Edouard - Désiré		60	Guignard	Rose - Blanche - Ida		74
id.	Ernest - Alfred		253	Guignot	Alice - Emma		216
Guilletmet	Guillaume - Julien		150	id.	Blanche		224
Guisan	Georges - Paul		33	Guignard	Marie - Laurence		227
Guye	Henri - Fernand		100	Guillard	Bléire - Jeanne - Odienne		30
Gyger	Eugène - Jules		240	Gutknecht	Adèle		77
				Gutmann	Adèle - Eugénie - Louise		154

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Hautefeuille	Louis-Pierre		212	Häfliger	Rosa		115
Hemmi	Ernest-Emile		119	Haller (de)	Elizabeth-Madeleine		265
Henchoz	Victor-Louis		80	Hämmecli	Berthe-Rose-dite Betty		62
Henni	Paul		386	Hänni	Rosa		165
Henzioud	Albert-Auguste		128	Hazzi	Mina-Mabel		105
Herzen	Jean		52	Hartmann	Gabrielle-Eliza		186
id.	Rene-Samuel-Olfrid		251	Hausmann	Marie-Therese-Emma		226
id.	Jean-Friedrich		270	Henny	Madeleine-Centiette		310
Herzig	Friedrich		179	Henzioud	Rose		337
Herzog	Paul-Albert-Henri		28	Henzioud	Rosine		232
Heykamp	Alajos-Wilhelm-Eduard		280	Hesch (von)	Isa-Emma-Sophie		266
Hofmann	Richard		37	Hiesbümmer	Isa-Maria		161
Höppli	Friedrich-Jacob		73	Hischy	Madeleine-Centiette		68
Hug	Georges-Javier		389	Hoosle	Jeanne-Lina-Lydie		48
Hugonin	Bruno-Auguste		275	Hunziker	Rosa		336
Hümmler	Johann-Georges		176				
Hürzelet	Frederic-Adalste		163				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

H

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Jaquet	Julien - Eugène		362	Jaccard	Madeleine - Suzanne		67
Jaton	Edouard - Auguste		382	Jaccottet	Julie - Georgine		207
Jaunin	Victor - Eugène - Louis		31	Jacot	Marguerite - Albertine		223
id.	Adrien		278	Janet	Éva - Louise		283
Jayet	Henri		55	Jaquenoud	Pauline - Françoise		362
Jeanmaître	cat. Quartier, Henri - Oscar		108	Jaques	Ida - Marguerite		322
Jeanmonod	Louis - Henri		277	Jaquet	Élisabeth - Émile		256
Jeanneret	Lucien		148	Jean	Alphonzine		271
Jordan	Adolphe - Henri		126	Joly	Thérèse		124
Juilletat	Charles - Louis		87	Joss	Madeleine - Olga		17
Junod	Eugène - Michel		257	id.	Marie		66
id.	Émile - Henri		366	id.	Désirée Marguerite		374
				Helin	Mathia - Josephine		270
				Junier	Blanche - Isabelle		164
				Jvone	Anna - Emichetta		230

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Kagezer	Franz-Kaver		129	Kacli	Christine-Luiza-Amalie		146
Kaiser	Helmann		202	Käser	Ida		250
Kaliphopoulos	Emmanuel		147	Kehely	Renee-Elise		#
Kleinmann	Hersch		59	Keznen	Bertha		131
				Kielbaey	Louise-Marie		209
				Kirschmann	Rose-Juliette		364
				Klinger	Louise		177
				Kohler née Foglia	Marie-Louise-Charlotte		348
				König née Sutter	Pauline		190
				Kaebe	Marie-Anna		70
				Kähenbüchel	Helene		92
				Krieg	Anna-Oliver		260
				KuEzurst	Maria-Theresia		357
				KuEzst	Rosa		134
				Kurz	Matthe-Caroline		297
				Kusknets	Anna-Luise-Saua		89

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

K

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Lafond	Louis-Marcel-Émile		172	Ladanyi	Berthe-Marie		148
Lambert	Georges-Édouard		84	Landolfi	Marie-Louise		79
Langenstein	François-Auguste		249	Leubaz	Jeanne-Marie		315
Lardet	Émile-Louis-Édouard		99	Levillain	Marcelle		150
Laurent	Constant		91	Livco	Marie-Suzanne		339
Lavanchy	Louis-Émile		381	Locher	Jeanne-Marie		316
Lavenex	Auguste-Émile		175	Losio	Serilla-Maria-Anna		189
Léchenet	Georges-Charles-Louis-Onoime		312	Luchino	Emma-Jeanne		201
Ledermann	Albert		86	Lugin	Virginie-Lina		184
Lezesche	François-Paul		379				
Leuba	Louis-Émile		19				
Logoz	Adolphe-François		104				
Lolci	Edmond-Julien		342				
Longchamp	Louis-Léon-François		189				
Lolli	Henri-Léon		97				
Lüscher	Alfred-Georges		194				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

L

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>			
Mages	Henri - Gabriel		89	Maget	Marquette - Lucie		12
Magistral	Pierre - Joseph		32	Magnin	Marie - Renée		325
Maille	Robert - Henri - Marie		334	Maier	Suisse		257
Margot	Lucien		23	Maillez	Lucie - Emilie		88
id.	Edouard - Arthur		140	id.	Alice		300
Marguet	Charles		8	Marguezat	Madeleine		122
Marsauche	Albert - Pascal		146	Martelli née	Paul , Odèle - Emma		292
Martin	Alfred		61	Mazzo	Cécile - Antoinette		49
id.	André - Friz		71	Marti	Mathie - Olga		130
id.	Henri - Louis		72	Martin	Marie		237
id.	Ginest - Jean		245	id.	Germaine - Matthe		248
Marx	Roger - Salomon		228	Musson	Julie - Euphrasie		7
Massara	Marco - Gavisto		59	id.	Juliette - Pauline		284
Masson	Julien - Eugène - Alexandre		261	Mathey	Rose - Violette		172
Matte	Jacques - Robert		304	Mathez	Jeanne - Jimmy		354
Maulini	Emelindo - Patrizio - Antonio		372	Mayer	Clara - Mathilde dite Dora		115
Mausli	Friedrich dit Alfred		374	Mégroz	Marie - Marguerite - Germaine		101
Mayoz	Marcel - Louis		193	Meier	Louise		347
Mégroz	Emile - Henri		287	Mellet	Marguerite - Clara		331
Ménasce (de)	Gaston		213	Ménétzey	Emma		6
Ménétzey	André		13	Ménoud	Marie - Jeanne		189
Messel	Albert - Paul		35	Mecciez	Blanche - Anna		280
Meyer	Charles		183	Meck	Bertha - Maria		254
id.	Antoine - Henri - Martin		322	Mézode (de)	Anne - Louise - Mathilde - Ghislaine		171
Meylan	Ginest - Henri		46	Meylan	Lina - Joséphine		63
id.	Constant - Louis		349	id.	Marguerite - Fanny		257
Michel	Joseph - Friedrich		85	Michel née Permet,	Fanny - Augustine		381
id.	William - Paul - Edouard		203	Michelet	Marie - Felicité		275
id.	Joseph - Joseph		244	Michon née Langrande,	Lakolina		246
Milliquet	Fernand - Oline		282	Monge	Bertha - Emma		221
Mingard	Edmond		107	Monney	Jeanne - Alice		26
Mischler	Georges		300	Monod	Ducimetière alias, Eliza - Marie		99
id.	Jean - Henri - Maurice		321	Monsciani	Antonia - Marguerita dite Antoinette		363
Modoux	Eugène - Martin		2	Montagne	Lucia - Alphonsine		240
Moetsen	Yvan		164	Mocá née Fracasso,	Julia - Rosa - Angela		72
Moillen	Armand - Emile		21	Moravz	Angèle - Victorine		45
Monney	Julien - Antoine		57	Morlet	Augusta - Rose - Genevieve		305
Monnier	Marius		321	Mörsching	Mathie		262
Montmollin (de)	Philippe - Henri		205	Mottaz	Alice - Blanche		99
Morea	Pietro - Serafino		264	Mottiez	Mathie - Othémaise		64
Mozel	Alain - Charles - Henri		299	Muller	Christine - Marie		40
Moziez	Charles - Ginest		236	id.	Jeanne - Elise		286
Moxer	Georges - Alexandre		204	id.	Rosa		307

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
Moutier	Jacques-Séger		197				
Müller	Karl-Robert		227				
Müzy	Oscar		208				

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Kaef	Theodore - Charles - Felix		385	Kachinson	Sarah		59
Kancken	Joseph - Benoni		185	Karbel	Emma - Rosa		143
Kauvin	Maurice - Laurent - Louis		339	Neuenschwander	née Coutellini, Rose - Valentine		204
Kezi	Selie - Ludovic - Emile		169	Nicolas	Juliette - Helene		149
Kestozovitch	Dimitryic		39	Nicolet	Yvonne - Lucie		379
Neuenschwander	Ferdinand - Marcel		121	Nicollier	Angèle - Jeanne		80
Nicaty	Benti - Louis		234	Niegel	Maria		129
Nicollezat	Benti - Philippe		25	Nitz vit Proffit	Rose - Alice		57
Noiz	Jean - Jules		75				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Ochsenbein	Weinel - Ernest		30	Obele	Claire - Jeanne		37
Osterwalder	Paul - Johann - Ulrich		168	Oquey	Jeanne - Edmée		313
				Otolini	Maria - Louise		150

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Paccard	Ernest		238	Paché	Ida - Louise		60
Paché	Henri - Auguste		27	id.	Marguerite - Mathilde		210
id.	Emile - Eugène		153	Pahud	Jeanne - Marguerite		6
Pahud	Max		17	Palaz	Marguerite - Marie - Joseph		242
id.	Robert - Alfred		388	Pallhey	Marie - Angèle		9
Palaz	Edouard - Auguste		118	Péclard	Marie - Jeanne - Anna		222
Pamblanc	Robert - Louis - Lucien		22	Pellet	Emma - Charlotte		327
Parnisati	Paolo - Francesco		303	Perey	Marie - Louise		380
Pellau	Félix - Henri		177	Pénet	Fanny - Augustine		381
Pentek	Séla		127	Pezzet	Eugénie - Emilie		73
Pezzegaux	René - Willy		124	Pezzin	Marguerite - Susette - Jenny		376
Pezzenoud	Emmanuel - Albert		203	Pezizaz	Berthe - Fanny		65
id. Grandquill	Laurence - Léon - Emile		344	Pezot	Jeanne - Marthe		110
Pezzet	Alexis - Maurice		5	Pezcotte	Rosine		220
id.	Arthur - Marcel		279	Petitbrouhaud	Suzette - Mathilde		312
id.	Charles - Gustave		65	Petitpierre	Ida		8
Peter	Werner - Charles		27	Penningez	Louise - Marie		330
Petermann	Hermann - Louis		88	Piccino	Maria		247
Petitpierre	Charles - Alexandre		7	Piquet	Violette - Louise		175
Piquet	Francis - Lucien		62	Pillemit	Julia - Elisa		100
id.	Marius - René - William		152	Pillet	Marguerite		158
Pillet	Robert - Louis		114	id.	Gene - Ida		269
Pillon	Robert		143	Pogel	Jeanne - Rosine		392
Pochon	Henri		311	Poinlet	Silas - Lucie		146
Ponnaz	Auguste - Henri - Louis		93	Porchet	Jeanne		28
Porchet	Alphonse		216	Pratini née Bardon	Giulia - Maria		264
Premat	Basile - Sylvestre		199	Privat	Mathie - Louise		384
				Probot	Jeanne - Louise		71
				Prosit (Nutz dit)	Rose - Alice		57
				Pulvez	Emma		170

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Médard	René		38	Macine	Bertha-Elise		338
Mégard	Pierre		258	Manuz	Berthe-Louise-Émilie		152
Meiser	Johann-Paul		347	Mandin	Marthe-Hélène		84
Meuge	Odrien-Jules		355	Mapin	Amée		82
Richard	Robert		105	Renaud	Jeanne-Lina		108
id.	Jean-Étienne		221	Métornaz	Victorine-Emma		149
Mieben	Marc-Henri		7	Reymond	Marqueline-Louise		208
Mithenez	Charles-Marc-Médore-Louis		48	Miche	Marie-Rosalie		387
Robellaz	Robert		295	Michter né Schaffner	Jeanne		293
Rochat	Georges-Auguste-Louis		68	Rigoli	Victoria-Cloude		296
id.	Henri		78	Robellaz	Sophie-Emma		58
id.	Louis-Rodolphe-Albert		284	Rochat	Laure-Elise		151
id.	Paul-Marcel		309	id.	Hélène-Augusta		218
id.	Ernest-Henri		329	id.	Charlotte-Gabrielle		316
Rogivue	Jules-Émile-Ferdinand		107	id.	Émilie-Louise-Henriette		324
Roland	Guillaume		92	id.	Amélie-Mina-Denise		322
Rosselet	Jules-Bernard		3	id. né Chevalley	Louise		19
Rossi	Edelfonso-Rodouco-Emilio		351	id. né Dutoit	Marie-Blandine-Émilie		18
Roth	Hermann		45	Moh né Schmidt	Louise-Elise		331
Rouge	Henri		120	Rossat	Alice-Jeanne		203
id.	Pierre-Vincent		375	Rossiez	Marie-Véronique		395
Rouillet	Henri-Jules		290	Röthlisberger	Frieda		61
Roux	Jean-Elisée		313	Roubaty	Stephanie-Sidonie		57
Rovati	Pietro-Giuseppe-Francesco		113	Rouilkiez	Lucie		342
Roy	Maurice-François		182	Moulet	Emma-Adèle		375
Rumpf	Alfred		391	Ruchat	Blanche		243
Ryncki	Paul-Jacques-Joséphine		12	Rudaz	Marie-Louise		211
				Ruppen	Euphrosina		15
				Rutmann né Altmann	Olga-Bertha		244
				Ruy	Bertha		21
				Ryter	Esther		282
				* Rosselet	Marie-Suzanne		106
				* Rosset	Rose-Marguerite		127

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Sambuc	Christian-Théophile		162	Saltzmann	Tugéac		55
Sampaio (de)	Alaujo, Leonardo		355	Sahagbey	Siminé		112
Sannez	Carlos-Narciso - Bartolomé		283	Sarkizana	née Fox, Marie		66
Sargent	Daniel		47	Schaad	Frieda		95
Sarzubbi	Umberto		158	Schafner	Jeanne		203
Schäfer	Ernest-Albert		122	Schaller	Clementine		137
Schäz	Ernest - César		215	Schmid	Elza - Frida		5
Schäzzer	Walter		338	Schmidhauser	Berthe - Jeanne		126
Schläfli	Karl - Anton		223	Schmidt	Louise - Hise		331
Schlumberger	Gustav - Johann - Baptist		161	Schneider	Pauline - Helene		41
Schneider	Leopold - Robert		202	id.	Anna		265
Schwarz	Marc - Louis		180	Schumacher	Marie		171
Schweizer	Johann		237	Schwarz	Bertha - Isabelle		308
Serex	Francis - Alois		135	id.	Bernadette		350
Simonin	Emile		233	Scordelli	Helene		385
Sordet	Yves - Maurice		363	Séchaud	Louise - Marie		333
Soullez	Gustave - Ferdinand		177	Seilaz	née Weber, Marie - Melanie		93
Spack	Alfred		24	Sémon	Emma - Gergette		16
Springmann	Joseph - Franz		377	Silvet	Helene - Henriette		301
Stalder	André		256	Singy	Rosa		50
Stausser	Alfred - Charles		20	Sonderegger	Helene - Agnès		81
Steck	Jean - Jules		357	Staub	Rosa		167
Stierlin	Henri		152	Stocker	Mathilde - Caroline - Ida		22
Stocker	Aloys - Auguste		200	id.	Fanny - Louise		356
				Stornone	Mathilde - Catherine - Charlotte - Therese		113
				Stuby	Selma		396
				Stutz	Alice - Rosa		199
				Suchet	Marie - Louise		309
				Suller	Emma - Marie		160
				id.	Sulina		100
				id.	Liza - Anna		272

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Baillens	Charles-Albert		125	Baixe née Elter	Dolina-Debra		345
Bappy	Constant-Albert		346	Chévoz	Jeane		206
Baixe	Amand-Auguste	Emile	220	Cornay	Marie-Anne		91
Chévenaz	Emile-Maurice		145	Curtin	Olive		352
Chilo	Max-Adolphe	Ernst	314				
Thomas	Emile		171				
Chozens	Jean-Charles		82				
Chozimbert	Louis-François		257				
Chuillard	Robert-Emile		181				
Corcini	Atilio-Napoleone		76				
Crivezio	Costanzo-Ferdinando	Romolo	343				
Oschamper	Ernst		188				

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Vacheton	Léon-Albert		319	Waeber	Marie-Mélanie		93
Wagnière	Georges-Louis		97	Waldispuhl	Marguerite		288
Wäthelet	Tules-Émile-Henri		288	Vollenweider	Lina-Frida		399
Wattelet	Johannes-Max		195	Vallet	Augustine-Séontine		446
Vauterzin	Gustave-Adolphe		313	Vallotton	Hélène-Marguerite		444
Vauthey	Francis-Émile		392	Wampfler	Frieda		179
Wenk	Anton-Julius		365	Daney	Hélène-Louise		388
Wezner	Claude-Alfred-Herimann		306	Vaegs (de)	Lucie-Louise		205
Wheeler	Alfred-Owen		361	Weith	Suzanne		225
Viale	Eugène-Sécond-Quentin		348	Wenger	Marie		76
Wicht	Florian		45	Vequin	Louise-Antoinette		166
Vindayer	William		315	Vidmer	Clara-Elise		194
Vigierat	Charles		157	Witz ^{et Häfliger}	Rosa		115
Visinand	Henri-Louis		350	von Heß	Else-Emma-Sophie		266
Vittoz	Robert-Émile		332	Wood	Dora-Oda		430
Volet	Louis-Henri		14	Voutaz	Jenny-Céline		103
Wörner	Albert-Fidèle-Philipppe		400	Vuagniaux	Reithe-Claire		44
Vuagniaux	Paul-Edouard-Raymond		79	Vuillemain	Rose-Mathilde		53
Wilerchoz	Charles-Tules		344	Vuillet	Antoinette-Catherine-Teanne		448
Vulliezat	Émile-Hippolite		308	Vuilletminaz	Marie-Alexandrina		357
Wydler	Arthur		155	Vulliens	Eugénie		36
Wylez	Gyinand		352	Wylez	Edmée-Rose		228
Wyss	Paul		231				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses</u>		
Zbinden	Charles - Samuel		217	Zangrando	Jakobina		246
Zimmermann	Gottfried		70	Zbinden	Souise - Marie		83
Zorzi	Egidio - Lodovico		254	Zellweger	Mathilde		355
Zuber	Guillaume - Hans		150	Zettler	Maria - Katharina		69
Zürcher	Edouard - Alexis		48	Zuccarino	Anna		389
Zwahlen	Albert		253	Züllig	Mina		85
				Zwahlen	Anna - Olga		182

